TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 516 — 42 PAGES — MARDI 21 NOVEMBRE 1978

A Pékin

Une affiche murale critique nommément Mao Tse-toung

LIRE PAGE 5



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,75 ; Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 40 pes. ; Grande-Bretagne, 25 p. ; Grèce, 25 dr. ; Iran, 50 ris. ; Italie, 400 l.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 24 esc. ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 16

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Un avertissement des Brésiliens aux militaires

Le régime brésilien sort vainqueur des élections législatives du 15 novembre, mais c'est, sans conteste, l'opposition qui les a gagnées ! Alors qu'un peu plus de la moitié des bulletins de vote étaient dépouillés, elle avait obtenu plus de voix que le parti gouvernemental, l'ARENA, dont l'avance, cependant, se confirmait. Lorsque les résultats définitifs seront connus — dans trois ou quatre semaines, — la formation officielle devrait avoir environ 55 % des députés.

Le Brésil n'a certes pas le monopole des découpages électoraux faits sur mesure pour avantager le pouvoir ! Il a, néanmoins, dans ce domaine, innové. Comme dans la plupart des pays d'Amérique latine, les analphabètes n'ont pas le droit de vote. Humainement inadmissible, la mesure est politiquement ambiguë, puisque les illettrés, surtout dans les campagnes, sont facilement manipulés par les puissants locaux. Et pourtant, au moment de dessiner les circonscriptions, le gouvernement a décidé de ne plus distinguer entre les citoyens sachant lire et les autres... Et que dire de la réforme d'avril 1977 réservant pratiquement un tiers de sièges du Sénat à des candidats progouvernementaux !

Si l'ouverture politique est une réalité incontestable au Brésil, ces considérations démontrent que la souveraineté, loin d'avoir été recouvrée par le peuple, réside toujours dans la caste militaire qui a pris le pouvoir en 1964, et qui s'autorise à changer les règles du jeu lorsqu'elle craint de perdre.

Une autre confirmation apportée par le scrutin du 15 novembre est celle de l'existence de « deux Brésil ». Très schématiquement : celui des villes du sud, plus développé, qui a marqué son opposition au régime ; et celui, plus rural, moins développé, du nord-est et du centre, qui soutient le gouvernement. C'est là, sans doute, le paradoxe majeur de la situation du géant latino-américain : les militaires sont aujourd'hui désavoués par cette fraction du pays qui, toutes classes sociales confondues, a le plus bénéficié des retombées de leur projet « modernisant ». Ils continuent, en revanche, d'être soutenus par ceux des Brésiliens que ce même projet condamne à terme !

Le paradoxe n'est, bien entendu, qu'apparent : les villes sont des lieux où l'information circule mieux, où une conscience communautaire (religieuse, syndicale, politique) est mieux à même de germer que dans les campagnes. C'est donc dans ces métropoles que la radicalisation, tant des classes moyennes contre un régime qui les bâillonne que des citoyens démunis contre un système économique qui creuse l'écart entre riches et pauvres, peut se développer.

Le scrutin du 15 novembre comporte pourtant un aspect positif. Il évite une confrontation directe dont, compte tenu du rapport de force militaire, le régime n'aurait pu que sortir vainqueur. Nul doute que le gouvernement n'aurait pas été... désarmé en cas de victoire de l'opposition. Le feu vert récemment donné à la constitution de nouvelles formations politiques, après treize années de bipartisme forcé, était une « médication douce » destinée à favoriser l'éclatement de l'opposition. Mais des rumeurs d'éventuelle annulation des élections en cas de victoire de l'opposition circulaient, à tout hasard, au Brésil dans les jours précédant le scrutin.

Désormais, une très forte minorité parlementaire, enhardie par son succès, peut se faire l'écho des batailles qui se mènent dans tout le pays, des usines aux universités, des églises aux palais de justice. Elle est à même d'exercer une vive pression sur un gouvernement qui vient de recevoir la preuve qu'il ne représentait plus le pays réel. Ainsi le régime est-il mis en demeure de donner suite à son projet proclamé de mettre « graduellement » le Brésil sur les rails de la démocratie.

(Lire nos informations page 3.)

La dégradation des relations soviéto-américaines

Washington rejette la mise en garde de M. Brejnev contre une intervention en Iran

Va-t-on assister à une nouvelle dégradation des relations soviéto-américaines ? De nombreux observateurs posent la question à la suite de la mise en garde lancée dimanche 19 novembre par M. Brejnev contre une intervention américaine en Iran. Selon le numéro un soviétique, qui a choisi de répondre à une question de *la Pravda*, « *il doit être clair que toute intervention, d'autant plus une intervention militaire, dans les affaires de l'Iran, pays directement limitrophe de l'Union soviétique, serait considérée par l'U.R.S.S. comme lésant les intérêts de sa sécurité* ».

Dès dimanche soir, Washington a rejeté les déclarations de M. Brejnev, qui avait accusé des « *personnalités officielles* » américaines de double jeu dans l'affaire iranienne.

Dans un communiqué, M. Vance a déclaré : « *Comme le président Carter l'a affirmé, les Etats-Unis n'ont pas l'intention de s'ingérer dans les affaires intérieures d'un autre pays, et affirmer le contraire est dénué de tout fondement. Nous attendons des autres pays qu'ils adoptent la même conduite, et nous relevons que l'Union soviétique a affirmé qu'elle n'entendait pas s'ingérer dans les affaires intérieures de l'Iran et qu'elle respectera son intégrité territoriale, sa souveraineté et son indépendance.* » Ce texte rappelle également le soutien que les Etats-Unis apportent au chah dans ses « *efforts pour rétablir le calme* » et précise que Washington entend « *préserver et poursuivre avec l'Iran ses étroites relations bilatérales* ».

Cette nouvelle péripétie dans les relations soviéto-américaines s'explique peut-être par l'affaire des Mig-23 récemment livrés à Cuba et parfois présentée abusivement comme une répétition de la crise de 1962.

La livraison de ces chasseurs-bombardiers n'apparaît pas, en effet, comme une claire violation de l'accord conclu en 1962 par Khrouchtchev et Kennedy et aux termes duquel l'U.R.S.S. s'engageait à ne pas stocker d'armes offensives à Cuba. Avec un rayon d'action moins grand que celui des Mig-23, les Mig-21 basés à Cuba depuis de longues années peuvent parfaitement transporter des armes nucléaires.

La vraie question est en fait de savoir si oui ou non l'U.R.S.S. a livré à Cuba l'équipement spécial sans lequel un bombardement nucléaire est impossible. C'est d'ailleurs la question à laquelle tentent de répondre les experts américains, et c'est pourquoi, expliquent-ils, les vols de reconnaissance au-dessus de Cuba ont été repris.

Samedi 18 novembre, *la Pravda* a abordé pour la première fois l'affaire des Mig-23, reconnaissant leurs présence, mais affirmant qu'elle ne constituait pas une violation de l'accord de 1962. C'est sans doute la position que M. Dobrynine, l'ambassadeur soviétique à Washington, a défendue au cours de la rencontre qu'il avait eue la veille avec M. Vance. Déjà, cependant, les adversaires politiques de M. Carter s'emparent de cette mini-crise. C'est ainsi que le parti républicain vient de publier une déclaration dans laquelle il réclame le retrait des Mig-23 de Cuba, « *dont la présence pourrait constituer une menace importante à la sécurité des Etats-Unis* ».

Ces nouveaux développements illustrent la fragilité du dégel des relations soviéto-américaines — dégel qui n'a toujours pas permis la conclusion d'un accord sur la limitation des armes stratégiques (SALT 2). Ils ne signifient pas cependant qu'on soit à la veille d'une crise majeure. — J. A.

(Voir nos informations page 4.)

Au Portugal

LE GOUVERNEMENT DE M. MOTA PINTO EST ORIENTÉ A DROITE

(Lire page 6.)

Avant la conférence de presse du président de la République

- **Le débat sur l'Assemblée européenne relance la querelle de la supranationalité**
- **Le premier ministre du Luxembourg demande un « élargissement des compétences »**

Le président de la République donne, mardi 21 novembre à 15 h. 30, au studio 103 de la maison de Radio-France, la septième conférence de presse de son septennat, qui est prévue pour durer une heure et demie.

L'actualité immédiate et prochaine fait de l'Europe l'un des sujets les plus sensibles parmi ceux qui seront abordés.

L'avenir de la construction européenen a été évoqué à plusieurs reprises durant le week-end, notamment à Strasbourg par M. Raymond Barre, invité des clubs Perspectives et Réalités ; à Paris, au micro d'Europe 1, par M. Jean Lecanuet, président du C.D.S., et en Irlande puis à Argentan par M. Jacques Chirac.

Le premier ministre s'est employé à préciser les limites et les conditions que le gouvernement français mettrait à un éventuel accroissement des pouvoirs de l'Assemblée. Il a aussi fait connaître qu'il n'exclut pas le recours au référendum au cas où l'évolution des institutions européennes impliquerait des modifications de la Constitution française.

De son côté, M. Gaston Thorn, président du conseil luxembourgeois, a affirmé lundi matin que l'Assemblée européenne « devra exiger et obtenir de plus en plus de compétences ».

Dans cette affaire tout se passe comme si les propos publics et officiels étaient relégués au second plan et comme si le débat réel opposait, en fait, les inquiétudes des uns aux arrière-pensées des autres.

Pendant le premier semestre de 1979, où elle exercera la présidence de la Communauté, la France aura une responsabilité particulière dans la mise en place du système monétaire européen, la réforme des institutions (étudiée par un « comité des sages » de trois membres, qui doit être désigné le mois prochain), l'achèvement des négociations sur l'adhésion de la Grèce et l'organisation des élections à l'Assemblée des communautés. A ces quatre dossiers s'en ajoute un cinquième, des plus difficiles, celui de ce qu'on appelle à Paris « *l'amélioration de la politique agricole commune* » au travers du démantèlement des montants compensatoires monétaires.

M. Jean François-Poncet, secrétaire général de la présidence de la République, qui devrait remplacer M. Louis de Guiringaud au ministère des affaires étrangères à la fin du mois de novembre, assumera donc, à partir du mois de janvier, une tâche difficile, dans l'accomplissement de laquelle il sera assisté par M. Pierre Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat.

PATRICK JARREAU.

(Lire la suite page 8.)

Questions

En lançant l'idée d'un référendum, le premier ministre a relancé le débat sur l'éventuel accroissement des pouvoirs de l'Assemblée européenne.

Pour qu'il y ait référendum, il faut qu'il y ait une modification du traité de Rome, et pour qu'il y ait modification, il faut qu'il y ait accord unanime des Neuf (éventuellement des Douze) et donc de la France. Le premier ministre admet donc que l'Assemblée européenne pourrait avoir plus de pouvoirs que ne lui en donne l'actuel traité de Rome. M. Giscard d'Estaing dira-t-il qui, de lui ou de M. Barre, définit la politique de la France ?

Le premier ministre a pour lui la logique. Une Assemblée élue au suffrage universel ne se contentera pas des règles du traité de Rome. Le pouvoir appelle le pouvoir.

Sans doute pourrait-elle commencer par user des droits qu'elle tient du traité, et, par exemple, censurer à la majorité des deux tiers la Commisison européenne et obtenir ainsi sa démission ; ce qu'elle n'a jamais fait.

Sans doute pourrait-elle se livrer à des débats intéressants sur la qualité de la vie et les droits de l'homme ; ce que ne fait guère l'Assemblée nationale.

Mais l'opinion qui aura cru, en juin prochain, faire un acte politique, prêtera-t-elle longtemps beaucoup d'attention aux discussions d'un Parlement-croupion et, le moment venu de son renouvellement, pourra-t-on la mobiliser une seconde fois pour réélire ce Parlement-là ?

***

Une Assemblée quelconque élue au suffrage universel ne peut pas ne pas tendre à devenir souveraine.

D'ailleurs, si le gouvernement français refuse de faire élire des conseils régionaux au suffrage universel, c'est bien parce qu'il ne veut pas de l'extension, ou plus exactement de la création, du pouvoir régional.

Ceux pour qui l'Etat, expression de la souveraineté nationale, a trop de pouvoirs sont logiques lorsqu'ils veulent déléguer vers le bas aux régions et vers le haut à l'Europe. Le gouvernement est-il prêt maintenant à opérer ce double mouvement ?

***

Il y a vingt-cinq ans, ceux pour qui le réarmement allemand était contenu dans le pacte atlantique « comme le germe est contenu dans l'œuf » passaient pour de faux prophètes : ils avaient raison.

J. F.

(Lire la suite page 8.)

SUICIDE COLLECTIF EN GUYANA ?

Les cadavres de quatre cents adeptes d'une secte sont découverts après le meurtre de quatre Américains

Un membre de la Chambre des représentants des Etats-Unis et trois journalistes ont été tués samedi en Guyana (ex-Guyane britannique) par les disciples fanatisés d'une secte américaine, qui y avaient établi une petite colonie. Après cet assassinat les autorités de Guyana ont retrouvé, à proximité, les cadavres de quatre cents personnes appartenant à la secte. Il pourrait s'agir d'un suicide collectif. (Lire page 3)

TENTATIVE DE COMPLOT ET MANIFESTATION A MADRID

Les soubresauts du franquisme

Le roi Juan Carlos et la reine Sophie sont arrivés samedi 19 novembre à Mexico, où ils ont été accueillis par le président Lopez Portillo. Le souverain espagnol n'a pas l'intention d'écourter son voyage en Amérique latine, a indiqué son entourage, en dépit du complot militaire qui vient d'être déjoué à Madrid et dont les circonstances sont maintenant mieux connues.

Le gouverneur civil de la capitale espagnole a indiqué d'autre part que huit personnes avaient été appréhendées à l'issue de la manifestation de l'extrême droite qui a eu lieu dimanche à Madrid à l'occasion du troisième anniversaire de la mort du général Franco.

De notre correspondant CHARLES VANHECKE

Madrid. — Le gouvernement Suarez a connu, ces derniers jours, une chaude alerte. Pour la première fois depuis le rétablissement de la démocratie, deux mots redoutés sont apparus à la première page des journaux : ceux de « *complot militaire* ». Le complot a été éventé jeudi 16 novembre, mais il n'a été connu qu'en fin de semaine (*le Monde* daté 19-20 novembre).

Les conjurés auraient pris contact avec environ deux cents officiers, mais, comme la plupart se sont dérobés, et que plusieurs ont dénoncé la conjuration à leurs supérieurs, celle-ci a été vite étouffée. Toutefois, personne n'est en mesure de préciser le nombre et la nature des complicités que les comploteurs avaient réussi à s'assurer.

Une bonne parti de la presse de dimanche et plusieurs dirigeants politiques ont réagi en affirmant que les conditions d'un putsch militaire n'étaient pas réunies en Espagne. Mais beaucoup d'observateurs pensent que cette tentative manquée est un symptôme inquiétant de l'état d'esprit qui règne dans les casernes. D'autant qu'on apprenait au même moment que le ministre de la défense avait dû mettre aux arrêts un général de la garde civile qui s'était rebellé contre lui et l'avait insulté. Ce qui vient de se passer, et d'autres faits moins graves mais significatifs confirme une opinion de plus en plus établie : l'armée dans son ensemble n'a pas été gagnée à la démocratie.

(Lire la suite page 6.)

AU JOUR LE JOUR

Hommes de marbre

Mme Curiel, veuve du militant internationaliste assassiné à Paris le 4 mai dernier, voulait faire apposer sur la sépulture de son mari, au Père-Lachaise, une plaque mentionnant qu'il était « tombé dans la lutte pour le socialisme et la paix à laquelle il avait consacré sa vie ».

Une lettre de la mairie de Paris, signée par le chef de cabinet du maire, ayant refusé l'apposition de cette plaque sans donner de motif, on en est réduit à se demander si la mairie de Paris dispose du monopole de la mémoire, à moins que cela ne signifie tout simplement que le chef de cabinet de M. Chirac est désormais préposé à la sécurité de l'outre-tombe.

BERNARD CHAPUIS.

AUX RENCONTRES DE METZ

Des compositeurs qui déroutent

En l'absence d'une personnalité ou d'une école musicale dominantes, le public se sent plus désorienté encore que les créateurs. Ainsi, des septièmes Rencontres internationales de Metz où les auditeurs « éclairés » ne semblaient pas encore avoir pris leur parti de cette évidence : le sérialisme post-webernien est une page tournée, les compositeurs ont envie de faire autre chose.

C'est ainsi qu'on n'a pas très bien accueilli « Ténèbres de l'eau », de Luis de Pablo (pourtant excellemment défendu par Jacques Mercier à la tête de l'Orchestre de Lorraine), déçu ou furieux qu'il ne se conforme pas à l'image qu'on se faisait de lui. L'œuvre atteint, certes une taille démesurée, mais elle marque surtout un retour à l'impressionnisme, voire à un romantisme wagnérien, fort curieux. Pourtant la sincérité du musicien est évidente, ainsi que la précision de son écriture, la richesse de ses polyphonies et de ses timbres, l'invention généreuse du discours où chaque note à sa raison d'être dans une œuvre aux couleurs d'arc-en-ciel. Ira-t-on jusqu'à interdire aux compositeurs d'écrire ce qui leur chante ?

Mais ce n'était rien à côté de la « Deuxième Symponie », de l'Allemand Manfred Trojahn, qui avait provoqué un scandale il y a quelques semaines à Donaueschingen.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 15.)

Le Monde

idées

GAULLISMES

Ve République et 3e force

par MARC LAURIOL (*)

LES institutions de la Ve République sont volontairement *correctrices* de défauts ancestraux de notre tempérament national. L'individualisme des Français se traduit par une extrême variété des opinions en tout domaine et, plus encore, par la « fluidité » des regroupements de tendances : tel qui est « à droite » sur la laïcité sera « à gauche » sur la sécurité sociale, « au centre » sur l'Europe, etc. La majorité « de rechange » est une donnée immédiate de notre conscience politique.

Alors que la IVe République invitait cette diversité fluide à s'épanouir dans l'impuissance, la Ve a voulu, au contraire, l'encadrer, lui mettre en quelque sorte un corset, sans doute gênant fort souvent, mais suffisamment rigide pour colmater des lacunes évidentes.

L'armature essentielle de la construction réside dans le renforcement du statut et des pouvoirs de l'exécutif, et spécialement de son chef, le président de la République, clef de voûte des nouvelles institutions.

Elu au suffrage universel depuis 1962, donc porteur de la légitimité nationale, et détenteur de la souveraineté, *le président gouverne.* Il lui revient de tracer les grandes orientations approuvées par le peuple lors des élections présidentielles et mises en œuvre par le gouvernement sous le contrôle du Parlement.

Cette action gouvernementale supérieure et directe *lie le président à la majorité parlementaire,* qui, pour la cohésion du système, doit être élue sur les mêmes orientations.

Ce fait capital entraîne deux conséquences intimement liées au régime.

D'abord, le changement des grandes orientations, c'est-à-dire de la société, ne peut se réaliser que par deux élections concordantes, présidentielle et législative, et non par une seule. C'est la « *double détente* » gardienne de stabilité. Ensuite, dès lors que le président gouverne, chaque formation, dominant ses réserves secondaires, doit se prononcer pour ou contre lui. « *On ne gouverne pas avec des mais* », a dit de Gaulle.

Cette bipolarisation est de l'essence de la Ve République. Elle se conforte par le scrutin majoritaire qui la prolonge naturellement en dégageant une majorité nette. Ainsi apparaît une vérité trop souvent ignorée. Il y a bien place, dans la Ve République, pour une troisième voie entre la gauche collectiviste et le conservatisme (le gaullisme est précisément une troisième voie) ; *il n'y a aucune place pour une troisième force.*

Les fondateurs du régime l'ont sciemment et sagement voulu ainsi, ayant entendu rompre avec les douze années durant lesquelles la IVe République s'est épuisée à rechercher cette troisième force aussi spontanée qu'insaisissable. Désormais, majorité et opposition doivent, chacune, supporter ses extrêmes, sauf à les faire patiemment évoluer. Discipline rigoureuse, ingrate, mais salutaire endiguant les excès dans lesquels notre tempérament latin a trop souvent versé dans le passé.

Discipline riche aussi en enseignements clairs.

Pour les formations majoritaires d'abord. Dès lors que les grandes orientations qui les lient au président sous le sceau de deux élections nationales sont respectées, elles doivent soutenir l'action gouvernementale sauf à modifier, et quelquefois en profondeur, la portée de certaines initiatives. Ainsi, le R.P.R. est dans son rôle lorsqu'il critique ou corrige tel ou tel projet ; tout comme il fait son devoir quand il soutient le gouvernement par ses votes tant que les orientations fondamentales approuvées par le peuple ne sont pas atteintes.

La discipline « bipolaire »

Mais à l'exécutif aussi, la discipline « bipolaire » dicte les règles du jeu.

La première est celle de *l'engagement présidentiel aux élections législatives.* Elle est dans la ligne des institutions de 1958-1962. Les trois présidents de la Ve République s'y sont conformés... plus ou moins volontiers peu importe !

La seconde *interdit d'altérer la clarté du lien qui doit unir l'exécutif et sa majorité.* Toute équivoque, toute interrogation à ce sujet est de nature à ébranler le régime tout entier.

D'aucuns parlent de manichéisme, de France divisée en deux. La préfère-t-on divisée en quatre ou en six ou plus ? Et où voit-on un Parlement jouer un rôle efficace dans une démocratie stable s'il ne comporte deux tendances clairement définies, repoussant les délices délétères de la poursuite de « forces » multiples débouchant sur la faiblesse globale ?

Aujourd'hui, la Ve République, qui a résisté aux coups de boutoir de l'affaire algérienne, puis de mai 1968, doit faire face à une attaque plus insidieuse, plus quotidienne, celle de la troisième force. Si celle-ci se pare, à tort ou à raison de la caution de l'exécutif, elle sape les colonnes du temple.

Ne nous étonnons pas, hélas, de voir toute la vie publique actuelle flotter, se fragmenter à l'intérieur même de chacun des quatre secteurs qui, déjà, ont pris la place de la division bipolaire.

Ce vieux démon de la division, qui nous vient du fond des âges, frappe une fois de plus à notre porte. Celle-ci tient bon, preuve que l'édifice n'est pas mal construit. Mais ne laissons pas les apprentis sorciers, où qu'ils soient, tenter le diable !

(*) Député R.P.R. des Yvelines, ancien membre du comité consultatif constitutionnel.

Alexandre Sanguinetti et la douleur d'être gaulliste

par PHILIPPE DE SAINT-ROBERT

EN Alexandre Sanguinetti, il y a à la fois un chevalier du Moyen Age et un condottiere, un homme de foi et un joueur, un homme de réflexion et un aventurier de la politique. La qualité de sa vie, de son témoignage, tient en grande partie, probablement, moins à ce qu'il a pu réaliser qu'à ce qu'il n'a pu atteindre mais à quoi il ne renonce pas, et qui donne à sa tristesse cet accent d'exceptionnelle indignation dont ses déceptions tirent une soudaine hauteur de vue, une franchise brutale sans être outrée, et une vision des choses qui rend à ce que le combat politique peut avoir de relatif une valeur perdue chez la plupart de ceux qui s'y adonnent.

C'est le propre du gaullisme non alimentaire que d'avoir suscité des vies risquées, passionnées, et qui, nécessairement, finissent dans cette sorte de malaise qui est tout entier dans le titre de ce vif libelle qu'Alexandre Sanguinetti publie et intitule *J'ai mal à ma peau de gaulliste.* Il y a la conjoncture qui est plus l'occasion que la raison de ce petit livre aigu et fort ; et puis il y a le caractère d'un homme et de son aventure que cette occasion révèle, et qui touche bien davantage.

On connaît cette conjoncture, ce moment de notre proche passé : en 1974, faute d'avoir pu investir un candidat sérieux, ceux qui se réclament encore du gaullisme sont amenés, par hostilité à la gauche, au programme commun, et plus encore peut-être à celui qui les incarne, à assurer l'élection d'un homme qui semble avoir traversé en touriste quinze années de gaullisme qui ont refait des institutions à la France, et lui ont rendu une indépendance. C'est peine perdue que de s'en justifier, puisque aussi bien on voit alors ceux qu'on appelle les « barons du gaullisme », longtemps portés au-dessus d'eux-mêmes par le général de Gaulle, enfin ramenés à ce qu'ils sont : des radicaux honteux, davantage préoccupés de conservation sociale que des desseins que le général avait eus pour la France et qu'il imaginait leur léguer. Cela suffit amplement à expliquer leur chabanisme bientôt converti en giscardisme, assorti d'une aversion pour Jacques Chirac par quoi ils pensent redonner une teinture de vertu à leur vanité blessée et à leur secrète envie.

Profondément jacobin

Alexandre Sanguinetti n'est pas de ceux-là. Il reprend sa liberté. A Jacques Chirac, il reproche de ne pas aller plus loin, de ne pas se croiser encore davantage. Alexandre Sanguinetti demeure profondément jacobin parce qu'il n'a pas, dit-il, « une goutte de sang français ». Cela le conduit à penser, peut-être un peu vite, que la mairie de Paris, de par son lointain passé, ne saurait être qu'une impasse dans un destin politique qui se veut national. Cela le conduit aussi à montrer comment, selon lui, la France est l'exemple unique d'une grande nation entièrement faite par son Etat, et menacée de dislocation dès lors que l'Etat faiblit ou se décompose.

C'est à cette conviction qu'on doit les pages les plus justes, les plus vigoureuses du livre : celles où Alexandre Sanguinetti démonte implacablement le centrisme, ce « vichysme du temps de paix ». « *Giscard,* écrit-il, *souhaite d'abord le regroupement des modérés (...), voilà de quoi son élection ne l'a pas lavé : c'est son péché contre l'esprit, le pire de tous. Ceux qui le connaissent bien depuis longtemps disent qu'il ne connaît pas ou méprise l'Histoire. De tels hommes, lorsqu'ils dirigent, sont toujours condamnés à la revivre.* »

Ce refus de l'Histoire débouche bien évidemment sur la conception délétère qu'on se fait aujourd'hui de l'Europe, à l'opposé de celle qu'avait conçue le général de Gaulle : « *On nous propose l'Europe, mais avec une vision provinciale du monde ; on nous propose l'Europe pour en faire une région : on nous propose l'Europe simplement pour que nous ne nous disputions plus entre nous, pour que nous renoncions à nous-mêmes en nous confortant du renoncement des autres.* »

Voilà donc un livre très actuel, très présent : il montre le cruel dilemme des gaullistes écartelés entre leur vocation au rassemblement hors des partis et des idéologies, autour d'une histoire et d'une idée de la France, et la fatalité d'un système revenu si vite à ses vices antérieurs, et qui les amène malgré eux à se comporter en grand parti politique et à se prêter aux compromis que ce système sécrète par sa propre nature.

L'hérésie « *majoritaire* », aux dépens d'un idéal « *unitaire* » pour la France, a pour un premier temps assuré en apparence le maintien au pouvoir après le départ puis la mort du général de Gaulle ; aujourd'hui, elle enferme les gaullistes dans un système dont, pour sa part, le chef de l'Etat ne manque pas de tenter de s'évader aux fins qui lui sont propres. Le cri d'alarme d'Alexandre Sanguinetti n'est ni le premier ni le dernier : a-t-il quelque chance d'être entendu par des « compagnons » dont l'âge et la lassitude pour les uns, l'ambition chez les autres, ne constituent pas des facteurs déterminants de courage ni de liberté d'esprit ?

★ *J'ai mal à ma peau de gaulliste,* Alexandre Sanguinetti, coll. « Humeurs » ; Grasset, éd., 178 p., 32 F.

Qui sont les conservateurs ?

par PIERRE PASCALLON (*)

POUR beaucoup, la réponse à cette question ne semble pas souffrir l'ombre d'un doute : c'est le R.P.R., qui, sur l'échiquier politique, ramasse aujourd'hui tous les conservateurs de ce pays. On ne cesse en effet de chuchoter — sur le mode de la confidence avertie — que les gaullistes représentent l'aile conservatrice de la majorité, et, lorsqu'on entend encore être moins aimable à leur égard — ce dont on ne se prive guère, — on n'a cure de ressasser que les héritiers du chef de la France libre constituent la droite autoritaire, réactionnaire, voire fasciste.

Disons-le tout net. Nous ne pouvons, nous, gaullistes, accepter plus longtemps cette présentation falsifiée et l'étiquette conservatrice que cherchent à nous accoler ceux qui ne sont le plus souvent que les représentants de « *groupuscules politiques héritiers de ce que la France compte de plus bourgeois et de plus immobile* » (1). En effet, il existe déjà à notre droite des partis qui sont les défenseurs authentiques des traditions libérales françaises. Ces mouvements, qui s'affublent volontiers du titre de « réformateur », sont aujourd'hui regroupés dans un ensemble : l'Union pour la démocratie française (U.D.F.), qui mériterait sans doute tout aussi bien — si nous ne craignions d'être voué aux anathèmes et aux ténèbres extérieures — de s'appeler l'« Union de la droite française » ou, mieux, l'« Union des droites françaises ».

Affirmer que l'U.D.F. — et ses principales composantes — symbolise le courant conservateur français actuel ne manquera sans doute point d'irriter tous ceux — et ils sont nombreux — qui bataillent depuis de nombreuses semaines déjà pour situer le R.P.R. à droite... en plaçant leur tendance au « centre », voire même — on ne lésine pas — au « centre gauche » (2). Et pourtant on ne manque pas de preuves pour étayer cette assertion.

Il n'est d'abord pour s'en persuader que de regarder les forces sociologiques sur lesquelles s'appuie la tentative de regroupement « centriste » actuelle, qui n'est d'ailleurs pas sans analogie avec celle lancée lors de l'élection présidentielle de 1965. Il est sûr en effet que les républicains indépendants — pour ne parler que du mouvement le plus important — ont été jusqu'à présent une association de notables à l'abri du besoin. Et on a tout lieu de penser que le parti républicain d'aujourd'hui — parti du président — reste encore pour l'essentiel le parti de la grande bourgeoisie libérale, qui peut se montrer d'idées « généreuses » pour tout ce qui touche aux structures d'encadrement (divorce, avortement, etc.), mais qui est sans doute beaucoup moins progressiste — on en a déjà eu la preuve dans le passé avec le référendum sur la participation en 1969 — lorsqu'il s'agit des structures de pouvoir proprement dites.

Il ne serait encore que de détailler la politique économique de R. Barre — approuvée par tous les adhérents de l'U.D.F. — pour marquer aussi l'inspiration libérale — ultra-libérale, serait-il sans doute plus opportun de dire — qui la guide et qui ne laisse pas d'inquiéter lorsque ses conséquences en termes de progression des prix et de chômage se cumuleront à plein.

Une assise populaire

Comment, dans ces conditions, persister à tenir le R.P.R. pour le parti conservateur, alors que nous disposons, nous, gaullistes, d'une assise populaire dont ne peuvent se moquer que ceux qui n'ont point voulu ouvrir les yeux sur l'immense et chaleureuse foule rassemblée dans le froid de la porte de Pantin, le 11 février dernier.

Mais ces racines profondes dans la nation, qui ont toujours fait et devront toujours plus demain constituer l'originalité et la force du gaullisme, nous imposent une politique qui — pour en rester au seul plan économique et social — ne saurait en aucun cas s'assimiler à celle des tenants du libéralisme classique : parce que nous pensons, en effet, qu'il n'y a rien de plus dégradant pour l'être que le chômage, même si diverses mesures financières peuvent paraître en amoindrir les séquelles défavorables, parce que nos militants ne sont point à l'abri de cette épreuve, nous souhaitons inverser la hiérarchie actuelle des objectifs de la politique économique, c'est-à-dire que, là où le gouvernement place d'emblée la restauration des grands équilibres, nous sommes avant tout soucieux d'assurer prioritairement le droit au travail.

Nous serons ainsi conduit à mettre l'accent sur la nécessité d'une croissance soutenue, grâce à une relance de l'investissement privé et public (par le budget) et une relance de la consommation par le biais de dégrèvements fiscaux. Cette thérapeutique volontariste devra s'appuyer sur un plan économique accompagné — c'en est l'autre volet — d'un plan social librement débattu entre les partenaires contractuels.

Mais, alors, au total, qui peut faire cette fameuse « ouverture » dont on ressasse l'idée depuis le résultat des élections ? S'il ne s'agit pas d'une ouverture de compromis grâce à des convergences faciles sous le drapeau lénifiant de la démocratie (modification de la loi électorale...) à seule fin d'éliminer le R.P.R., force est bien de reconnaître que c'est nous, gaullistes, qui sommes les mieux à même d'accueillir tous ceux qui avaient misé sur l'opposition pour dire « non » au chômage, relancer sélectivement la croissance, doter notre pays d'une planification démocratique, développer la participation (pardon l'autogestion !), faire passer dans la réalité l'aspiration à plus de justice et de solidarité. Mais pouvons-nous demander à tous « ceux qui refusent le conservatisme de nous rejoindre » comme le déclarait récemment J. Chirac en Corse, alors qu'au sommet nous continuons à soutenir — même si ce n'est pas aveuglément — un gouvernement dont la politique précisément — on l'a vu — s'inspire du conservatisme libéral ? Là nous paraît être la question de fond que ne pourra longtemps encore éluder notre Rassemblement pour la République s'il entend servir l'intérêt supérieur du pays que le gaullisme — par définition — veut incarner.

(*) Professeur à la faculté des sciences économiques de Clermont-Ferrand.

(1) J. Chirac : discours à Ghisonaccia (*le Monde* du 9 mai 1978).

(2) Cf. R. Monory : « Le centre gauche, c'est l'U.D.F. » (*le Monde* du 2 mars 1978).

Le retour du nègre blanc

par JACQUES DEBU-BRIDEL (*)

EST-IL permis à un vétéran de la bataille gaulliste (1940-1969) d'exprimer son étonnement, pour ne pas dire son indignation, devant le spectacle offert par le dernier congrès du R.P.R... dont les membres se réclament du gaullisme ?

A vrai dire, ce spectacle me rajeunissait étrangement rappelant les anciens congrès radicaux, les empoignes entre les deux Edouard, et leur dénouement en motions nègre blanc où se retrouvaient dans l'équivoque les frères ennemis, en vue de perspectives électorales confortables ! Ces farces n'ont véritablement rien de gaulliste. A cette évocation rien n'a manqué au congrès du R.P.R., même pas le numéro de bravoure d'Alexandre Sanguinetti qui, « mal — (enfin !) — dans sa peau de gaulliste » se proclama de l'opposition tout en demeurant dans un parti qui depuis quatre ans n'a cessé de soutenir et de conforter les gouvernements de la majorité. Il me semblait retrouver le Daladier de 1925 condamnant la politique d'Edouard Herriot, dont il portait les couleurs !

Une reprise de la tragédie-comédie de 74

Ce débat était peut-être une simple reprise de la tragi-comédie de 1974. Alors M. Sanguinetti, après avoir affirmé hautement à Chirac tombeur de Chaban : « Ne comptez pas sur nous », lui ouvrait au dernier acte les portes du sérail U.D.R... Ainsi M. Giscard d'Estaing pouvait avec l'aide de Chirac gouverner en toute tranquillité avec l'appui d'une U.D.R. qu'il venait de battre !

En passant, rappelons que c'est M. Chirac, justement en tant que premier ministre, qui signa le projet instituant l'élection du Parlement européen au suffrage universel et en saisit le Parlement pour ratification. Election dont il découvre bien tardivement les périls.

Car à qui peut-on faire croire qu'une déclaration d'un conseil formé de neuf ministres plus ou moins éphémères, quelques astuces de procédure, pourront vraiment entraver l'élan d'une Assemblée forte de la consécration du suffrage universel, seul souverain en démocratie, et porteur de tant d'espoirs fallacieux. En outre, M. Chirac, comme M. Giscard d'Estaing, utilise « *le mythe confédéral pour apaiser ceux qui refusent les abandons de souveraineté* (1) ». Car il n'est pas dans l'histoire une seule confédération qui ne se soit évanouie si rapidement, elle ne s'était muée en Etat fédéral, tels la Suisse ou les Etats-Unis.

Il est inexplicable qu'un Michel Debré, par discipline de parti, puisse cautionner une aussi grossière manœuvre — et voilà qui explique la méfiance du général de Gaulle à l'égard des partis !

A vrai dire nous voilà bien loin de l'Europe telle que l'acceptait de Gaulle : Europe indépendante certes, Europe sauvegardant l'indépendance des Etats certes, mais d'abord Europe pacifique et apte à contrebalancer la puissance tentaculaire des Etats-Unis... Cette Europe, il l'a définie à maintes reprises : « *L'Europe de l'Atlantique à l'Oural.* »

Définition qu'aucun des orateurs du R.P.R. n'a osé reprendre, et c'est révélateur. Dans un réquisitoire contre « *la politique étrangère du général de Gaulle* » (2), Paul Reynaud s'indignait contre « cette chimère », « véritable provocation à l'égard de l'Amérique ».

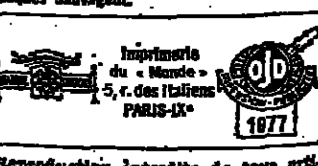
En ce qui concerne l'Europe comme avant pour l'Algérie, il ne suffit pas de s'affirmer gaulliste pour comprendre la politique gaullienne en ce qu'elle avait d'audace, de clairvoyance. Les acrobaties verbales de M. Chirac empêcheront seules les aveugles volontaires de ne pas s'apercevoir que le président du R.P.R. demeure (au moins jusqu'en 1981) l'allié et l'instrument indispensable de la politique de l'Elysée. De cette « Europe des polices » à laquelle dans l'affaire Klaus Croissant, par exemple, notre traditionnel droit d'asile a été bafoué...

(*) Ancien sénateur.

(1) *L'Appel*, novembre 1978.

(2) Paul Reynaud, *la Politique étrangère du général de Gaulle*, chap. I, pp. 22 à 31 (Julliard, 1964).

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

Le Monde

étranger

SUICIDE COLLECTIF EN GUYANA ?

Les cadavres de quatre cents adeptes d'une secte ont été découverts après le meurtre de quatre Américains

M. Leo Ryan, représentant démocrate de Californie, ainsi que trois journalistes, MM. Bob Brown et Don Harris, de la chaîne de télévision N.B.C. et un photographe non identifié, ont été tués samedi 18 novembre sur l'aéroport de Kaitums, en Guyana (ex-Guyanne britannique) lors d'une embuscade tendue par des membres d'une secte religieuse nord-américaine, le « Temple du peuple », sur laquelle ils étaient venus faire une enquête. M. Mark Lane, qui avait été l'avocat de James Earl Ray, l'assassin du pasteur Martin Luther King, et qui accompagnait M. Ryan, est porté disparu. M. Lane était chargé de défendre les intérêts légaux de la secte.

D'autre part, près de quatre cents cadavres ont été trouvés par les forces de sécurité de Guyana à leur arrivée à Jonestown, la colonie de la secte, a annoncé ce lundi le département d'Etat. Les membres de la secte se seraient livrés à un suicide collectif.

De notre correspondant

New-York. — Cinq réssortissants américains, parmi lesquels un représentant démocrate de Californie, M. Leo Ryan, et plusieurs journalistes de télévision ont été tués samedi 18 novembre sur la piste d'un petit aéroport de Guyane après avoir visité un village dirigé par une secte religieuse américaine. M. Ryan, âgé de cinquante-trois ans, qui venait d'être réélu par les habitants du district de San-Matelo, pour un quatrième mandat consécutif, s'était rendu sur place à la demande de plusieurs d'entre eux, inquiets du sort de parents ou d'amis résident dans le village de Jonestown, près de la frontière vénézuélienne.

Ce village a reçu le nom de son fondateur, M. Jimes Jones, chef d'une secte appelée le Temple du peuple, créée par lui en Californie aux environs de 1965. Selon les plaintes reçues par M. Ryan, les quelque mille habitants de Jonestown seraient astreints à un travail épuisant et soumis à des mauvais traitements physiques et psychologiques.

Populaire dans la banlieue de San-Francisco jusqu'en 1976 (sa secte comptait alors dix mille membres entièrement dévoués), M. Jones, âgé de quarante-sept ans, qui affirme avoir du sang gallois et indien, a été un moment président des services du logement de la ville de San-Francisco grâce à ses bonnes relations avec le maire, M. George Moscone. Avant que ses activités ne suscitent des protestations, il utilisait son mouvement religieux comme un moyen de pression politique, tous les membres étant requis de faire campagne pour la personnalité ou l'objectif choisi par le chef. M. Jones avait dû donner sa démission de son poste à la suite d'une affaire de mœurs impliquant une femme mariée qui aurait eu un enfant de lui et qui voulait en conserver la garde. Riche des contributions de ses disciples, accompagné de plusieurs centaines d'entre eux, M. Jones devait, après cet incident, émigrer en Guyane, où la secte s'était rendue propriétaire de plusieurs milliers d'hectares dans la jungle ; il aurait emmené avec lui l'enfant illégitime.

Le leader du Temple du peuple a rencontré samedi M. Ryan et les personnes qui accompagnaient celui-ci. M. Ryan aimait à se rendre compte par lui-même des situations qui l'intéressaient. C'est ainsi qu'en 1960, peu après les émeutes de Watts à Los Angeles, il était allé vivre sous un faux nom avec une famille noire pour mieux comprendre ce qui se passait. Un peu plus tard, il se fit mettre en prison pour connaître la vie des détenus et, récemment, il s'était rendu à Terre-Neuve au moment de la chassa aux phoques.

Un camion en travers de la piste

M. Ryan et ses amis ont apparemment rencontré dans la journée de samedi de nombreux membres de la secte vivant à Jonestown, certains s'affirmant totalement satisfaits, d'autres exprimant le désir de retourner aux Etats-Unis. La violence a éclaté, semble-t-il, alors que le groupe de M. Ryan et les membres de la secte qui avaient obtenu l'autorisation de partir s'apprêtaient à se rendre à l'aéroport le plus proche, celui de Port-Kaituma.

Au moment où le petit groupe allait monter dans les deux avions qui les attendaient, un camion s'est mis en travers de la piste et des hommes en sortirent, ouvrant le feu sur M. Ryan et ses amis. L'un des deux avions réussit à décoller avec un journaliste à son bord, qui fut le premier à décrire l'embuscade aux autorités. Un avion de la police guyenaise est venu un peu plus tard secourir les blessés restés à l'aéroport de Port-Kaituma et emporter les morts.

A San-Francisco, un représentant du Temple du peuple a fait dimanche une déclaration affirmant que le « révérend » Jones répugnait à la violence et condamnait ce qui s'était passé.

Le message spirituel ou simplement idéologique de M. Jones est mal connu. Sa femme Marceline, âgée de vingt-neuf ans, qu'il a épousée quand elle avait dix-huit ans, a fait à ce sujet de curieuses déclarations au cours d'une interview donnée l'année dernière. Selon elle, il y a quelques années, l'idole de M. Jones était Mao Tse-toung. Ensuite, dit-elle, il comprit que, pour sortir les gens de leurs superstitions, *« il fallait leur trouver un substitut »*. Ce substitut serait la religion ; un choix qui demeure paradoxal. Selon sa femme, M. Jones n'était pas religieux lui-même. Son vrai but étant de constituer un groupe vivant selon les principes marxistes. Ce qu'il essaierait de faire en Guyane.

ALAIN-MARIE CARRON.

LA CALIFORNIE, PARADIS DES GROUPUSCULES

Si la moindre agglomération américaine compte facilement une douzaine de temples divers, la Californie se distingue par le pullulement des sectes et des groupuscules religieux. Les associations les plus extravagantes ne manquent pas de se réclamer d'une divinité quelconque ou de se constituer en culte. C'est une manière de se démarquer tout en se dédouanant. L'enjeu vaut bien ce petit sacrifice : toutes les organisations religieuses jouissent aux Etats-Unis de l'immunité fiscale et, de peur de s'égarer aux lisières du profane et du sacré, les magistrats ne se montrent pas trop pointilleux sur les critères qui devraient départager une communauté de croyances, fussent-elles fumeuses (au propre et au figuré...), et le club qui se donne un vague rituel pour échapper à l'impôt.

L'annuaire officiel des Eglises « sérieuses » installées aux Etats-Unis en recense environ deux cents. Il est impossible de chiffrer les communautés, édifiantes ou non, qui leur font concurrence. Elles prospèrent de préférence parmi les humbles et les déhérités, et attirent les âmes éprises de cette chaleur humaine et de cette discipline intérieure dont la société américaine n'est pas prodigue. Il est donc dans la logique de cette situation que le « révérend » Jim Jones ait prélevé une dîme fantastique sur ses ouailles et qu'il ait conditionné leur abnégation jusqu'à les pousser à l'immolation suprême. — A. C.

LES ÉLECTIONS AU BRÉSIL

Le Mouvement démocratique d'opposition aura environ 45 % des sièges à la Chambre

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — Paradoxale élection ! Chacun revendique aujourd'hui la victoire. Après le vote du 15 novembre, qui a permis à quarante-sept millions de Brésiliens de renouveler la Chambre des députés et un tiers du Sénat, ainsi que les Assemblées d'Etat de la fédération. La lenteur du dépouillement du scrutin facilite les spéculations et les retournements de situation. Mais les jeux semblent maintenant faits et les tendances définies.

Le parti gouvernemental Arena a réalisé son objectif : conserver la majorité parlementaire. A la Chambre des députés, l'Arena devrait se retrouver avec un avantage de 34 à 35 sièges, sur un total de 420 : plus donc que ce prévoyaient les estimations, qui oscillaient autour d'un avantage d'une vingtaine de sièges. A la Chambre haute, la désignation d'un tiers des sénateurs par voie indirecte avait assuré à l'avance la majorité à l'Arena. Sur les 23 sièges réellement disputés, le parti gouvernemental en remportera vraisemblablement 13.

Mais pour le M.D.B., aussi, c'est la satisfaction. Le parti d'opposition légale a prouvé que la poussée qu'il avait enregistrée en 1974 n'était pas due à la conjoncture. A la Chambre, il a encore réduit l'écart qui le séparait de l'Arena, et qui était de 44 sièges aux dernières élections. Dans le Congrès qui s'installera en février prochain, le M.D.B. contrôlera à la Chambre 45 % des sièges, la proportion la plus élevée depuis le coup d'Etat militaire de 1964.

Et, surtout, l'opposition a remporté la majorité des votes. Si elle ne se traduit pas par une majorité de parlementaires, la cause en réside dans les subtilités du système représentatif, aménagé en 1977 pour donner plus de poids aux Etats ruraux, fiefs traditionnels du parti gouvernemental. Les règles de la campagne électorale, elles aussi, portaient surtout préjudice à l'opposition : si les candidats des deux partis ne pouvaient faire campagne à la radio et à la télévision, il n'en allait pas de même pour le chef de l'Etat, son successeur et les gouverneurs, qui multiplièrent les interventions pour appuyer le parti gouvernemental.

Le scutin a confirmé la division du pays : d'un côté, un Brésil du Nord, rural, dominé encore par les vieux chefs politiques, a donné la victoire à l'Arena ; de l'autre, un Brésil du Sud, urbanisé, au niveau de politisation croissant, a permis la poussée du M.D.B. Au niveau même de la plupart des Etats, on retrouve le même contraste entre la capitale « èmedébiste » et l'intérieur « aréniste ».

A l'intérieur des partis, la situation est complexe. Les éléments libéraux de l'Arena sont dans l'ensemble confortablement élus. En revanche, le groupe lié au général Frota, ancien ministre de l'armée, porte-parole des secteurs durs du régime est en recul. Mais, au sein du parti gouvernementale, le succès personnel de chacun paraît encore dû aux caractéristiques des appuis locaux plus qu'aux prises de positions politiques.

Au sein du M.D.B., la gauche progresse lentement, le centre se consolide, mais les vieux chefs politiques ne cèdent que progressivement du terrain. Le vote dans l'État de Rio-de-Janeiro symbolise cette situtation : le parti d'opposition y est dominé par le « chaguisme » du nom du nouveau gouverneur de l'Etat, M. Chagas Freitas, très proche du pouvoir : les journaux qu'il contrôle ont discrètement appuyé le candidat de l'Arena au sénat, et non celui de l'opposition, M. Nelson Carneiro, ce qui n'a pas empêché ce dernier d'être confortablement élu. D'autre part, à la Chambre, plusieurs candidats « èmedébistes » de gauche, certains avocats de prisonniers politiques, ont été élus après une campagne très « politique », combattant à la fois le régime et le « chaguisme ». Mais en même temps, le principal représentant de M. Chagas Freitas, M. Miro Teixeira, sera à nouveau, comme en 1974, le député le mieux élu du pays.

La course au centre gauche

A Sao-Paulo, M. Fernando Henrique Cardosso, sociologue bien connu et professeur d'université, candidat du M.D.B. au Sénat, tentait lui aussi d'unir les forces progressistes autour d'une campagne plus idéologique, et bénéficiat de l'appui des intellectuels et de quelques syndicats indépendants. Il obtiendra environ 15% des voix (plus, sans doute, que le candidat de l'Arena) : un résultat encourageant, mais qui le laisse encore loin derrière l'autre candidat de son parti, M. Franco Montoro, un modéré qui faisait une campagne plus orthodoxe.

La situation dans les deux principales métropoles du pays, Sao-Paulo et Rio-de-Janeiro, le montre donc bien : le Brésil se radicalise politiquement, mais cette évolution est lente. Trop lente, de toute évidence, pour influencer de manière déterminante l'évolution à court terme. En fait, les élections du 15 novembre risquent de n'être qu'un épisode, alors que la restructuration des partis doit commencer officiellement le 1er janvier prochain.

Le train de réformes politiques qui entrera alors en vigueur assouplit en effet les conditions de création de nouvelles formations politiques : un tiers les parlementaires de chaque Chambre (soit, à l'heure actuelle, sept sénateurs et quarante-deux députés) pourront désormais former un parti. Ce processus fait dépendre l'apparition de nouvelles forces politiques de l'action du Congrès actuel. Ce mécanisme conservateur limite les possibilités d'action des parlementaires actuellement exclus de la vie politique et celles des institutions extraparlementaires comme les syndicats.

Pour le régime, la restructuration des partis vise à annihiler la poussée électorale de l'opposition en provoquant des dissidences en son sein.

Le M.D.B. reste divisé en un groupe « authentique » (radical) et un autre « adhésiste » (représenté par M. Chagas Freitas), tandis qu'au centre un marais, majoritaire, oscille entre les deux pôles. Une exclusion des « chaguistes » ou un départ des « authentiques » est possible. Mais la direction du parti espère que le succès électoral enregistré permettra de cimenter l'unité du M.D.B. face à l'offensive gouvernemental qui s'annonce.

L'Arena, de son côté, fait face à deux dissidences potentielles : d'une part, celle des éléments libéraux, numériquement peu importants, qui paraissent plus enclins à former un nouveau parti qu'à passer au M.D.B., et, de l'autre, celle de certains chefs politiques locaux, qui considèrent que le résultat des élections a démontré leur importance, sous-estimée, selon eux, par le parti gouvernemental (c'est le cas, par exemple, de l'important Etat de Bahia, où l'Arena a réalisé son meilleur résultat).

A partir de ces secteurs, et surtout des libéraux, deux partis paraissent déjà en gestation : l'un serait animé par les sénateurs Magalhaes Pinto (réélu, cette fois, député) et Accioly Filho, contestataires de l'Arena, qui parlent d'une formation *« démocratique progressiste »*. L'autre se regrouperait autour, notamment, du député Celio Borja et de l'ex-ministre des finances, M. Delfim Netto. *« Arena* bis », selon leurs adversaires, *« lobby démocratique »*, selon leurs partisans, ces deux formations rechercheraient un même électorat : les classes moyennes urbaines, qui, les élections l'ont montré, s'éloignent de plus en plus du régime, et dont la contestation, plus politique que sociale, pourrait être satisfaite par un programme de libéralisation.

Signe des temps : tous ces secteurs se réclament du « centre gauche », tout comme, d'ailleurs, et de manière plutôt inattendue, le général Figueiredo lui-même ! Ce qui prouve bien que les classes moyennes, sensibles à cette qualification, restent l'objectif principal des joutes politiques actuelles.

A gauche, la création d'un parti travailliste est aujourd'hui à l'ordre du jour. Regroupés autour de Mme Yvete Vargas, la nièce de l'ancien président Vargas, ex-député autrefois « cassée », les anciens dirigeants du travaillisme brésilien réactivent la machine du parti. Ils attendent avant tout le *« leader historique »* exilé, M. Leonel Brizzola, gouverneur du Rio-Grande-do-Sul à l'époque du président Goulart, dont le retour est prévu en janvier.

Mais M. Brizzola devrait alors affronter une trentaine de procès, de légalité douteuse au demeurant, pour *« complicités avec le terrorisme »*, et, surtout, l'opposition farouche d'une partie des force sarmées.

En fait, le parti travailliste ainsi mis sur pied apparaîtrait davantage comme un rassemblement d'anciens leaders que comme une formation s'appuyant sur les forces syndicales qui sont apparues ces dernières années au Brésil, et qui représentent la véritable force montante du pays. C'est là une faille d'autant plus sérieuse que le travaillisme *« historique »* fut toujours peu implanté à Sao-Paulo — aujourd'hui pôle incontesté de la classe ouvrière brésilienne.

Quant au parti socialiste, dont certains veulent la création, il risquerait en ce moment d'avoir une base plus universitaire qu'ouvrière. *« Comment créer un parti sans le populisme du parti travailliste ni l'élitisme du parti socialiste ? »*, demandait M. Henrique Cardoso. C'est là le problème de la gauche brésilienne, et, plus largement, d'une opposition qui a le vent en poupe depuis le 15 novembre, mais qui s'interroge maintenant sur la façon de concrétiser sa virtuelle victoire.

THIERRY MALINIAK.

Regain de l'agitation armée au Nicaragua

Managua (A.F.P.). — Les guérilleros du Front sandiniste ont commis cent cinquante attaques à main armée de banques ou de magasins ces derniers jours au Nicaragua, appliquant, selon les autorités, une tactique d'agitation avant le 21 novembre, date de l'ultimatum fixé par le Front élargi d'opposition (FAO) pour la démission du président Anastasio Somoza.

Samedi, en particulier, la garde nationale nicaraguayenne a encerclé des guérilleros qui ont attaqué une banque dans le centre de Granada, à environ 50 kilomètres au sud-est de Managua. A Jinotepe, au sud de la capitale, trois jeunes gens ont été tués au cours d'un affrontement avec l'armée après avoir attaqué une banque. L'armée multiplie les patrouilles dans les rues de Managua.

Par ailleurs, trois gardes nationaux ont été tués et plusieurs autres blessés au cours d'un affrontement avec des guérilleros, qui s'est produit vendredi près de la frontière costaricaine, annonce-t-on officiellement samedi à Managua.

L'affrontement, qualifié de très violent par la garde nationale, a suivi une tentative d'attaque par les sandinistes de plusieurs fermes situées près de la frontière costaricaine. Selon le porte-parole militaire, le commando était appuyé par une brigade internationale composée de Cubains, de Panaméens, de Vénézuéliens et de Colombiens, tous venus du Costa-Rica après avoir traversé le fleuve frontière, le rio San-Juan. La garde nationale, avec le soutien de l'aviation, a repoussé les envahisseurs, qui étaient dotés d'armes lourdes. Ceux-ci, toujours de même source, auraient eu de lourdes pertes.

A TRAVERS LE MONDE

Allemagne fédérale

● UN « CONGRES INTERNATIONAL RUDOLF BAHRO », réuni samedi 18 et dimanche 19 novembre à Berlin-Ouest, et consacré à la défense de l'économiste contestataire est-allemand condamné à huit ans de prison (*le Monde* daté 2-3 juillet), a adopté une résolution demandant la libération immédiate et invitant les organisations syndicales internationales à intervenir en sa faveur. Cette résolution a été notamment signée par les représentants des partis socialistes et communistes italiens, le P.S.O.E. espagnol et le P.S.U. français. M. Alexander Ader, membre du P.C.F., qui avait suivi le congrès à titre personnel, s'est abstenu. — *(A.F.P.)*

États-Unis

● M. VALERI VIDIAKINE, sous-secrétaire à la délégation soviétique auprès des Nations unies, a été découvert mort dimanche 19 novembre à son domicile new-yorkais. Il était âgé de trente-six ans. Une autopsie sera pratiquée à la demande de la délégation soviétique, même si les premières constatations médicales ont conclu à des causes naturelles du décès. — *(Reuter.)*

Hongrie

● LES DOUZE SENATEURS AMERICAINS, arrivés de Moscou à Budapest le samedi 18 novembre, se sont entretenus avec M. Janos Kadar, avant d'assister à la signature d'un accord américano-hongrois sur les réductions de droits de douane. Cinq sénateurs ont gagné Prague dans la soirée de dimanche, les sept autres devaient arriver lundi à Rabat. — *(A.F.P.)*

Namibie

● DES ELECTIONS GENERALES en Namibie sous le contrôle des Nations unies restent possibles en 1979, malgré la consultation unilatérale organisée par Prétoria en décembre prochain, a déclaré dimanche 19 novembre, M. Pieter Botha, premier ministre sud-africain, au cours d'une interview à la chaîne de télévision américaine N.B.C.

Tanzanie

DAR-ES-SALAAM a de nouveau invité, samedi 18 novembre, la population tranzanienne à se préparer à une *« guerre prolongée »* contre l'Ouganda. Malgré les démentis de Kampala, les Tranzaniens continuent d'affirmer que les forces du maréchal Amin n'ont pas entièrement évacué la portion du nord-ouest tanzanien occupée le 31 octobre. D'autre part, des sources ougandaises, citées par l'A.F.P., ont fait état du *« massacre à la dynamite de quatre cent quatre vingt-cinq Tanzaniens et de cent vingt-deux soldats rebelles ougandais »* dans la prison ougandaise de Mutukula, localité frontalière de la Tanzanie. Elles ont également rapporté que plusieurs milliers de civils tanzaniens étaient détenus à Kalisizo, centre administratif ougandais situé à 50 kilomètres de la Tanzanie. Ces allégations n'ont encore été ni dé- Kampala. — *(Corresp.)*

PROCHE-ORIENT

LES NÉGOCIATIONS DE WASHINGTON

Le gouvernement israélien rejette les dernières propositions égyptiennes

Tandis qu'à Jérusalem le cabinet israélien rejetait les dernières propositions égyptiennes, le président Carter déclarait, dans une interview publiée samedi 18 novembre : « Je pense que le processus des négociations tout entier a été beaucoup plus lent et plus difficile que je ne le prévoyais, alors que les accords de Camp David avaient permis de régler 90 % des problèmes séparant l'Egypte d'Israël. »

Au Caire, le président Sadate a demandé à ses négociateurs à Washington que la mention du « lien » entre le règlement dans le Sinaï et l'avenir de la Cisjordanie et de Gaza soit faite en des termes « politiques et juridiques » *dans le traité de paix, a-t-on appris dimanche soir de source informée. Le texte doit, selon le raïs, exposer les mesures qui seront prises à propos du statut de ces deux territoires.*

D'autre part, dans une interview accordée à l'hebdomadaire américain Newsweek *et publiée dimanche, le président Sadate déclare :* « Laissez-nous reprendre immédiatement nos responsabilités dans la bande de Gaza et fixer une date pour le début de l'autonomie à Gaza, puis donnons du temps au roi Hussein de Jordanie pour lui permettre de se joindre à nous en ce qui concerne la Cisjordanie. » *Il a réaffirmé la volonté de l'Egypte de négocier, quoi qu'il advienne, le statut de la rive gauche du Jourdain. Le roi Hussein* « effraie les habitants de la rive occidentale du Jourdain, en particulier les maires », *a ajouté M. Sadate.*

De notre correspondant

Jérusalem. — Bien que n'ayant pas terminé sa longue et difficile discussion à propos des négociations, le gouvernement israélien a fait savoir dimanche 19 novembre à l'issue de sa première séance (une deuxième séance est prévue pour mardi) qu'il rejetait catégoriquement les dernières demandes égyptiennes concernant notamment l'établissement, dès maintenant, d'un calendrier très précis pour la mise en place du régime d'autonomie en Cisjordanie et dans le territoire de Gaza. Il s'agit du débat — qui bloque actuellement l'achèvement des négociations — au sujet du lien entre le traité de paix et le début d'un règlement de la question palestinienne dans les territoires occupés. L'Egypte insiste de plus en plus sur la nécessité de cette relation, afin de ne pas donner l'impression de conclure un accord séparé. M. Begin estime que les exigences présentées la semaine dernière à Washington par le vice-président égyptien, M. Hosni Moubarak, dépassent le cadre des accords de Camp David.

M. Begin, traduisant l'opinion de la majorité de ses ministres, a déclaré dimanche soir qu'Israël *« n'accepterait jamais un calendrier pour l'autonomie de la Judée Samarie (Cisjordanie) et de Gaza »*. Puis il a rappelé les trois *« conditions de base »* posées par Israël pour l'application de cette seconde partie des accords de Camp David : maintien des troupes israéliennes en Cisjordanie et à Gaza, garantie que la sécurité d'Israël sera assurée dans ces territoires, et droit des juifs à s'implanter dans ces régions.

Cependant, pour prouver sa bonne volonté et atténuer l'effet de ce refus, M. Begin propose aux Egyptiens un marché que l'on peut résumer ainsi : revenons au projet de traité tel qu'il avait été mis au point au début du mois, avant que tour à tour Israël plus l'Egypte demandent diverses corrections et fassent part de nouvelles exigences. M. Begin a précisé dimanche : *« J'ai recommandé au gouvernement d'accepter de signer le projet de traité dans son état actuel. »* Cette proposition de concessions réciproques ne semble pas satisfaire le gouvernement du Caire. Le vice-président égyptien, M. Moubarak, informé de cette offre, a déclaré, dans une interview à la télévision israélienne diffusée dimanche, que si Israël acceptait le projet de traité, mais refusait le calendrier pour la mise en place de l'autonomie, *« cela créerait une situation très, très difficile »*.

Un malaise persistant

Les dernières prises de position israéliennes paraissent indiquer que le gouvernement de Jérusalem n'accepte pas non plus le projet de compromis suggéré par les Etats-Unis et présenté à M. Begin, le 12 novembre, à New-York par le secrétaire d'Etat, M. Vance, pour surmonter l'impasse dans laquelle se trouvent les négociations. Ce projet lui aussi faisait, en effet, état d'un calendrier, même s'il était plus souple que celui fixé par l'Egypte. La Maison Blanche proposerait que des élections aient lieu en Cisjordanie et à Gaza dans un délai d'un an après la signature du traité alors que Le Caire voudrait réduire ce délai à six ou neuf mois.

On ne connaît pas encore l'attitude définitive du gouvernement israélien. Celle-ci reste incertaine car le conseil des ministres, qui s'est réuni dimanche matin, a prévu de continuer ses discussions mardi, et une autre réunion est encore envisagée plus tard dans la semaine. Cela indique que les débats sont toujours aussi difficiles pour trouver une position commune et que le malaise persistant depuis plusieurs semaines n'est toujours pas dissipé (*le Monde* du 17 novembre).

Au cours d'une réunion du comité central de son propre parti, le Herout (principale formation du Likoud), M. Begin a subi de très vives attaques. Quelques instants plus tôt, le premier ministre avait été accueilli à son arrivée au siège du parti à Tel-Aviv par plusieurs centaines de manifestants qui dénonçaient les accords de Camp David. Ils ont traité M. Begin de « traître » et ont même lancé des œufs sur sa voiture. Toutefois, M. Begin a réussi à obtenir la confiance du comité central du Herout par 306 voix contre 51. D'autre part, l'un des groupes composant le Likoud, le Laam, vient d'éclater en deux fractions. En effet, M. Ygaël Hurwitz, ancien ministre, qui a démissionné pour protester contre la signature des accords de Camp David, et plusieurs de ses amis ont décidé de faire opposition à la politique du premier ministre tout en restant dans la majorité.

La Knesset, d'autre part, doit se prononcer ce lundi sur plusieurs motions de censure déposées par les partis de gauche contre la politique économique et sociale du gouvernement après l'annonce d'une accélération subite du rythme de l'inflation (5,7 % pour le seul mois d'octobre) et alors que les mouvements de grève continuent, notamment dans l'enseignement. En marge de la politique, l'opinion israélienne se passionne déjà pour un scandale révélé dimanche soir. Le commandant de la marine, l'amiral Michael Barkai, vient d'être suspendu de ses fonctions pour la durée d'une enquête sur une affaire de mœurs dans laquelle il serait impliqué. Un tribunal militaire spécial va être constitué à cet effet. L'amiral aurait eu une *« conduite immorale »* — selon l'expression employée par Radio-Israël — à l'égard d'une jeune fille qui accomplissait son service militaire.

FRANCIS CORNU.

En Cisjordanie

LA RÉSISTANCE PALESTINIENNE REVENDIQUE UN ATTENTAT QUI A FAIT QUATRE MORTS ET UNE TRENTAINE DE BLESSÉS.

(De notre correspondant.)

Jérusalem. — Un attentat à la bombe contre un autobus sur la route de Jéricho - Jérusalem en Cisjordanie a causé la mort de quatre personnes dans l'après-midi du 19 novembre. Une trentaine des passagers ont été blessés dont quatre très gravement. Peu après, en plein centre de Jérusalem, une bombe dissimulée dans un tapis déposé sur le trottoir a été découverte à temps et désamorcée. A Jaffa, deux personnes ont été légèrement blessées par l'explosion d'une charge placée devant un cinéma.

Les deux premiers attentats ont été revendiqués par l'agence de presse palestinienne Wafa à Beyrouth. Cela confirme les craintes des services de sécurité israéliens, qui estimaient que la journée du 19 novembre, marquant le premier anniversaire de la visite du président Sadate à Jérusalem, pourrait être l'occasion d'une reprise des actions terroristes. Il y avait eu ces dernières semaines une accalmie après une longue série d'attentats au cours de l'été. Le 5 octobre, la police avait arrêté plusieurs personnes (dont un jeune juif) soupçonnées d'appartenir au Fath alors qu'elles déposaient dans le quartier des cinémas à Jérusalem une énorme charge composée de près de 50 kilos d'explosif. — F. C.

M. Brejnev met en garde le président Carter contre toute intervention en Iran

Le chah a reçu, dimanche 19 novembre, les membres du nouveau cabinet iranien au palais de Golestan, à Téhéran, à l'occasion des fêtes religieuses de l'Eid E Ghadir (Aïd el Kébir). A cette occasion, l'impératrice Farah était partie samedi pour l'Irak avec deux de ses enfants en pèlerinage de deux jours au lieux saints chiites de Najaf.

A Meched, ville sainte chiite du nord-est de l'Iran, trois personnes ont été tuées à la suite de désordres, vendredi 17 novembre, a indiqué l'agence officielle Pars. Certains milieux de l'opposition donnent le chiffre de treize.

D'autre part, l'hebdomadaire américain « Time » a publié dimanche un compte rendu d'un entretien que deux de ses collaborateurs ont eu avec le chah. Il en ressort que le souverain n'a pas l'intention d'abdiquer car il estime que des milliers de personnes périraient alors dans une inévitable guerre civile et que des groupes communistes tenteraient de s'emparer d'un pays morcelé et au bord de la faillite.

Le chah estime que son fils Reza, dix-huit ans, accédera un jour au trône, mais ne veut pas d'un conseil de régence et ne croit pas que le problème de sa succession se posera d'une manière critique dans un avenir immédiat.

Dans une autre interview en style indirect publiée dimanche par le « New York Times », le chah indique qu'il fera tout ce qui est en son pouvoir pour sauver son trône, mais qu'il ne permettra pas à quelque pays étranger que ce soit d'intervenir dans son pays pour l'aider.

Le journal écrit que le souverain a l'intention de procéder à des changements dans la répartition des pouvoirs, même si cela doit conduire à une réduction de sa propre puissance. Le chah poursuit ses efforts pour constituer un gouvernement de coalition et préparer les élections libres. Le souverain a, en outre, assuré qu'il ferait libérer au cours des prochains jours quatre cents prisonniers politiques, ne laissant plus dans les prisons que trois cents détenus responsables, selon lui, d'actes de terrorisme.

Enfin, le Front national a fait savoir, samedi à Paris, qu'il démentait catégoriquement les informations et rumeurs diffusées la semaine dernière sur d'éventuelles négociations entre son secrétaire général Karim Sandjabi, actuellement détenu, et le chah.

De notre correspondant

Moscou. — L'Union soviétique, qui depuis le début de la crise iranienne était restée sur une prudente expectative, est brusquement sortie de sa réserve, dimanche 19 novembre. Dans une interview à la *Pravda*, M. Brejnev met directement en cause le président des Etats-Unis et affirme que l'U.R.S.S. considérera toute intervention dans les affaires de l'Iran comme une menace directe pour sa sécurité.

A la question : « *Comment évaluez-vous les informations de la presse étrangère sur l'intervention des Etats-Unis et d'autres puissances occidentales dans les événements d'Iran et même sur l'éventualité d'une intervention militaire ?* », M. Brejnev a répondu : « *En effet, de telles informations existent, y compris celles concernant l'éventuelle intervention militaire de certaines puissances. A ce propos, le fait que les personnalités officielles des Etats dont il est question ne démentent pas ces informations ne peut pas ne pas nous mettre en garde. Si elles nient les tentatives d'ingérence dans les affaires intérieures de l'Iran, comme le président des Etats-Unis l'a fait ces jours-ci, elles font aussitôt des réserves qui n'excluent nullement l'éventualité de cette intervention sous un prétexte adéquat.*

» *L'Union soviétique, qui entretient avec l'Iran des relations de bon voisinage, déclare résolument qu'elle est contre une ingérence dans les affaires intérieures de l'Iran de la part de qui que ce soit, sous quelque forme et prétexte que ce soit. Dans ce pays ont lieu des événements d'ordre purement intérieur et les problèmes qui y sont liés doivent être réglés par les Iraniens eux-mêmes. Tous les pays doivent s'en tenir aux principes fixés par la charte de l'ONU, comme par d'autres documents internationaux fondamentaux et doivent respecter la souveraineté et l'indépendance de l'Iran, du peuple iranien.* »

« *Il doit être clair que toute intervention*, a fortiori *une intervention militaire, dans les affaires de l'Iran, Etat directement limitrophe de l'U.R.S.S., serait considérée comme une atteinte aux intérêts de sa propre sécurité.* »

Cette déclaration est à la fois un avertissement solennel aux Etats-Unis et une manière pour les dirigeants soviétiques de dégager leur responsabilité dans les événements d'Iran. Si les commentateurs soviétiques ont toujours été très prudents, ils ont montré une grande sensibilité aux accusations selon lesquelles l'U.R.S.S. pourrait avoir joué un rôle dans les troubles. Déjà, au mois de septembre dernier, dans un discours prononcé à Bakou, M. Brejnev s'en était pris à ceux qui voyaient *« la main de Moscou »* en Afghanistan ; il est clair qu'il pensait à l'Iran.

Une forme surprenante

La forme de la déclaration de dimanche n'en est pas moins surprenante.

Il existe, dans l'arsenal soviétique des prises de position, toute une graduation qui, en l'occurrence, n'a pas été respectée. On est passé directement des informations, le plus souvent reprises de la presse étrangère, à une déclaration du numéro un. Pourquoi ? M. Brejnev aurait pu saisir l'occasion de la visite des sénateurs américains ou du discours qu'il a prononcé vendredi dernier au dîner offert en l'honneur du dirigeant éthiopien, M. Mengistu Haïlé Mariam, pour développer la position soviétique sur l'Iran. Il ne l'a pas fait. Y a-t-il eu, entre vendredi et samedi soir (la déclaration de M. Brejnev à la *Pravda* a été diffusée par l'agence Tass dans la nuit de samedi à dimanche), un élément nouveau qui a amené les dirigeants soviétiques à frapper un grand coup ? La crainte d'une intervention américaine en Iran s'est-elle trouvée brusquement renforcée? Le Kremlin avait-il entrepris, ces derniers jours, auprès du gouvernement américain, une démarche qui serait restée sans réponse, ou dont la réponse ne l'aurait pas satisfait ?

Il est encore trop tôt pour répondre à ces questions. Toujours est-il que la déclaration de M. Brejnev s'accompagne dans la presse soviétique d'informations sur les préparatifs d'une intervention en Iran, menés par le Pentagone et la C.I.A.

Les Soviétiques paraissent craindre moins une action du type de celle menée par les Américains en 1953 (dans les conversations privées, ils se montrent plutôt confiants sur les chances du souverain de rester au pouvoir) qu'une tentative de Washington d'imposer une solution qui ne leur conviendrait pas ; car les propos de M. Brejnev le confirment : Moscou souhaite le maintien du *statu quo* à Téhéran. C'est tout juste si les commentateurs de presse laissent percer une certaine réserve vis-à-vis du gouvernement militaire et une légère préférence pour un gouvernement d'union nationale. Après avoir envoyé un chaleureux message au souverain iranien à l'occasion de son cinquante-neuvième anniversaire, M. Brejnev ne manque pas de rappeler que son pays entretient de bonnes relations avec l'Iran.

Les causes de cette prudence sont connues. Bien qu'elle dénonce à l'occasion l'influence des Etats-Unis à Téhéran et les livraisons de matériel militaire américain, l'U.R.S.S. s'est fort bien accommodée du régime du chah, avec lequel la coopération économique est florissante. D'ailleurs, elle s'est généralement montrée hostile dans des pays limitrophes à des bouleversements pouvant avoir des conséquences dans ses propres régions frontalières. Du moins le pensait-on jusqu'à la révolution en Afghanistan.

Mais il semble justement que le nouveau régime afghan soit aux prises avec des rébellions dans le nord-est du pays, et les dirigeants soviétiques, qui recevront M. Taraki au début du mois prochain, n'ont pas intérêt à multiplier les foyers de tension dans cette région. Ils sont d'autant plus réservés que l'opposition iranienne, et notamment l'opposition religieuse ne leur inspire pas une grande confiance. Ils auraient beaucoup à craindre d'un pouvoir musulman intégriste aux confins de leurs Républiques musulmanes.

La déclaration de M. Brejnev à la *Pravda* dépasse toutefois le seul problème iranien. En mettant en cause personnellement le président Carter, le secrétaire général du P.C. soviétique a voulu donner lui-même une dimension globale à ses avertissements, d'autant que cette interview intervient au lendemain de la visite des sénateurs américains à Moscou. Or le moins qu'on puisse dire est que le climat des conversations n'a pas été marqué d'une grande courtoisie.

Si M. Brejnev a été moins dur avec les sénateurs, MM. Kossyguine et Ponomarev ont laissé éclater leur mauvaise humeur avec une brutale franchise. Si Moscou avait invité la délégation pour « courtiser » le Sénat, avec l'objectif d'assurer au Congrès une majorité à un accord Salt-2, l'opération a fait long feu.

La mise en garde lancée aux Etats-Unis et à leur président personnellement ne marque sans doute pas une nouvelle dégradation des relations soviéto-américaines. Mais elle montre que l'optimisme manifesté il y a quelques semaines outre-Atlantique était pour le moins prématuré. Malgré quelques signes de détente, notamment les autorisations d'émigrer accordées à plusieurs militants juifs soviétiques les relations entre Moscou et Washington restent médiocres.

DANIEL VERNET.

Liban

● *L'iman Moussa Sadr*, ainsi que ses deux compagnons « *se portent bien* », a déclaré, dimanche 19 novembre, le mufti Abdel Amir Kabalane, l'un des responsables du Conseil supérieur chiite du Liban (musulman). Prenant la parole au cours d'un meeting organisé à Tyr (Sud-Liban), à l'occasion de la fête du Ghadir (fête religieuse chiite), le mufti a affirmé qu'il détenait ces informations du chef de l'Etat syrien, ainsi que de M. Yasser Arafat, président du comité exécutif de l'O.L.P.

L'iman Moussa Sadr est porté disparu depuis fin août, date à laquelle il s'était rendu, en compagnie de deux autres personnes, en Libye pour assister aux festivités de la révolution de septembre. — *(A.F.P.)*

AFRIQUE

Algérie

POUR LA PREMIÈRE FOIS

Les autorités reconnaissent que le président Boumediène est malade

De notre correspondant

Alger. — C'est maintenant officiel : le président Boumediène est malade. Il a observé, au cours de son récent voyage en Union soviétique, « *une période de repos accompagné de soins médicaux* ». De retour « *au milieu de son peuple* », il doit « *sur décision d'une commission médicale* » poursuivre ces soins et prolonger ce repos. C'est en ces termes prudents, mais sans ambiguïté, que les autorités ont levé partiellement samedi soir 18 novembre le voile sur une situation de plus en plus difficile à cacher.

Les Algériens ont appris la nouvelle quand a été lue à la télévision, au début du bulletin d'information de 20 h., une dépêche de l'agence Algérie Presse Service. Ce texte, comme la déclaration faite le 1[er] novembre à Bagdad par le ministre des affaires étrangères, M. Bouteflika, souligne que le chef de l'Etat algérien a fourni depuis le déclenchement de la lutte armée, « *des efforts considérables qui devaient l'épuiser physiquement* ». Il s'en prend aussi violemment « *aux milieux connus pour leur hostilité traditionnelle à la révolution algérienne, qui ont déversé un flot de rumeurs aussi diverses que surprenantes, concernant l'édification du socialisme, la solidité des institutions et la santé du président* ». Ces mêmes milieux, conclut l'agence, « *trouveront sans nul doute dans la suppression du conseil des ministres de dimanche une nouvelle occasion de se manifester* ».

La réunion hebdomadaire du gouvernement est, en effet, traditionnellement présidée par le chef de l'Etat. Son annulation pour la huitième fois consécutive aurait signifié aux yeux de tous que le président n'était pas à même de reprendre normalement son activité. Les autorités ont donc préféré prendre les devants, rompant ainsi le silence qu'elles observaient depuis près de deux mois. Elles y ont peut-être été conduites par d'autres raisons. Il semble que l'état de M. Boumediène, astreint au repos depuis son retour de Moscou le 14 novembre, se soit subitement aggravé samedi, ce qui a entraîné son hospitalisation. Cette crise aurait toutefois été surmontée.

Le chef de l'Etat, qui serait atteint d'une affection rénale, se remet très difficilement d'une intervention chirurgicale subie en U.R.S.S. Sa convalescence devrait être longue, même en l'absence de nouvelles complications.

DANIEL JUNQUA.

L'ENVOYÉ SPÉCIAL DE « L'AURORE » EST EXPULSÉ POUR DÉFAUT D'ACCRÉDITATION

Alger *(A.F.P.)*. — L'envoyée spéciale du *Figaro-Magazine*, Marianne Lohse, a été appréhendée, samedi soir 18 novembre, à son hôtel par la Sureté nationale algérienne.

Après avoir été interrogée dans les locaux de la sûreté, elle a été gardée à vue dans son hôtel.

Dimanche à midi, la garde à vue a été levée et Marianne Lohse s'est vue autorisée à travailler en Algérie, dans la mesure où elle se ferait accréditer auprès du ministère de l'information, démarche obligatoire en Algérie. Mme Lohse était arrivée vendredi soir à Alger.

Samedi soir, un envoyé spécial de *l'Aurore*, Francis Puyalte, avait été également appréhendé dans le même hôtel. Après avoir passé la nuit dans les locaux de la sûreté nationale, où il a été longuement interrogé, M. Puyalte a été expulsé, dimanche matin.

M. Puyalte s'est vu accusé de ne pas être en situation régulière, car, arrivé mercredi à Alger, il ne s'était pas encore manifesté samedi auprès du ministère algérien de l'information.

[Dans un commentaire publié ce lundi par « l'Aurore » sous le titre « la Peur de la vérité », Roland Faure estime que l'expulsion de M. Françis Puyalte, qui reconnaît avoir été courtoisement traité, traduit le « climat d'espionnite de l'Algérie d'aujourd'hui ».]

ASIE

Chine

Une affiche murale à Pékin reproche à Mao Tse-toung de s'être laissé utiliser par les « quatre » contre M. Teng Hsiao-ping

De notre correspondant

Pékin. — Mao Tse-toung est nommément critiqué sur une affiche en grands caractères apparue dimanche 19 novembre dans le centre de Pékin. Le texte, signé par les ouvriers d'un atelier de réparation automobile qui donnent leur adresse, parle du président Mao en termes relativement déférents, mais lui reproche en particulier de s'être laissé utiliser par la « ban des quatre » dans l'attaque lancée contre M. Teng Hsiao-ping, « *représentant du prolétariat* », au début de 1976. Il évoque également les « erreurs » de politique et de méthode commises par Mao Tse-toung et dénonce le tour « métaphysique » pris par sa pensée au cours des dernières années de sa vie.

C'est la première fois que le président défunt fait ainsi l'objet de critiques nominales. Pour une part, le dazibao en question ne fait *toutefois* que dire ouvertement ce qui est implicite dans de multiples articles de presse apparus depuis plusieurs mois et singulièrement depuis octobre dans le cadre du débat sur « *le critère la vérité* » (*le Monde* du 31 octobre). Les mêmes idées ont en outre été abondamment exposées dans des conférences d'information organisées à l'intention de la population.

Si les fondements théoriques d'une réappréciation critique du rôle et de l'œuvre de Mao Tse-toung avaient donc été posés, le dazibao apparu dimanche soulève cependant au moins deux questions :

— Sur le plan des personnes d'abord, il pose, à travers le cas de M. Teng Hsiao-ping, le problème des nominations et destitutions intervenues, « *sur proposition du président Mao* », au printemps 1976. Si l'actuel vice-premier ministre perdit alors toutes ses fonctions, M. Hua Kuo-feng se vit en revanche promu au même moment à la tête du gouvernement *et* du parti. On notera toutefois que le président du P.C.C. vient de donner un signe notable de ralliement au nouveau courant en calligraphiant de sa main le titre d'un recueil de poèmes écrits lors des manifestations du 5 avril 1976 sur la place Tien An Men et qui doit incessamment sortir des presses. Rappelons que ces manifestations, dénoncées à l'époque comme « *contre-révolutionnaires* », sont, aujourd'hui, présentées comme un exemple de la lutte héroïque des masses contre la « bande des quatre ». Divers textes ont en outre légitimé le fait que les manifestants prenaient alors la défense de M. Teng Hsiao-ping.

— Sur le plan historique ensuite, la critique adressée à Mao Tse-toung de s'être laissé abuser par la « bande des quatre » va directement à l'encontre de la thèse officielle, exposée à maintes reprises depuis le mois d'octobre 1976, et selon laquelle le président défunt avait de longue date percé à jour le « complot » ourdi par Mme Chiang Ching, MM. Wang Hong-wen, Chang Chun-chiao et Yao Wen-yuan, et réclamé lui-même leur élimination. N'a-t-il pas été dit et répété que M. Hua Kuo-feng, en ordonnant l'arrestation de ces quatre dirigeants, n'avait fait qu5exécuter la volonté de son prédécesseur ?

Rien jusqu'à présent n'a été dit dans la presse qui conteste cette interprétation des faits, qui a permis d'affirmer la continuité du régime aussi bien que sa légitimité.

Une direction divisée

Ces questions sont d'autant plus préoccupantes qu'elles sont posées dans un contexte où les divergences sont de plus en plus évidentes parmi les cadres dirigeants du parti. Le *Quotidien du peuple* en donne encore un exemple lundi dans un article d'un « *commentateur spécial* » sur le problème des réhabilitations. « *Toutes les accusations et toutes les conclusions erronées doivent être révisées,* écrit le journal, *quels que soient ceux qui les ont ratifiées.* Mais le *Quotidien du peuple* constate l'existence de personnage qui « *hésitent* » devant cette entreprise ou font preuve « *d'inertie* » et qui sous prétexte de protéger les acquis de la révolution culturelle ne cherchent en fait qu'à se protéger eux-mêmes. Il n'y aurait là que la répétition d'un thème connu si l'organe du P.C.C. ne dressait un parallèle entre la situation actuelle et « *l'expérience historique* » de l'U.R.S.S. à l'époque de Staline. L'épuration des années 30 en Union soviétique était nécessaire, explique en substance le *Quotidien du peuple*, et elle a contribué à consolider la dictature du prolétariat. Mais elle a donné lieu à des abus, des « *exagérations* » dont des « *innocents* », des « *bolcheviks vétérans* » ont été les victimes. Staline lui-même a reconnu en 1939 devant le XVIII° Congrès du P.C. que des fautes avaient été commises. Mais la révision des verdicts n'a pas été menée jusqu'au bout avant sa mort et cette circonstance a permis à Khrouchtchev, « *arriviste et comploteur pseudo-marxiste à double face* », qui pourtant s'était personnellement rendu coupable de multiples abus à Moscou comme en Ukraine, de profiter de « *l'indignation et du mécontentement populaire* » pour préparer l'opinion à son entreprise d'usurpation du pouvoir. Voici, dit le *Quotidi'n du peuple*, une « *leçon historique profonde qui mérite notre réflexion* » ; « *corriger les erreurs que nous avons commises est un moyen efficace de prévenir les entreprises d'arrivistes antiparti qui pourraient profiter de la situation dans leurs complots contre le président Mao, le premier ministre Chou En-lai et le président Hua, contre tous nos cadres dirigeants marxistes* ».

Déchiffrer ce langage est malaisé dans les circonstances actuelles. Qui sont ces « *arrivistes* », ces nouveaux Khrouchtchev chinois ? Le parallèle paraît bien ambitieux s'il ne s'agit que de cadres subalternes. L'accusation serait en revanche d'une extrême gravité si elle visait des personnages plus importants que personne ne se risque d'ailleurs à identifier.

ALAIN JACOB.

● *M. Wang Chen,* vice-premier ministre de Chine, effectue une « visite privée » en Suisse. — (A.F.P.)

EUROPE

République fédérale d'Allemagne

UN ANCIEN EXTRÉMISTE ACCUSE DES AVOCATS D'AVOIR INTRODUIT DES ARMES DANS LA PRISON DE STAMMHEIM.

La lutte contre le terrorisme en Allemagne fédérale a fait l'objet de différentes réunions et déclarations, samedi 18 et dimanche 19 novembre.

● A STUTTGART, au cours de son procès, l'ancien extémiste Volker Speitel, qui comparaissait pour « *soutien à une association terroriste* » avec Hans-Joachim Dellwo, a déclaré sous la foi du serment que les armes qui avaient servi à Andreas Baader, Gudrun Enslin et Jan-Carl Raspe pour mettre fin à leurs jours, dans la prison de Stammheim, après l'échec de la prise d'otages de Mogadiscio, leur avaient été remises par deux de leurs avocats, Arnd Müller et Armin Newerla, actuellement détenus. Des explosifs leur avaient également été fournis par ses deux anciens collaborateurs de M° Croissant, chez qui a également travaillé Volker Speitel. C'est ce dernier qui, selon ses aveux, avait préparé les caches dans certains docucuments — notamment de gros dossiers évidés — permettant aux avocats des dirigeants de la Fraction armée rouge d'introduire des armes et munitions à Stammheim.

● A BONN, la remise en liberté de quatre terroristes ouest-allemands par les autorités yougoslaves (*le Monde* daté 19-20 novembre) continue de provoquer une vive indignation. Le ministre de l'intérieur, M. Gerhart Baum, a estimé que la décision de Belgrade était « *une revers dans la lutte internationale contre le terrorisme* », et a indiqué qu'un avis international de recherche avait été lancé contre les quatre extrémistes, notamment impliqués dans l'assassinat de Jürgen Ponto et dans l'enlèvement et le meurtre de Hanns-Martin Schleyer. Selon l'un des représentants de l'opposition chrétienne-démocrate au Bundestag, M. Carl-Dieter Spranger, le gouvernement yougoslave « *a endossé la coresponsabilité des crimes qui seront désormais commis* » par les quatre terroristes.

● A BERLIN-OUEST, une conférence internationale sur le terrorisme a été réunie. Le ministre ouest-allemand de la justice, M. Hans-Jochen Vogel, y a déclaré : « *La répression ne supprime pas les causes du terrorisme, et ce sont les causes qu'il faut s'efforcer de rechercher. La génération qui a aujourd'hui entre cinquante et soixante-cinq ans doit s'interroger sur les erreurs qu'elle a pu commettre et qui ont favorisé le phénomène.* » *(A.F.P., A.P.)*

Grande-Bretagne

Malgré l'interdiction de la publicité des débats

Le procès de M. Jeremy Thorpe attire une foule de journalistes

De notre correspondant

Londres. — M. Jeremy Thorpe, ancien leader du parti libéral, comparait ce lundi 20 novembre devant le tribunal de la petite ville de Minehead (Somerset), qui sera appelé à décider soit le non-lieu, soit le renvoi de l'affaire devant une juridiction criminelle.

M. Thorpe est accusé de complicité de tentative d'assassinat et d'incitation au meurtre de M. Norman Scott, un ancien mannequin. Trois autres coaccusés, MM. David Holmes, ancien trésorier adjoint du parti libéral, John Le Mesurier et John Deakin, comparaissent également dans cette phase ultime de la procédure d'instruction dont le secret est, aux termes de la loi britannique, assuré par des règles strictes, assorties de peines sévères contre ceux qui les violeraient. En d'autres termes, les journalistes admis dans la salle d'audience ne pourront pas rendre compte des débats, qui seront essentiellement consacrés à l'audition des témoins cités par l'accusation et que la défense pourra également interroger.

Ragots et demi-vérités

Douze témoins déposeront, parmi lesquels M. Peter Bessel, ancien député libéral, que l'accusation a fait venir de Californie et auquel elle a promis l'immunité pour les éventuelles infractions qui auraient provoqué son départ de Grande-Bretagne en 1970. M. Thorpe a pour défenseur Sir David Napley, qui a occupé des fonctions analogues à celles de bâtonnier en 1976-1977. M. Holmes, ami personnel et garçon d'honneur de M. Thorpe lors de son premier mariage, est défendu par l'un des plus célèbres avocats d'assises, M. John Matthews. M. Taylor, également très connu, conduit l'accusation. La présence de ces maîtres du barreau ajoute évidemment un intérêt supplémentaire aux débats.

Les restrictions à la publicité des audiences, qui doivent durer quinze jours, ne pourront être levées qu'à la demande des avocats, ce qui est très improbable étant donné qu'elles ont essentiellement pour objet de protéger leurs clients. La publication détaillée des chefs d'accusation pourrait, estime le législateur britannique, influencer les jurés.

La petite bourgade de Minehead (huit mille habitants) est cependant envahie par une foule de journalistes britanniques et étrangers. Trente-sept d'entre eux seulement seront admis dans la petite salle du tribunal.

Plus d'une centaine de représentants des médias auraient demandé à être admis. Les autorités affirment avoir attribué les places disponibles selon la date de présentation des demandes d'admission, mais l'inspecteur chargé de régler ce problème déclare que, bien entendu, préférence a été donnée aux journalistes britanniques.

Les restrictions à la publicité des débats ne concernent théoriquement que les Britanniques et ne s'appliquent pas aux représentants des médias étrangers... à la condition expresse que leurs publications ne soient pas distribuées en Grande-Bretagne.

Selon le *Daily Telegraph*, la seule publication étrangère représentée dans la salle du tribunal est le mensuel américain *Esquire*, qui ne publiera donc rien avant la conclusion des débats. Plusieurs quotidiens populaires font état de tentatives de corruption de la part de journalistes et de photographes étrangers, pour tenter d'entrer dans la salle d'audience. Divers journaux britanniques ont protesté contre l'interdit qui n'empêchera pas, disent-ils, la multiplication des informations de seconde main, des demi-vérités, des ragots et même des fausses nouvelles. Tout en condamnant les « procès par la presse », largement pratiqués sur le continent, ils trouvent déplorable ce « procès par ragots ». Il n'est pas à exclure, en effet, que des informations filtrent à l'extérieur si des radios étrangères les diffusent après les avoir obtenues, moyennant une contribution financière appréciable, des membres de la presse ou du public admis dans la salle d'audience.

HENRI PIERRE.

Irlande du Nord

● QUINZE ATTENTATS à la bombe incendiaire attribués à l'I.R.A. ont été commis dans la nuit du 18 au 19 novembre en Ulster, dont six à Newry et trois à Londonderry. Ils n'ont fait aucune victime, mais ont causé des dégâts très importants, principalement dans des magasins. Seize autres engins ont été découverts et désamorcés à temps. L'IRA provisoire a annoncé qu'il n'y aurait pas de « trêve de Noël » cette année. — *(A.P., A.F.P.)*

EUROPE

Portugal

Le gouvernement de M. Mota Pinto est orienté à droite

La composition du nouveau gouvernement portugais, constitué par M. Mota Pinto, a été rendue publique samedi après-midi 18 novembre à Lisbonne. Le cabinet compte dix-huit membres, dont l'orientation politique confirme et même accentue, dans l'ensemble, l'actuel glissement à droite de la vie politique portugaise. M. Mota Pinto présentera le programme de la nouvelle équipe au Parlement dans deux semaines environ.

La constitution d'un nouveau gouvernement avait été rendue nécessaire par la chute, le 14 septembre dernier, du cabinet de M. Nobre da Costa, mis en minorité par les socialistes et les centristes à l'occasion d'un débat de censure.

De notre correspondant

Lisbonne. — *« Le gouvernement le plus à droite que le Portugal ait connu depuis la révolution d'avril 1974. »* Telle est le jugement des milieux politiques de gauche sur le cabinet de M. Pinto. La première réaction négative est venue des communistes : le président de leur groupe parlementaire, M. Carlos Brito, a manifesté son désaccord avec la désignation de certains ministres qu'il considère comme des *« réactionnaires »*. Les socialistes ne cachent pas non plus leur opposition face à un gouvernement qui, selon M. Dellinger, député du P.S., *« n'est pas le reflet de la majorité parlementaire. Celle-ci est de gauche, alors que la plupart des ministres sont de droite »*, écrit-il dans un article publié par le quotidien socialiste *A Luta*, et il conclut : *« Il devient très difficile de prévoir un grand succès pour le nouveau cabinet, dont le maintien jusqu'aux élections législatives de 1980 n'est pas du tout assuré. »*

Plusieurs considérations ont provoqué les attaques du P.S. et du P.C.P. Il s'agit tout d'abord du maintien au ministère de l'agriculture de toute l'équipe dirigée par M. Apollinario Vaz Portugal, accusé d'interpréter la loi sur la réforme agraire dans un sens uniquement favorable aux intérêts des grands propriétaires. En second lieu, la gauche déplore l'importance donnee dans ce gouvernement à M. Jacinto Nunes, dont le nom évoque le régime renversé en 1974. Il sera le seul responsable de la politique économique et financière du pays. *« Un super-ministre »*, dit-on à Lisbonne. D'autres personnalités suscitent également les réserves des socialistes et des communistes. C'est le cas, notamment, de M. Proença de Carvalho, qui, en tant que directeur d'un quotidien de Lisbonne, a manifesté à plusieurs reprises ses idées conservatrices.

C'est donc avec une marge de manœuvre assez étroite que M. Pinto se présentera devant l'Assemblée, très probablement au début de décembre. Le projet de son programme entraînerait la chute du gouvernement qu'il dirige, comme cela a été le cas, en septembre dernier, pour M. Nobre da Costa. Il resterait alors au président de la République à désigner un nouveau premier ministre, un troisième échec au Parlement provoquant la dissolution automatique de la Chambre et l'organisation d'élections législatives anticipées.

Le déclin des socialistes

Tout dépend de l'attitude des socialistes. Leurs votes, additionnés à ceux des communistes, représentent une majorité au Parlement. Mais il est fort improbable que les amis de M. Soares se résolvent à mêler leurs suffrages à ceux des élus du P.C.P. contre M. Mota Pinto : l'éventualité de nouvelles élections ne sourit guère aux dirigeants du P.S., qui savent que leur parti traverse une des périodes les plus difficiles de son histoire. Le résultat des élections municipales qui ont eu lieu à Evora, dimanche 19 novembre, a encore renforcé l'impression que les socialistes étaient actuellement en déclin. La municipalité d'Evora était constituée de trois conseillers du P.C.P., trois P.S. et un P.S.D. Arguant les irrégularités qui auraient été commises par le maire communiste, les trois conseillers socialistes ont donné leur démission l'été dernier, bientôt suivi par le représentant social-démocrate. Il a fallu organiser de nouvelles élections.

Celles-ci ont donné une très nette victoire au P.C.P., qui est déjà certain d'augmenter le nombre de ses conseillers. Selon les résultats provisoires connus le lundi 20 novembre, les communistes ont obtenu environ 52 % des suffrages exprimés, et le P.S.D. 20,4 %, mais les socialistes sont tombés à 16,4 %, perdant deux des trois sièges qu'ils détenaient. Le déplacement à Evora des dirigeants des principales formations politiques aura sans doute contribué à donner à cette consultation une importance nationale.

La défaite qu'y enregistre le parti socialiste ne manquera pas de provoquer certains remous au sein du P.S., ni d'être prise en considération au moment où M. Mota Pinto présente son programme aux députés. Elle est, pour M. Soares et ses amis, d'autant plus significative que c'est la seconde qu'ils enregistrent en un laps de temps assez court : le 11 septembre dernier, les élections municipales de Mirandela avaient vu les socialistes tomber de deux mille sept cents voix à un millier environ. Le rapprochement de ces deux élections (la première, dans une petite ville du nord du pays, très conservateur, la seconde, dans une ville d'une certaine importance, située au cœur même de la région où est appliquée la réforme agraire) fait ressortir que la société portugaise est en train de se radicaliser, à droite et à gauche. Socialistes et centristes, qui ont gouverné ensemble de février à juillet 1978, en font les frais.

JOSE REBELO.

LES NOUVEAUX MINISTRES

Vice-premier ministre : M. Jacinto Nunes

Un technocrate discret

Après seize ans passés à la direction de la Banque du Portugal, deux ans et demi dans l'administration de la Caisse des dépôts et quatre ans au gouvernement comme sous-secrétaire d'Etat au Trésor M. Jacinto Nunes est sans doute une des personnalités qui ont le plus fortement marqué le système économique et financier portugais au cours du dernier quart de siècle.

Technocrate discret, peu enclin au débat politique, il a refusé, le 27 avril 1974, le poste de ministre de la coordination économique qui lui avait été proposé par le général Spinola. En juillet de la même année, il a été nommé gouverneur de la Banque du Portugal. Mais les temps allaient changer, et celui qui paraissait s'accomoder des formes contenues dans le programme politique du Mouvement des forces armées, n'a pu suivre l'accélération du processus révolutionnaire.

La tension entre le gouverneur de la principale banque portugaise et les syndicats de ce secteur devait atteindre son maximum dans la période qui a suivi la tentative de coup d'Etat de droite, en mars 1975. Le « contrôle ouvrier » a été institué. Des fichiers ont été dépouillés. Les secrets dévoilés. C'était trop pour un gestionnaire plutôt conservateur. M. Jacinto Nunes a donné sa démission, commençant alors une courte traversée du désert qui s'est terminée avec l'arrivée au pouvoir de militaires modérés, le 25 novembre 1975. En avril 1976, il devenait administrateur général de la Caisse des dépôts, après avoir décliné une invitation du gouvernement à reprendre son poste à la Banque.

Le nouveau vice-premier ministre, âgé de cinquante-deux ans, est l'exemple de ce qu'on appelle au Portugal un « homme du président ». *Il a fait partie, en 1977, d'un groupe d'experts chargés par le président Eanès d'élaborer un projet de redressement économique du pays. C'est lui, en principe, qui sera chargé de négocier un nouvell accord avec le Fonds monétaire international pour l'année 1979. C'es lui également qui poursuivra, peut-être, en la libéralisant un peu, la politique d'austérité entreprise par ses prédécesseurs, MM. Victor Constancio et Silva Lopes.*

Adjoint au premier ministre :
M. ALVARO MONJARDINO

Président de l'assemblée régionale des Açores, M. Alvaro Monjardino, né en 1930, a été élu député en 1973 sur les listes de l'action nationale populaire, seule organisation politique autorisée par l'ancien régime. Il faisait alors partie du groupe des personnalités qui croyaient possible la libéralisation du système politique portugais. De 1975 à 1976, il a été membre de la junte régionale des Açores et a participé activement à l'élaboration du statut d'autonomie de cet archipel. Lors des élections législatives d'avril 1976, il s'est fait réélire comme indépendant, mais sur les listes du parti social-démocrate.

Communication sociale :
M. PROENÇA DE CARVALHO

Le nouveau ministre de la communication sociale passe pour un défenseur de l'initiative privée. Or il va diriger un secteur gouvernemental caractérisé par l'existence d'une majorité de quotidiens appartenant à l'Etat.

Né en 1941, M. Proença de Carvalho a été nommé directeur d'un quotidien de Lisbonne Jornal Novo, en février 1976. Son prédécesseur à ce poste, le journaliste Portela Filho, s'était distingué en 1975, en signant des éditoriaux très virulents contre le premier ministre de l'époque, le général Vasco Gonçalve. En tant qu'avocat, M. Proença de Carvalho a plaidé la cause de certains journalistes accusés d'avoir écrit des articles particulièrement injurieux contre plusieurs dirigeants politiques et militaires comme le commandant Melo Antunes. C'est aussi à ce titre qu'il préside le conseil d'administration d'une des plus importantes sociétés touristiques portugaises, Torralta, restituée à ses anciens propriétaires l'été dernier.

Affaires étrangères :
M. FREITAS CRUZ

M. Freitas Cruz est le premier diplomate de carrière appelé à diriger les affaires étrangères du Portugal depuis la révolution du 25 avril 1974. Né à Lisbonne, en 1925, diplômé en droit, il a été, à plusieurs reprises, chargé de missions auprès de l'OTAN. Représentant du Portugal à l'O.C.D.E. en 1970, puis ambassadeur à Bonn, le nouveau chef de la diplomatie portugaise exerçait jusqu'à présent les fonctions d'ambassadeur à l'OTAN.

Défense :
LIEUTENANT-COLONEL JOSE LOUREIRO DOS SANTOS

Le lieutenant-colonel José Alberto Loureiro dos Santos est un officier prestigieux dans les milieux modérés de l'armée portugaise. Né en 1936, il a été l'un des principaux collaborateurs du général Eanes, qu'il s'agisse de la préparation de l' « offensive » militaire du 25 novembre 1975 — qui devait écarter du pouvoir le parti communiste et l'extrême gauche, — ou de la réorganisation de l'armée par le retour des militaires dans les casernes. Nommé vice-chef d'état-major général des forces armées en avril 1977, il a donné sa démission en novembre de la même année sans en avoir jamais expliqué publiquement les raisons. Considéré au début comme proche de M. Melo Antunes, le lieutenant-colonel Loureiro dos Santos aurait pris, lors de son passage à l'état-major, certaines décisions désagréables à l'égard du groupe d'officiers du Conseil de la révolution, influencé par l'ancien ministre des affaires étrangères.

Travail :
M. EUSEBIO MARQUES DE CARVALHO

La vague de grèves qui se répand un peu partout dans le pays fait du ministère attribué à M. Marques de Carvalho un des plus difficiles du gouvernement de M. Mota Pinto. On s'était beaucoup interrogé sur le nom du futur ministre du travail. Le choix du premier ministre s'est finalement porté sur un homme à peu près inconnu du public et même de la classe politique. Jusqu'à présent, M. Eusebio Marques de Carvalho appartenait au conseil de gestion d'une brasserie portugaise.

Education :
M. LUIS VALENTE DE OLIVEIRA

Professeur à l'université de Porto, M. Luis Valente de Oliveira dirigeait une commission chargée d'étudier les problèmes posés par la planification dans la région nord du pays. Comme pour le ministère du travail, M. Mota Pinto a, semble-t-il, décidé de placer à la tête de l'éducation nationale un technicien qui ne suscite pas d'objection particulière de la part des partis politiques.

Justice :
M. EDUARDO CORREIA

M. Eduardo Correia, né à Lisbonne en 1915, était jusqu'à présent professeur de droit à l'université de Coimbre et à l'université internationale pour l'enseignement du droit comparé de Strasbourg et membre du conseil de rédaction d'une revue de sciences criminelles et de droit pénal comparé. Il avait été ministre de l'éducation de mai à juillet 1974. En 1977, il a été nommé par le président de la République membre de la commission chargée de vérifier la constitutionnalité des lois. Sous le régime de M. Caetano, il avait présidé une commission qui devait préparer un projet de réforme de l'enseignement supérieur.

Industrie et technologie :
M. ALVARO BARRETO

M. Alvaro Barreto est un spécialiste de la construction navale. Ancien président du conseil d'administration de la Setenave, chantier naval situé dans la banlieue de Lisbonne, il exerçait jusqu'à présent les fonctions d'administrateur dans une autre entreprise, la Lisnave. A ce titre, il a récemment négocié avec le gouvernement de l'Arabie Saoudite la construction d'un grand chantier au bord de la mer Rouge.

Commerce et tourisme :
M. REPOLHO CORREIA

Economiste de formation, M. Repolho Correia a représente le Portugal dans plusieurs négociations avec les organisations internationales. Ancien administrateur de banque, il était vice-président du conseil de gestion de la sidérurgie nationale, lorsque M. Nobre da Costa l'a invité, en septembre dernier, à faire partie de son cabinet comme secrétaire d'Etat à l'énergie.

LA COMPOSITION DU CABINET

Le gouvernement formé à Lisbonne, le 18 novembre, par M. Carlos Alberto Mota Pinto est ainsi constitué :

Vice-premier ministre chargé des affaires économiques et ministre des finances et du plan : M. Manuel Jacinto Nunes ;

Défense : lieutenant-colonel José Loureiro Dos Santos ;

Ministre adjoint au premier ministre : M. Alvaro Monjardino ;

Intérieur : colonel Antonio Gonçalves Ribeiro ;

Justice : M. Eduardo Correia ;

Affaires étrangères : M. Freitas Cruz ;

Agriculture et pêches : M. Apolinario Vaz Portugal ;

Industrie et technologie : M. Alvaro Barreto ;

Commerce et tourisme : M. Repolho Correia ;

Travail : M. Eusebio Marques de Carvalho ;

Education et culture : M. Valente de Oliveira ;

Affaires sociales : M. Acacio Pereira Magro ;

Transports et communications : M. Marques Da Costa ;

Logement et travaux publics : M. Joao Almeida Pina ;

Communication sociale : M. Proença de Carvalho ;

Secrétaire d'Etat à la présidence du conseil : M. Xavier de Basto ;

Secrétaire d'Etat à l'administration publique : M. Figueiredo Lopes.

Espagne

Les soubresauts du franquisme

(Suite de la première page.)

« Il y a un an, l'armée était divisée en trois groupes, nous ont dit deux officiers supérieurs, dont l'un exerce des responsabilités d'état-major à Madrid. *Les militaires qui appartenaient à la génération de la guerre civile et qui se trouvaient au sommet de la hierarchie restaient favorables à un régime autoritaire. Ceux qui s'étaient formés à partir des années 50 étaient pour la plupart dans l'expectative. Seule une minorité avait opté clairement pour la démocratie. Aujourd'hui, les indécis d'il y a un an sont passés à droite et les démocrates ne le sont plus tellement. »*

L'accroissement du terrorisme et l'incapacité du gouvernement à y faire face, surtout dans le Pays basque, ont amené de plus en plus d'officiers à douter de la démocratie, ajoutent nos interlocuteurs, qui précisent que la plupart de leurs collegues voteront « non » a la Constitution le 6 décembre prochain. Pas seulement par conviction antidémocratique, mais pour marquer leur opposition à l'action gouvernementale. Un fait qui a été remarqué en son temps et qui prend aujourd'hui toute sa dimension : les trois militaires désignes par le roi pour siéger au Sénat (la Chambre haute compte quarante et un sénateurs nommés par le roi) ont tous voté « non » au moment du débat sur lep rojet constitutionnel.

L'approche du référendum

Dans le rapport qu'il a envoyé récemment à ses troupes, le ministre de la défense, le lieutenant-général Gutierrez Mellado, s'en est pris longuementp à ceux qui tentent par tous les moyens de faire sortir l'armée de ses casernes. Il visait ainsi l'extrême droite, qui lance en permanence des appels à la rébellion. Les deux quotidiens de cette tendance publiés à Madrid, *El Alcazar* et surtout *El Imparcial*, sont, de l'aveu général, la lecture favorite des officiers d'active. Cela ne signifie pas évidemment que la tentation du coup d'Etat soit répandue dans les casernes. Mais c'est un indice inquiétant parmi d'autres.

« A mesure que nous nous approchons du référendum constitutionnel, la pression va s'accentuer, affirment certains observateurs, *du côté des terroristes, comme du côté de l'extrême droite. Les militaires peuvent se resigner à la Constitution, c'est-à-dire à l'institutionnalisation de la démocratie. Mais ils pensent être un jour en mesure de la modifier et de revenir à des formes de gouvernement autoritaire. »*

La découverte du complot remonte donc au jeudi 16 novembre. Ce jour-là, les services de renseignements militaires informent le président du gouvernement d'un coup de main prévu pour le lendemain. Les conjurés ont imaginé de s'emparer du palais de la Moncloa, d'arrêter M. Adolfo Suarez et éventuellement tous les membres de son cabinet, car le conseil des ministres se réunit normalement le vendredi. Selon le quotidien *El Pais*, le seul à donner cette précision, leur but est de garder le chef du gouvernement comme otage jusqu'à la formation d'un *« gouvernement de salut national »* qui mettrait fin au processus de démocratisation et annulerait sans doute le référendum constitutionnel.

Vendredi semble un jour bien choisi. Le roi sera absent puisqu'il part le jour même pour le Mexique, début d'une tournée latino-américaine de quinze jours. Le ministre de la défense, le lieutenant-général Gutierrez Mellado, sera en tournée dans le sud-est du pays. Toujours selon *El Pais*, seront également absents de Madrid, ce jour-là, les chefs d'état-major des trois armes, ainsi que les chefs des brigades de blindés et de parachutistes qui font partie du dispositif de défense de la capitale.

Retour précipité du ministre de la défense

Les conjurés semblent avoir escompté, une fois occupé le palais de la Moncloa, qu'ils bénéficieraient de la solidarité de la garde civile et de la police armée. Les deux officiers arrêtés appartiennent à ces deux armes. Le premier, le lieutenant-colonel Antonio Tejero Molina, de la garde civile, est un activiste connu. En 1977, il a été relevé de son poste à Saint-Sébastien pour s'être opposé à la légalisation du drapeau basque, qui était interdit sous le franquisme. Il a été frappé de la même sanction à Malaga, son nouveau poste, pour avoir empêché une manifestation autorisée par le gouverneur et s'être mêlé à des éléments d'extrême droite. Enfin, en août dernier, il a été mis aux arrêts pendant quatorze jours pour avoir publié, sans l'autorisation de ses supérieurs, une *« lettre ouverte au roi »* qui critiquait la Constitution et se plaignait de l'insécurité générale (*le Monde* du 15 septembre).

L'autre conjuré est le capitaine Inestrillo, de la police armée. L'arrestation d'un colonel du génie, d'abord annoncée, n'a pas été confirmée. Plusieurs quotidiens estiment que les deux officiers arrêtés n'ont pas agi seuls, qu'ils ont eu derrière eux des militaires de plus haut grade et peut-être des complices civils.

Le jeudi soir, le ministre de la défense rentre précipitamment de Murcie, où il était en tournée, et se rend à la Moncloa, où il délibère avec le président du gouvernement et les autres responsables militaires. La presse affirme que certaines unités ont été mobilisées cette nuit-là pour assurer la défense du palais présidentiel. L'hypothèse d'un ajournement du voyage royal est écartée.

Le lendemain vendredi, alors que les rumeurs courent les états-majors, le lieutant-général Gutierrez Mellado poursuit sa tournée dans le sud-est du pays en assistant à une réunion à l'arsenal de Carthagène. Une cinquantaine d'officiers sont présents. L'un d'entre eux, un capitaine de corvette, se lève et attaque violemment la nouvelle Constitution, qu'il qualifie d'*« athée »* et de *« favorable au divorce »*. Le ministre l'invite à se taire. Le commandant de la garde civile du Levant, le général Juan Atarés Pena, qui est sur les lieux, prend la défense de l'officier de marine. Prié de sortir, il insulte le ministre, le qualifie de « franc-maçon » et de « traître ». Le lieutenant-général Gutierrez Mellado le fait arrêter sur-le-champ, demande à tout le monde de se mettre au garde-à-vous et invite ceux qui sont d'accord avec le général Antarès à sortir des rangs. Personne ne bouge. Le ministre est alors chaleureusement applaudi.

C'est donc dans une atmosphère tendue qu'a eu lieu dimanche, sur la place d'Orient, le rassemblement, désormais habituel, que l'extrême droite organise chaque année pour commémorer la mort, le 20 novembre 1975, du général Franco. De cent cinquante mille à deux cent mille personnes ont écouté pendant une heure et demie, sous un soleil éclatant, M. Blas Pinar, leader de Fuerza Nueva, et MM. Fernandez-Cuesta et M. José-Antonio Giron, anciens ministres franquistes. La manifestation s'est déroulée sans incident. Aucun des orateurs n'a fait allusion aux événements de la veille, et le public n'a pas crié, comme il est habituel dans les manifestations d'extrême droite : *« L'armée au pouvoir ! »*

M. Blas Pinar a lancé néanmoins un appel à l'*« action directe »* et à la *« force »* pour en finir avec un régime qu'il présente, lui ou ses compagnons, comme composé de *« traîtres »* et de *« vendus »*, et qu'il accuse de *« démembrer l'Espagne »*, de livrer le pays *« à la multinationale du capital et à la multinationale du marxisme »*. Drapeaux espagnols, chemises bleues de la Phalange, bérets rouges carlistes, points gantés de noir : aucun des symboles habituels ne manquait à ce rassemblement. De nombreux jeunes gens portaient aussi des brassards avec la croix gammée ou l'insigne des SS. Plus nombreuses, malgré tout, étaient les cocardes appelant à voter « non » à la Constitution.

Après l'alarme des derniers jours, la tension est finalement retombée à Madrid. M. Santiago Carrillo a déclaré qu'il fallait *« garder la tête froide »*, et la plupart des dirigeants politiques interrogés ont abondé dans le même sens, affirmant que l'armée ne se laisserait pas manipuler.

On remarque pourtant que les manifestations d'indiscipline, voire d'insubordination militaire, se sont multipliées ces derniers mois. A deux reprises au moins, le ministre de la défense a été pris à partie en public par des subordonnés. Lors d'un défilé, au printemps dernier, des officiers ont lancé des cris contre lui et même contre le roi. A la même époque, une unité de la légion a participé à une manifestation anti-gouvernementale dans la basilique où a été inhumé Franco, près de Madrid. Récemment, un officier a été puni de quatorze jours d'arrêts de rigueur pour avoir refusé de serrer la main du chef de gouvernement.

Certains estiment que le ministre de la défense peut encore remettre les choses en ordre, mais qu'il a perdu beaucoup de temps. C'est l'avis, par exemple, de M. Luis Otero Fernandez, commandant expulsé de l'armée il y a trois ans pour son appartenance à l'Union militaire démocratique. *« Gutierrez Mellado aurait dû, dès le départ, réduire le nombre des officiers, beaucoup trop nombreux dans notre armée. Le départ à la retraite des plus anciens aurait débarrassé la hiérarchie de ses éléments les plus réactionnaires. En outre, il aurait dû entreprendre il y a un an la conversion nécessaire de l'armée à la démocratie. Or c'est seulement avec son dernier rapport qu'il a commencé véritablement à le faire. »*

CHARLES VANHECKE.

LA CONSTRUCTION DE L'EUROPE

DEVANT LES CLUBS « PERSPECTIVES ET RÉALITÉS »

Le peuple français pourrait être appelé à se prononcer sur une éventuelle extension des pouvoirs de l'Assemblée

déclare M. Raymond Barre

Strasbourg. — *Les travaux des quelque mille cent délégués des clubs Perspectives et Réalités réunis samedi 18 et dimanche 19 novembre à Strasbourg ont été éclipsés en raison même de l'importance et de l'actualité du sujet qu'ils avaient choisi de traiter. Néanmoins, si les rapports et les discussions sur* « L'Europe solution à la crise », « L'Europe, condition de l'indépendance nationale », *etc., sont passés au second plan, cette onzième assemblée générale n'a pas manqué son objectif dans la mesure où elle a été l'occasion pour les partisans de l'Europe de faire un peu mieux connaître leurs souhaits à long terme (leurs* « arrière-pensées », *diraient certains de leurs partenaires) et, pour le gouvernement, de préciser sa position et de laisser deviner sa stratégie.*

Que les giscardiens des quelque deux cent quatre-vingts clubs Perspectives et Réalités soient des partisans convaincus de la construction européenne n'est pas à démontrer, mais l'intérêt de leur position réside dans l'idée qu'ils se font de leur rôle et la liberté d'expression qui en découle. « Nous ne participons pas au pouvoir en tant que tels, notre mission est de réfléchir un peu au-delà des contingences immédiates », *dit en substance M. Jean-Pierre Fourcade.* « Pourquoi ne débattrions-nous pas d'idées que d'autres jugent inopportun d'aborder aujourd'hui ? ».

D'où le petit remue-ménage provoqué vendredi par le président des clubs quand il se déclara d'accord avec le chancelier Helmut Schmidt sur l'accroissement des pouvoirs de l'Assemblée des Communautés. D'où aussi, il faut bien le dire, la marche arrière du même président, rectifiant quelque peu le tir samedi à Strasbourg, sur le conseil de ses proches, et insistant alors, plus qu'il ne l'avait fait jusque-là, sur les limites que les procédures internationales et les Parlements nationaux devraient imposer à cet accroissement.

Il n'en demeure pas moins qu'en la circonstance était apparue au grand jour une des caractéristiques de ce débat sur l'Europe : l'un des camps cache son jeu. Ceux que n'effraie pas une Europe au destin supranational se taisent. Ou, quand ils parlent, ils soulèvent des tempêtes ; ce fut le cas pour MM. Helmut Schmidt, Willy Brandt et Jean-Pierre Fourcade. Qu'ils existent, cela ne fait pourtant pas de doute, même si le président des clubs Perspectives et Réalités se retranche derrière le respect des traités et le contrôle des Parlements, même si M. Lecanuet se garde de la moindre audace, même si M. Diligent se désolidarise de M. Helmut Schmidt. Il s'agit là d'attitudes dictées par l'opportunité.

Face à cette situation, le gouvernement et le chef de l'Etat se devaient de concevoir clairement leur stratégie. Ce qui n'exclut pas que cette stratégie puisse être fondée sur certaines ambiguïtés — ou du moins le maintien délibéré d'un certain flou.

MM. Barre et Giscard d'Estaing sont-ils, ou ne sont-ils pas, favorables à une Europe supranationale ? Ce qui est sûr, c'est qu'ils ne veulent fermer aucune voie, n'exclure aucune possibilité, tout en ménageant les susceptibilités gaullistes et la marge de manœuvre de la France vis-à-vis de ses partenaires.

C'est bien cette stratégie que M. Raymond Barre a dessinée à Strasbourg. L'appel au strict respect des traités, les allusions au rôle des gouvernements, à la règle de l'unanimité et au droit de contrôle des Parlements, sont autant de mises au point à l'intention de nos partenaires et d'assurances données aux gaullistes.

A ces derniers était encore plus précisément destinée l'évocation du passé récent : l'élargissement — « sans tempêtes » — des pouvoirs budgétaires de l'Assemblée européenne sous Georges Pompidou. Quant à l'allusion à l'éventualité d'un référendum, elle avait pour objectif de rassurer certains R.P.R. sur l'« orthodoxie » gaullienne des procédures envisagées par le gouvernement. Mais pas, pour autant, sur la nature même de son projet européen.

De notre envoyé spécial

M. Barre, qui participait le 19 novembre à la séance de clôture de l'assemblée générale des clubs Perspectives et Réalités, réunie au Palais de l'Europe, à Strasbourg, a félicité ses hôtes du choix du lieu de leur réunion. Puis le premier ministre a regretté que « *les affaires européennes suscitent de nouveau le mélange des genres et la confusion des esprits* ». « *Les passions et les idéologies*, a-t-il dit, *semblent vouloir se déchaîner à nouveau.* »

Il a ajouté : « *La mise en œuvre de l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel direct apparaît à certains comme le signe précurseur d'une apocalypse où la France perdrait son indépendance et son âme ; tandis que d'autres enfourchent avec allégresse des illusions dont on pensait qu'elles avaient définitivement fait naufrage. D'autres soulignent avec condescendance et scepticisme que, puisque la Communauté est en train de s'évanouir, l'élection de l'Assemblée européenne ne peut tirer à conséquence. D'autres encore ne s'intéressent à la prochaine consultation que pour des raisons de politique intérieure, imaginant de remettre en question le résultat des élections législatives ou de compter le poids respectif des formations politiques. L'Europe n'est plus alors qu'une bonne occasion ou un excellent alibi.* » « *Rien n'est plus dangereux pour un pays*, a souligné le chef du gouvernement, *que les problèmes fondamentaux de sa politique extérieure et de son existence dans le monde soient traités en fonction de considérations de politique intérieure. (...) Il faut que nous sachions nous élever au-dessus de nos clivages politiques et que nous cherchions à exprimer une certaine idée de l'Europe, une certaine idée de la France dans cette Europe.* »

Ni fédéralisme ni supranationalité

Après avoir esquissé le bilan de trois décennies de construction européenne, le premier ministre affirme : « *L'Europe que nous souhaitons est une Europe maîtresse de son destin, une Europe organisée, une Europe de la liberté, de la responsabilité et de la justice. Enfin, c'est une Europe confédérale.* » Sur ce dernier point, il précise : « *Une Europe confédérale, c'est-à-dire une union d'Etats qui s'associent en conservant leur indépendance et en consentant, dans des domaines déterminés et par des accords soigneusement définis, les abandons de souveraineté qu'impose l'association. Nous ne construisons pas l'Europe à partir de la table rase. C'est la raison pour laquelle les Etats unis d'Europe ne peuvent pas se concevoir comme les Etats-Unis d'Amérique (...). Nous devons concevoir un mode d'association tel que chaque peuple ait le sentiment qu'il peut appartenir à l'Union européenne sans renier sa propre histoire et ses propres traditions.*

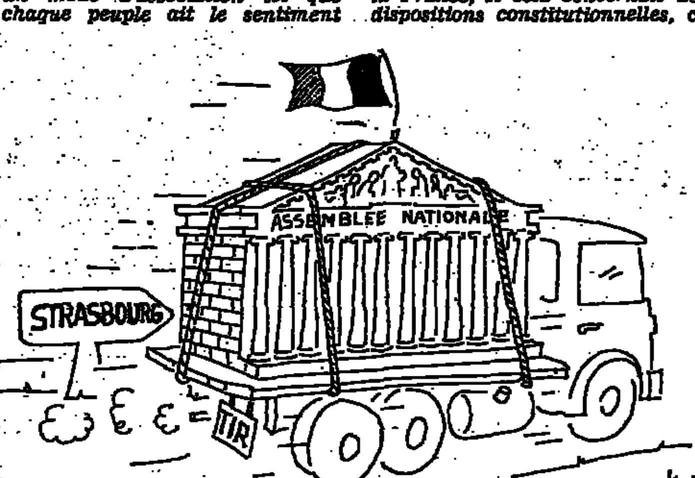
» *Ni fédéralisme ni supranationalité mais une marche patiente vers la confédération. En attendant, car ce sera une œuvre de longue haleine, la France souhaite que, conformément au compromis de Luxembourg, les décisions qui auraient à intervenir au sujet de questions d'intérêt fondamental pour l'un des Etats membres ne puissent d'être prises qu'à l'unanimité.* »

M. Barre souligne ensuite que cette politique « *a été poursuivie sans relâche par les gouvernements français successifs de la Ve République et par tous ses présidents* ». Il note : « *Sauf à vouloir pratiquer le procès d'intention systématique, je peux dire que cette politique ne comporte aujourd'hui ni infléchissement ni innovation.* »

Après avoir évoqué la nécessité pour les Etats membres de la Communauté d'améliorer un Marché commun agricole, de tendre ves l'« *élimination progressive des montants compensatoires* » et de mettre en place une politique commune de l'énergie, le chef du gouvernement déclare : « *Il y a toujours des querelles d'attributions. Comme elle sont secondaires ! Puisqu'il y a aujourd'hui débat, je rapellerai que ces attributions ont été prévues par les traités, étendus par des actes ultérieurs résultant d'un accord entre les Etats membres, ratifiées par les Parlements nationaux. En 1972, alors que Georges Pompidou était président de la République, l'Assemblée européenne a reçu des pouvoirs budgétaires plus étendus. Cela s'est fait, si mes souvenirs sont exacts, sans qu'il y ait eu tempête.* »

Il précise encore : « *Il est clair que si l'Assemblée européenne, même élue au suffrage universel, entendait sortir des limites de ses compétences, elle ne pourrait le faire qu'en violation des traités, en violation des accords entre les Etats membres, en affrontant les gouvernements des Etats membres en affrontant les Parlements nationaux. Il faut que les règles du jeu soient claires et acceptées de tous.*

» *Jusqu'ici, le gouvernement français n'a aucune raison de penser que ses partenaires et les institutions de la Communauté ne respecteraient pas la règle du jeu. Pour le reste, croyez bien que le gouvernement adoptera en toute circonstance la position qui lui apparaîtra dictée par l'intérêt fondamental du pays. Pour le reste encore, en dernier ressort, ce sont les Parlements nationaux qui trancheront. Et, pour le cas de la France, si cela concernait des dispositions constitutionnelles, ce serait le peuple français qui trancherait. Y a-t-il manière plus démocratique de trancher ces problèmes ?* »



(Dessin de KONK.)

UN PROJET ADOPTÉ SANS VOTE

Le projet de loi autorisant l'approbation des dispositions arrêtées à Bruxelles le 20 septembre 1976 par les ministres des affaires étrangères des neuf Etats membres de la Communauté et relatives à l'élection des membres de l'Assemblée des Communautés européennes au suffrage universel direct a été adopté par l'Assemblée nationale, le jeudi 16 juin 1977, au terme d'un débat long et passionné qui avait fait éclater au grand jour le conflit existant sur ce point entre M. Jacques Chirac et le chef de l'Etat.

Cette adoption était intervenue sans vote, après que le R.P.R. eut demandé, en vain, l'ajournement de la discussion, M. Raymond Barre ayant engagé la responsabilité du gouvernement en recourant à l'article 49 de la Constitution, en vertu duquel un texte est « considéré comme adopté, sauf si une motion de censure, déposée dans les vingt-quatre heures qui suivent, est votée », ce qui n'avait pas été le cas.

M. FOURCADE : une refonte qui devra aller assez loin

Auparavant, M. Jean-Pierre Fourcade, président des Clubs avait tiré la conclusion des travaux de l'assemblée générale. Il avait notamment affirmé : « *Avec l'élection au suffrage universel de l'Assemblée, l'Europe va prendre un nouveau départ. Non pas que nous soyons de ceux qui préconisent un accroissement des pouvoirs de cette Assemblée ou de ceux qui craignent qu'elle ne se transforme en une sorte de convention irresponsable et touche à tout.* »

Il avait ajouté : « *A vouloir s'occuper dans le détail des problèmes agricoles et industriels, on risque de perdre de vue que le fonctionnement harmonieux d'une Europe à douze exigera à moyen terme une refonte des institutions de la Communauté. Tout en précisant que cette refonte ne pourra être effective que par accord unanime des pays membres et qu'elle devra obligatoirement être soumise à la ratification des Parlements nationaux, je tiens à dire que, pour nous, elle devra sans doute aller assez loin. (...) Le plus difficile problème sera sans doute celui des pouvoirs respectifs du conseil européen et de l'Assemblée parlementaire. En disant avec toutes les précautions nécessaires qu'il faudra les renforcer, parce que ces deux institutions deviendraient essentielles pour le bon fonctionnement de l'Europe, je vais provoquer quelques clameurs. Mais il faut envisager l'avenir avec lucidité et notre rôle à nous, membres des clubs, est bien d'esquisser une vaste perspective jusqu'au troisième millénaire, pour que nos concitoyens aperçoivent clairement ce qui est en cause.* »

La veille M. Philippe Pontet, vice-président des clubs, avait notamment affirmé : « *Nous ne sommes pas les seuls à être pour l'Europe. Les socialistes aussi le sont et nous sommes du reste, dans ce domaine, d'accord avec eux sur bien des points. Pourquoi ne pas le reconnaître ? Pourquoi ne pas s'en féliciter, nous qui souhaitons que, derrière le président de la République, un consensus national, le plus vaste possible, s'établisse un jour pour sortir notre pays de la crise et le conduire vers le progrès.* »

M. Pierre Pflimlin, ancien président du conseil, maire de Strasbourg (C.D.S.), avait affirmé en accueillant les membres de l'assemblée générale des clubs : « *Si l'événement qu'est l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel n'avait pas une grande importance, M. Michel Debré ne ressentirait pas un tel effroi. Et cet effroi même justifie notre espérance.* »

Les travaux de la onzième assemblée générale des clubs Perspectives et Réalités ont pris fin dimanche en début d'après-midi.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

Les pouvoirs de l'Assemblée européenne

L'Assemblée des Communautés européennes dispose de pouvoirs consultatifs, du pouvoir de censurer, de pouvoirs budgétaires et, pour une des communautés, la CECA, du pouvoir de modifier le traité.

● POUVOIRS CONSULTATIFS. — Les trois traités instituant les Communautés (Charbon-acier, Marché commun, Euratom) définissent les conditions dans lesquelles le conseil, formé des gouvernements, consulte l'Assemblée.

● POUVOIR DE CENSURE. — La Commission présente un rapport annuel à l'Assemblée qui peut la censurer à la majorité simple des membres qui la composent, et des deux tiers des voix exprimées.

● POUVOIRS BUDGETAIRES. — Des pouvoirs de contrôle budgétaire ont été conférés à l'Assemblée (après la décision de doter les Communautés de « ressources propres ») par le traité du 22 avril 1970, ratifié par l'Assemblée nationale le 23 juin 1970 et le traité du 22 juillet 1975 ratifié par l'Assemblée nationale le 7 décembre 1976. Ces traités complémentaires organisent la concertation entre l'Assemblée et le Conseil (c'est-à-dire les gouvernements) concernant les dépenses. Le premier accorde à l'Assemblée le droit d'amendement et « le dernier mot » pour les dépenses « non obligatoires ». Le second donne à l'Assemblée la possibilité de faire valoir ses vues pour les « dépenses obligatoires » sans lui accorder « le dernier mot ». Il lui confère le droit de rejeter le budget en bloc à la majorité des deux tiers des voix exprimées et le droit d'accorder le quitus à la Commission.

● POUVOIR DE MODIFIER UN DES TRAITES. — L'Assemblée peut, à la majorité des deux tiers de ses membres et des trois quarts des voix exprimées, modifier les règles relatives aux pouvoirs de la Commission (article 95 du traité de la CECA), en cas « de difficultés imprévues ou de « changement profond » des conditions économiques dans les domaines du charbon et de l'acier. Au préalable, ces modifications doivent être approuvées par le Conseil à la majorité qualifiée et recevoir l'avis favorable de la Cour de justice.

Il n'est donc pas exact de dire (comme l'a fait le Quai d'Orsay le 16 novembre) que toute modification des traités doit être approuvée par les gouvernements unanimes et les Parlements nationaux. Cette procédure exceptionnelle a été employée en mai 1968 pour donner à la Commission le droit de verser une aide en faveur d'industries en difficulté.

Le débat relance la querelle de la supranationalité

(Suite de la première page.)

Interprète et inspirateur de la politique étrangère du chef de l'Etat depuis deux ans et demi, M. François-Poncet est aussi, de par les fonctions qu'il a occupées jusqu'à maintenant, l'homme le mieux préparé à faire le lien entre l'action de la France à Bruxelles et le débat de politique intérieure qui devrait animer la campagne pour l'élection de juin 1979.

M. Giscard d'Estaing indiquera mardi comment il conçoit ce débat et quelle part il entend y prendre. Le précédent du référendum d'avril 1972 sur l'adhésion de la Grande-Bretagne à la C.E.E., marqué par un faible taux de participation au scrutin (60 %), permettra de mesurer si, en six ans, l'intérêt des Français pour la construction européenne s'est accru.

On estime, à l'Elysée, que l'élection de juin donnera aux Français l'occasion d'exprimer l'idée qu'ils se font de l'Europe et l'on soutient que leur vote ne pourra être considéré comme sanctionnant l'action du gouvernement. Pour s'assurer de la signification du scrutin, le premier préalable, qui doit être levé, est de montrer qu'un large accord existe entre les formations politiques sur le principe de cette élection et sur la structure confédérale dont elle doit, selon le président de la République, *faire* progresser l'établissement.

L'insistance du R.P.R. à demander que le Conseil européen, qui doit se réunir les 4 et 5 décembre prochain à Bruxelles, rappelle les limites des pouvoirs de la future Assemblée, tels qu'ils sont définis dans le traité de Rome, indique que les gaullistes ne partagent pas la confiance de leurs partenaires de la majorité, ou, peut-être, qu'ils les soupçonnent de donner un autre sens qu'eux au mot de confédération.

Il est évident, en tout cas, que M. Jacques Chirac et ses amis tiennent à se démarquer des positions exprimées, par exemple, par M. Jean-Pierre Fourcade et les animateurs des clubs Perspectives et Réalités. M. Giscard d'Estaing, fidèle au postulat selon lequel les formations de la majorité sont d'accord sur l'essentiel, a fait publier, la semaine dernière, une mise au point après les déclarations du chancelier d'Allemagne fédérale, M. Helmut Schmidt, et du président de la S.P.D., M. Willy Brandt, sur une possible extension des pouvoirs de l'Assemblée des Communautés, mais il persiste à penser qu'une déclaration des Neuf sur ce sujet est inutile.

L'attitude du président de la République à l'égard du R.P.R. s'appuie sur l'affirmation que la politique menée depuis quatre ans n'a en rien dérogé aux grandes orientations fixées par le général de Gaulle et Georges Pompidou, ou que, du moins, la démonstration du contraire reste à faire. Toutes les tentatives esquissées jusqu'à présent pour convaincre M. Giscard d'Estaing de « révisionnisme » ont pu être déjouées en les faisant apparaître comme de pures querelles partisanes. Ainsi, la volonté d'apaisement qui s'est manifestée, ces jours derniers, à l'égard du R.P.R. va de pair avec une intransigeance tout aussi nette pour les « état d'âme » des gaullistes. Du congrès extraordinaire au cours duquel le R.P.R. a arrêté sa doctrine européenne, on ne veut retenir, à l'Elysée, que le rapprochement entre les thèses du mouvement gaulliste et celles du chef de l'Etat, le reste — y compris la demande de garanties sur les pouvoirs de l'Assemblée de Strasbourg — n'étant que péripéties.

L' « ouverture »

Lors de sa précédente conférence de presse, le 14 juin dernier, M. Giscard d'Estaing avait annoncé plusieurs projets (non-cumul des mandats, financement des partis politiques, scrutin proportionnel dans les grandes villes, droit de réponse à la télévision), de nature, selon lui, à faire avancer la France dans la voie d'une « *démocratie paisible et réfléchie* ». Trois mois après le scrutin de mars, le climat semblait encore propice à l' « ouverture ». Il n'en va plus de même à présent, alors que la politique menée par M. Raymond Barre heurte de front les salariés et les couches de la population les moins favorisées, et que les partis de gauche, chacun à sa manière, ont refusé toute concession aux principes qui inspirent cette politique. Ni la réforme de la fiscalité locale ni le projet de loi sur la distribution d'actions aux salariés des entreprises cotées en bourse ne semblent être à la hauteur du dessein annoncé par le chef de l'Etat lorsqu'il indiquait, avant les élections, qu'une fois celles-ci gagnées, il œuvrerait pour l'unité de la France.

M. Giscard d'Estaing fera connaître mardi son analyse des rapports entre les partis, tant au sein de la majorité qu'entre celle-ci et l'opposition. Il apparaît déjà que le souci de la cohésion de la majorité l'emporte, aujourd'hui, sur celui de son élargissement. La démarcation entre les deux camps étant toujours aussi aiguë, en dépit de l'évolution de M. Robert Fabre, l'U.D.F. et le R.P.R. demeurent les seuls relais sûrs de l'action et des idées du chef de l'Etat.

PATRICK JARREAU.

Questions

(Suite de la première page.)

Ceux pour qui la supranationalité est de la même façon contenue dans l'élection au suffrage universel auront tort s'il est répondu clairement à des questions claires.

Aussi longtemps qu'il sera à l'Elysée, le président de la République acceptera-t-il un accroissement tel des pouvoirs de l'Assemblée européenne que le Parlement français ne serait plus pleinement compétent dans les domaines essentiels de la souveraineté nationale ?

Mieux vaut prendre date trop tôt que trop tard.

J. F.

Chef du gouvernement luxembourgeois

M. THORN ESTIME « LOGIQUE » ET « NÉCESSAIRE » L'ÉLARGISSEMENT DES POUVOIRS DU PARLEMENT EUROPÉEN.

Cologne *(A.F.P.)*. — Le président du conseil luxembourgeois, M. Gaston Thorn, estime « *logique* » et « *nécessaire* » l'élargissement des compétences du Parlement européen après les premières élections directes de l'été prochain.

« *Le Parlement européen*, a-t-il dit notamment dans une interview téléphonique diffusée, lundi 20 novembre, par la radio de Cologne Deutschlandfunk, *devra exiger et obtenir de plus en plus de compétences.* »

Il faudra, a poursuivi en substance M. Thorn, que l'on trouve dans les Etats membres des procédures permettant l'élargissement de ces compétences. Parmi ces procédures, il peut y avoir le référendum, dont le premier ministre français, M. Barre, a évoqué la possibilité pour la France.

A propos de la déclaration du chancelier Schmidt, selon lequel un Parlement élu au suffrage direct ne se contentera pas, à la longue, de ses compétences actuelles, le chef du gouvernement luxembourgeois a déclaré que telle était l'opinion de sept pays membres de la Communauté. « *Il est naturel*, a-t-il ajouté, *qu'une certaine nervosité se manifeste actuellement chez ceux qui se montrent sceptiques à l'égard du Parlement européen.* »

M. YVES GUÉNA : que la clarté soit faite.

M. Yves Guéna, conseiller politique du R.P.R., a demandé, samedi, à Paris, que le Conseil européen fasse « *la clarté* » sur la prochaine élection au suffrage universel de l'Assemblée européenne. Il a déclaré : « *Nos mises en garde ses sont trouvées confirmées par les dernières déclarations du chancelier Schmidt. On a pu parler à leur propos de* « *confusion* ». *Précisément, nous souhaitons la clarté et nous ne doutons pas que, lors du prochain Conseil européen, le gouvernement français y veillera. En effet, en matière internationale, les prises de position d'un gouvernement ne suffisent pas, non plus que des communiqués de presse. Il y faut l'accord officiellement exprimé de tous les Etats concernés.* »

INSTRUCTIO… / … supranationale

DE L'EUROPE

M. Lecanuet souhaite la constitution d'une liste ouverte aux représentants de la tradition gaulliste et de la gauche libérale

Interrogé dimanche soir 19 novembre, au Club de la presse d'Europe I, M. Jean Lecanuet, qui avait participé la veille à la convention des clubs Perspectives et Réalités à Strasbourg a estimé que l'Assemblée des Communautés européennes *« ne peut pas, par une sorte de coup d'Etat, se donner des pouvoirs qu'elle n'a pas reçus par les traités »*. Après avoir émis l'espoir que, *« une fois élus, l'Assemblée, qui aura reçu la consécration du suffrage universel, constituera un véritable moteur psychologique, un moteur politique »*, le président de l'U.D.F. a établi une distinction entre *« le présent et le proche avenir, qui sera occupé à donner tout son contenu, qui est loin d'être achevé, au traité de Rome »* et *du proche avenir, à une échéance que personne ne puet préciser, si l'Europe se développe dans sa solidarité, dans son avenir (...), de nouveaux problèmes se poseront »*. Il a ajouté : *« Si d'aventure les problèmes posés entraînaient des solutions modifiant les pouvoirs publics en France, la Constitution française ordonne que ces changements ne puissent se faire que par une modification de la Constitution. »*

Jugeant que l'hypothèse de supranationalité *« ne serait pas réaliste »*, M. Lecanuet a été amené à préciser : *« Si je n'aime pas tellement les mots de « confédération » et de « fédération », c'est que les querelles sur le contenu de ces mots sont considérables et font perdre beaucoup de temps. Alors je préfère parler d'une « organisation ». Par ailleurs, je préfère employer ce mot pour une autre raison : je crois que nous devons inventer en Europe un type d'organisation qui ne ressemble à aucun autre. »*

Le président de l'U.D.F. a souhaité la constitution d'une *« très grande liste — qu'à titre p r o v i s o i r e* [il a appelé] *la « grande équipe de France » — qui rassemble, au-delà des appartenances à des formations politiques, tous les Français et toutes les Françaises qui ont la même conception de ce qu'il faudra faire dans l'Assemblée européenne pour y défendre les intérêts de la France tout en construisant cette Europe indispensable à l'affirmation de notre civilisation dans le monde. Ce souhait sera-t-il réalisé ? Je ne suis pas en état de vous répondre aujourd'hui. Mais je crois que ce serait une très belle chose que de voir siéger ensemble à Strasbourg tous les Français, même s'ils ont par ailleurs certaines divergences d'opinions, dès lors qu'ils sont d'accord sur l'essentiel. »* Après avoir regretté qu'on ne puisse escompter la présence de socialistes sur une telle liste, il a indiqué qu'il y aurait place *« pour des hommes qui appartiennent à la tradition gaulliste ou à la tradition de la gauche libérale »*. Il a poursuivi : *« Tous ensemble devraient se retrouver sur cette grande liste. S'il en est autrement, si nos différents partenaires estiment préférable qu'il y ait diverses listes, eh bien, naturellement, l'U.D.F. constituera sa liste. »*

Pour la règle de l'unanimité, M. Lecanuet a considéré : *« S'il existe une volonté d'entente, je crois que l'on pourra à la fois maintenir le droit de veto, si l'intérêt national d'un peuple est vraiment en jeu, et faire fonctionner, pour tout ce qui est d'un rang moins important et moins décisif, les règles habituelles de la démocratie. »*

M. Paul Laurent : la seule garantie est de dire non à ce funeste projet

De notre correspondant régional

Marseille. — Dans le discours qu'il a prononcé le dimanche 19 novembre aux « Trente Heures de *la Marseillaise* », M. Paul Laurent, membre du secrétariat du P.C., a notamment déclaré : *« A propos des projets d'élargissement de la Communauté européenne, les dirigeants socialistes parlent volontiers de la consolidation de la démocratie en Europe. Mais est-ce qu'on peut croire un instant que les firmes géantes sont assez naïves pour faciliter la lutte des travailleurs d'Europe occidentale ? Est-il sérieux de soutenir que l'objectif commun des gouvernements de l'Ouest européen, de Callaghan à Giscard et de Schmidt à Caramanlis, soit de faciliter notre combat contre l'austérité ? Cela n'est absolument pas sérieux. Il est curieux de voir, devant l'inquiétude qui grandit dans notre pays, avec quelle farouche énergie tout le monde politique non communiste, des socialistes au R.P.R. en passant par les giscardiens, tente de manœuvrer et d'estomper les menaces. C'est à qui exigera les plus fermes garanties. Eh bien ! nous, communistes, nous disons : la seule garantie valable, c'est de dire non à ce funeste projet européen. »*

A propos de la réunion, à Lille, des dirigeants socialistes, M. Marchais a estimé qu'elle s'est transformée en *« un concert anticommuniste d'une violence incroyable »*. *« Peut-être à cette occasion François Mitterrand a-t-il tenu, en bon disciple de Willy Brandt, à faire un petit peu de zèle devant celui qu'il appelle affectueusement « le grand leader »*, a conclu le secrétaire général du P.C.F.

[M. François Mitterrand avait déclaré, samedi 18 novembre, à propos des déclarations des dirigeants communistes sur l'Europe : « Georges Marchais a le désir de nuire au parti socialiste sans se préoccuper de nuire aux travailleurs, dont l'unité est nécessaire pour vaincre. Je crois que son souci polémique l'emporte sur l'intérêt des travailleurs. »]

M. DILIGENT : ni Schmidt ni Debré.

U.D.F. 1, lettre d'information de l'Union pour la démocratie française, a publié, dans son numéro du 18 novembre, un éditorial de M. André Diligent, secrétaire général du C.D.S., dans lequel on lit notamment : *« La déclaration du chancelier Schmidt suivant laquelle le Parlement européen une fois élu ne se contenterait pas des pouvoirs restreints qui sont les siens n'est pas heureuse. Certes, elle met l'éclairage sur les profondes divisions des socialistes européens — (ne dit-on pas :* « On n'est jamais trahi » que par les siens » !) — *mais elle permet aux adversaires traditionnels de l'Europe d'agiter le spectre d'un éventuel coup de force d'un Parlement nouvellement élu.*

» Pour nous, la véritable solution n'est ni celle de M. Debré ni celle de M. Schmidt. Nous entendons respecter les traités et nous n'avons jamais accepté la politique du chiffon de papier. Si certains pouvoirs nouveaux devaient être accordés à l'Assemblée européenne, ce ne serait que par négociations de traités signés par les gouvernements et ratifiés par les Parlements nationaux. C'est la voie normale déjà utilisée en 1970 et 1975, qui n'est ni celle du débordement ni celle de l'enlisement. »

UNE DÉLÉGATION R.P.R. SERA REÇUE PAR M. BARRE

Ainsi que le congrès extraordinaire du R.P.R. sur l'Europe l'avait décidé, le 12 novembre (*le Monde* du 14 novembre), une délégation de ce mouvement sera reçue, vendredi 24 novembre, par M. Raymond Barre à l'Hôtel Matignon. La délégation comprendra Alain Devaquet, secrétaire général, Philippe Dechartre, secrétaire général adjoint et Jean Falala, vice-président du groupe R.P.R. à l'Assemblée nationale. M. Chirac a précisé à Argenton quelles questions seraient posées au premier ministre en énumérant :

« Les déviations qu'hélas connaissent aujourd'hui les institutions communautaires, la relance de l'organisation communautaire européenne, notamment par le développement des politiques communes et enfin les garanties que le gouvernement entend prendre pour qu'il n'y ait pas contradiction entre l'affirmation que l'Europe doit être confédérale, et non supranationale, et la création d'une Assemblée dont les uns et les autres, ici ou là, affirment quelle sera supranationale. »

Présidé par M. Michel Jobert

LE MOUVEMENT DES DÉMOCRATES NE PRÉSENTERA PAS DE LISTE

Le Mouvement des démocrates, que préside M. Michel Jobert, a décidé, à l'issue de son rassemblement national, tenu dimanche 19 novembre, à Paris, devant quelque trois cents personnes, de ne pas présenter de liste à l'élection européenne de juin prochain et de recommander l'abstention. L'ancien ministre des affaires étrangères a notamment déclaré : *« La future Assemblée européenne, n'ayant pas d'attributions, voudra forcément en conquérir. Le vrai débat ne se situe cependant pas là. Le vrai débat est celui de la liberté de l'Europe. L'Europe devra décider d'avoir une vraie défense qui soit la preuve de sa réalité... »*

● *M. Pierre Lefranc*, président de l'Association nationale d'action pour la fidélité au général de Gaulle, a estimé, samedi 18 novembre, que l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel *« ne peut se dérouler dans l'équivoque »*. Il a précisé : *« Les déclarations de nos partenaires et de certains membres de la majorité sont en contradiction avec les affirmations du gouvernement et du chef de l'Etat. Il serait indigne de tromper les Français sur leur avenir, la lumière doit donc être faite. »*

POLÉMIQUANT AVEC LA PRESSE IRLANDAISE

M. Jacques Chirac déclare qu'il n'est pas hostile à l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel

De notre correspondant

Dublin. — La visite de M. Jacques Chirac à Cork a soulevé une controverse qui continuait après le départ du chef du R.P.R., samedi après-midi 18 novembre.

La veille, avant l'ouverture du congrès des Démocrates européens de progrès (1), M. Chirac, s'adressant à des journalistes irlandais, a déclaré qu'il était opposé à un accroissement des pouvoirs de l'Assemblée européenne. Lorsqu'on lui demanda à quoi serviraient des élections européennes si elles ne devaient pas renforcer le Parlement de la Communauté, M. Chirac répondit que, si la décision dépendait de lui, il renoncerait à ce scrutin, mais que, de toute façon, la décision était prise, il fallait procéder à des élections.

Le chef du R.P.R. répéta aussi son opposition à l'adhésion, dans un avenir proche, de l'Espagne et du Portugal à la Communauté.

Exprimés devant les membres du parti Fianna Fail — qui, comme les autres grandes formations politiques d'Irlande, s'est toujours prononcé pour les élections européennes au suffrage universel direct, l'accroissement des pouvoirs de l'Assemblée et l'élargissement de la Communauté, — les propos de M. Chirac ont paru discordants et déplacés. Diffusés sur les ondes sans beaucoup de nuances, il faut le dire, ils ont paru encore plus grinçants au gouvernement de Dublin, sensibilisé par les attaques, la veille, de M. Frank Cluskey, chef du parti travailliste, contre l'alliance du Fianna Fail avec le R.P.R. et ce qu'il a appelé *« les contradictions »* de cette alliance.

M. Chirac a été, semble-t-il, informé de ces réactions par le ministre des affaires étrangères, M. O'Kennedy, et, samedi matin, tous deux s'en sont pris aux journalistes irlandais. M. Chirac les accusa d'avoir mal interprété ses paroles et aussi d'avoir exprimé le contraire de ce qu'il avait dit.

Après avoir répété sa thèse selon laquelle son élection ne devait nullement changer les pouvoirs et les compétences de l'Assemblée européenne inscrits dans le traité de Rome, M. Chirac déclara aux journalistes : *« Je demande à la presse irlandaise, quelles que soient ses convictions politiques ou quelle que soit son attitude vis-à-vis des difficultés internes du pays, de cesser d'interpréter mes propos de travers ou de me prêter des propos que je n'ai pas tenus. Ce n'est ni honnête ni aimable. »*

Les journalistes se sont mis d'accord pour écrire une lettre de protestation à M. Chirac dans laquelle ils s'élèvent contre ce qu'ils considèrent comme une attaque *« contre leur intégrité professionnelle »*. Affirmant qu'il n'y avait pas de doute dans leur esprit sur le sens des paroles exprimées par le chef du R.P.R. vendredi, ils lui ont demandé des excuses, mais M. Chirac était déjà en route pour Paris.

JOE MULHOLLAND.

(1) Le groupe parlementaire des Démocrates européens de progrès à l'Assemblée européenne est composé de neuf Français du R.P.R., cinq Irlandais du Fianna Fail et deux Danois du Parti du progrès.

LE PRÉSIDENT DU R. P. R. : ne pas masquer les vrais problèmes.

M. Jacques Chirac a présidé dimanche 19 novembre à Argentan (Orne) la neuvième réunion régionale du R.P.R. depuis celle du 25 juin à Nancy. Devant quelque huit mille militants et sympathisants R.P.R. venus des régions de Bretagne et de Basse et de Haute-Normandie, le président du mouvement gaulliste a souhaité que la perspective de l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage direct *« ne masque pas les vrais problèmes »*, et il a estimé que ce débat *« n'est pas opportun dans la conjoncture grave et délicate que traverse actuellement l'Europe »*. Il a ajouté : *« C'est là le type même de déviation inopportune, car elle polarise toutes les énergies sur un point passionnel, quand trop de voix discordantes et contradictoires s'élèvent un peu partout en Europe au sujet du pouvoir de cette Assemblée. »*

A propos des déclarations du chancelier fédéral d'Allemagne, il a estimé : *« Notre cher allié Helmut Schmidt dit très exactement, avec l'autorité que lui confrère le poids politique de l'Allemagne, le contraire de ce que prétend le gouvernement français. »*

M. Chirac, rappelant l'*« importance capitale »* du R.P.R. dans la victoire de la majorité aux élections législatives de mars 1978, a assuré que celui-ci, *« parce qu'il est le seul mouvement politique organisé existant dans la majorité, sera de nouveau demain en première ligne lorsque l'opposition contestera une majorité dont les élections successives, notamment les prochaines élections européennes, risquent fort de démontrer qu'elle est devenue une minorité »*.

Les avocats français à l'heure de la Communauté

Ouverture ou invasion ?

Les jours tranquilles du splendide isolement national vont, pour les avocats de France, prendre fin. La directive du 22 mars 1977 du Conseil des Communautés européennes, *« tendant à faciliter l'exercice effectif de la libre prestation de service par les avocats »*, sera applicable de plein droit le 22 mars 1979, que le ministère français de la justice ait ou non élaboré à ce moment un décret destiné à rendre applicable en France ladite directive.

Isolement national, c'est encore trop dire : les treize mille cinq cents avocats de France sont le plus souvent restés enfermés jusqu'à ce jour dans leurs particularismes corporatifs olcaux. Autant de barreaux (cent quatre-vingt six !), autant de bastions. Quelques velléités de progrès dans la grande f o r t e r e s s e parisienne (36 % du corps) n'y ont rien fait. Les résistances de châteaux et petites redoutes de province ont été les plus fortes.

Les cris d'alarme lancés depuis plusieurs années par quelques esprits lucides ont été vains. La disparate de règlements hétéroclites (parfois tenus secrets), les faiblesses d'une représentation composite au plan européen (conférence des bâtonniers, barreau de Paris, confédération syndicale des avocats, fédération des unions de jeunes avocats), tel est aujourd'hui encore le lot des hommes de robe de ce pays.

Rien d'étonnant alors à ce qu'on ait parlé, au cours du séminaire consacré par la conférence des bâtonniers, à ce problème brûlant, samedi 18 novembre, à Paris, des « avvocati », « barristers » et autres « Rechtsanwälte », qui sont à nos portes comme des Arabes au pied des murailles de Poitiers. Que faire ? Dans le désarroi, augmenté par les inextricables différences des statuts en vigueur chez les huit partenaires et par les ambiguïtés de la directive européenne nées des contraintes du compromis, l a tentation e s t grande de se tourner vers le ministère de la justice et d'implorer la rédaction d'un texte aussi protecteur que possible. Quant à un respect européen des droits de la défense dans un « espace judiciaire » européen en voie d'établissement, il en sera question plus tard, nous fut-il assuré.

Parcours imposé

On n'en est pour l'heure qu'à la première partie du programme. Pour ceux, du moins, qui ne persistent pas à réclamer l'impossible : le report de l'échéance, tant leur paraît explosif le texte qui ouvre nos tribunaux aux avocats des huit partenaires (et leurs tribunaux aux avocats français, ont fait remarquer les plus entreprenants).

Au nom de cette lucidité un peu inquiète, Me Albert Brunois, ancien bâtonnier, a notamment suggéré que le texte à venir tranche clairement la question de savoir si les avocats « européens » salariés pourront exercer leurs talents en France, où la chose n'est pas acceptée. Que le « parcours » de tout avocat de la Communauté plaidant en France soit imposé : introduction auprès du président de la juridiction et du bâtonnier. Que les incompatibilités soient clairement précisées, car, dans tel pays de la Communauté, les avocats sont aussi syndics, ailleurs mandataires, ailleurs, notaires... Que les avocats soient soumis à une double discipline, celle du pays d'accueil et celle de leur pays d'origine.

Ce dernier principe paraît difficile à mettre en pratique. Et plus encore le vœu, régressif à bien des égards, qui couronne l'édifice de ces souhaits : *« Il est indispensable que, dans tous les cas* [devant toutes les juridictions], *il y ait auprès de l'avocat étranger un avocat français, responsable auprès de la juridiction. Tous les barreaux d'Europe sont d'accord pour qu'il y ait aux côtés de l'avocat étranger un avocat du pays d'accueil. Il faut le demander. »* Le demander, oui. Mais l'exiger ? Voire.

L'heure de l'application des grands principes du traité de Rome a sonné. Tout ce qui ressemble à des réticences ou à du protectionnisme sera récusé. Et demain n'est que le jour de la libre prestation de service pour les avocats. Si ce doit être un jour de demi-deuil pour les barreaux français, qu'adviendra-t-il après-demain, quand les avocats des Neuf pourront s'établir librement dans tous les pays de la Communauté ?

MICHEL KAJMAN.

(Selon les statistiques fournies par la conférence des bâtonniers, on compte 25 000 avocats (ou assimilables) en République fédérale d'Allemagne (pour 61,4 millions d'habitants) ; 1 650 aux Pays-Bas (13,9 millions d'habitants) ; 4 500 en Belgique (9,8 millions d'habitants) ; 190 au Luxembourg (0,36 million d'habitants) ; 30 000 en Italie (56,4 millions d'habitants) ; 1 350 en Irlande (3,2 millions d'habitants) ; 2 000 au Danemark (5,1 millions d'habitants et 13 500 en France (53,1 millions d'habitants).]



Le Monde

politique

RÉUNIE EN CONGRÈS NATIONAL A PARIS

L'Association des maires de France examine la réforme des finances locales et se prononce sur la révision de ses statuts

Le soixante et unième congrès national de l'Association des maires de France, qui s'est ouvert lundi matin 20 novembre à l'Hôtel de Ville de Paris, revêt un intérêt doublement exceptionnel.

Ces assises, auxquelles participeront, comme l'année dernière, plus de deux mille élus locaux, se situent, en effet, à un moment particulièrement important pour l'avenir des collectivités locales, puisque le Parlement vient de commencer l'examen des premiers textes présentés par le gouvernement dans le cadre de son « plan de développement des responsabilités locales ». Les délégués pourront ainsi peser directement sur le débat qui s'est enfin engagé après de nombreuses années de revendications, d'incertitudes et de tergiversations.

Le congrès sera également marqué par l'assemblée générale extraordinaire qui doit examiner, mardi après-midi, le projet de révision des statuts de l'Association, conformément à la décision qui avait été arrêtée l'an dernier. Après la réélection de M. Alain Poher à la présidence de l'Association, en novembre 1977, le P.S. avait exigé qu'une réforme des statuts fût soumise au congrès de 1978. Les élus socialistes avaient fait de cette révision la condition « sine qua non » de leur maintien au sein de l'Association.

A l'occasion de la séance d'ouverture officielle, mardi matin, MM. Jacques Chirac, maire de Paris, Alain Poher, président du Sénat, et Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, devaient successivement prendre la parole. Le congrès s'achèvera vendredi soir 24 novembre.

Ouvrant le soixantième congrès, le 15 novembre 1977, M. Alain Poher déclarait, au nom des maires de France : « *La surdité volontaire du gouvernement n'est plus de mise. Il n'est plus pensable que les pouvoirs publics se contentent d'opposer aux demandes des maires des fins de non-recevoir.* » Au cours des travaux, les élus locaux, dans leur grande majorité, avaient estimé inutile la consultation lancée auprès des maires par le ministère de l'intérieur ; cette opération avait été considérée par eux comme « *une nouvelle manœuvre dilatoire* », ainsi que le rappelle M. Maurice Pic (P.S.), sénateur, maire de Montélimar, secrétaire général de l'Association, dans son projet de rapport moral.

Un an après, la réforme proposée par le gouvernement paraît bien mal engagée. Les deux projets de loi visant à aménager la fiscalité locale et à remplacer le V.R.T.S. (versement représentatif de la taxe sur les salaires) par une dotation globale de fonctionnement ont été mal accueillis par les sénateurs, qui ont adopté le premier à une très faible majorité (124 voix pour, 116 contre), malgré les concessions faites par le ministre du budget, et qui ont sensiblement modifié le second.

Par-delà les clivages politiques, les élus locaux sont unanimes à regretter que l'ouverture du débat ait mis en évidence un net décalage entre les ambitions de réforme « hardie » affichées par l'Elysée et la modestie de ces deux textes tendant à améliorer le régime des finances locales. Les différentes formations politiques ne ménagent pas leurs critiques. Le R.P.R., qui n'a pas voté le projet de loi sur la fiscalité, ne voit pour l'instant dans le « plan » du gouvernement qu'une « *réformette* » ; pour les centristes, il s'agit d'un « *faux-semblant* » et d'un « *simple aménagement* », tandis que les socialistes et les radicaux de gauche parlent de « *réformes en trompe-l'œil* ». Des giscardiens aux communistes, chacun s'accorde à souligner qu'en présentant ces deux premiers projets avant le texte de la loi-cadre, qui doit constituer l'axe du « plan de développement des responsabilités locales », le gouvernement a mis « *la charrue devant les bœufs* ».

Les maires espéraient une grande réforme. Ils ont aujourd'hui le sentiment que les pouvoirs publics se satisferaient, comme l'écrit M. Pic, de « *quelques ravaudages hors de proportion avec la crise financière inexorable des communes* ».

M. Alain Poher se propose de le souligner : les élus locaux estiment que le vrai problème — celui de l'octroi de ressources nouvelles aux collectivités locales — n'est toujours pas abordé. La déception de l'Association des maires est d'autant plus grande que le gouvernement n'a pas encore déposé le projet de loi-cadre alors qu'il s'était engagé à le faire avant le soixante et unième congrès. Ce contretemps apporte de l'eau au moulin des élus locaux qui dénoncent les dispositions restrictives introduites par les services du ministère des finances et du secrétariat d'Etat à la fonction publique dans les propositions de la direction générale des collectivités locales au cours de l'élaboration des textes gouvernementaux.

Les représentants de l'Etat qui assisteront au congrès devront faire face à un auditoire très critique à l'égard des orientations gouvernementales.

La succession de M. Alain Poher

La question de la modification des statuts de l'Association avait été soulevée au lendemain des élections municipales de mars 1977 par les élus de l'opposition, notamment les socialistes, qui estimaient que la composition des instances dirigeantes ne reflétait pas l'évolution de la situation politique au plan national. Les représentants des différentes formations siégeant au bureau étaient alors convenus de rééquilibrer politiquement le comité directeur en y accordant la majorité à l'opposition, qui occupe désormais 61 sièges sur 114 (34 P.S., 19 P.C., 8 M.R.G.). « *Il s'agissait de faire en sorte que les instances de l'Association soient aussi exactement représentatatives que possible de toutes les catégories de communes et du poids politique et démographique de chacune d'elles dans l'ensemble des communes,* indique M. Pic. *La vérification minutieuse qui a été faite par ce point a permis de constater que les dosages sont maintenant satisfaisants et équitables.* »

Afin de conforter ce consensus politique, le bureau de l'Association soumettra au congrès l'approbation des points suivants :

1) Election des instances dirigeantes tous les deux ans (elles le sont jusqu'à présent tous les ans) ;

2) Présentation d'une liste unique par le comité directeur sortant « sur la base d'un consensus respectant les équilibres démographiques, géographiques et politiques des communes » ;

3) Application du scrutin de liste sans panachage ;

4) Confirmation statutaire du droit des présidents d'associations départementales à assister au comité directeur, mais sans voix délibérative ;

5) Election du comité directeur au plus tard le deuxième jour du congrès ;

6) Election du bureau par le congrès ;

7) Institutionnalisation du « bureau permanent » (dit « petit bureau ») chargé de la gestion journalière et de l'expédition des affaires courantes. Ce « conseil exécutif » sera composé du président, du premier vice-président, du secrétaire général, du trésorier général et de quatre membres choisis en son sein par le bureau et représentant chacun des quatre grands courants politiques.

Le bureau de l'Association comprendrait au total vingt-deux membres contre seize actuellement.

Les membres du bureau sortant ne sont pas parvenus à se mettre d'accord, en revanche, sur le mode d'élection du président de l'Association.

Trois thèses se sont affrontées :

— Le maintien du *statu quo*, défendu par M. Michel Giraud, sénateur, maire du Perreux (Val-de-Marne), président des maires R.P.R. ;

— L'élection conjointe par le congrès du président et du premier vice-président, préconisée par M. Jacques Carat (P.S.), sénateur, maire de Cachan (Val-de-Marne) ;

— L'élection, sur la même liste, du président et du conseil exécutif, proposée au nom du P.C., par MM. Dominique Frelaut, député, maire de Colombes (Hauts-de-Seine), et Camille Vallin, sénateur, maire de Givors (Rhône).

Seule la thèse de M. Giraud avait obtenu, en juin dernier, l'assentiment de la majorité des membres du bureau, et les diverses réunions qui se sont succédé jusqu'au jeudi 16 novembre n'ont pas tranché la question, bien que les représentants socialistes se soient ralliés à la position des communistes.

Faute d'avoir pu surmonter leurs divergences, les membres du bureau se sont efforcés de rechercher un *modus vivendi* qui puisse éviter que le congrès ne soit l'occasion d'affrontements politiques pouvant provoquer des risques de rupture. Ils proposent ainsi le maintien du *statu quo* pendant un an, jusqu'au prochain congrès. Le projet de modification des statuts prévoit simplement que « *les modalités pratiques d'organisation de l'élection* » (du président, des membres du bureau et du comité) seraient « *arrêtées par le bureau après avis du comité* », formule dont le flou offre l'avantage de permettre toutes les possibilités.

Les divergences persistant sur ce point au sein du bureau tiennent pour une large part au problème que pose la succession de M. Alain Poher. L'an dernier, invoquant des raisons personnelles et familiales, le président du Sénat avait laissé entendre qu'il se représentait pour la dernière fois à la présidence de l'Association des maires. M. Alain Poher est aujourd'hui pressé par ses amis de solliciter un nouveau mandat jusqu'à la fin des débats parlementaires sur la réforme des collectivités locales. Il a fait savoir aux membres du bureau qu'il était disposé à y consentir mais uniquement jusqu'au prochain congrès. Il se démettrait de ses fontcions au 30 juin 1979. Partant du principe qu'il ne faut pas « *changer de capitaine au milieu de la tempête* », les membres du bureau appartenant à l'opposition proposeraient à leurs formations respectives de n'opposer cette année aucun candidat à M. Poher.

Le projet de révision des statuts devait être examiné par les élus locaux du P.C., réunis lundi matin à Malakoff (Hauts-de-Seine), et par ceux du P.S., rassemblés lundi soir au Pré-Saint-Gervais (Seine-Saint-Denis). Chacune des deux formations devait aussi préparer les différents scrutins qui auront lieu au cours du congrès et préciser notamment sa position à l'égard de M. Alain Poher.

De toute façon, ce sont les élus des petites communes rurales, majoritaires au sein de l'Association et moins perméables, en général, que ceux des centres urbains aux consignes politiques, qui feront, cette fois encore, la décision.

ALAIN ROLLAT.

APRÈS LE VOTE DU BUDGET A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le déficit s'établit à 14 922 millions de francs

Au terme de la discussion du projet de loi de finance pour 1979, voté par l'Assemblée nationale samedi 18 novembre par 276 voix contre 201 et 10 abstentions, l'excédent net des charges se trouve porté à 14 922 millions de francs. Ce déficit traduit l'incidence, sur l'équilibre budgétaire, des modifications intervenues au cours de la discussion.

● LES RESSOURCES.

En ce qui concerne les ressources, le gouvernement a décidé d'accorder aux contribuables célibataires titulaires de salaires modestes (leur revenu net global ne doit pas excéder la limite supérieure à la deuxième tranche du barème et la moitié au moins de leur revenu net de frais doit être constituée par des traitements ou salaires) un abattement de 2 000 francs. Le coût de cette mesure est évalué à 170 millions.

D'autre part, la diminution du versement de la ville de Paris au titres des dépenses de police se traduira par une perte de ressources de 160 millions.

En revanche, plusieurs mesures ont contribué à accroître les ressources de l'Etat :

1. — La suppression du maintien à 25% de la déduction forfaitaire applicable aux revenus fonciers provenant de la location d'immeubles à usage industriel ou commercial (+ 25 millions).

2. — L'institution d'un droit de timbre de 1 franc sur les chèques non barrés (+ 84 millions).

3. — L'harmonisation du régime des prélèvements progressifs sur les gains du pari mutuel (+ 130 millions).

4. — Le prélèvement de 1,5% sur les mises du Loto national (+ 38 millions).

Au total, l'incidence de ces différentes mesures aboutit à une perte de ressources évaluée à 53 millions de francs.

● LES DEPENSES.

Les dépenses ont été diminuées, d'une part de 160 millions de crédits de subvention à la Ville de Paris (charges de retraites et brigade des sapeurs-pompiers) ; d'autre part, de 29 millions correspondant à la suppression des crédits de programme civil des dépenses et des primes de développement à l'artisanat.

Mais ces dépenses se sont trouvées augmentées :

1) De 122,7 millions par le rétablissement de l'article fixant la majoration des rentes viagères. A noter que le gouvernement a finalement décidé que les majorations seraient applicables aux rentes constituées en 1977 ; que la condition des ressources instituée pour les rentes publiques ne s'appliquera qu'aux contrats conclus après le 1er janvier 1979 ; et que les rentes différées bénéficieront comme par le passé des majorations ;

2) De 38 millions, le produit du prélèvement de 1,5 % sur les mises du Loto étant affecté à un fonds national d'aide au sport.

Les dépenses se trouvent également majorées des crédits supplémentaires accordés au cours de la discussion budgétaire par les membres du gouvernement. Il s'agit :

1) De 32,6 millions affectés au budget des anciens combattants afin de permettre le partage de 457,5 à 460,5 de l'indice des pensions des veuves au taux normal et l'amélioration des pensions de veuves de déportés, résistants ou politiques morts en déportation ;

2) De 10 millions pour le budget de l'éducation afin d'augmenter les subventions aux collectivités locales pour les travaux de maintenance et de sécurité des établissements scolaires du second degré ;

3) De 29 millions pour le budget de l'agriculture pour les équipements de l'enseignement agricole et pour les investissements destinés à renforcer l'appareil de production : aménagements fonciers, modernisation des exploitations, hydraulique ;

4) De 9,2 millions pour le budget des territoires d'outre-mer afin de renforcer l'action en faveur des producteurs de copra de Polynésie et de favoriser le développement de l'artisanat à Wallis-et-Futuna.

Au total, les dépenses auront été accrues de quelque 52 millions de francs.

ANCIENS COMBATTANTS

● *M. Maurice Plantier*, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, et l'ambassadeur d'Allemagne fédérale à Paris, M. Axel Herbst, ont commémoré ensemble les victimes des deux guerres mondiales le dimanche 19 novembre, journée décrétée de deuil national en Allemagne fédérale.

Une première cérémonie s'est déroulée en fin de matinée au cimetière militaire allemand d'Andilly, près de Toul (Meurthe-et-Moselle), puis une autre dans l'après-midi au cimetière militaire franco-allemand de Reillon, près de Lunéville.

C'est la première fois depuis la fin de la première guerre mondiale qu'un ministre français s'associe à un tel geste. Au cimetière de Reillon, M. Plantier a symboliquement rasé, en signe de rapprochement entre les deux peuples, la haie qui séparait les deux cimetières où sont inhumés des soldats français et allemands des deux guerres.

● *Les déportés et résistants de la Loire* voulant « *porter témoignage devant l'histoire* », organiseront une marche silencieuse, le samedi 25 novembre, à 10 heures, à Roanne et à Saint-Etienne, en signe de protestation contre la publication des « *ignobles propos* » de Darquier de Pellepoix et des déclarations de M. Robert Faurisson, maître de conférences à l'université de Lyon-II. « *Nous ne pouvons pas admettre qu'un professeur qui instruit nos enfants et nos petits-enfants puisse faire de telles déclarations constituant toutes en elles-mêmes l'apologie de crimes de guerre* », a notamment déclaré, dimanche 19 novembre, à Feurs, au cours d'une réunion commune de l'UNADIF et de F.N.D.I.R. de la Loire, le président départemental de cette deuxième association, M. Parra. — *(Corresp.)*

Scission chez les jeunes radicaux de gauche

Le quatrième congrès des jeunes radicaux de gauche, qui a siégé samedi 18 et dimanche 19 novembre à Roissy-en-Brie (Seine-et-Marne), a été marqué par la rupture entre les partisans de M. Robert Fabre et ceux de M. Michel Crépeau. M. Jean-Maurice Duval, ancien président des jeunes radicaux de gauche, a annoncé que les partisans de M. Fabre ont créé le club Jeunesse radicale, qui sera affilié à la Fédération pour une démocratie radicale. Les membres de ce club ont décidé de rompre tout lien avec les jeunes radicaux de gauche, *« compte tenu de l'impossibilité de mener un débat dans cette organisation où règnent des pratiques quasi staliniennes »*. Ils ont publié un manifeste, signé par cent quatre personnes, dans lequel ils apportent leur soutien *« à l'initiative de Robert Fabre pour tenter de débloquer la vie politique française »*. Le manifeste exprime sa satisfaction de voir la mission de M. Fabre porter sur l'emploi, problème crucial concernant au premier chef les jeunes, et ses signataires *« se réjouissent de voir une convergence apparaître entre Robert Fabre, qui a été le premier à parler de la nécessaire construction d'une gauche moderne d'opposition et de dialogue, et Michel Rocard quand il dénonce l'archaïsme de notre système politique. »*

M. Yves Piriac, président par intérim des jeunes radicaux de gauche, a répliqué en attaquant M. Robert Fabre et en dénonçant ses *« manœuvres »*. Les minoritaires ont alors quitté la salle.

M. François Loncle, membre du secrétariat du M.R.G., évoquant ces querelles internes, a estimé qu'il est *« tout à fait erroné de parler de scission, mais plutôt du choix laissé à quelques adhérents qui suivent Robert Fabre et la Fédération pour une démocratie radicale »*.

Les congressistes se sont séparés après avoir adopté une résolution de soutien à la politique de M. Michel Crépeau. Ce texte souligne notamment *« la volonté populaire d'union qui se manifeste quotidiennement à la base dans la cité, l'entreprise et l'Université... »*

Les jeunes radicaux de gauche se sont dotés d'une direction collégiale comprenant un conseil national de trente et un membres qui élit un secrétariat général de onze membres au sein duquel figure M. Yves Piriac, président par intérim sortant. Le conseil national doit élire un président qui aura un « mandat tournant » renouvelable tous les quatre mois et qui siégera au bureau du mouvement des radicaux de gauche.

M. NOTEBART DÉNONCE L'OFFICIALISATION DES TENDANCES AU SEIN DU P.S.

(De notre correspondant.)

Lille — Quelque 209 délégués de la fédération du Nord du parti socialiste ont débattu, samedi 18 novembre à Lille, du projet de règlement intérieur qui sera soumis samedi 25 novembre à la convention nationale. Réunion très animée qui a été marquée par l'intervention d'une cinquantaine d'orateurs et qui s'est achevée par l'approbation des propositions avancées par le bureau exécutif national. Une motion préliminaire a été défendue par M. Arthur Notebart, député, maire de Lomme. Celui-ci considère que le projet de règlement met en cause les statuts et qu'il aurait dû être soumis à un congrès et non pas à une convention nationale. De plus, il affirme : *« On veut officialiser les tendances dans le parti. Si la convention nationale approuve la structuration de la tendance, alors je demande à ceux qui pensent comme moi de me rejoindre pour en former une. »*

Le texte de la proposition de M. Notebart a été repoussé par 443 mandats contre 66 et 45 abstentions. M. Pierre Mauroy a répondu à M. Notebart qu'il ne peut être question de revenir sur les bases constitutives du parti définies en 1971 au congrès d'Epinay-sur-Seine. Il a ajouté : *« Dans un parti qui se veut celui du débat permanent, l'application de la proportionnelle privilégie le combat d'idées alors qu'il s'enlise avec les scrutins majoritaires, mais il existe des limites. Il faut tempérer les excès de la proportionnelle. »*

LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE DE CALAIS EST EXCLU DU P.S.

(De notre correspondant.)

Lille. — M. Gaston Bourgois, premier adjoint de la municipalité d'union de la gauche de Calais, que dirige M. Jean-Jacques Barthe, député communiste, vient d'être exclu du parti socialiste par la commission des conflits de la fédération du Pas-de-Calais. Un autre adjoint, M. Marcel Devinck, et un conseiller, M. Albert Lemaire, ont fait l'objet d'un blâme. On leur reproche de s'être désolidarisés dans un vote du groupe socialiste en avril dernier. Le P.S. s'était opposé à la création d'un syndicat intercommunal des transports urbains.

Il s'agit semble-t-il surtout d'un prétexte pour dénouer une situation tendue entre M. Bourgois, le maire, et M. Devinck, d'une part, et le secrétaire de la section locale du P.S., M. Pierre Lefebure et certains de ses amis, qui se disent proches du CERES, d'autre part. A la fédération du Pas-de-aClais, on considère que M. Bourgois, militant C.G.T., à l'E.D.F., détaché à la mairie de Calais, épouse trop souvent, sans réserve, les positions communistes. M. Bourgois a fait appel de la décision fédérale auprès des instances nationales du P.S. Cet appel étant suspensif, il continue donc d'assister aux réunions locales du parti socialiste.

● *Nominations de sous-préfets* : M. Jacques Tailleur, sous-préfet des Andelys, est nommé sous-préfet de Saint-Pierre-de-la-Réunion, en remplacement de M. Francis Collec, nommé au secrétariat général de la défense nationale.

M. Jean Froment est nommé sous-préfet de Vitry-le-François, en remplacement de M. René Carbonne, nommé sous-préfet des Andelys.

● *Les anciens harkis employés par l'Office national des forêts* aux groupements forestiers de La Roque-d'Anthéron et de Fuveau (Bouches-du-Rhône), qui s'étaient mis en grève la semaine dernière (*le Monde* du 18 novembre), devaient reprendre le travail lundi matin 20 novembre, après avoir obtenu la mise au point d'un protocole répondant à leurs principales revendications. — *(Corresp.)*

LES « TRENTE HEURES » DE « LA MARSEILLAISE »

L'ombre des Kehayan...

De notre correspondant régional

Marseille. — En dépit — ou à cause — de la décision prise par la fédération des Bouches-du-Rhône du parti communiste de ne pas mettre en vente à la « cité du livre » de la fête de *la Marseillaise* (*le Monde* des 15 et 18 novembre), l'ouvrage de Nina et Jean Kehayan, *Rue du prolétaire rouge*, a contribué à alimenter de vives discussions à la grande manifestation annuelle du quotidien local du P.C. qui s'est déroulée samedi 18 et dimanche 19 novembre dans l'enceinte du parc Chanot à Marseille. Au cours du débat organisé autour d'un autre livre, *l'U.R.S.S. et nous*, en présence de deux des auteurs, MM. Claude Frioux et Léon Robel, la plupart des intervenants ont fait référence à Nina et Jean Kehayan pour approuver ou condamner leur livre et pour commenter la décision des responsables locaux du P.C.F.

Si certains ont vigoureusement pris parti en faveur du régime soviétique, d'autres ont estimé qu'il fallait au contraire dresser lucidement un « constat d'échec ». Dans une déclaration liminaire, M. Claude Frioux avait jugé lui-même nécessaire de faire une mise au point en affirmant : *« Indiscutablement, à mon avis, le livre de Nina et Jean Kehayan, son orientation, son contenu et l'usage qui en est fait, me semblent donner de l'U.R.S.S. une vision partielle et partiale, le contraire même d'une démarche objective et critique. Son impressionnisme est en réalité au service d'une seule hypothèse : l'U.R.S.S. n'est pas socialiste. Je pense donc que les idées de ce livre doivent être radicalement contestées et l'usage qui en est fait fortement dénoncé. »*

L'ancien président de l'université de Vincennes Paris-VIII a ajouté : *« Il reste que, personnellement, pour des raisons de principe qui sont celles du vingt-deuxième congrès, et aussi au nom de la crédibilité politique de notre parti, nous regrettons qu'ait été prise à l'égard d'un livre une mesure administrative d'exclusion. Des mesures de cet ordre, lorsqu'elles sont substituées au débat d'idées et qu'elles se multiplient ont conduit ailleurs aux conséquences les plus graves et les plus catastrophiques. »*

Un débat parfois passionné

Le débat ouvert sur la valeur du témoignage des Kehayan et la mise à l'index de leur ouvrage s'est poursuivi toute la journée de dimanche, de façon parfois passionnée dans le cadre de la « Cité du livre », qui réunissait sur 300 mètres carrés d'exposition plus de dix mille titres... sauf quelques-uns. Tandis que Jean-Pierre Chabrol s'était volontairement abstenu de venir à Marseille, Gilles Perrault, animateur d'un débat sur la justice, a désapprouvé, lui aussi, publiquement l'éviction des Kehayan. L'écrivain communiste contestataire Raymond Jean, après une démarche infructueuse auprès des responsables du P.C.F. pour faire lever l'interdiction, avait offert aux deux jeunes membres du P.C.F. de les accueillir à son stand.

La section sud de l'union des écrivains, dont le secrétaire est M. Jean-Max Tixier, avait publié, de son côté, un communiqué *« regrettant que le livre de Nina et Jean Kehayan n'ait pu être présenté à la fête des « Trente heures de la Marseillaise », car il aurait pu y être un élément utile au débat »*.

GUY PORTE.

Trois élections cantonales...

MEUSE : canton de Varennes-en-Argonne (deuxième tour).

Inscr., 1 284 ; vot., 1 102 ; suffr. expr., 1 064. MM. Jérôme Jacquemin, cons. mun. de Varennes-en-Argonne, div. maj., 701 voix, *ELU* ; Bernard Guérin, maire de Varennes-en-Argonne, div. maj., 363.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Marcel Chevillot (R.P.R.), *décédé, qui avait été réélu* au premier tour des élections cantonales de septembre 1973 avec 668 voix contre 250 à M. Bernard Guérin (div. mod.) et 49 à M. René Lefèvre (P.C., et non div. g., comme il était indiqué dans « le Monde » du 14 novembre), sur 1 173 inscrits, 985 votants et 967 suffrages exprimés.

Au premier tour, M. Jacquemin était arrivé en tête avec 446 voix contre 182 à M. Guérin, 136 à M. Auguste Ramel (div. maj.), 127 à M. Jean-Pierre Mercier (div. maj.), 95 à M. Jean Fert (P.S.), 54 à M. Pierre Valladis (div. maj.) et 27 à M. Jean-Claude Leitao (P.C.) sur 1 282 inscrits, 1 081 votants et 1 067 suffrages exprimés.

MM. Ramel et Mercier avaient appelé leurs électeurs à voter pour M. Guérin. MM. Fert, Villadis et Leitao ne soutenaient aucun des deux candidats qui restaient en présence au second tour.]

SEINE-SAINT-DENIS : canton de Gagny (premier tour).

Inscr., 22 188 ; vot., 10 787 ; suffr. expr., 10 652. MM. Michel Teulet, R.P.R., 4 419 voix ; Claude Favretto, maire de Gagny, P.C., 3 490 ; Claude Barbara, adj. au maire de Gagny, P.S., 2 487 ; Mme Marie-Dominique Lambert, Front autogestionnaire, P.S.U., 256. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de Raymond Vallenet, ancien député R.P.R. de Seine-Saint-Denis, décédé le 21 septembre dernier, qui avait été réélu conseiller général au second tour des élections cantonales de septembre 1973 avec 5 645 voix contre 5 007 à M. Claude Favretto (P.C.) et 253 à M. Ferrandiz (div. g.), qui avait posé sa candidature après le premier tour. Au premier tour, Raymond Vallenet était arrivé en tête avec 3 960 voix contre 2 643 à M. Favretto, 1 891 à M. Laubin (P.S.), 543 à M. Preschard (réf.), 183 à M. Lopez (P.S.U.) et 183 à M. Dausse (mod.).

M. Teulet, chargé de mission au secrétariat général du gouvernement, réalise un score de peu inférieur à celui de Raymond Vallenet en 1973 : 41,48 % des suffrages exprimés contre 42,11 % à son prédécesseur. Le P.C. et le P.S. progressent : le premier de près de 4 points en pourcentage (32,76 % contre 28,10 % en 1973), le second de plus de 3 points (23,34 % contre 20,11 % en 1973).]

SEINE-SAINT-DENIS : canton de Sevran (1er tour).

Inscr., 17 578 ; vot., 7 304 ; suffr. expr., 7 183. MM. Bernard Vergnaud, maire de Sevran, P.C., 3 281 voix ; Jean-Maurice Bureau, adj au maire de Sevran, P.S., 1 343 ; Guy Carini, P.S.D., 1 098 ; Etienne Hrebicek, R.P.R., 936 ; Daniel Briant, P.F.N., 324 ; Mme Michèle-Marie Bovichon, cons. mun. de Sevran, Front autogestionnaire, P.S.U., 201. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement d'André Toutain, récemment *décédé*. Il avait été exclu du P.S. en 1977 pour avoir préféré conduire une liste avec des candidats centristes plutôt qu'avec des communistes. André Toutain avait été réélu au premier tour des élections cantonales de septembre 1973 avec 2 964 voix contre 2 143 à M. Michel Prin (P.C.) sur 11 712 inscrits, 5 309 votants et 5 107 suffrages exprimés.

Si le P.C. gagne près de 4 points en pourcentage, en revanche le P.S. en perd près de 40 par rapport au scrutin de 1973, auquel n'avaient participé aucun représentant de la majorité ni aucun candidat modéré.

M. Bureau ayant annoncé son intention de se retirer au profit de M. Vergnaud (P.C.), ce dernier sera seul en lice pour le second tour.]

...et deux municipales

MEUSE : Verdun (premier tour).

Inscr., 13 277 ; vot., 6 268 ; suffr. expr., 6 011. MM. Lagabe, maj., 3 810 voix, *ELU* ; Lanini, secrétaire de la fédér. dép. du P.C., 2 201.

[Il s'agissait de pourvoir le siège vacant depuis l'invalidation de M. Lagabe, élu avec trois voix d'avance aux élections municipales de mars 1977. Cette décision du tribunal administratif de Nancy était assortie de l'attribution de ce siège à M. Lanini. Le Conseil d'Etat avait confirmé la décision d'invalidation, mais avait refusé d'accorder le siège à M. Lanini.

Les résultats du premier tour de mars 1977 avaient été les suivants : Inscr., 13 012 ; suff. expr., 9 103 ; liste d'union de la gauche, conduite par M. Vigneron, P.S., 4 483 voix (moyenne de liste), 9 sièges ; liste de la majorité, conduite par M. Beauguitte, dép. R.I., 4 271, 4 sièges. Au second tour, la liste d'union de la gauche avait enlevé 13 sièges avec 4 837 voix et celle de la majorité 1 siège, avec 4 532, sur 13 012 inscrits et 9 567 suffrages exprimés.

Le conseil municipal est composé de 19 P.S., 3 P.C. et 5 élus de la majorité.]

NORD : Fenain (1er tour).

Inscr., 3 590 ; vot., 2 388 ; suffr. expr., 2 126. M. Jean-Marie Lesoin, P.C., 2 115, *ELU*.

[M. Lesoin était seul candidat au siège rendu vacant par le décès du maire, Emile Brouttin (P.C.). En 1977, la seule liste présentée, composée de 18 P.C. et de 5 divers gauche et sur laquelle ne figurait pas de socialiste, avait été élue dès le premier tour.]

M. DOUSTIN QUITTE LE CABINET DE M. RAYMOND BARRE

Au cabinet de M. Raymond Barre, premier ministre, il est mis fin, sur sa demande, aux fonctions exercées par M. Daniel Doustin, préfet hors classe, qui occupa, du mois d'août 1976 au mois d'avril 1978, le poste de directeur de cabinet, avant d'être remplacé dans cette fonction par M. Philippe Mestre et d'être chargé de diverses missions ponctuelles en tant que conseiller auprès du premier ministre.

POLITIQUE

BIBLIOGRAPHIE

« L'ENFER ET LE PARADIS », DE L. SFEZ

La science politique des profondeurs

par GEORGES BALANDIER

Le lieu politique n'est plus là où on le plaçait ; sans centre ni périphérie, sans frontière nette entre l'ami et l'ennemi, sans gestionnaires ni représentants totalement reconnus. Il est partout, éclaté, et le travail symbolique tente de lier les pièces éparses, de sauver les apparences. Mais la fabrique symbolique elle-même tourne mal, elle ne produit plus que « des publicités qui réussissent ou ratent ». La connaissance du politique n'est plus ce qu'elle était ; elle n'établit plus sa filiation à partir d'Aristote ; elle délaisse quelque peu la surface des choses, les institutions, les organisations, les partis ; elle veut voir plus en profondeur et convoque à son service toutes les disciplines de notre modernité, la nouvelle histoire et l'anthropologie, la symbolique, la sémiotique et la psychanalyse, l'informatique et ses modèles. Elle passe de la politologie à la politanalyse.

Le dernier ouvrage de Lucien Sfez est une initiation majeure à ce passage, en deux parcours — le premier montre les cheminements de la pensée du politique, le second, les péripéties du symbole dans son rapport au pouvoir. C'est un itinéraire entre Enfer et Paradis, une série d'épreuves et de dépaysements qui se conclut par la mise à mort de la « théologie politique ». Il faut consentir à l'abandon, se laisser emporter et sortir différent, comme à l'issue de toute procédure initiatique.

∴

L'entrée se fait par Port-Royal : non seulement parce que les « Messieurs » proposent une logique, un art de penser, mais aussi parce qu'ils élaborent un contre-système et montrent la possibilité d'une société « représentative, parlementaire ». Ils établissent le lien entre théologie et théorie politique ; ils éprouvent « l'authenticité de la représentation de Dieu par Louis XIV » ; ils contrôlent l'opération symbolique par laquelle se réalisent les commandements du Dieu caché. Les signes, les symboles, le langage manifestent ce dernier ; leur bon usage est la condition du bon gouvernement des hommes. La théologie enveloppe *tout*.

La laïcisation ne sera jamais entièrement accomplie ; la suite du parcours le révèle. Rousseau et Smith deviennent les nouveaux « Messieurs ». Le premier établit la sainteté du contrat, substitue la loi à la grâce en lui imputant cette même violence qui permet d'assurer la « *fusion des incompatibles* », mais le référent suprême change de nature — c'est la volonté générale. Le second reconnaît l'action de la main invisible dans l'ordre de l'économie : elle *règle* l'univers, elle harmonise les intérêts en conduisant l'individu à remplir une fin qui n'entre nullement dans ses intentions ; le symbole efface les coupures et le savoir économique devient une pédagogie régulatrice.

Montesquieu et Ricardo font apparaître le miroir de la science. Le baron de La Brède veut fonder une science des faits, reconnaître leurs relations (et non leur origine), définir leur système (et non leur histoire). Mais le positivisme reste limité par une « opération théologico-morale » ; il y a glissement de la loi scientifique à la loi naturelle, affirmation de cette dernière contre le cours de l'histoire qui provoque sa dégradation. Ce pessimisme est celui de Ricardo ; l'imagerie devient celle d'une histoire « étouffée » où le capital, éternel, tient lieu de nature.

Avec Marx, le capital est analysé comme une religion, celle du dieu Argent ; l'opération symbolique sert donc à camoufler la liaison indissociable de la représentation-valeur (économique) et de la représentation - pouvoir (politique). Dans cette perspective, le « *capital symbolique devient instrument de domination et idéologie* ». Avec les autogestionnaires, c'est la fin du parcours ; ils proposent, selon L. Sfez, un « *condensé instable de la pensée politique occidentale* » ; ils « *prétendent renoncer à tout signe, à toute représentation, à tout symbolisme* », mais leurs pratiques ne sont que « *communions collectives* », réconciliation « *dans une harmonie à la fois conflictuelle et sereine* », réajustement de l'individu au groupe, de celui-ci à la société et de celle-ci à la nature.

L'initiation conduit à un certain désabusement : les théories politiques « piétinent », les « fabricants d'images » poursuivent leur entreprise, la politique symbolique continue à masquer les contradictions et les coupures du présent, à entretenir les illusions de l'avenir ; si bien que la société autogestionnaire projetée se révèle déjà comme société autosuggestionnaire. Alors, la question s'impose : pourquoi la machine symbolique marche-t-elle toujours de la même façon ?

Sfez guide la recherche de la réponse au long d'un second itinéraire, situé dans l'espace de « nos » sociétés et de « notre » actualité. Ces dernières requièrent un investissement symbolique à la mesure des conflits qu'elles portent, des incapacités qu'elles exhibent, des crises qu'elles nourrissent ; tout pose question, rien n'est acquis. Les lieux de la production symbolique se sont multipliés (par la démocratisation), ainsi que ses moyens (par les divers médias). Mais cette inflation symbolique embrouille la question. Elle peut occulter une des données principales : la société contemporaine est « *malade de son histoire* », elle ne se reconnaît plus, elle laisse les hommes « *démunis et menacés* » comme « *ceux des premiers âges* ». Ce qui explique, tout d'abord, le retour aux sources symboliques. Celles que les montreurs d'images professionnels exploitent : le sacrifice et la violence, la société d'égaux, le rituel et la fête, la consommation agonistique des choses et des signes. L'ethnologie (celle qui postule les « sauvages ») et l'histoire (celle du Moyen Age et de la Révolution française) deviennent ainsi des pourvoyeuses de « remèdes » administrés à l'économique, au politique et au culturel en crise.

∴

Sfez constate que ces images viennent du passé lointain ou des mondes fort éloignés du nôtre ; elles lui semblent servir au déchiffrement de ce dernier par le jeu de l'ambivalence, de l'analogie et de la métaphore, être des instruments aux effets incertains. Il met en question la fonction politique du travail symbolique tout au long de l'histoire, sa contribution à la conservation ou à la mutation. Il met en évidence un des aspects du rapport symbole-pouvoir : jouer sur les « coupures » pour provoquer une « réunification », gérer en donnant l'image d'une société unifiée. Le constat devrait être poussé plus avant, conduire à la considération de caractéristiques du pouvoir rarement envisagées : il est séparé, il ne va jamais sans mise en scène ni dramatisation. Il ne parle pas de l'intérieur de la société mais d'ailleurs, afin de renforcer son commandement.

Le voyage initiatique auquel nous entraîne Lucien Sfez provoque la rencontre des personnages et des événements qui ont marqué ou marquent notre histoire : de de Gaulle à Valéry Giscard d'Estaing, de l'union de la gauche au mouvement autogestionnaire, de la gestion politique à la gestion électronique, etc. Le parcours procède aussi par de multiples détours, parfois déconcertants, qui mènent aux fabriques d'idées les plus renommées des vingt dernières années. En fait, cette initiation est aussi une confession intellectuelle. Elle effectue un décapage, elle met à nu, elle désillusionne : la politique est « éclatée », l'idée « *d'un lieu privilégié de combat est dénuée de sens* ».

★ *L'Enfer et le Paradis. Critique de la théologie politique*, de Lucien Sfez. P.U.F., 496 p., 56 F.

CORRESPONDANCE

Clemenceau n'est pas enterré debout

M. Elie Cassagne, d'Albi (Tarn), relève que dans l'hommage qu'il a rendu à Clemenceau, le 11 novembre, M. Valéry Giscard d'Estaing a affirmé que l'ancien président du conseil était enterré « *debout selon l'antique usage* » (1). M. Cassagne nous signale que, dans une lettre publiée par le *Tarn libre* le 19 décembre 1967, Georges Wormser, ancien chef de cabinet de Clemenceau, écrivait : « *J'étais une des dix personnes qu'il avait désignées pour l'accompagner, seules, au lieu de son dernier repos. J'ai vu déposer son cercueil dans la fosse qui venait d'être creusée à côté de celle de son père, dans le vallon solitaire, au pied du cèdre de la liberté planté en 1848 par Benjamin Clemenceau. Il y fut mis à plat comme pour tout autre.* »

Georges Wormser attribuait deux origines à la légende qui veut que Clemenceau ait été enterré debout : il avait chez lui une armoire vendéenne étroite, de celles où se cachaient parfois les royalistes traqués, à l'époque de la guerre de Vendée, et l'appelait « *l'homme debout* » ; d'autre part, il aimait à dire, d'un homme politique qu'il appréciait : « *celui-là restera debout.* »

(1) *Le Monde* daté 12-13 novembre. Le président de la République n'a pas prononcé ce membre de phrase, qui figurait dans la version écrite de son discours et n'a pu être corrigé à temps par nous en raison de l'heure tardive de la cérémonie.

Le Monde

société

Une manifestation de femmes communistes à Paris

«Pelletier, où es-tu ? les nanas sont dans la rue»

Huit mille personnes ont participé, dans l'après-midi du samedi 18 novembre, du boulevard du Montparnasse au carrefour Sèvres-Babylone à Paris (6e) à une manifestation en faveur des femmes organisées par les fédérations de Paris et de la région parisienne du P.C.F. et du mouvement de la jeunesse communiste. D'autre manifestestations ont eu lie ule même jour ou avaient eu lieu la veille et l'avant-veille à Nice, Bordeaux, Lyon, Rouen et Toulouse notamment, sur le thème : « Vivre mieux, égales et libres. »

Des policiers armés, casqués, suréquipés, encadraient, rue de Sèvres à Paris, un cortège bariolé, joyeux et pacifiste en tête duquel avaient pris place MM. Georges Marchais, Charles Fiterman, Gaston Plissonnier et Mmes Madeleine Vincent et Mireille Bertrand, membres du bureau politique, ainsi que la plupart des femmes parlementaires communistes de la région parisienne.

Il y avait des militantes, jeunes pour la plupart, mais aussi quelques hommes, un peu décontrenancés par la profusion de badges, de calicots, de fleurs et de banderoles en tissus à fleurs : « Sous payées, sous qualifiées, ça suffit. »

Fanfares, you-you et crécelles rythmaient cette marche populaire à travers les beaux quartiers. Des slogans fusaient à l'adresse du ministre délégué à la condition féminine : « Pelletier, où es-tu, les nans sont dans la rue. » *Des pancartes résumaient les vingt mesures que réclame le P.C.F. en faveur des femmes (le* Monde *daté 19-20 novembre).*

Au milieu du cortège, un groupe d'une quarantaine de « contestataires » distribuaient, au grand émoi, du service d'ordre masculin) de la manifestation, des tracts indiquant : « Le parti communiste, en ne reconnaissant pas l'autonomie du mouvement des femmes, en négligeant le caractère politique de certains lieux d'oppression et d'exploitation comme par exemple le couple, la famille, la sexualité, sous-estime toujours la dimension historique nouvelle introduite par le féminisme dans la pratique politique et dans la conception même du socialisme. » *Devant* « la carence de l'information à l'intérieur du parti », *ces femmes ont décidé de lancer un journal,* Elles voient rouge *(1), pour lequel elles recueillent des fonds.*

Arrivé au carrefour Sèvres-Babylone, M. Georges Marchais, au bras de son épouse, saluait du trottoir le cortège qui se dispersait sans incident. Mme Gisèle Moreau, député (P.C.) de Paris, prenait la parole pour déclarer que M. Raymond Barre, prétextant d'un emploi du temps trop chargé, avait refusé de recevoir une délégation. Un mémorandum sur les revendications des manifestantes a été porté à l'hôtel Matignon. — B. L.-G.

(1) C/o Nicole-Edith Thévenin, 38, rue Broca, 75005 Paris. Tél. : 535-02-02.

Une jeune femme aurait été inséminée par le sperme d'un prisonnier de Fleury-Mérogis

L'insémination d'une femme non mariée par le sperme d'un prisonnier de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, telle qu'elle est relatée par le *Journal du dimanche*, du 19 novembre 1978, pose un problème réel : celui de l'absence totale de législation en matière d'insémination artificielle, soulignée récemment par le dépôt d'une proposition de loi du sénateur Caillavet (gauche démocratique) sur ce sujet (*le Monde* du 27 octobre 1978).

D'après cet hebdomadaire, un détenu d'un quartier de haute sécurité aurait fourni plusieurs fois de suite du sperme au Centre d'étude et de conservation du sperme (CECOS) d el'hôpital du Kremlin-Bicêtre, grâce à un réseau de complicités qui aurait pris naissance dans cet organisme public. Sa compagne aurait pu être ainsi inséminée et serait, aujourd'hui, enceinte.

Le directeur de l'administration pénitentiaire, M. Dablanc, a demandé une enquête de l'inspection générale de l'administration pénitentiaire.

Cette affaire très particulière pose de vraies questions : est-il illégal de sortir d'une prison le sperme d'un prisonnier, afin de permettre une insémination, alors qu'aucun texte, pour l'instant, n'a évoqué même une telle hypothèse ? Doit-on permettre, comme l'aurait fait apparemment ce CECOS, l'insémination des femmes non mariées, même si actuellement les protocoles de ces centres interdisent une telle éventualité ? Enfin, l'insémination peut-elle être effectuée dans le centre lui-même, comme cela se serait fait en l'espèce ? toujours d'après l'hebdomadaire.

A ces questions, il n'existe pour l'instant aucune réponse légale. Les protocoles des CECOS, ces centres publics qui ont tenté de rationaliser l'organisation de l'insémination, ne sont, en effet, que des règles que ces organismes se sont fixées à eux-mêmes. « *A partir du moment où on fait de l'insémination, dans le silence de la loi, on est contraint quelquefois de travailler à la limite de la légalité* », déclare le professeur David, directeur du CECOS du Kremlin-Bicêtre, mis en cause dans l'article du *Journal du dimanche*, bien qu'il ne soit pas cité nommément. Néanmoins, le professeur David dément les affirmations selon lesquelles il aurait favorisé, d'une manière ou d'une autre, la sortie du sperme hors de la prison.

La définition d'une législation ne sera pas pour autant chose aisée : la proposition de loi de M. Caillavet, préparée par des réunions nombreuses avec des experts, suscite déjà de nombreuses réactions, concernant notamment la possibilité, ouverte par ce texte, d'une insémination des femmes non mariées. — N. B.

UNESCO

Un projet de déclaration « sur la race et les préjugés raciaux » est adopté à l'unanimité par une commission

La commission des sciences soci les de la conférence générale de l'UNESCO a adopté, samedi 18 novembre, par acclamation, un « *projet de déclaration sur la race et les préjugés raciaux* ». L'article premier proclame : « *Tous les êtres humains appartiennent à la même espèce et proviennent de la même souche. Ils naissent égaux en dignité et en droits et font tous partie de l'humanité.* »

Ce projet de déclaration affirme en outre que « *tous les peuples du monde possèdent des facultés égales pour parvenir au plus haut degré de développement intellectuel, technique, social, économique, culturel et politique* ». Un article précise que « *tous les individus et tous les groupes ont le droit d'être différents, de se concevoir et d'être perçus comme tels. Toutefois, la diversité des formes de vie et le droit à la différence ne peuvent en aucun cas servir de prétexte aux préjugés raciaux. Ils ne peuvent légitimer, ni en droit ni en fait, quelque pratique discriminatoire que ce soit, ni fonder la politique de l'apartheid, qui constitue la forme extrême du racisme* ».

Enfin, la déclaration affirme que « *toute forme de discrimination raciale pratiquée par l'Etat constitue une violation du droit international* ».

Les délégués arabes ont finalement retiré leur amendement assimilant le sionisme au racisme, afin que le document, qualifié d' « *historique* », soit adopté à l'unanimité.

JUSTICE

M. Bonnet croit à l'exemplarité de la peine de mort

M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, invité du forum Radio Monte-Carlo-presse régionale réuni, vendredi 17 novembre à Bordeaux, a déclaré qu'il croyait « *au caractère d'exemplarité de la peine de mort* », mais a précisé que, de toute façon, sa « *position est commandée par les exigences de la solidarité ministérielle* ». Cependant M. Bonnet a déploré « *le phénomène de psychose quelquefois excessif* » qui s'attache aux problèmes de sécurité et a rappelé que les opérations « *coup de poing* » se poursuivent mais « *avec peut-être seulement un peu moins de publicité* », répondant par là à M. Michel Poniatowski qui, le 16 novembre, avait affirmé au micro de France-Inter àa propos des opérations « coup de poing » : « *Il faut savoir choisir. Ou on a une meilleure sécurité, et on accepte un certain nombre de méthodes qui ne sont pas toujours agréables ni plaisantes à voir fonctionner. Ou bien on refuse ces méthodes et il ne faut pas être surpris de voir l'insécurité et la délinquance augmenter.* »

Toujours à propos de la sécurité, la fédération C.G.T. de la police nationale a adressé une lettre ouverte au ministre de l'intérieur dans laquelle elle s'inquiète d'un « *nouveau et irréversible pas dans la détérioration... de la police nationale* ». La C.G.T. demande notamment à M. Bonnet comment il pense pouvoir « *combattre ce réflexe matériel de l'auto-défense quand la police ne joue plus son rôle* ». Elle déplore à ce sujet, en particulier, la disparition des « *îlotiers motards* », qui avaient « *pourtant à l'origine pour mission de protéger les établissements publics (P.T.T., banques, etc)* », l'autonomie donnée aux C.R.S. « *directement dépendantes du pouvoir politique et désormais isolées du contexte police nationale* » et l'adjonction au code pénala de textes « *aussi suspects que la loi anti-casseurs et le contrôle a* priori *en matière d'alcoolisme au volant* ».

La fédération C.G.T. conclut : « *Nous sommes persuadés qu'il n'existe pas une fatalité de la violence ni une propension des sociétés modernes à l'engendrer. Les solutions existent, nous sommes prêts à apporter une contribution à la réflexion commune et à leur mise en œuvre.* »

● *Trois agresseurs présumés de médecins de nuit de la région parisienne* ont été arrêtés, dimanche 19 novembre, par des policiers de la brigade des stupéfiants et du proxénétisme. Mlle Chantal Fontan, vingt ans, et M. Joël Deniel, vingt-deux ans, appelaient par téléphone S.O.S. Médecins et attaquaient le praticien dès son arrivée afin de lui dérober tous les produits qui pouvaient s'apparenter à la drogue. Deux agressions avaient eu lieu selon ce scénario au cours de la semaine passée, l'une à Châtillon (Hauts-de-Seine), l'autre dans le treizième arrondissement. Un complice présumé, M. Patrice Lefèvre, soupçonné d'avoir prêté occasionnellement au couple son appartement et sa voiture, a également été interpellé.

● RECTIFICATIF. — Les propos de Mgr Fauchet entendu par le groupe parlementaire d'études sur la peine de mort (*le Monde* du 18 novembre) ont été légèrement déformés. Il fallait lire : « *Dieu ne désespère pas de l'homme coupable. Il aime tous les êtres et il n'a de dégoût pour rien de ce qu'il a fait* » et non : « *Il aime tous les êtres ; il n'a de dégoût pour rien de ce qu'un être a fait* ».

CORRESPONDANCE

L'Attroupement et le livre de Claude Courchay

Après la publication, dans le Monde *des 11 et 15 novembre, d'articles consacrés à la demande de saisie du livre de Claude Courchay,* Avec des cœurs acharnés, *déposée par la troupe théâtrale l'Attroupement, nous avons reçu de M. Denis Guenoun, président de cette société coopérative ouvrière de production, les précisions suivantes :*

1) Je ne sais pas où votre rédacteur est allé chercher l'information totalement fantaisiste selon laquelle les quatre personnes qui ont engagé cette action en justice seraient « *adeptes d'une totale liberté sexuelle* ». En ce qui me concerne, c'est totalement faux. Mais ne pensez-vous pas que ce journaliste aurait pu nous demander notre avis, avant de nous attribuer quelque opinion que ce soit ?

2) Il est exact que nous sommes désignés, dans le livre, seulement par nos véritables prénoms, et, pour l'un d'entre nous, par un surnom usuel et de notoriété publique. Mais ce que votre rédacteur oublie de dire — et, par honnêteté, il faudrait au moins le mentionner, — c'est que l'Attroupement, lui, est désigné par son nom, et à toutes les pages, et même sur la couverture du livre.

CATASTROPHE

SOIXANTE-DIX-SEPT MORTS DANS L'ACCIDENT D'UN AVION MILITAIRE INDIEN AU CACHEMIRE

New-Delhi (*A.F.P.*). — Les soixante-dix-sept passagers d'un avion militaire indien Antonov-12 ont trouvé la mort dimanche 19 novembre lorsque l'appareil s'est écrasé à l'atterrissage sur l'aérodrome de Leh (Cachemire), a annoncé l'agence idienne Press Trust of India citant des sources officielles.

Les soixante-dix-sept quin se trouvaient à bord de l'appareil appartenaient toutes à l'armée indienne. Cet accident est, selon P.T.I., l'un des plus graves survenus à l'armée de l'air indienne.

Situé à environ 3 900 mètres d'altitude, l'aérodrome de Leh (capitale du L3adakh) est l'un des plus hauts du monde.

ÉDUCATION

COMIQUE PÉDAGOGIQUE

Pendant la « récré », à l'école Montretout de Saint-Cloud (Hauts-de-Seine), Benoît, huit ans, mord un camarade. L'institutrice lui colle une étiquette au front sur laquelle elle écrit « Chien méchant ». *Elle montre le petit élève ainsi étiqueté aux enfants de sa classe et à ceux de la classe voisine.* « Tout le monde a bien ri », *dit l'institutrice. La mère de Benoît confirme :* « C'est un enfant turbulent. La maîtresse a toute latitude pour le dresser et le punir. Je l'approuve. »

Une mère d'élève n'est cependant pas d'accord, et nous a fait part de son indignation. « Ma fille Cécile, *dit-elle,* est traumatisée, elle, elle n'a pas ri du tout. »

« C'est qu'elle n'a pas le sens de l'humour, *rétorque l'institutrice.* En réalité, cette maman d'élève voudrait que les méthodes modernes soient appliquées dans notre école, mais ici les élèves travaillent. Il m'arrive même de les mettre au piquet. Il y a toujours des parents pour protester... Je vous le répète, c'était une plaisanterie, même la maman de Benoît a ri, Benoît aussi... après. Depuis, il a vu Nestor à la télévision. « J'ai fait comme Nestor », m'a-t-il dit. C'était drôle. Je ne pouvais tout de même pas lui flanquer une fessée. » — C. C.

Un chef d'entreprise rapatrié aux prises avec le fisc

« Jusqu'au bout »

De notre correspondant

Dijon. — L'avenir de l'entreprise Tecauto de Dijon, spécialisée dans les pièces détachées pour l'automobile et l'industrie, et qui emploie vingt salariés, est à nouveau menacé après les mises en demeure adressées, vendredi 17 novembre, à son directeur général, M. Yves Lavarelo, un rapatrié âgé de cinquante-cinq ans, par les services fiscaux. Ce responsable du Front national des rapatriés pour la Bourgogne et la Franche-Comté estime depuis quelques années que l'Etat n'ayant pas « réglé sa dette » envers lui — ses biens en Algérie avaient été évalués à 1 500 000 francs en 1962, — il n'a pas à payer les arriérés d'impôts. On lui réclame aujourd'hui, avec le cumul des pénalités, près d'un million de francs payables en théorie avant le 22 novembre. La récente loi d'indemnisation lui promet la même somme... quand il aura atteint l'âge de soixante-dix ans. L'ogre bancaire, généreux en 1963 au vu des premières promesses de l'Etat, lui réclamera tôt ou tard 1,3 million de francs, dont les intérêts ne sont pas négligeables...

Par solidarité avec leur patron, les salariés avaient symboliquement « séquestré » M. Lavarelo en avril 1977 (*le Monde* du 24-25 avril 1977) pour attirer l'attention des pouvoirs publics sur ce qu'ils considéraient comme « une injustice ». Les poursuites avaient alors été suspendues. Les promesses écrites et orales n'ont pas manqué à M. Lavarelo Secrétaire d'Etat chargé des rapatriés, M. Jacques Dominati n'écrivait-il pas le 2 mai 1977 : « *Je souhaite qu'aucun incident ne compromette une solution de cette affaire complexe à laquelle je suis particulièrement sensible.* »

Au mois d'avril dernier, le directeur de Tecauto fait établir une étude de l'entreprise par un expert comptable. « *Si l'on vous avance 800 000 francs et que vous les réinvestissez,* dit l'expert dans ses conclusions, *cet apport vous permettra de supprimer les prêts financiers qui, au cours des trois derniers exercices, se sont élevés à 440 000 francs. Il serait possible,* continue le rapport, *compte tenu de votre compétence et de l'outil de travail que vous avez créé, de renforcer votre trésorerie et, par auto-financement, de vous permettre d'apurer vos dettes fiscales sur une période de six ou sept ans.* »

Après contrôle du rapport, les services fiscaux locaux se montrent favorables aux propositions avancées par l'expert comptable. M. Pierre Denizot, préfet de région, en est informé ; il communique une synthèse du rapport aux services du premier ministre. Réponse de M. Raymond Barre, le 5 octobre : « *J'ai pris connaissance de votre courrier. Le dossier est transmis à M. le préfet de la Côte-d'Or.* » « *Une telle désinvolture à notre égard* », écrira le délégué du personnel de Tecauto dans une lettre au premier ministre, *nous solidarise encore plus avec notre patron.* »

La ministre du budget, M. Maurice Papon, prend connaissance du dossier à son tour au début du mois de novembre. La préfecture signale à M. Lavarelo qu'il aura des nouvelles très prochainement. Faute de bonnes nouvelles de M. Papon, c'est la direction des impôts qui s'est rappelée, vendredi, au bon souvenir du patron de Tecauto. « *Les promesses officielles,* avoue, visiblement découragé, M. Lavarelo, *n'ont pas été tenues. Tout ce que j'ai pu éviter jusqu'ici est remis en cause. S'il n'y a pas de décision de prise, ce sera l'épreuve de force...* »

Qu'est-ce qui a été « évité » par Tecauto ? Un rassemblement de rapatriés, entre autres. Une grosse manifestation de soutien. Mais, au mois d'avril de l'an dernier, « on » avait conseillé à M. Lavarelo de ne pas faire « *trop de bruit autour de cette affaire* » car il risquait de « *tout faire échouer* ». M. Lavarelo s'estime « *trompé* » et déclare vouloir « *aller jusqu'au bout* ».

CHARLES MARQUÈS.

Après les incidents du centre Tolbiac

UNE LETTRE DE M. GÉRARD LYON-CAEN

Après les incidents de ces derniers jours au centre universitaire Tolbiac, à Paris, dont il est directeur, M. Gérard Lyon-Caen, professeur à Paris-I, nous écrit :

Permettez-moi de vous posez publiquement une seule question : quand, à plusieurs reprises, des enseignants sont expulsés de la salle où ils enseignent, quand des éléments mal identifiés s'installent à l'intérieur de l'université, quand le chef des services administratifs est, contre sa volonté, retenu et humilié, le fonctionnaire responsable doit-il assister les bras croisés à la lente dégradation du service public ? Existe-t-il pour, qui n'est pas fonctionnaire d'autorité, mais un professeur, d'autres moyens que de faire appel à la force publique — bonne ou mauvaise — de l'Etat légitime ? La méthode est souvent inefficace, j'en suis conscient : en est-il une autre qui ne soit pas ? Serait-il plus conforme à la légalité démocratique d'implanter des milices privées dans l'université et d'organiser l'auto-défense ?

● *L'assemblée des personnels* administratifs, techniques, ouvriers et de service (ATOS) de l'université de Paris-I (Panthéon, Sorbonne, Tolbiac) — en grève les 16 et 17 novembre, à la suite des interventions de la police au centre Tolbiac — a publié un communiqué intersyndical (C.G.T., C.F.D.T., FEN) où elle « *constate avec regret que les responsables de l'université ont contribué à une provocation, précisément le jour où le budget de pénurie des universités était examiné à l'Assemblée nationale. Elle exige un désaveu des actes et des déclarations provocantes des autorités universitaires et se mobilise contre les pratiques autoritaires en vigueur à Paris-I* ».

RELIGION

L'ENTREVUE ENTRE JEAN PAUL II ET Mgr LEFEBVRE

Un signe de détente ?

Cité du Vatican. — Satisfait ? « Oui. » Reverra-t-il le pape ? « Oui. » C'est donc le signe qu'un dialogue s'est engagé ? « Oui. » Et qu'un accord est possible ? Là, Mgr Marcel Lefebvre lève les bras au ciel en murmurant : « Peut-être. »

Cet étrange dialogue s'est déroulé, dimanche 19 novembre, au péage de l'autoroute Rome-Florence, après qu'une équipe de TF 1 eut pu rejoindre, à cent soixante-dix kilomètres à l'heure, la Peugeot grise du supérieur d'Ecône. La voiture, immatriculée en Suisse, était discrètement entrée la veille au palais apostolique, pour permettre à son occupant de s'entretenir une heure un quart avec Jean Paul II.

Au Vatican, les rares personnes informées observent un mutisme total sur cette rencontre. Le pape lui-même n'y a fait aucune allusion à l'angélus de dimanche. Seul le directeur de la salle de presse a dû confirmer la visite de Mgr Lefebvre, dévoilée par un journaliste italien qui collabore à des quotidiens de droite.

Ce n'est certainement pas le Saint-Siège qui a révélé la visite. Le procédé ne lui ressemble guère et, dans ce cas précis, il n'avait aucun intérêt à ameuter les journalistes de la sorte, donnant l'impression de cacher quelque chose. Ces derniers mois, sa politique se résumait en une phrase : *« Moins on parle de Mgr Lefebvre et mieux c'est. »* L'indiscrétion a pu provenir d'Ecône, ou alors de l'intermédiaire qui avait préparé cette rencontre. On sait que Mgr Lefebvre se trouvait à Albano, près de Rome, siège d'une de ses maisons sacerdotales. Depuis huit jours, on sait aussi que la rencontre a eu lieu *« à sa requête »*, comme devait le préciser le directeur de la salle de presse du Vatican.

Les choses ont changé

Mgr Lefebvre était également demandeur, le 11 septembre 1976, lorsqu'il a rencontré Paul VI à Castel-Gandolfo. Une rencontre sans résultat. Frappé le 24 juillet précédent d'une suspense *a divinis* (interdiction de célébrer la messe, d'administrer les sacrements et de prêcher), pour avoir ordonné illicitement treize prêtres, l'ancien archevêque de Dakar allait donner huit mois plus tard une conférence de presse provocante dans les salons romains de la princesse Pallavicini.

Les choses ont bien changé depuis lors. Mgr Lefebvre ne fait plus la « une » des journaux. Ce n'est plus Ecône qui retient l'attention mais Rome, où deux papes sont morts et où un troisième bat tous les records de popularité. A Castel-Gandolfo, l'évêque rebelle s'était entretenu avec un homme âgé et hésitant qui concluait son pontificat. Cette fois, il a rencontré un pape dynamique bénéficiant d'une sympathie générale et dont l'Eglise d'origine est citée en exemple par les intégristes avec des larmes dans la voix. Ce ne sont pas cent soixante séminaristes portant soutane qui impressionneraient Jean Paul II : dans certains diocèses de Pologne, les candidats à la prêtrise sont si nombreux qu'ils doivent coucher à trois par chambre.

De notre correspondant

Certes, l'ombre de Mgr Lefebvre rôdait au conclave. On peut même dire qu'il a été pour quelque chose dans l'élection, coup sur coup, de deux papes plutôt traditionalistes. Mais ce succès s'est retourné contre lui. En désignant l'archevêque de Cracovie, les cardinaux ont coupé l'herbe sous le pied aux rebelles. Mgr Lefebvre ne peut pas dire que ce pape polonais brade la tradition de l'Eglise : personne ne le croirait et il aurait peut-être lui-même quelque mal à s'en convaincre.

Conservateur ou pas, Jean Paul II est le pape. Il ne cesse de le répéter, conscient de l'autorité que lui donne sa charge. C'est un chef habitué à être obéi, alors que Paul VI temporisait. A Ecône, entre-temps, les futurs prêtres sont moins sûrs d'eux-mêmes. Une quinzaine d'entre eux se sont « recyclés » dans les séminaires pontificaux. On dit aussi que les bailleurs de fonds commencent à s'interroger. Bref, l'hésitation est passée dans l'autre camp, et c'est la grande nouveauté de l'affaire Lefebvre.

Jean Paul II ne peut céder à un évêque qui s'est rebellé non seulement contre le concile, mais contre une discipline aussi fondamentale que celle des ordinations. Pour sa part, Mgr Lefebvre ne peut rentrer dans le rang sans avoir rien obtenu : il renierait tout ce qu'il a dit et fait depuis trois ans.

Une rupture définitive n'arrangerait aucune des deux parties. Le Saint-Siège serait contraint d'exhumer une mesure impopulaire — l'excommunication — et de risquer un grossissement provisoire de la fronde intégriste. Mgr Lefebvre lui-même ne deviendrait que le chef d'une secte schismatique qui ne survivrait pas longtemps à son fondateur, âgé de soixante-treize ans.

Jean Paul II devait recevoir le supérieur d'Ecône un jour ou l'autre. Soit pour dénouer l'affaire, soit pour lui adresser un dernier ultimatum, avant la rupture. A en croire Mgr Lefebvre, c'est la première explication qui est la bonne. Mais l'évêque rebelle a souvent pris ses désirs pour des réalités. *« Il faudra se revoir »*, avait-il dit aussi en sortant de Castel-Gandolfo il y a deux ans. Dans l'entourage de Paul VI, on avait alors murmuré : *« Que Mgr Lefebvre ne s'imagine pas qu'il sera reçu ainsi tous les mois. »*

Sa discrétion, cette fois, peut être le signe qu'un compromis est encore possible. On ne voit pas pour le moment, quelle pourrait en être la teneur. Une chose est sûre : ce conflit ne peut s'éterniser. Les organismes compétents de la curie ont eu tout loisir d'éplucher le dossier Lefebvre. Tôt ou tard, Jean Paul II devra trancher.

ROBERT SOLÉ.

AÉRONAUTIQUE

Disputant à ses rivaux un marché mondial de 362 milliards de francs

Boeing entend relever le défi de l'Airbus européen

Seattle (Etat de Washington). — Il nous a fallu beaucoup de temps — six ans d'études et de recherches — et beaucoup de discussions avec la clientèle des compagnies aériennes pour découvrir que leur besoins « tournaient » autour d'un projet d'avion de deux cents places. Nous ne sommes donc pas en retard sur ce marché par rapport aux propositions de l'Airbus. L'important est d'avoir pour soi les grandes compagnies qui comptent. En substance, c'est ce qu'a expliqué, la semaine dernière à Seattle (Etat de Washington), à des journalistes qu'il recevait, l'un des vice-présidents de la société Boeing, M. Joseph F. Sutter.

Et, de fait, Boeing, qui assure déjà la moitié du marché mondial du transport aérien, à l'exception des Etats socialistes, peut se vanter d'avoir pour soi les compagnies qui comptent. Le même jour, en effet, American Airlines et Delta Airlines commandaient ferme, pour un montant de l'ordre de 8 200 millions de francs, cinquante exemplaires, au total, de la version transcontinentale — capable de traverser sans escale les Etats-Unis — du biréacteur Boeing-767, le dernier né de la société américaine, en compétition avec des offres de Lockheed pour un dérivé du Tristar L-1011.

S'ajoutant à un contrat précédent de trente autres Boeing-767 par la compagnie United Airlines, en juillet dernier, ces deux commandes permettent au célèbre constructeur américain de décider la fabrication de cet appareil, assuré qu'il est déjà d'une commande initiale de quatre-vingts avions. De surcroît, Boeing avait pris soin de définir ce modèle, dès sa conception, avec la collaboration active de ces trois premières compagnies clientes.

Le succès paraît donc évident

De notre envoyé spécial

et comme inévitablement attendu au terme de la longue réflexion commersiale de la société. D'où vient, dès lors, le sentiment assez diffus encore que laisse une brève visite dans les usines de Seattle, d'une certaine inquiétude des responsables de Boeing devant les réactions du marché mondial dans les décennies prochaines, alors qu'il y a trois ans à peine c'était une impression toute différente qui était largement ressentie, celle d'un constructeur triomphant, sûr de son avenir, un peu mégalomane et condescendant envers ses rivaux ?

A la croisée des chemins

Boeing est en quelque sorte à la croisée des chemins et ses choix vont maintenant l'engager jusqu'à la fin du siècle. Après les années d'un succès sans partage — ses ventes d'avions intercontinentaux 707 et 747 ou de moyen-courriers 727 et 737 pour un total, à ce jour, de trois mille cinq cent quatre-vingt-quatre exemplaires à raison de vingt-huit appareils fabriqués par mois — qui lui ont garanti la suprématie mondiale et lui ont rapporté des bénéfices considérables, le célèbre constructeur américain doit complètement renouveler son fonds de commerce en proposant des modèles nouveaux qui exigent des investissements importants et sont considérés comme autant de paris sur l'avenir face à un réveil relatif, de l'industrie européenne et à un déclin, sans doute momentané, de ses concurrents traditionnels, Lockheed et Douglas.

On comprend le soin et la prudence de Boeing, dans ses choix de stratégie industrielle ou commerciale, si l'on se souvient de la nature de l'enjeu. Du propre aveu des analystes financiers de la société américaine, le marché mondial d'ici à 1988, que se disputent les constructeurs, est estimé à 84 milliards de dollars (l'équivalent de de 362 milliards de francs), presque autant — toutes catégories d'avions confondues — à 17 milliards de dollars près que le montant des commandes déjà passées par les compagnies aériennes, à dollars constants 1978, depuis 1950.

En position de challenger

Pour conserver et même espérer accroître sa part du marché mondial, Boeing propose, sans trop y croire encore pour l'instant, un biréacteur court-moyen-courrier de cent soixante-dix places (le 757) à 17 millions de dollars l'unité ou un triréacteur intercontinental de deux cent dix places (le 777) et, surtout, avec l'assuransce que lui procurent les trois contrats précédents, le biréacteur 767 moyen-courrier ou transcontinental, selon les versions, de deux cents places au début, à 25 millions de dollars l'exemplaire.

Le 767 est l'avion avec lequel le constructeur de Seattle entend relever le défi de l'Airbus européen, déjà vendue à cent dix-sept exemplaires. Mais, à l'inverse des industriels français et ouest-allemands qui ont commencé par fabriquer un appareil de deux cent cinquante à trois cents sièges (les versions B-2 et B-4) pour concevoir, après 1982, une version de deux cents places (la B-10), Boeing vient d'entreprendre la construction d'un 767 de deux cent huit sièges pour, ensuite, prévoir celle d'un avion de deux cent soixante-dix à trois cents places.

Depuis douze années maintenant, Boeing n'avait pas mis un nouvel avion en production. Le 767, qui devrait entrer en service à la mi-1982, vise un marché mondial évalué à mille cinq cents exemplaires durant la décennie prochaine. Boeing a pour lui d'être le fournisseur privilégié — et quasi exclusif pour certaines catégories d'appareils — des compagnies aériennes américaines. La commande d'avions Airbus, l'an dernier, par Eastern Airlines, l'a contraint à réagir et à précipiter ses projets. Aujourd'hui, en position de challenger, l'Airbus peut permettre aux industriels européens de reconquérir leur propre marché intérieur et il leur donne l'espoir d'arracher, de surcroît, ici ou là, hors d'Europe, des contrats qui, au moins marginalement, empiéteront sur la domination établie de Boeing.

JACQUES ISNARD.

CARNET

Décès

— Mlle Mady Affre,
M. et Mme Jean-Paul Affre, leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Affre, Solal, Lion, leurs parents et alliés,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Albert AFFRE,

survenu à Marseille, le 15 novembre 1978, à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans.

La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation, a eu lieu dans l'intimité familiale en l'église paroissiale de Cairanne (Vaucluse).

73, rue Théophile-Décanis, 13006 Marseille.

— Mme Aimé Dahbar et ses enfants, Jean-Paul et Marie-Aimée, prient ceux qui ont connu leur mari et père de bien vouloir s'unir à eux par la pensée, le jeudi 23 novembre, où une messe sera célébrée à Lagny, à l'intention du

docteur Aimé DAHBAR,

décédé subitement en Syrie, le 13 juillet 1978, à l'âge de quarante-huit ans.

27, rue Beauséjour, 77400 Pomponne.

— M. et Mme Pierre Scrivener,
M. et Mme Jean Fries et leurs enfants,
M. et Mme Daniel Fries et leurs enfants,
M. et Mme Robert Fries et leurs enfants,
M. et Mme Noël Scrivener et leurs fils,
Mme Pierre Bezançon,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 17 novembre 1978, de

Mme Pierre FRIES,
née Louise Scheer,

leur mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère et sœur.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité, le mercredi 22 novembre, à 10 h. 30, en l'église réformée du Saint-Esprit, 5, rue Roquépine, Paris (8e).

« Seigneur à qui irions-nous ? Tu as les paroles de la vie éternelle. »
(Jean, 6, 69.)

Le présent avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Lucien GRÉZARD,

survenu le 10 novembre 1978, dans sa quatre-vingt-unième année.

De la part :
De Mme Lucien Grézard,
Du docteur et Mme Léo Grézard et leurs enfants,
De M. et Mme Jean Grézard et leurs enfants,
Du lieutenant-colonel et Mme Michel Grézard et leurs enfants,
De M. et Mme Noël Grézard et leurs enfants,
Des parents et alliés.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité le 14 novembre, à Briançon (Hautes-Alpes).

41, Grande-Rue, 05100 Briançon.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jean ILLAIRE,
ingénieur civil
de l'aéronautique (E.R.),
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 18 novembre 1978, à l'âge de soixante-neuf ans.

De la part de :
Mme Jean Illaire, son épouse,
M. et Mme Paul Illaire, ses frère et belle-sœur,
M. et Mme J.-C. Davezac et leur fils, ses neveux et nièce,
M. et Mme Francis Danan et leurs filles,
Mlle Edmée Danan,
ses beaux-enfants.

La levée du corps se fera le mercredi 22 novembre, à 7 h. 50, 22, rue Bruant, Paris (13e).

L'inhumation aura lieu à Cournonterral (Hérault).

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

23, boulevard de Latour-Maubourg, 75007 Paris.

— Mme Albert Jeulin et ses enfants ont la douleur de faire part du décès de

M. Albert JEULIN,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
pilote de chasse 1914-1918,

leur époux et père, survenu le 13 novembre 1978, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Le service religieux et l'inhumation ont eu lieu à Oigny (41).

43, rue Labouret, 92700 Colombes.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— M. et Mme Alain Boutin et leur fille Odile,
Mme Edouard Cassaubielh,
M. et Mme André Boutin, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Daniel Bonnault, leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, à l'âge de quatorze mois, de

leur petite MURIEL.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 21 novembre 1978, à 8 h. 30, en l'église Saint-Léon (place du Cardinal-Amette, Paris-15e).

29, rue Saint-Amand, 75015 Paris.

— La famille Pluskwa,
Ses très nombreux amis,
ont l'immense douleur de faire part du décès de leur bien-aimé et très regretté fils, père, mari, frère, neveu et oncle,

Charly PLUSKWA,

survenu subitement à quarante-trois ans, le 17 novembre.

Les obsèques auront lieu mardi 21, à 11 heures, au cimetière de Bagneux-Parisien.

19, rue des Martyrs, Paris (9e).
Tél. : 878-29-10.

— M. et Mme Gai Routier,
M. et Mme Jean-Jacques Divry,
Le docteur et Mme Cuche,
M. Airy Routier et Mme Daguet et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Albert ROUTIER,
née Imelda Nott.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 22 novembre, à 8 heures, en l'église Saint-André, à Lyon, et l'inhumation à Saint-Romain-au-Mont-d'Or (Rhône).

3, place Ollier, 69007 Lyon.

— Oran, Emeringes.
M. Georges David,
M. Jean-Paul David,
M. Philippe David,
M. Michel David,
M. Pierre David,
Les familles Sicard, Bastos, les parentes, les alliés, les amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Paule SICARD,

survenu le 17 novembre 1978, en sa cinquante-sixième année.

Les obsèques auront lieu à Emeringes, 69840 Julienas, le lundi 20 novembre, à 15 h. 30.

Remerciements

— Caluire, Meudon, Forbach, Grenoble, Saint-Nom.

Les familles Guinet, Mugnier, Archaud, remercient très sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leur message et leur envol de fleurs ont pris part à leur grande douleur, lors du décès de

M. Charles GUINET.

Anniversaires

— Pour le troisième anniversaire de la disparition accidentelle de

Draguy NICOLITCH,
journaliste à l'O.R.T.F.,

sa compagne et Marie-Hélène demandent à tous ceux qui l'ont connu d'avoir en ce jour une affectueuse pensée pour lui.

— Voici deux ans disparaissait

Jacques LE FOYER,
ingénieur E.C.P. 22 b.

Les siens et ses amis n'ont pas oublié.

Messes anniversaires

— Pour le deuxième anniversaire du rappel à Dieu de

Gabrielle GEORGES,
née Foex,

une messe sera célébrée le mardi 21 novembre en l'église de Morzine (Haute-Savoie).

— Pour le premier anniversaire de la mort du

Père François LEPOUTRE, s. j.,
ancien aumônier national
de la Jeunesse étudiante chrétienne féminine (J.E.C.F.),

une messe sera célébrée le samedi 25 novembre, à 10 h. 30, 35, rue de Sèvres, Paris (6e).

Les anciennes de la J.E.C.F. sont invitées à se réunir après la célébration.

Communications diverses

— M. Jean Fourastié, de l'Institut, a remis mardi 14 novembre à l'hôtel Méridien, le prix I.A.E. de management (Institut d'administration des entreprises de Paris) à Jean Brilman pour son livre « le Redressement d'entreprises en difficulté », paru aux Editions Hommes et Techniques, et le prix Mention Spéciale à Gérard Biolley et Daniel Froissart pour « les Nouvelles Equipes dirigeantes », paru à l'Entreprise moderne d'édition.

Soutenances de thèses

— Université de Paris-IV, mardi 28 novembre, à 15 h. 30, salle Louis-Liard, M. Jean-Pierre Mouchon : « Enrico Caruso, l'homme et l'artiste ».

— Université de Paris-IV, vendredi 1er décembre, à 9 heures, salle Louis-Liard, M. Jean-Louis Pierre : « Poétique de Dorborence (C.F. Ramuz) ».

— Université de Paris-IV, samedi 25 novembre, à 14 heures, salle Louis-Liard, Mme Françoise Bolton, née Rostaine : « Les romans de George Eliot et ses carnets : Etude du développement conjoint d'un art et d'une pensée ».



ARCHITECTURE

AU CONGRÈS DE MEXICO

Crise d'identité et expansion urbaine

C'est à l'auditorium national du Bois de Chapultepec — haut lieu historique des civilisations aztèque et précolombiennes, au cœur de Mexico — que les organisateurs du treizième congrès de l'Union internationale des architectes avaient choisi de convier récemment les participants. Sous la présidence du ministre mexicain des établissements humains, l'architecte Pedro Ramirez Vasquez, créateur en particulier du fameux musée anthropologique de la capitale, quelque six mille cinq cents spécialistes, représentant plus de quatre-vingts nations, ont élaboré des recommandations sur le thème « Architecture et développement national ».

Il est vrai que, dans un souci de collaboration pluridisciplinaire, ingénieurs, sociologues, économistes et plasticiens avaient été invités aux côtés de la majorité d'architectes, ce qui explique que le congrès de Mexico ait été le plus important — du moins par le nombre des congressistes — que l'U.I.A. ait jamais convoqué. Une série d'initiatives parallèles au travail des sessions de discussion — telles que l'Exposition Arq 78, des visites sur le terrain ou d'abondantes séances audiovisuelles — ont contribué à donner un cachet social particulier de contacts et d'échanges à ce rassemblement professionnel. Autre nouveauté : la présence d'une délégation d'architectes de Chine populaire.

Les principaux orateurs ont souligné la crise d'identité du métier d'architecte, qui n'est pas une exclusivité française. En Italie, par exemple, quarante-sept mille étudiants en architecture se préparent à aborder un marché de l'emploi déjà sursaturé. Au contraire, dans d'autres pays d'Amérique latine ou du Moyen-Orient, le manque de cadres pour l'habitat se fait cruellement sentir. Le professeur Lemaire, à qui l'on doit l'aménagement exemplaire de Louvain-la-Neuve, en Belgique, fut le plus convaincant avocat de la responsabilité des architectes pour garantir la qualité du cadre de vie. En fait, la mort du rôle traditionnel de l'architecte isolé peut devenir le signal d'une renaissance si les professionnels ne considèrent pas leurs partenaires dans la conception comme des boucs émissaires responsables de leur difficulté d'être mais au contraire comme des interlocuteurs valables au sein d'équipes de travail multidisciplinaire. Autre défi de notre époque en matière de construction, la technologie fut l'objet d'une session particulière.

Après que Kenzo Tange, le dernier monstre sacré de l'architecture moderne, se fut fait le défenseur d'un néo-fonctionnalisme en aménagement et urbanisme, l'architecte espagnol Rafael De La Hoz s'évertua à démythifier — non sans humour — le monstre d'un outillage multiple et en constant bouleversement, qu'il est possible cependant de réduire à un nombre limité de types fondamentaux.

L'ancien président de la Fédération mondiale de design industriel, Kenji Ekuan, illustra le concept de technologie métabolique par des exemples d'outillage sophistiqué, mais facile à contrôler et à recycler.

La participation populaire

La plupart des délégations nationales évoquèrent la nécessité de la participation populaire dans la conception, la réalisation et l'évaluation des opérations immobilières. Représentants des pays socialistes et des pays occidentaux ne parlent pas le même langage, mais bien souvent la mobilisation des masses des uns ressemble étrangement au développement communautaire ou au droit des usagers à la ville, des autres. Une notion plus radicale encore fait son chemin dans les pays en développement, celle de l'« architecte aux pieds nus » qui, d'après Yona Friedmann, est seul à même de comprendre les aspirations des populations à la base et sur un plan local et concret. Comment, d'autre part, améliorer la qualité esthétique de l'environnement bâti, sans sensibiliser nos contemporains à leur espace de vie, voire à la recherche architecturale de notre époque ?

Selon l'expression vigoureuse de Shelagh De Koch, déléguée sud-africaine : si nous n'hésitons pas à exposer nos enfants à être bombardés de publicité commerciale à la télévision, ne pouvons-nous pas aussi utiliser l'impact des mass media pour un autre but, celui d'une éducation architecturale, qui devrait commencer dès le début de la scolarisation ? Des expériences, d'ailleurs très timides, sont en cours dans quelques pays de l'Ouest. Reprenant, sur un autre plan, les statistiques des Nations unies, des intervenants, comme l'économiste colombien Enrique Penalosa, ancien secrétaire général de la conférence de l'ONU sur les établissements humains (Vancouver, juin 1976), ont indiqué la nécessité d'accroître la production annuelle de logements pour fournir un abri décent aux sept milliards d'habitants que comptera notre planète à la fin du siècle. Autant d'habitations devront être construites en trente ans qu'il en existe actuellement. Ces préoccupations quantitatives sont très nettes chez les représentants des pays socialistes, où l'industrialisation du bâtiment s'accommode — du moins dans ses formes rudimentaires — d'une économie centralement planifiée. Faut-il aller plus loin et envisager un engagement de l'architecte dans les mécanismes socio-politiques de la décision ? En Bulgarie, le maire adjoint (et parfois le maire lui-même) de chaque municipalité est toujours un architecte.

(*) Président de l'Institut de recherche et formation pour la coopération internationale dans le domaine de l'habitat et des établissements humains.

Pour une mobilisation contre les bidonvilles

Un congrès comme celui de Mexico court le danger de l'éparpillement, voire de l'éclectisme. Mais il est intéressant de pouvoir selon ses motivations, écouter le délégué de l'UNESCO, Wolf Tochtermann, présenter le système mondial Archisyst d'information en architecture ou regretter avec le Canadien Arthur Eriksson que le tourisme de masse entraîne un saccage déjà bien avancé d'une partie du patrimoine culturel de l'humanité. Au bout de ces quatre journées trop remplies — mais l'occasion ne s'en présente que tous les trois ans, — une certaine unanimité apparut autour d'une proposition du chef de la section nationale vénézuélienne, M. Mendez. Deux cents millions de citadins du monde vivent dans des bidonvilles et « villes perdues » dont la dégradation est une insulte à la dignité humaine, comme peuvent en témoigner ceux qui y ont travaillé sans se contenter d'en avoir l'impression trompeuse que donnent les seules statistiques.

Le taux de croissance des zones de taudis et les colonies de squatters est le double de celui de l'expansion urbaine moyenne. Une organisation internationale non gouvernementale aussi structurée que l'U.I.A., qui compte cinq cent mille adhérents et dispose du statut consultatif auprès d'agences de l'ONU comme l'UNESCO, ne pourrait-elle pas se faire le porte-parole d'un véritable plan mondial de résorption de l'habitat insalubre ? Les institutions de financement existent, comme le nouveau Centre de l'ONU pour les établissement humains ou la Fondation de l'ONU pour l'habitat et les établissements humains, tous deux situés à Nairobi. Mais leurs ressources resteront dérisoires tant que l'opinion publique internationale n'aura pas été mobilisée.

Le treizième congrès mondial des architectes de Mexico aura sans doute eu le mérite de faire progresser l'idée de la nécessité et de l'urgence d'un tel plan, seul à même de relever le défi, à l'échelle mondiale, de la pauvreté absolue en milieu urbain.

BERNARD GRANOTIER.

AUTOMOBILE

Renault 14 TS : améliorations et lacunes

Négligée pendant plus de deux ans, la Renault 14 est désormais une gamme de trois modèles (*le Monde* du 19 juillet). La 14 TS, version la plus élaborée, se distingue par ses performances plus élevées et son niveau d'équipement. Mais des lacunes subsistent.

Le moteur, 1218 cm3 (7 CV) comme sur les autres modèles, développe 69 ch DIN soit 12 ch de plus grâce à un carburateur et à un arbre à came différents. Mais son couple à bas régime est si peu élevé que l'usage des rapports intermédiaires est indispensable sur des parcours accidentés. Nerveux, accélérant brillamment à partir de 3 000 tr-mn, il est particulièrement à l'aise sur les autoroutes. Mais il balbutie à faible vitesse et paraîtra inconfortable aux conducteurs paisibles d'autant plus que la commande de la boîte réclame encore des améliorations.

L'équipement apparemment exceptionnel est cependant critiquable. Il y a lieu de se féliciter d'une condamnation centrale des quatre portes, du prééquipement radio, des ceintures à enrouleurs à l'arrière et d'excellents appuie-tête à l'avant. De même, l'attention portée aux problèmes de la conduite nocturne est remarquable : phares à iode H4, spot de lecture passager, boutons de commande de la climatisation éclairés de même que le cendrier, l'allume-cigare, le coffre et la boîte à gants. Mais les vitres électriques à l'avant, montées en série, sont un gadget fort coûteux qui ne peut compenser l'absence d'un pare-brise feuilleté et d'un essuie-vitre de hayon (disponibles en option), d'un rétroviseur extérieur réglable depuis l'intérieur ou, plus simplement, d'un essuie-glace intermittent. Les sièges « pétales », de belle apparence, maintiennent inconfortablement les dos larges et la surface balayée par les essuie-glace est trop réduite.

Pour le reste la 14 TS présente les qualités et défauts de la gamme. Compacte, économique, polyvalente et confortable, ses qualités routières sont incontestables sur sol sec. On souhaiterait pourtant une transmission plus discrète, un amortissement plus ferme (le roulis est toujours sensible et la sensation de balancement est souvent désagréable, notamment la nuit lorsque les phares balayent la chaussée au rythme du tangage) ainsi qu'une attaque plus douce de la direction et de la pédale d'accélérateur (ce dernier point à son importance lors d'une progression à faible allure sur une artère encombrée). Mais l'allégresse de son moteur et son aptitude aux cadences rapides peuvent séduire une part de la clientèle pour laquelle la conduite est avant tout un plaisir.

M. B.

★ Prix : 31 100 F. Consommations conventionnelles : 6,4 – 8,1 – 10,3.

Citroën LNA : l'insouciance au prix fort

Lancée en octobre 1976, la LN Citroën n'avait pour seuls atouts que sa taille — celle du coupé Peugeot 104 (3 m. 39) — et son économie d'usage. Deux qualités essentielles pour un véhicule urbain malheureusement handicapé par un moteur apathique et bruyant ; ce que l'on excuse sur un bas de gamme populaire n'est pas de mise sur une deuxième voiture sensiblement plus chère. Pourtant plus de 130 000 LN ont été fabriquées à ce jour et la gamme vient de s'enrichir d'une version plus coûteuse, la LNA, dont le moteur est celui de la Visa (*le Monde* du 8 novembre).

Ses qualités sont connues : deux cylindres refroidis par air, c'est une solution simple, largement éprouvée et un gage d'insouciance que vient compléter l'allumage électronique intégral dont les propriétés concernent la maintenance (pas d'entretien pendant la vie du véhicule), et l'agrément d'utilisation (démarrages assurés et meilleur rendement du moteur). Ainsi pourvue, la LNA (4 CV) est plus nerveuse, ses accélérations et ses reprises sont plus franches sans toutefois provoquer l'enthousiasme. Et la consommation, sur route, accuse une légère baisse par rapport à la LN. Est-ce assez pour justifier un écart de prix de 1 200 F ? Nous ne le pensons pas.

La LNA pèche toujours par sa finition : les enfants, ballottés à l'arrière dès le premier virage n'ont aucun autre point de retenue que les ceintures de sécurité de leurs parents. La tôlerie du coffre attend toujours un calfeutrage (ce qui réduirait sensiblement le bruit), mais elle est dissimulée par une bâche en plastique. La « moquette » nouvelle surprend par sa minceur et l'effort nécessaire au freinage reste trop important. Il semble qu'une fois encore la firme du quai de Javel ait été atteinte par la « citroënite », les techniciens prenant le pas sur les vendeurs. Comment faire accepter une seconde voiture dont le côté spartiate n'a pas reçu d'amélioration vraiment notable et dont le bilan économique ne sera positif qu'après quelques années ?

Ce qui se conçoit sur la Visa, modèle populaire de première motorisation, peut être mal reçu sur la LN. Les impératifs de la grande série ont provoqué la naissance de la LNA, modèle évolué sur le seul plan technique, mais dont le niveau de prix incite à une confrontation défavorable avec la concurrence. D'autant plus que, en incluant des options quasi obligatoires (lunette arrière chauffante et dossiers avant inclinables), la LNA n'est qu'à 820 F de l'excellente Visa Club. Il faut être « Citroëniste » pour aimer la LNA. – M. B.

★ Prix : 21 900 F (LN : 20 700 F). Consommations conventionnelles : 5,2/7,2 (LN : 5,9/7,2).

Opel Ascona 2 000 D : les aléas du Diesel

La France a battu l'an dernier une sorte de record, celui du plus fort taux de pénétration des automobiles à moteur Diesel : 6,41 % du marché, soit cent vingt-deux mille deux cent soixante-quatre véhicules. L'Allemagne, pendant le même temps, n'en immatriculait que cent deux mille neuf cent vingt-neuf. Ainsi les efforts de Peugeot et de Citroën — l'ampleur du succès de la CX était inespéré — sont-ils récompensés (1). General Motors, qui accélère aux Etats-Unis la « diésélisation » d'une partie de sa gamme, prévoit en Europe une progression des ventes de voitures diesel de 124 % en cinq ans. Leur part du marché passerait alors à 8,09 % en 1982 contre 4,11 % en 1977. La plupart des constructeurs s'apprêtent à lancer une ou plusieurs automobiles de ce type. C'est la ruée.

Le moteur Diesel mérite pourtant quelques égards. Notamment parce qu'il vibre et qu'il est peu discret. Les réussites sont rares. On ne fait pas une CX 2500 ou une Golf D tous les mois... Il faut isoler le moteur, amortir ses mouvements et son bruit, écourter son temps de préchauffage, rendre son utilisation la plus proche possible de celle d'un moteur conventionnel et parvenir à un niveau de performances acceptable. Dans la plupart des cas, les diesels du marché ne sont que des machines à transporter plus ou moins confortables dont la seule qualité est de n'être rentable qu'à partir d'un kilométrage annuel très élevé. L'Opel Ascona diesel ne fait pas exception.

Alors que le « surcoût » du diesel est de 4 000 F pour une Golf Volkswagen (à performances égales), celui de l'Ascona est de 6 510 F. Une somme rondelette que ni une sobriété exceptionnelle ni un agrément de conduite particulier ne peuvent compenser. Il faut donc baser un calcul de rentabilité sur la seule différence actuelle entre le prix du gasoil et celui du super, écart qui pourrait bien s'amenuiser un jour.

L'Ascona diesel adopte l'ancien moteur de la Rekord D dont la cylindrée a été ramenée à 1 998 cm3 (7 CV). Malheureusement, les qualités de la Rekord ne sont pas celles de l'Ascona, dont le compartiment moteur paraît moins bien isolé : les claquements des injecteurs restent perceptibles jusqu'à 90 kilomètres à l'heure, seuil au-delà duquel les vibrations prennent le relais, et peuvent atteindre la pédale d'accélérateur aux alentours de 130 kilomètres à l'heure. Les performances sont plus agréables : 58 ch. DIN, c'est assez pour propulser sans trop de complexes, y compris sur l'autoroute, cette berline qui bénéficie d'un bon couple (11,7 mKg à 2 200 tr/mn). Mais il manque au moteur la douceur d'un groupe conçu spécifiquement pour l'automobile. Les passages de vitesses, notamment, sont heurtés, et le choix de la boîte automatique s'impose sur ce modèle, d'autant plus que la perte de performances est peu sensible.

Les qualités routières changent peu par rapport à celles des autres Ascona. On peut tout au plus regretter un léger durcissement de la direction — dû au poids plus important du moteur à l'avant — et quelques écarts du train arrière en cas de freinage violent. Ce défaut n'est pas particulier à l'Ascona, puisque nous l'avions noté sur la Fiat 132 diesel.

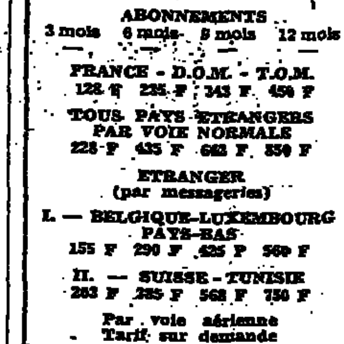
La « diésélisation » d'une gamme existante est une affaire délicate. Elle semble ne réussir complètement qu'avec les tractions avant.

MICHEL BERNARD.

(1) Immatriculations diesel en 1977 : Peugeot, 74 369 ; Citroën, 26 269 ; Volkswagen, 9 365 ; Mercedes, 8 230 ; Opel, 360 ; divers, 371.

★ Prix : Ascona 2000 DL, 35 985 F ; Ascona 2000 DLS, 37 745 F (option boîte automatique, 3 125 F). Consommations conventionnelles : 6,5 ; 9,4 ; 8,7 (gasoil).

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23



ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	128 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	228 F	435 F	642 F	850 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE	203 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

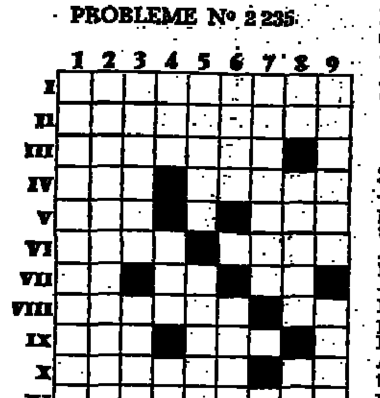
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 235



HORIZONTALEMENT

I. Pour être savoureuses doivent être un peu piquantes. — II. Qui a l'habitude des tempêtes. — III. Provoquait une sensation de chaud ou de froid. — IV. Fournit du fourrage ; Quand il est diagnostiqué c'est qu'on a quelque chose dans le ventre. — V. Endroit où l'on se mesurait ; Est souvent réservée pour les grands événements. — VI. Possessif ; Hauts quand on est indigné. — VII. Suffisamment (épelé) ; Façons d'agir ; Pronom. — VIII. Quand il est doux on peut le traiter de poulet ; Abréviation pour le patron. — IX. Prénom ; Est souvent cherché dans le sable. — X. Qui a un joli bagage ; Conjonction. — XI. Susceptible d'être coupé.

VERTICALEMENT

1. Qui peuvent donc coller. — 2. Qualifie une importante artère. — 3. Prophète ; Nom qu'on donne parfois à un bar. — 4. Démonstratif ; Qui n'a donc aucun mérite ; Agrément de cosaque. — 5. Facilite un écoulement ; Frapper fort. — 6. De bœuf pour une entrée ; But comme un veau. — 7. Représentent des interdits. — 8. Devant la matière ; Pas libres ; Article étranger. — 9. Pas du tout piqués ; Petite longueur pour un gagnant.

Solution du problème n° 2 234

Horizontalement

I. Mésange. — II. Adamantin. — III. Nu ; Ecot. — IV. Octroi ; Ta. — V. Eau ; Isbas. — VI. Utiles. — VII. Viles ; Rée. — VIII. Roi ; Bas. — IX. Enervante. — X. Rouages. — XI. Ost ; Lest.

Verticalement

1. Manœuvres. — 2. Education. — 3. Sa ; Tuiliers. — 4. Amer ; Lé ; Rot. — 5. Na ; Oies ; Vu. — 6. Gneiss ; Baal. — 7. Ets. ; Rangé. — 8. Iota ; Estes. — 9. Entasse ; Est.

GUY BROUTY.

Visites et conférences

MARDI 21 NOVEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., devant l'église, rue des Blancs-Manteaux, Mme Bouquet des Chaux : « L'église des Blancs-Manteaux ».

15 h., métro Colonel-Fabien, Mme Guillier : « Le siège du P.C. ».

15 h., 5, rue des Fossés-Saint-Bernard, Mme Legregeois : « Un palais des mille et une nuits ».

15 h., 277 bis, rue Saint-Jacques, Mme Oswald : « Les bénédictins ».

15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Vermeersch : « Hôtel de Lauzun » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 2, rue de Sévigné : « La place des Vosges » (A travers Paris).

15 h., métro Solférino : « Histoire et fonctionnement de l'hôtel des ventes » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., 1, rue du Figuier : « L'hôtel de Sens » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 15 h. à 19 h., salons Kléber, 7, rue Cimarosa, MM. I. Ionesco et J. Amadou : « Journées d'amitié de l'accueil et reclassement féminin, œuvre des gares et l'association catholique des services de jeunesse féminine » (entrée libre).

19 h. 30, 26, rue Bergère, Ma Suryananda Lakshmi : « La réalisation du soi dans la Bible : pratique et contemplation » (L'homme et la connaissance).

20 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Claude Thibaut : « Rome, mère des arts ».

18 h., Musée de la marine, M. Dan Lallier : « La course, Surcouf et les corsaires ».

20 h. 30, 147, avenue de Malakoff, M. Marc Hanot : « Œdipe et la psychologie transcendantale » (Nouvelle Acropole).

21 h., 21, rue Cassette : « Chefs-d'œuvre de la statuaire archaïque grecque » (Arcus).

21 h., Aquarius, 54, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie : « La réalisation au temps du Verseau » (Ecole internationale de la Rose-Croix-d'Or).

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 19 novembre 1978 :

DES DECRETS

● Modifiant le décret n° 71-708 du 25 août 1971 modifié relatif à l'admission des élèves à l'Ecole polytechnique, la sanction des études et la discipline à l'école.

UN ARRETE

● Portant dévolution aux établissements publics et sociétés créés par la loi n° 74-696 du 7 août 1974 relative à la radiodiffusion et à la télévision des actifs détenus par l'Office de radiodiffusion-télévision française dans des sociétés immobilières et des organismes collecteurs de la participation des employeurs à l'effort de construction.

Circulation

L'UTILISATION DES PNEUS A CRAMPONS

Un communiqué du ministère des transports rappelle les conditions d'utilisation des pneumatiques à crampons, du 15 novembre au 15 mars.

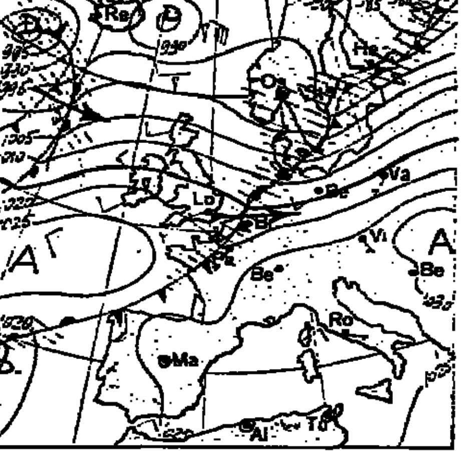
Les catégories de véhicules suivantes sont autorisées à circuler avec des pneumatiques à crampons : voitures particulières, véhicules de transport en commun de personnes, véhicules de transport de marchandises dont le poids total autorisé en charge ne dépasse pas 3,5 tonnes. Ces véhicules peuvent également utiliser d'autres dispositifs antiglissants comme les garnitures cramponnées.

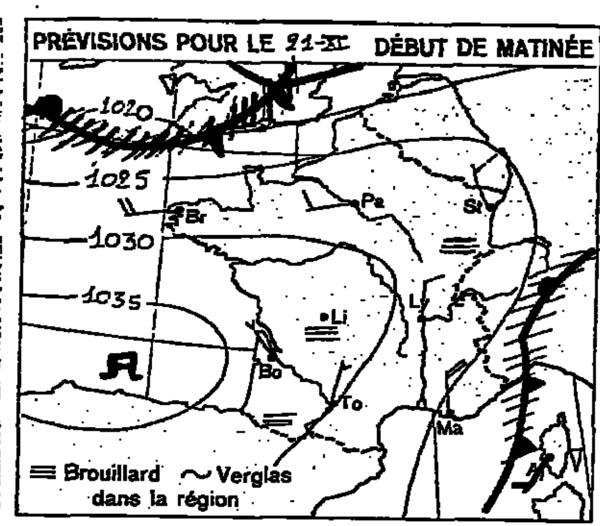
L'utilisation des pneumatiques à crampons sur les poids lourds de plus de 35 tonnes est interdite sauf dérogations.

Seuls les crampons à une seule pointe cylindrique peuvent être montés et, ce sur des pneumatiques à structure radiale. Les pneus cramponnés doivent répondre à des conditions différentes selon le poids du véhicule (plus ou moins de 3,5 tonnes). L'utilisation des pneus à crampons déjà en service reste autorisée jusqu'au 15 mars 1981.

Il est conseillé aux automobilistes d'équiper les quatre roues de leur véhicule de pneumatiques cramponnés. La vitesse des véhicules équipés de pneus à crampons est limitée à 90 kilomètres-heure.

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le lundi 20 novembre à 0 heure et le mardi 21 novembre à 24 heures :

La perturbation qui achèvera de traverser la France au cours de la nuit de lundi à mardi et de la matinée de mardi s'affaiblira sur nos régions Est et Sud : elle sera suivie d'une zone de hautes pressions qui nous protégera de la zone active des nouvelles perturbations atlantiques. Celles-ci ne déborderont que faiblement sur les régions proches de la Manche et de la mer du Nord.

Lundi 21 novembre, des Alpes à la Corse, le temps sera très nuageux le matin, avec de faibles pluies ou averses éparses ; le ciel se dégagera l'après-midi. Sur les régions voisines de la Manche et de la mer du Nord, après de belles éclaircies nocturnes, le ciel se couvrira au cours de la journée, et l'on pourra observer de petites chutes de pluie ou de bruine.

Sur le reste de la France, le temps sera brumeux le matin, avec des brouillards plus abondants sur le Sud-Ouest, le Centre et le Nord-Est ; l'après-midi, le temps sera souvent ensoleillé malgré quelques passages nuageux, un peu plus fréquents au nord de la Loire.

Sur la majeure partie de notre pays, les vents seront faibles. Ils deviendront modérés, de secteur nord, dans la vallée du Rhône, et de secteur ouest près de la Manche et de la mer du Nord.

Les températures minimales seront en légère baisse dans la moitié nord, en légère hausse dans la moitié sud : les températures maximales changeront peu.

Lundi 20 novembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 022,1 millibars, soit 766,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 19 novembre ; le second, le minimum de la nuit du 19 au 20) : Ajaccio, 17 et 4 degrés ; Biarritz, 19 et 5 ; Bordeaux, 17 et 4 ; Brest, 14 et 5 ; Caen, 15 et 8 ; Cherbourg, 13 et 8 ; Clermont-Ferrand, 18 et 2 ; Dijon, 4 et —2 ; Grenoble, 12 et —3 ; Lille, 14 et 7 ; Lyon, 15 et 3 ; Marseille, 18 et 8 ; Nancy, 10 et 2 ; Nantes, 11 et 10 ; Nice, 17 et 7 ; Paris-Le Bourget, 14 et 9 ; Pau, 20 et 3 ; Perpignan, 18 et 5 ; Rennes, 13 et 8 ; Strasbourg, 11 et —1 ; Tours, 15 et 8 ; Toulouse, 17 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 5 degrés ; Amsterdam, 12 et 7 ; Athènes, 16 et 7 ; Berlin, 12 et 7 ; Bonn, 14 et 8 ; Bruxelles, 14 et 8 ; Le Caire, 21 (max.) ; îles Canaries, 23 et 17 ; Copenhague, 12 et 7 ; Genève, 4 et —3 ; Lisbonne, 17 et 9 ; Londres, 15 et 3 ; Madrid, 16 et —1 ; Moscou, 9 et 6 ; New-York, 11 et 6 ; Palma-de-Majorque, 19 et 12 ; Rome, 17 et 4 ; Stockholm, 13 et 5.

Automobile

ATTENTION, BROUILLARD !

Plus de 100 morts, 2 500 blessés, des milliers de voitures accidentées, tel est le chiffre annuel des accidents de la route causés en France par le brouillard. Durant les seules journées des 18, 19 et 20 décembre 1977, et sur les seules autoroutes de dégagement, les C.R.S. ont dénombré 10 morts, 132 blessés et 613 véhicules endommagés dans des carambolages monstres.

A de rares exceptions près, indique le Centre de documentation et d'information de l'assurance (C.D.I.A.), l'automobiliste victime du brouillard est lui-même responsable de son préjudice : il ne peut compter que sur ses assurances personnelles pour percevoir une indemnité.

S'il s'agit d'une collision en chaîne, les assureurs de chaque conducteur se réunissent en commission pour accélérer le règlement des sinistres. Ils déterminent alors les responsabilités en tenant compte des constats amiables qui leur sont adressés par leurs clients et des procès-verbaux délivrés par la gendarmerie.

En règle générale, le conducteur du véhicule de tête est totalement indemnisé, sauf si une faute est retenue contre lui. Pour les autres véhicules, le problème est plus délicat. Le plus souvent, chaque conducteur, à défaut de prouver une faute de celui qui le suit, est présumé responsable des dommages causés directement par son véhicule à celui qui le précède. C'est-à-dire qu'il n'est pas indemnisé par l'assureur adverse pour ses dommages subis à l'avant.

Le Monde

culture

LE JOUR DE LA MUSIQUE

Aimez-vous Brahms ?

Quand le livre a paru, il y a un peu plus de vingt ans, c'était l'époque où Françoise Sagan pouvait demander sans rire : « Aimez-vous Brahms ? » Maintenant, on n'oserait plus, car, depuis, les Français ont mis un point d'honneur à réparer un siècle de préjugés et d'injustice, et cela avec un zèle si touchant que, parfois, ils ne savent pas très bien pourquoi ils aiment... Alors le livre de Claude Rostand redevient tout aussi nécessaire, d'autant plus que, exception faite de deux petits volumes dans des collections de poche, il n'existe toujours aucune étude en langue française.

A défaut d'être absolument « actuelle » — car en un quart de siècle beaucoup de choses ont évolué, — celle-ci a le grand mérite d'être facile à lire et assez complète. Claude Rostand ne cache pas les sources principales de son travail : les ouvrages de Max Kalbeck et de Florence May, mais il y a mis beaucoup de lui-même, et ces sept cent vingt-cinq pages bien remplies n'ont finalement que le défaut de se laisser lire comme un roman ; on sait quand on y entre, mais on n'est jamais bien sûr d'en sortir.

★ *Brahms*, par Claude Rostand. Edit. Fayard, 725 pages.

Un autre chant.

A travers les râles et les chuchotements, le bruissement des percussions — toujours quelque chose d'irréel ou plutôt venu d'ailleurs, rêvé, indissociable du geste, qui est déjà musique, — à travers une autre voix retrouver la sienne ; ne pas seulement la regarder comme un objet rare en s'émerveillant du chant mystérieux qui se révèle et se perd à la fois, écouter les sons qui s'échappent du fond de la gorge, des sons qui disent ce qu'ils veulent, nés dans les replis cachés du corps, là où on ne sait pas, où on ne sait plus. Retrouver la mémoire.

Au sens étroit du mot, Tamia n'est pas une chanteuse, mais elle joue de sa voix comme d'une baguette de sourcier. Un disque vient de paraître qui résume toute une expérience (T records T 1001, distribut par Freebird, 19-23 rue Jean-Aicard, 75011 Paris), *et mardi 21 novembre elle présentera* Vanessa Jo, *« composition pour voix seule et quelques gestes », puis* Between *avec le percussionniste Jean-Pierre Drouet, au Théâtre Edouard-VII.*

Les secrets de Couperin.

*Les beaux coffrets sont comme les beaux cadeaux : en ouvrant la boîte, on est toujours surpris du peu qu'on y trouve... Et puis voilà que, au contraire, l'intégrale des pièces pour clavecin de Couperin jaillit du couvercle dès qu'on le soulève ; huit disques (et ce n'est que le premier volume !) bien serrés les uns contre les autres, à l'étroit même, enregistrés l'an dernier par Scott Ross sur un instrument français du XVIII*e *siècle, au château d'Assas, où il est conservé.*

Ou pourrait dire de ces disques comme de certaines friandises : « Ça se mange de soi-même », car on y passe d'une face à l'autre comme si, tout à coup, on n'avait plus que cela à faire ; chaque pièce — les Sylvains, les Abeilles, la Nanète, la Manon, les Jumelles — *efface la précédente et ne fait qu'aviver la curiosité. C'est peut-être ça le libertinage en musique, et Scott Ross est un maître libertin qui sait s'attarder quand c'est bon, semble hésiter à dire, puis se dévoile tout à coup... Confidences, murmures, tendre plaintes, soupirs, agaceries, il n'y a pas d'autres subtilités dans l'art de toucher le clavecin ou la pratique des notes inégales que les secrets du discours amoureux et le sens du détour. En guise de plaquette, quelques lettres de René Fouque qui racontent l'histoire de l'enregistrement comme un conte, ajoutant à cela un charme paresseux et rare. — G.C.*

★ Couperin : *Pièces pour clavecin*, par S. Ross, huit disques STIL 1607 S 77/8 (365,60 F jusqu'au 31 janvier), Stil éditeur, 76, boulevard de Vincennes, 94120 Fontenay-sous-Bois.

Musique

LES RENCONTRES DE METZ

(Suite de la première page.)

Quoi, un compositeur de vingt-neuf ans qui écrit une symphonie, large, méditative, aux formes lourdes, aux harmonies chargées, au chant puisé dans les profondeurs ? Pourquoi se cacher que c'est une démarche normale chez un jeune musicien qui prend la musique au point où il la trouve, c'est-à-dire après la redécouverte, en forme de raz de marée, des symphonies de Mahler.

Le cas de Giuseppe Sinopoli est différent : il a fait ses preuves comme chef de file d'une génération post-boulezienne, qui a conquis d'ailleurs allégrement sa liberté. Son « Tombeau d'Armor III » pour violoncelle et orchestre est toutefois assez déconcertant. L'orchestre, beau fond sonore assez dramatique, y joue un rôle secondaire et la musique sourd des doigts du soliste (l'admirable Siegfied Palm), à travers des cadences complexes, insaisissables, jeux sonores immatériels de frôlements, de grattements, de trémolos, de polyphonies complexes, d'arpèges froissant à peine les cordes, où l'on perd souvent le fil. Dédiée à la mémoire de Bruno Maderna, l'œuvre n'a pas encore atteint à la liberté lyrique qui rayonnait sur « la Grande Aulodie » du musicien disparu. Mais elle fascine par son côté énigmatique.

A ce même concert, joué superbement par l'Orchestre du Sudwestfunk de Baden-Baden, toujours modelé par Ernest Bour avec ces mains expressives, largement ouvertes, qui donnent à la musique sa cohésion et sa force internes, le public acclamait « Pianophonie », de Serocki, dont les transfomations électoniques du son du piano, pourtant bien connues depuis dix ans, faisaient figure de musique d'avant-garde. La violence du discours, les effets sonores parfois heureux ne pouvaient dissimuler la gratuité de ce tintamarre.

Moins spectaculaires, « les Dérives nocturnes », de Claude Lefebvre témoignaient, à une heure avancée de la nuit, d'un profond sens poétique, peuplant tout l'espace du Temple neuf de belles images lyriques par un grand jeu d'appels, d'échos, de réponses ferventes entre quatre cors de l'Ensemble 2e2m, le Chœur National de Jacques Grimbert (à cinquante et une voix réelles) réparti dans les tribunes tout autour de l'édifice, et l'orgue tenu par Gerd Zacher, qui devait achever la soirée par une superbe exécution du « Livre d'orgue », de Messiaen.

On avait aussi assisté à une excellente pésentation de ses œuvres par Ivo Malec, qui a captivé les jeunes Messins avec « Arco », une œuvre pour onze cordes solistes, rude mais très vivante et d'une énergie roborative, et « Triola », symphonie électro-acoustique dont la violence initiale fait place à une méditation prenante et à une remontée assez belle vers le monde des hommes,

D'un concert de l'Orchestre de Sarrebrück, dirigé par Cristobal Halffter, on retiendra, outre son émouvant « Requiem pour la liberté imaginée », déjà bien connu, une œuvre de Griffith Rose (1936), Américain vivant en France, inspirée par une œuvre de Marcel Duchamp ; un divertissement un peu long et parfois puéril, mais qui ne manque ni d'humour ni de poésie sonore.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Signalons que l'opéra d'Alain Bancquart (*le Monde* du 19 novembre) est écrit sur un livret de Marie-Claire Bancquart et Pierre Dalle Nogare. Parmi les interprètes, on remarquait surtout Sigune Van Osten, à la voix superbe, et Pierre Rousseau.

Cinéma

« LE CONVOI DE LA PEUR », de William Friedkin

On connaît l'histoire : c'est celle du *Salaire de la peur*. Le terrifiant voyage de quatre aventuriers qui transportent de la nitroglycérine à bord de leurs camions. Il y a vingt-cinq ans, Clouzot avait axé tout son récit sur les péripéties de ce voyage. Adaptant à son tour le roman de Georges Arnaud, William Friedkin *(French Connection, l'Exorciste)* procède différemment. Avant de lancer ses personnages à l'assaut de l'enfer, il prend soin de nous les présenter un à un (il y a le tueur mafioso, le terroriste palestinien, le banquier parisien, le truand américain), de nous expliquer longuement quelle suite de malheurs les a réunis dans un trou perdu du continent latino-américain, enfin de nous révéler les difficultés que rencontrent les Américains quand ils exploitent le pétrole local... Tout cela est totalement dépourvu d'intérêt et fait penser à ces ribambelles de hors-d'œuvre que l'on sert dans les restaurants chics et qui n'ont pour effet que de vous couper l'appétit.

C'est donc l'estomac lourd que l'on aborde la seconde partie du récit. Est-ce pour cette raison que les prodiges de mise en scène accumulés par Friedkin nous émeuvent si peu ? Chez Clouzot, on grelottait de peur. Ici, c'est à peine si l'on frémit lorsque les carcasses déglinguées (au volant desquelles on reconnaît Roy Scheider, Bruno Crémer, Amidou, Francisco Rabal) s'engagent sur un fragile pont suspendu, dérapent et risquent de chavirer, sont balayées par les rafales d'une pluie tropicale ou doivent s'immobiliser devant un baobab déraciné. Curieusement, on oublie presque le danger que représente la nitroglycérine. C'est sans doute que le sort des quatre « desperados » nous est indifférent, qu'aucune sympathie ne nous lie à eux, que leur exploit revêt un caractère purement technique, sinon abstrait.

Le film dure plus de deux heures. Réduit à quarante-cinq minutes, il eût constitué un intéressant documentaire sur les difficultés du camionnage en Amérique du Sud.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

« L'Enfant de nuit » de Sergio Gobbi

Comme une ménagère qui ne sait trop quelle boîte de petits pois choisir, Sergio Gobbi, de film en film, tâte un peu de tous les genres cinématographiques. Le voici, dans « l'Enfant de nuit », qui fait une incursion du côté du romanesque fantastique. Qui est-il, cet enfant surgi des brumes hivernales, et que seule semble voir une jeune femme dont le fils a été tué dans un accident de voiture ? Un maraudeur, un orphelin échappé d'un pensionnat voisin ? Ou bien une créature imaginaire, la matérialisation d'une chimère, un fantôme engendré par la mère éplorée ? Nous ne le saurons jamais exactement, Sergio Gobbi ménageant jusqu'à son terme l'ambiguïté du récit.

On trouve dans « l'Enfant de nuit » de l'étrangeté, du pathétique, juste ce qu'il faut de pittoresque et de sophistication. De rudes montagnards donnent la réplique à une ravissante Agostina Belli, emmitouflée dans ses fourrures, prisonnière de sa douleur. Des écoliers qui jouent, pèlerines au vent, font penser à un vol de corbeaux. Les feux de bois répandent sur les visages et les corps de jolies lueurs orangées. L'histoire s'achève par un meurtre et un incendie... Tout pour plaire, en somme. Ne manque que l'essentiel : le sens du mystère, la poésie de l'[illegible], ce qui sépare une toile d'Odilon Redon d'un [illegible], Henry James (celui du « Tour d'écrou ») d'un habile fabricant de roman noir. — J. B.

★ Voir les exclusivités.

Théâtre

SIGMA 14 A BORDEAUX

A la limite du music-hall

Triomphe des Hollandais, à Bordeaux : les Hauser Ortaker, après avoir joué deux cent cinquante fois *la Bosse*, dans leur pays, à Londres et à Rome, y ont donné les trois ultimes représentations de ce spectacle, déroulement de tableaux aux couleurs acides, jeux de clowns blêmes, d'enfants pervers qui grimacent la gentillesse, et avec un petit sourire, une peur retenue, en désignent du doigt les faux-semblants. Un enchaînement de drôleries acerbes, portées en avant par les rythmes et les éclats d'un orchestre rock.

Roger Lafosse, fondateur et directeur de Sigma — qui s'est tenu du 7 au 18 novembre — a voulu *« mettre l'accent sur les nouvelles tendances du théâtre musical »*. Il faudrait plutôt dire sur un théâtre comique à la charnière du music-hall, sur quelques avatars de la comédie musicale — basculée dans le cabaret parodique par des Australiens délirants, les Busby Berkeley, qui pratiquent joyeusement le comique misérable et l'ironie équivoque. Roger Lafosse, passionné de jazz et de surréalisme, se définit lui-même comme *« un vieux jeune homme en colère »* et veut promouvoir les arts appelés mineurs, les confronter à la « culture noble ». Par goût, pour donner à son festival un caractère distinctif, par manque d'argent et de moyens techniques.

Les groupes indépendants calculent le prix de leurs productions en fonction des salaires de l'équipe. Les frais administratifs sont inexistants, les décors généralement peu importants, les plus fortes dépenses sont dues à l'achat et à l'entretien du matériel — instruments et sonos — qui se rentabilise sur plusieurs spectacles et permet de donner des représentations presque n'importe où, même dans le vieil Alhambra brinquebalant qui abritait la plupart des manifestations Sigma — les travaux d'aménagement aux Entrepôts Lainé seront terminés pour le mois de janvier.

La « culture noble » se trouvait ailleurs, dans la base sous-marine construite par l'armée allemande d'occupation : des kilomètres de larges couloirs noirs ouverts sur l'océan et les docks, des murs massifs à peine entamés par les années d'abandon, des piliers lourds, des suites de bassins rectangulaires, immenses, vides, creusés plus bas que l'eau et dont certains sont à sec. Un monde de pierres et de mort. Le Groupe 33, compagnie bordelaise, y a dispersé des « fragments rêvés pour Novalis ». Le spectacle s'appelle *Pour en finir avec la fleur bleue*, cherche, semble-t-il, à donner une vision onirique et critique du romantisme allemand à travers un parcours d'images.

Quelques-unes sont belles : venant du lointain, une jeune fille en gris debout sur une barque avance... Sur une montagne déchiquetée de sable charbonneux, la silhouette d'un homme surgit d'un nuage fumigène dans la lumière des torches... Il y a aussi des textes, mais on ne les saisit pas bien, non plus que le sens des scènes et du spectacle dans sa globalité. Ni les acteurs ni les actions ne sont à la démesure de ce cosmos pétrifié où seuls des géants — des Ronconi, Grüber, Garcia... — trouveraient leurs espaces. Ce n'est pas une question de prestige, de vedettariat ou même d'argent, mais de lucidité et d'efficacité. Les ambitions du Groupe 33 sont intéressantes et irréalisables, compte tenu de ses capacités actuelles.

D'une autre manière, Jango Edwards échoue quand, avec *Billy Spear* — histoire d'un rocker qui ne signe pas son contrat avec le diable. — il se lance dans le sérieux et la tendresse. Jango Edwards est une force de la nature, un virtuose du comique de l'excès qui n'est vraiment pas fait pour chanter la romance, mais pour se déchaîner dans l' « hénaurme », son unique domaine, et là, il est formidable.

Les « nouvelles tendances du théâtre musical », selon Lafosse, empruntent au rock sa légende et aussi sa manière de propulser droit sur le public des « messages » brutaux et discontinus. La troupe polonaise Stu transforme *Opérette*, de Gombrowicz, en une sorte d'opéra-rock, presque une revue de variétés — longues chansons, brèves scènes parlées — bien réglée mais sans cette agressivité qui est la qualité essentielle de la pièce, satire violemment anarchiste. On n'y voit pas trop bien non plus le thème cher à Gombrowicz : l'exaltation de la jeunesse.

Le public a suivi tranquillement — Sigma, ce n'est plus la fièvre sur Bordeaux — et a boudé le People Show, bien que son *Speccle 77*, en hommage à Billy Holliday, tuée par le mépris et les flonflons du show-business, porte un humour très flegmatique, très désespéré. Trop référentiel ? Billy Holliday serait-elle réellement une « has been » ?

Vers quoi vont les spectateurs de Sigma ? *« La mode n'est plus à l'art et politique*, dit Roger Lafosse, *mais à nature et écologie, alors le théâtre ! »*

Pourtant, les Hauser Ortaker ont été adoptés, acclamés. Ils ont tiré le public de sa bienveillante nonchalence. Rien n'est perdu.

COLETTE GODARD.

« Bons Baisers du Lavandou » au Petit T.E.P.

Il y a dans tout adolescent un rêve de Bonnie and Clyde, de passage hors la loi vers une liberté suicidaire, sur fond de ras-le-bol. Et puis il y a ceux qui agissent. Encore enfants, ils jouent à se lancer dans l'aventure pour satisfaire des désirs que, déjà, ils savent impossibles. Voilà un an, un jeune homme et une jeune fille s'ouvraient les veines dans un hôtel de Cassis après avoir dépensé le million de centimes que leur avait rapporté un de ces holp up tellement fous, qu'ils ne peuvent que réussir.

A partir de cette histoire sinistre, Christian Giudicelli a écrit une pièce gaie, sans rapport avec les démontages de faits divers pratiqués par Kroetz, prétexte à jeux pour deux interprètes bien précis : Stéphanie Loïk et Jean-Paul Farré. Il n'y a donc aucune distance entre eux et des personnages, traduction théâtrale de ce que dans la vie ils réfutent et qu'ils exorcisent à leur manière, qui est la fantaisie.

Stéphanie Loïk et Jean-Paul Farré — bien cadrés par la mise en scène vivement rythmée de Jean-Luc Moreau — ont des tempéraments exceptionnels qui se joignent admirablement. Ils ont une semblable violence burlesque, désignent les faiblesses sans tourner les faibles en ridicule, avec la lucidité désinvolte d'une génération qui hait l'intolérance. La pièce ne va pas loin, mais le spectacle, pour eux, vaut le déplacement.

C. G.

★ Petit TEP, 20 h. 30.

« Latin American Trip » à la Cité internationale

Revenir dans son pays parce que son père est mort. Ne plus rien reconnaître, ne pas être reconnu. Le déraciné se heurte au mur d'une réalité qui ne lui appartient plus, à qui il appartient encore. Ses souvenirs s'émiettent, il erre comme un fantôme parmi ceux qui, dans leurs corps, ont vécu l'horreur quotidienne de l'histoire. Lui, pendant ses années d'exil, n'a été que le lecteur lointain de cette histoire. Il la connaît, en souffre, mais ce n'est pas la sienne. Où est la sienne ?

Arnaldo Calveyra, Argentin, vit à Paris depuis 1962. Il raconte un désarroi qui dépasse fort les problèmes de conscience. Il raconte les lambeaux vivants de lui qui restent et saignent là-bas, avec une pudeur passionnée de poète. Il ne se déguise pas en militant, en politicologue. Très simplement il dit les faits, des gens, un pays, un continent et lui. A travers lui nous sommes embarqués dans ce « trip » qui nous ouvre à des manières d'être, de résister, d'espérer malgré tout, d'avoir mal et de rire. A travers sa poésie, l'histoire devient tragédie.

Un seul protagoniste et le chœur — excellent — dans un décor fait de taches de brouillard et de couleurs sur fond noir. Très beau à l'exception d'une bannière à tête de mort, inutilement explicative. La grande qualité de ce spectacle est la part qu'il nous laisse. La mise en scène sobre et forte sert le texte. Elle est de Jean Bollery qui dirige mieux les comédiens qu'il ne joue lui-même. Enfin, il y a dans la grande salle du Théâtre de la Cité internationale, avec des moyens petits, un spectacle grand.

C. G.

★ Cité internationale, 21 h.

Petites nouvelles

■ Après la lettre ouverte adressée par Mme Monique Pelletier, ministre délégué à la condition féminine, à M. Jean-Pierre Wallez, directeur de l'ensemble orchestral de Paris, dans laquelle elle lui reprochait son « attitude ségrégationniste » (« le Monde » du 17 novembre), celui-ci a répondu qu'il n'avait « jamais eu la moindre intention de contester le talent et la sensibilité artistique et musicale des femmes ».

Mettant sur le compte d'un malentendu l'interprétation antiféministe des propos qu'il avait tenus dans « le Matin de Paris » du 3 novembre et démentis le 9 novembre dans un communiqué à l'A.F.P., M. Jean-Pierre Wallez a rappelé qu'il se proposait d'organiser ultérieurement des concours ouverts aux deux sexes.

■ Le Salon annuel des artistes Arts et Métiers aura lieu à la mairie annexe du cinquième arrondissement, place du Panthéon, du 23 novembre au 3 décembre. Il présentera les œuvres sélectionnées de cent vingt artistes peintres et sculpteurs.

■ RECTIFICATIF. — Une faute d'impression a transformé l'œuvre de Terry Riley « Shri Camel » en « Shri Came » dans nos éditions du 14 novembre.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie-Française, 20 h. 30 : Six personnages en quête d'auteur
Centre Pompidou, 15 h., 16 h. 30 et 18 h. 15 : Diatope de Xénakis.

Les salles municipales

Petit TEP, 20 h. 30 : Ensemble instrumental de Paris.

Les autres salles

Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Essaïon, 18 h. 30 : Œuvre ; 22 h. : Abraham et Samuel. — II, 20 h. 30 : le Chant général.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie la vie qu'on vit.
Gaîté - Montparnasse, 20 h. 30 : la Surface de réparation ; 22 h. : J. Villeret.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Le Lucernaire, 18 h. 30 : Molly Bloom ; 20 h. 30 : la Shaga ; 22 h. : Carmen City. — II, 18 h 30 : Une heure avec Rainer Maria Rilke ; 20 h. 30 : Fragments ; 22 h. 15 : Acteurs en détresse.
Marigny, 21 h. : le Cauchemar de Bella Manningham.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Palace Croix-Nivert, 20 h. : Rocky Horror Show.
Plaisance, 20 h. 30 : Tête de méduse.
Poche - Montparnasse, 21 h. : le Premier
Ranelagh, 22 h. : Chopelia.
Théâtre d'Edgar, 20 h 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : les Chaises.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 30 : l'Echange ; 22 h. 30 : la Chasse au snark.
Théâtre Saint-Jean, 20 h. 30 : Un goût de miel.
Théâtre Saint-Médard, 21 h. : les Comédiens mimes de Paris.

FESTIVAL D'AUTOMNE
(278-10-00)

EXPOSITION

Musée des arts décoratifs, de 12 h. à 20 h. : Ma, espace-temps au Japon
Chapelle de la Sorbonne, de 12 h. à 18 h. : Sho, calligraphie contemporaine japonaise.

THEATRE

Espace Cardin, 20 h. 30 : Faust
Centre Pompidou, 20 h. 30 : Ame Tsuchi.

DANSE

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Buyo, ballet classique traditionnel japonais.
Palace, 20 h. 30 : Douglas Dunn.

MUSIQUE

Théâtre d'Orsay, 18 h. 30 : Atelier (Kakemitsu, Fujita) ; 20 h. 30 : Ensemble intercontemporain, dir. L. Vis (Denisov, Stravinski).

Les concerts

Lucernaire, 19 h. 30 : M.-J. Bernard, guitare (Bach, Weiss, Henze...) ; 21 h. : C. et A. Courmont, soprano et violoncelle; A. Devorsine, harpe; M. Bouvet, piano (Caplet).
Athénée, 21 h. : G. Janowitz, soprano ; I. Cage, piano (Hindemith).
Salle Gaveau, 21 h. : S. Schmid, soprano ; Baroque Strings de Zurich, sol. F. Gassmann, violon (Haendel, Vivaldi, Pergolèse, Grief).
Café d'Edgar, 18 h. 30 : Universal Musique Ensemble (Purcell, Varèse, Berio).
Point-Virgule, 21 h. : Miguel, guitare flamenco et classique.
Théâtre Essaïon, 21 h. : G. Verba, guitare ; D. Rivas, hautbois (musique baroque et sud-américaine).
Salle Pleyel, 21 h. : D. Wayenberg, piano (Mozart, Schumann, Moussorgsky).
Théâtre Présent, 21 h. : M. Portal, E. Krivine, O. Grief (Brahms, Debussy, Bartok, Stravinski).
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : Trio Millière (Boccherini, Beethoven, Roussel, Françaix).
Sainte-Chapelle, 21 h. : Ars Antiqua de Paris (du chant de troubadour à l'air de cour).
Eglise de la Madeleine, 20 h. 30 : Pierre Seghers.

Jazz, pop', rock, folk

Caveau de la Montagne, 21 h. 30 : Roques-Arvanitas.
Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : Celestrial Communication Orchestra, Alan Silva ; 22 h. 30 : S. Lacy, S. Potts, K. Carter, G. Johnson.
Théâtre Campagne-Première, 18 h. 30 : Extraballe ; 20 h. 30 : Sugar Blue.
Rose-Bonbon, 18 h. 30 et 23 h. : Gogo Pigalle.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés).

Lundi 20 novembre

Club Zed, 21 h. : Quartet Claude Guillot.
Collectif, 28, rue Dunois, 13e, 21 h. : Musi Kowerts Orphee.
Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : Marc Laferière.
Le Patio, 22 h. : Eddy Davis, Harry Edison.
Pavillon de Paris, 20 h. : Rod Stewart.
Troglodyte, 22 h. : Groupe Stop.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, relâche.
Beaubourg, 15 h. : le Sang d'un poète, de J. Cocteau ; 19 h. : le Goût du Saké ; 19 h. et 21 h., Films allemands, 1912-1932 (19 h. : les Espions, de F. Lang, première époque ; 21 h. : les Espions, deuxième époque).

Les exclusivités

ALAMBRISTA (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Action-La Fayette, 9e (878-80-50).
ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
L'AMOUR EN QUESTION (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'ALLEMAGNE EN AUTOMNE (All., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42).
L'ANGOISSE DU GARDIEN DE BUT AU MOMENT DU PENALTY (All., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22)
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-42) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
L'ARRET DU MILIEU (Fr.) ; LA TRAVERSEE DE L'ATLANTIQUE A LA RAME (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) H. Sp.
LA BALLADE DES DALTON (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : Rex (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LA CARAPATE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).
LA CHANSON DE ROLAND (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82)
CINEMA PAS MORT, MISTER GODART (Fr.-Am., v. amér.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
DERNIER AMOUR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Saint-Germain - Huchette, 5e (533-87-59) ; Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassien, 14e (329-83-11). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
DOSSIER 51 (Fr.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
L'EMPIRE DE LA PASSION (Jap., v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Balzac, 8e (359-52-70).
L'ENFANT DE NUIT (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-13-03).
FEDORA (A., v.o.) : le Seine, 5e (325-95-99) ; Paris, 8e (359-95-99).
LA FEMME GAUCHERE (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Racine, 6e (633-43-71) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60) ; Dominique, 7e (705-04-55). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Marbeuf, 8e (225-47-19). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
F.I.S.T. (A., v.o.) : Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
FLAMMES (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33) ; Olympic, 14e (542-67-42). H. sp.
LA FRAIRIE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; La Clef, 5e (337-90-90).
GENERAL, NOUS VOILA (Fr.) : ABC, 2e (236-55-54) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
GIRL FRIENDS (A.), v.o. : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
GOOD BYE EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LE GRAND FRISSON (A.), v.o. : U.G.C Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02)
GREASE (A.), v.o. : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées - Cinéma, 8e (225-37-90) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f : Helder, 9e (770-11-24) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; les Tourelles, 20e (636-51-98).
HITLER (All.), v.o. : Palais des Arts, 3e (272-62-98)
L'HOMME DE MARBRE (Pol.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
JE SUIS TIMIDE, MAIS JE ME SOIGNE (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
JUDITH THERPAUVE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Ternes, 17e (380-10-41).
KOKO, LE GORILLE QUI PARLE (A.), v.o : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
MIDNIGHT EXPRESS (A.) (**), v.o. : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).
MOLIERE (Fr.) (2 parties) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Nation, 12e (343-04-67).
MON PREMIER AMOUR (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
MORT SUR LE NIL (A.), v.o. : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Capri Boulevards, 2e (508-11-69) ; Paramount - Marivaux, 2e (742-83-90), Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount - Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount - Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ;
LES OIES SAUVAGES (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
LE PARADIS DES RICHES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; La Clef, 5e (337-90-90)
PASSE-MONTAGNE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).
PETER ET ELLIOTT LE DRAGON (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE PION (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE PRIVE DE CES DAMES (A., v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Capri-Boulevards, 2e (508-11-69) ; Paramount - Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LES REFORMES SE PORTENT BIEN (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
REMEMBER MY NAME (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LES RENDEZ-VOUS D'ANNA (Fr.-Belg.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LES RINGARDS (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
SCENIC ROUTE (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
UN SECOND SOUFFLE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).

Les films nouveaux

LE SUCRE, film français de Jacques Rouffio : Berlitz, 2e (742-60-33), Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Olympic, 14e (542-67-42), Cambronne, 15e (734-42-96), Marignan, 8e (359-92-82), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).
LE SECOND EVEIL, film allemand de Margarethe von Trotta (v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), La Clef, 5e (337-90-90), Parnassien, 14e (329-83-11).
AU NOM DU PAPE ROI, film italien de Luigi Magni (v.o.) : U.G.C.-Odéon, 5e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : Rotonde, 6e (633-08-22), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (651-99-75), Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Magic-Convention, 15e (828-20-64).
SARAH, film américain de Byran Forbes (v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Paris 8e (359-53-99), (v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
RIDERS, film américain de Greydon Clarck (v.o.) : Balzac, 8e (359-52-70) ; (v.f.) : Omnia, 2e (233-39-36), Madeleine, 8e (073-56-03), Fauvette, 13e (331-56-86), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE CONVOI DE LA PEUR, film américain de William Freidkin (v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (220-89-53), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (651-99-75).
PIRANHAS, film américain de Joe Dante (*) (v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LES GRANDS MOMENTS DU MUNDIAL, film français de J.-L. Guillermou : Richelieu, 2e (233-56-70), Bilboquet, 6e (322-87-23).

ARTS ET SPECTACLES

Notes

Danse

« Maria Maria » au Théâtre de la Ville

Il n'est pas étonnant que dans la chaude lumière du Brésil Jean Mercure ait été séduit par la fraîcheur, le charme et la grâce de « Maria Maria ». Transposé sur le vaste plateau du Théâtre de la Ville, le spectacle conserve sa fraîcheur ; il touche par la sincérité et le talent de la troupe, mais il déçoit par son caractère superficiel et désuet.

« Maria Maria » se veut un hommage aux esclaves noirs venus d'Afrique qui ont fait souche au Brésil. Le sujet se prêtait bien à une action dansée évoquant, à l'aide d'un commentaire en voix « off », les conditions de vie de la classe pauvre brésilienne. Maria est une sorte de Mère Courage qui traverse une existence difficile, sans perspective, et meurt, solitaire. Malheureusement, son portrait éclaté — réparti entre quatre danseuses blanches plus ravissantes les unes que les autres — demeure inconsistant alors que ce personnage, vivant et souffrant, devrait être la ligne de force du spectacle.

Sur un livret intellectuel de Fernando Brandt, Oscar Araïz a composé une chorégraphie stylisée qui manque totalement d'intensité dramatique. Il aurait fallu pour cette occasion trouver l'équivalent d'un Alvin Alley, capable de mêler le style de la danse moderne à celui de la danse afro-brésilienne et une interprète d'un tempérament assez fort pour donner corps à l'héroïne principale. Malgré quelques tableaux plastiquement réussis comme la capture des esclaves ou l'agonie de Maria, aucune magie ne tansfigure cette imagerie édulcorée pour fête de patronage qui détonne complètement avec la partition délirante de Milton Nascimento, foisonnant de rythmes, de sons, de couleurs, incitation à toutes les audaces chorégraphiques.

MARCELLE MICHEL.

★ Théâtre de la Ville, 20 h. 30.

Musique

Le centième disque de la collection UNESCO

Une soirée musicale était donnée le 17 novembre dans la grande salle de l'avenue de Suffren, à l'occasion de la vingtième conférence générale de l'UNESCO et de la parution du centième disque d'art traditionnel de sa collection que dirige Alain Daniélou : « les Pêcheurs de perles du Bahreïn » (1).

Le programme débutait par un « Raga du soir » improvisé par trois membres d'une famille de l'Inde du Nord : l'agile joueur de tabla, Nikhil Gosh, entouré de ses deux jeunes fils, l'un au sitar et l'autre au sarangi. Il devait se terminer avec l'interprétation d'une « Partita pour violon solo » de Bach, par Yehudi Menuhin, précédée de petites compositions de Villa-Lobos par le guitariste brésilien virtuose Turibio Santos.

Mais l'événement de la soirée a été la venue de vingt-six pêcheurs de perles du golfe Persique. Assis en tailleur sur un demi-cercle, se balançant en mouvements de houle d'arrière en avant et de gauche à droite, répondant en chœur aux exhortations chantées de deux vieillards frappant sur des tambours et des poteries ou faisant claquer leurs mains en rythmes rapides et décalés, tandis que quelques-uns se levaient pour exécuter des danses de possession, ils créèrent une irrésistible atmosphère de frénésie et d'envoûtement.

Yehudi Menuhin, dont on connaît l'attachement aux traditions extra-européennes, devait interrompre les applaudissements qui lui étaient adressés pour rendre hommage aux artistes du Bahreïn, insistant sur la vitalité de leurs rythmes, l'intensité de leur plaisir à jouer. « Ce serait bien triste, dira-t-il en conclusion, si l'on devait un jour être privé de cette exubérance. »

DANIEL CAUX.

(1) « Sources musicales » (Philips). Autres disques de la collection UNESCO : « Anthologies de l'Orient et de l'Afrique » Bärenreiter Musicaphon) et « Atlas Musical » (EMI).

■ Le premier Festival de théâtre en breton, qui s'est ouvert le 18 novembre à Saint-Pol-de-Léon (Finistère) continuera jusqu'au 18 décembre. D'inspiration religieuse à l'origine, ce théâtre régional s'était largement développé en Basse-Bretagne ; empruntant aujourd'hui des voies modernes et populaires, il se veut « actuel et engagé ».





RADIO-TÉLÉVISION

APRÈS LES LICENCIEMENTS A SUD-RADIO

Guerre des ondes

De notre correspondant régional

Toulouse. — Selon l'intersyndicale C.F.D.T.-S.N.J. de Sud-Radio, trente-huit des quatre-vingt-huit techniciens, journalistes et administratifs des bureaux de la rue Caraman sont licenciés. Neuf d'entre eux pourront être embauchés, à leur demande, par les studios installés en Andorre. Parmi les correspondants journalistes mensualisés, trois seront repris comme pigistes. Les indemnités versées sont de 40 000 francs environ.

C'est en janvier 1978 qu'avait été constituée la nouvelle société Sud-Radio-Services S.A., filiale en France de Sud-Radio - Radio des Vallées, dont 99,9 % des parts sont contrôlées par la SOFIRAD. A cette époque, prévoyant une victoire de la gauche qui autoriserait la création en France de stations privées, Sud-Radio avait porté tous ses efforts sur Toulouse, qui devait devenir le cerveau et le moteur de son organisation, d'animation et d'information. Avec la victoire de la majorité présidentielle, tout fut remis en cause. Huit Andorrans des studiose de la principauté furent licenciés (ils ne furent réintégrés M. Giscard d'Estaing à ses administrés des Vallées en sa qualité de coprince). Les licenciements qui frappent aujourd'hui le personnel toulousain vont entraîner le rapatriement en Andorre des services des programmes, de la publicité et de l'administration. Sud-Radio, qui diffuse en langue française, pourrait être amenée, à la demande des autorités andorranes, à faire quelques émissions en langue catalane.

Les syndicats reprochent à la direction de Sud-Radio sa mauvaise gestion. En particulier, les jeux d'été, qui ont coûté très cher sans pour autant augmenter les indices d'écoute (la clientèle touchée retourne, les vacances terminées, vers des régions situées en dehors de la zone d'influence de Sud-Radio).

Les Andorrans continuent à penser que, dans cette guerre des ondes, la radiodiffusion dans la principauté est avant tout leur affaire. Pour eux, tôt ou tard (le plus tard étant le terme des concessions), les stations reviendront totalement aux Andorrans. Quelles sont les échéances ? Les concessions ont été signées entre le Conseil des Vallées et les deux stations en 1961. La validité des accords avait pour condition l'approbation des deux coprinces. Faute de cette ratification, elles sont restées lettre morte.

Un contrat nul

La situation juridique de Radio-Andorre, poste concurrent de Sud-Radio, reste régie par le *statu quo ante*. Une convention avait été signée en 1961 mais n'avait pas été validée par le Conseil des Vallées : la convention initiale de 1935 sur laquelle repose l'exploitation de Radio-Andorre depuis sa création garde donc toute sa valeur. Cette concession avait été accordée par le Conseil des Vallées pour une durée de soixante ans (soit jusqu'en 1995). Il y a maintenant quarante ans que Radio-Andorre a été créée par M. Jacques Trémoulet, qui avait acquis le droit de la concession, exploitée par lui-même jusqu'à sa mort en 1971, par ses héritiers ensuite.

Faut-il mettre au rang des péripéties l'apparition de la société Eirasa pour représenter Radio-Andorre à la signature de la convention de 1961 ? Cette société avait été créée pour la circonstance par l'administration de la radio-diffusion espagnole, en vertu d'un contrat conclu entre elle et M. Trémoulet. Or, ce contrat s'est révélé nul de droit. Le cas de Radio-Andorre étant totalement différent de celui de Sud-Radio, qui s'installa ultérieurement en Andorre. Pour Sud-Radio, propriété de la SOFIRAD (donc de l'Etat français), la grande affaire est d'obtenir de l'Andorre le maintien de son émetteur sur le territoire national andorran. La position de Sud-Radio est plus confortable. Sur les soixante ans de sa concession, quarante-trois sont écoulés.

Aujourd'hui, les dirigeants de Radio-Andorre considèrent que, dans un Etat moderne, le service public de la radiodiffusion ne peut rester inorganisé. On constate depuis quelque temps la volonté d'en finir avec un irritant problème dont les données ne sont plus les mêmes qu'il y a dix-sept ans.

L'institution aurait pour première mission de veiller, au niveau suprême, à l'observance par les radios du pays de la neutralité traditionnelle de la principauté, particulièrement envers ses deux voisins. Et pour ceux-ci, quelle meilleure garantie de bon voisinage que l'autorité souveraine partagée entre les deux premiers Andorrans, le coprince de Paris et le coprince d'Urgel. Dans un numéro du mois de septembre dernier, l'hebdomadaire *Poble Andorra* avait publié à ce propos un article sur l'affaire des radios et cité cette déclaration en catalan de Mgr Joan Marti Alani : « *Je ne me sentirai complètement coprince d'Andorre que le jour où les postes et les radios seront andorrans.* »

LÉO PALACIO.

Tribunes et débats

LUNDI 20 NOVEMBRE

— *M. Christian Bonnet*, ministre de l'intérieur, est l'invité du Forum sur la « Sécurité dans les régions » à R.M.C., à 18 h. 45.

M. Meir-Rosen, conseiller technique du président Moshe Dayan, répond en direct de Jérusalem aux questions des auditeurs au cours du magazine « Le téléphone sonne » sur France-Inter, à 19 h. 15.

● RECTIFICATIF. — Dans l'entretien avec le réalisateur Daniel Karlin (*le Monde* daté 19-20 novembre, intitulé « la Mal Vie »), une omission rendait une des questions — et sa réponse — incompréhensibles. Il fallait lire : « *Cela peut paraître paradoxal, même incroyable de se sentir moins proche de l'expérience d'un travailleur immigré…* » (et non « *cela peut paraître paradoxal, même incroyable de se sentir proche de l'expérience d'un travailleur immigré…* »).

LUNDI 20 NOVEMBRE

CHAINE I : TF 1

18 h. 55, Feuilleton : Les Mohicans de Paris (n° 21) ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, FILM : ELENA ET LES HOMMES, de J. Renoir (1956) ; avec I. Bergman, J. Marais, M. Ferrer, J. Richard, P. Bertin, J. Claudio, D. Doll, J. Gréco, J. Jouanneau (rediff.).

Vers 1880, une princesse polonaise exilée à Paris veut être l'inspiratrice des hommes qu'elle distingue.

Hommage à la « Belle Epoque » par des images impressionnistes, caricature des mœurs politiques au temps du général Boulanger. Et un hymne à la vie naturelle.

22 h. 10, Portrait : Jean Renoir.

23 h. 15, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club ; 20 h., Journal.



20 h. 30, Variétés : Avec le disco.

21 h. 30, Magazine : Question de temps.

Pour le 1er anniversaire de la rencontre historique Sadate-Begin, Jean-Pierre Elkabbach et Alain Duhamel interrogent le président Sadate au Caire.

22 h. 35, Bande à part : Je m'appelle Michel.

Derrière la question du « qui suis-je ? » posée à partir d'un fait divers, il y a bien d'autres interrogations ; quelle est la réponse sociale pour un amnésique ?

23 h. 5, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Pierre Racine sur le thème : « Centralisme et régionalisation » ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : VIVA MARIA, de L. Malle (1965), avec J. Moreau, B. Bardot, G. Hamilton, G. von Rezzori, P. Dubost, C. Brook, C. Lopez, Moctezuma (rediff.).

Parodie de roman-feuilleton, humour au second degré pour les intellectuels et rencontre publicitaire de Jeanne Moreau et de Brigitte Bardot. Amusant.

22 h. 30, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., « l'Echangeur », de P. Pilard, réal. : B. Saxel, avec M. Vitold, J.-R. Caussimon, M. Couture, G. Barroux ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : le Mythe de la psychanalyse ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : la nouvelle grille épistémologique.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Festival Prométhée, concert donné en la basilique du Rosaire à Lourdes… récital d'orgue : « Jackson Pollok Polyphonie » F. Pierre) ; « Luminescence » (A. Tisne) ; « Organum » (X. Darasse) ; « Prométhée » (J. Guillou) ; avec J. Guillou, piano ; B. Foccroulle, orgue, et les percussionnistes de l'Orchestre du Capitole de Toulouse ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; à 23 h., Un demi-siècle de musique française, avec Georges Auric ; à 1 h., Douces musiques.

MARDI 21 NOVEMBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 45, Le regard des femmes ; 15 h. 30, Conférence de presse de M. Giscard d'Estaing, président de la République ; 17 h., Le grand amour de Balzac ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Les Mohicans de Paris ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeux : L'inconnu de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Dramatique : Quand flambait le bocage, d'après P. Mestre, réal. Jean-Claude Bonnardot, avec V. Delbourg, B. Pradal.

La Vendée en 1795. Armelle a dix-neuf ans, une histoire d'amour qui tourne mal, mais une mission entre Bleus et Chouans lui redonne du goût à vivre.

22 h. 5, Essai : Journal de voyage avec André Malraux (« Promenades imaginaires au Japon »), perf. M. Drot.

Une promenade à trois voix au travers du Japon, où interfèrent commentaires en direct, lecture cultivée de l'art japonais et images de la civilisation.

23 h., Sport : Boxe (Cohen-Batten).

23 h. 40, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : L'âge en fleur ; 14 h., Aujourd'hui madame : Le cinéma des téléspectateurs ; 15 h. 5, Documentaire : Pierre Larousse ; 15 h. 25, Conférence de presse de M. Giscard d'Estaing, président de la République ; 17 h., Documentaire : La route historique : 17 h. 25, Fenêtre sur… la mémoire des routes ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Les dossiers de l'écran, FILM : LES AMBASSADEURS, de N. Ktari (1975), avec S.A. Kouiret, J. Rispal, T. Kebaili, M. Cuvelier, M. Hamam, D. Lacarrière.

La vie de travailleurs immigrés nord-africains, dans le quartier de la Goutte d'Or à Paris. Solitude, menaces de chômage, attentats racistes et solidarité.

Les problèmes de l'immigration racontée, à l'usage des Français, dans une fiction dramatique qui fait surtout appel à l'émotion.

Vers 22 h., Débat : Les travailleurs immigrés.

Avec MM. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat chargé des travailleurs immigrés, Lucien Lanternier, maire de Gennevilliers (P.C.), Tahar Ben Jelloun, écrivain, Jacques Plassard, directeur du Centre de recherches pour l'expansion économique ; Bachir Dirdjarra, travailleur malien ; Mme Isaura Mouthinoc, travailleuse portugaise ; M. Jacque Melick maire de Béthune (P.S.).

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Robert Laffont ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma pour tous) : RIVIERE SANS RETOUR, d'O. Preminger (1954), avec R. Mitchum, M. Monroe, R. Calhoun, T. Rettig, M. Vye (rediff.).

En 1875, au Canada, un fermier, son jeune fils et une chanteuse de saloon sont obligés de descendre en radeau le cours d'une rivière dangereuse.

Un western réaliste, qui réinventait l'idéalisme et la morale des pionniers. Marilyn Monroe, superbe, face à Robert Mitchum.

22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Michel Serres (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance… l'ours et le daim ; 8 h. 32, La mélancolie ; 8 h. 50, Le grenier à paroles ; 9 h. 7, La matinée des autres : médecine prophétique en Côte d'Ivoire, le sacré chez les anciens Scandinaves ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec… F. Le Van de Folletier : « le Siège de La Rochelle » ; 11 h. 2, Forum international de clavecin au Festival estival de Paris ; 12 h. 5, Ainsi va le monde… Agora ; à 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Trois minutes de silence », de G. Vladimov ; 14 h. 47, Le carrefour des Français ; 16 h. 50, Libre appel… au docteur G. Tordjman ; 17 h. 32, Ateliers musicaux aux fêtes musicales de la Sainte-Baume ; 18 h. 30, Feuilleton : « Nostradamus » (Henri II et sa cour) ; 19 h. 25, Sciences : la France minérale (le bassin lorrain et l'Alsace) ;

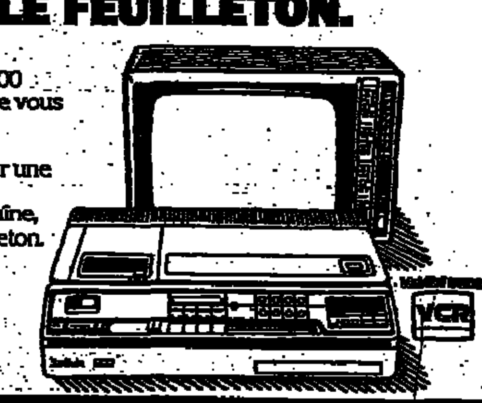
20 h., Dialogues franco-italiens : A. Asor-Rosa et J. Julliard (Que peuvent les intellectuels ?) ; 21 h. 15, Musiques de notre temps, avec P. Tourellie ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : la nouvelle grille épistémologique.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : Jimmy Lunceford ;

13 h., Les anniversaires du jour ; 14 h. 15, Musique en plume : Chaplin-Wilson, Neuhauser, Strauss ; 14 h. 35, « Passion selon saint Marc » (Keiser) ; 16 h. 30, Musiques rares : Leos Janacek ; 17 h., Le chant profond de la Roumanie : musiques pastorales ; 18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Rideau de scène pour un kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h. 30, En direct de la salle Pleyel… « Concerto pour piano et orchestre n° 3 en ré mineur » (Rachmaninov) ; « Symphonie n° 5 en si bémol majeur » (Prokofiev), par l'Orchestre national de France. Direction L. Maazel, avec H. Gutierrez, piano ; 23 h., Ouvert la nuit : hommage à Charles Münch ; 1 h., Jazz-pastel : l'intégrale de la musique en piano solo de K. Jarrett.





La politique et le commerce

Voici deux exemples particulièrement significatifs d'interférence entre la politique et les échanges. Dans l'article de Philippe Lemaître, on verra à quelles interprétations divergentes donne lieu dans les milieux européens la prochaine reprise des négociations entre la C.E.E. et le Comecon, certains considérant la démarche soviétique comme une manœuvre stratégique de grand style en vue d'accentuer encore l'emprise économique de l'U.R.S.S. sur les autres pays socialistes.

Un autre aspect des rapports ambigus qui existent entre la politique et le commerce est que celui-ci, emporté par sa propre dynamique, ignore souvent celle-là (ainsi l'Espagne de Franco entretenait-elle des relations d'affaires suivies avec l'U.R.S.S. et ses alliés). Jean-Claude Pomonti montre que, en dépit de la politique d'apartheid, la République Sud-africaine, de très loin la principale puissance économique du continent africain, développe ses échanges avec les pays de l'Afrique noire.

Prochaine reprise des pourparlers entre la C.E.E. et le Comecon

De notre correspondant

Bruxelles. — M. Faddeev, le secrétaire du Comecon, Organisation économique des pays de l'Est, arrive à Bruxelles le 22 novembre à la tête d'une délégation d'une vingtaine de membres. Le but de cette visite : négocier un accord entre le Comecon et la Communauté. La difficulté à surmonter ? Depuis que les deux parties ont engagé leur laborieux dialogue, voici quatre ans, elles ne parviennent pas à trouver un terrain d'entente sur la nature de l'arrangement à conclure.

Les Soviétiques et leurs alliés, face à une Communauté pour une fois très unie, vont-ils assouplir leur position ou bien, au contraire, la durcir ? On soutient les deux thèses à Bruxelles. En fait, nullement prévenus des intentions des visiteurs de l'Est, les experts communautaires, lorsqu'ils s'essaient à des pronostics, sont forcés de se raccrocher à des indices incertains. Personne, toutefois, ne conteste l'importance de ce nouvel épisode que constitue la première visite de M. Faddeev au siège des Communautés.

Tout tournera autour du commerce. Les dirigeants du Comecon, s'en tenant ainsi au projet qu'ils ont soumis à la Communauté en 1976, voudraient que soit conclu, entre les deux organisations, un accord ambitieux englobant les relations commerciales. La Communauté écarte cette formule. Peu soucieuse de contribuer à renforcer le pouvoir d'une organisation qu'elle estime complètement contrôlée par l'Union soviétique, elle répète inlassablement qu'elle est disposée à établir des « relations de travail » avec le Comecon portant sur des domaines d'intérêt commun (environnement, normes, statistiques), autrement dit des relations très limitées, mais que le commerce doit en être exclu.

Ce qu'elle veut en ce domaine, c'est établir des relations avec chacun des pays de l'Est pris séparément. « *Vous n'avez aucune pratique de la politique commerciale, vous n'avez pas de tarif douanier commun. Ce que vous nous proposez est une construction artificielle. Pour nous, établir des liens organiques avec le Comecon n'a de sens que si cela nous permet, avec le temps, de normaliser nos relations avec chacun des pays de l'Est* », redira M. Haferkamp, vice-président de la commission chargé des relations avec l'extérieur, à M. Faddeev.

Après la précédente rencontre entre les deux hommes à Moscou, en mai 1978, les spécialistes bruxellois se sont montrés relativement confiants. Le Comecon avait accepté que soit mentionné dans « l'aide-mémoire » publié à l'issue de la réunion, « l'accord de chaque partie de respecter les pratiques, les objectifs et les règles institutionnelles de l'autre partie ».

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 24.)

Pretoria développe ses échanges avec les autres pays d'Afrique

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — La réouverture partielle de la frontière entre la Zambie et la Rhodésie semble garantir l'essor du commerce entre la République Sud-Africaine et l'Afrique noire indépendante, qui progresse déjà de 15 % par an. Loin de s'affaiblir, les liens économiques entre Pretoria et certaines capitales africaines se sont au contraire renforcés ces dernières années. La répression des mouvements noirs et la systématisation du « développement séparé », en Afrique du Sud, n'ont pas freiné cette évolution.

A l'échelle du continent, les ondes les plus éloignées de l'emprise économique sud-africaine atteignent les îles du Cap-Vert, miséreuses, dont 20 % des recettes de devises étrangères proviennent, depuis février 1977, des droits d'escale et des achats d'essence de South African Airways. Dans l'océan Indien, l'île Maurice et même l'archipel des Seychelles vivent en partie de la manne touristique sud-africaine. Alors que Madagascar se détachait de l'Afrique du Sud, à compter de 1972, Maurice consolidait ses liens commerciaux avec Pretoria en dépit d'une opposition interne canalisée par le Mouvement militant mauricien.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(Lire la suite page 24.)

De nouveaux actionnaires pour les entreprises

Comment développer l'actionnariat et en particulier celui des salariés. Après le lancement réussi des SICAV « Monory », la question reste d'actualité et l'Assemblée nationale aura bientôt à se prononcer sur d'autres projets. Le président de la banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet et le sous-directeur de ce même établissement, qui est aussi membre à part entière du conseil d'administration (avec voix délibérative, en tant que représentants des actionnaires salariés, relatent ci-dessous l'expérience de leur propre entreprise, en la situant par rapport au problème général qui se pose aux sociétés françaises, quel que soit leur champ d'activité : comment augmenter les fonds propres ?

par REMY SCHLUMBERGER et JEAN-PIERRE GILBERT (*)

« SALUT, *camarade actionnaire !* » Ainsi s'interpellaient les ouvriers d'une grande entreprise nationale au lendemain de la distribution d'actions gratuites au personnel, en 1972. Par leur variété, par l'importance des sommes en cause, les mesures déjà décidées et les projets du gouvernement dans le large domaine de l'actionnariat ne peuvent plus aujourd'hui prêter au mode plaisant ou ironique.

De premières dispositions, adoptées en juillet 1978, ont accordé des avantages fiscaux significatifs aux acheteurs d'actions françaises. Ainsi sont nées les SICAV dites Monory. Elles ont permis le soutien, sinon le réveil de la Bourse française.

C'est ensuite la distribution gratuite d'actions aux deux millions de salariés employés par les huit cents sociétés françaises cotées en Bourse qui sera bientôt discutée à l'Assemblée nationale. Ce sont aussi les dispositions diverses déjà décidées ou projetées intéressant les fonds communs de placement, les plans d'achat de titres et les plans d'options. C'est enfin le projet de représentation des cadres aux conseils d'administration des sociétés. Il est clair qu'à travers le foisonnement des textes un double dessein apparaît : réconcilier tous les Français avec leur industrie ; réconcilier les salariés avec leur entreprise.

Des actionnaires introuvables ?

S'il est une vérité d'évidence, c'est bien celle-ci : sans « capitalistes », il n'y a pas de capital, et, sans capital, pas d'entreprises. D'une manière plus précise, si devaient se dérober les uns après les autres les actionnaires potentiels, c'est-à-dire les particuliers et les collectivités susceptibles de détenir *durablement* le capital des firmes françaises avec les avantages et les inconvénients que cette détention comporte, les assises profondes de ces entreprises seraient détruites. Celles-ci seraient inexorablement contraintes à passer entre les mains de l'étranger, de firmes géantes ou de l'Etat.

(*) Président de la Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet et sous-directeur et membre du conseil d'administration de la banque.

(Lire la suite page 23.)

Le repli de l'or

APRÈS une ascension vertigineuse qui avait porté son prix sur le marché international à 243,65 dollars l'once (31,103 grammes) le 31 octobre — soit une hausse de 20 % par rapport à la fin juillet et de 40 % par rapport à la fin mai, — l'or a, depuis le début de ce mois, subi un mouvement de repli encore plus rapide, puisqu'il est retombé au-dessous de 200 dollars (à Paris, le cours du lingot est repassé dès le 2 novembre au-dessous de 30 000 F, prix qu'il avait atteint pour la première fois le 25 septembre). Ces fluctuations considérables sont à l'image des variations brutales qu'a connues le dollar sur le marché des changes, preuve supplémentaire, s'il en était besoin, que le métal précieux a beau avoir été officiellement « démonétisé », ses fortunes diverses restent plus que jamais liées aux évolutions du monde monétaire.

Le recul a été provoqué par les décisions annoncées par le président Carter le 1er novembre pour stopper la longue chute de la devise américaine. L'une d'elles avait pour objectif de peser directement sur le marché de l'or. Le Trésor doublera, à partir de décembre, le volume de ses ventes mensuelles aux enchères, pour le porter de 750 000 à 1 500 000 onces. Déjà, le 23 août dernier, le Trésor des Etats-Unis avait pris une mesure de ce genre en faisant savoir que les quantités offertes, lors de chacune de ses adjudications, passeraient de 300 000 à 750 000 onces. L'effet produit avait alors été de courte durée. On avait vu le cours du métal jaune redescendre au-dessous de 200 dollars l'espace de quelques jours seulement, période presque aussitôt suivie par une remontée vite spectaculaire. Cette fois-ci, le mouvement de baisse (à partir, il est vrai, d'un niveau beaucoup plus aventuré) a été plus profond, et il est possible (tant de facteurs divers jouent qu'on ne peut guère avancer que des hypothèses) qu'il se poursuive.

Deux raisons expliquent la forte réaction du marché. La première s'apparente au proverbe : « *Tant va la cruche à l'eau qu'elle finit par se casser.* » Il ne s'agira en l'occurrence que d'une brisure temporaire. Quand, au mois d'avril dernier, le Trésor américain annonça qu'il allait procéder à des ventes mensuelles d'or qui s'ajouteraient à celles du Fonds monétaire (lesquelles portent sur 470 000 onces par mois), il était vite apparu que la demande privée, stimulée par la crainte grandissante de l'inflation, était prête à absorber les quantités supplémentaires offertes. Quand celles-ci furent portées à 750 000 onces, cela ne parut pas encore changer les données du problème. Maintenant, il s'agit de 1 500 000 onces. Pour se faire une idée de l'importance de ce chiffre, faisons remarquer qu'il correspond à près de 50 tonnes par mois, ce qui, au cas où le Trésor — qui n'a fixé aucun terme à ses adjudications — continuerait cette politique, signifie qu'il mettrait en vente quelque 600 tonnes par an (il en possède au total 8 580 tonnes !). Ce tonnage est à comparer avec la production mondiale (U.R.S.S. et autres pays communistes exclus), qui, en 1977, s'est élevée à 964 tonnes, dont 700 tonnes ont été extraites dans les mines de la République d'Afrique du Sud, le principal fournisseur.

La deuxième raison est la prochaine augmentation de l'offre (que le marché, c'est aussi son rôle, anticipe), qui va intervenir, alors que les taux d'intérêt américains (marchés du dollar et de l'eurodollar confondus) ont fait un nouveau bond en avant après le relèvement, intervenu le 1er novembre, du taux de l'escompte, porté au niveau sans précédent de 9,5 %. C'est un fait d'expérience, qu'il est à peine besoin d'expliquer, que les achats d'or se ralentissent (et les ventes s'accélèrent) quand le coût de l'argent commence, comme on dit dans le jargon, « à faire mal ».

UNE ÉTUDE DU C.E.P.I.I.

Dans l'industrie textile, le redéploiement devra se faire vers d'autres activités

LE redéploiement industriel est à la mode. Face à la récession mondiale, à la concurrence internationale exacerbée, aux importations — « sauvages » ou non — du tiers-monde, c'est devenu une sorte de mot de passe, une recette miracle. Ministres, hommes politiques, économistes de tous poils le citent à l'envi. Rien de plus vague pourtant que cette formule. Quels secteurs, quels créneaux privilégier, ou au contraire abandonner ? Comment prévoir et accompagner les mutations de l'appareil industriel ? Comment en limiter les conséquences sociales ?

Les uns prônent un protectionnisme prudent et transitoire, les autres un abandon pur et simple des activités en déclin, d'autres encore ne jurent que par la planification. Les groupes industriels expliquent que, pour profiter de la nouvelle donne mondiale, ils doivent s'implanter dans le tiers-monde... au grand dam des syndicats qui s'accrochent au maintien de l'emploi national.

Comment s'y retrouver ? Dans ce concert discordant, l'étude consacrée au textile (1) que vient de publier le Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII), récemment rattaché au Plan, apporte une vision relativement neuve du problème.

Pourquoi le textile ? C'est sans doute la branche la plus exposée à la concurrence du tiers-monde. C'est également un secteur complexe, dont les différentes activités constituent une « *filière de production* » presque parfaite. De la production de produits de base naturels (coton, laine, etc.) ou artificiels (fibres chimiques) à celle de produits finals (confection, bonneterie, tissus à usage domestique ou industriel) en passant par des stades intermédiaires (filés et tissus), les différents maillons de cette filière s'articulent pratiquement sans apports extérieurs au secteur.

Des articles de plus en plus élaborés

Le « *cas textile* » pose aux nations développées un problème de redéploiement particulièrement complexe. Leurs choix de spécialisation doivent tenir compte de la tendance des pays du tiers-monde à constituer des filières complètes — c'est-à-dire à produire des articles de plus en plus élaborés, mettant en jeu des techniques complexes et des investissements matériels importants. A terme, estime le CEPII, c'est l'ensemble des produits textiles qui seront touchés par la concurrence du tiers-monde. Dans les pays développés, seuls pourront se maintenir les producteurs particulièrement souples, disposant de réseaux commerciaux efficaces et entretenant des liens étroits avec les autres maillons de la filière. Cependant, le rééquilibrage de la balance commerciale et de l'emploi dans ces pays ne peut passer que par un redéploiement hors textile. Pour réaliser celui-ci dans de bonnes conditions, seule la maîtrise des activités liées à la production textile (création, mode, ingénierie, commercialisation) permettra à certains pays de contrôler — donc de prévoir — et de tirer profit du développement des industries textiles dans le tiers-monde.

Le CEPII étudie dans une première partie l'évolution des échanges de produits textiles de 1964 à 1974 (2). Ceux-ci ont subi une profonde transformation. En 1964, les pays du tiers-monde exportaient pour l'essentiel des matières premières naturelles (coton, laine, soie, etc.) et importaient surtout des produits intermédiaires (filés, tissus). Dix ans plus tard, ils continuent d'importer des tissus et des filés, mais le plus gros de leurs exportations est constitué de produits finals (essentiellement de l'habillement).

Des complémentarités étroites se sont établies au cours de cette période entre les industries textiles des divers pays. Globalement, explique le CEPII, « *on peut dire que l'O.C.D.E. exporte des produits de base et des produits intermédiaires de la filière chimique, tandis qu'elle importe du coton brut, les produits intermédiaires cotonniers et des produits finals des deux sous-filières* ».

Il va sans dire que ces évolutions globales recouvrent des mouvements différents pays par pays. Les principaux pays industrialisés ont réagi de façon très variée à la montée de la concurrence du tiers-monde. Les uns (Etats-Unis, Japon, R.F.A., Pays-Bas, Suisse, Autriche) se sont plus ou moins brutalement dégagés de la production d'articles finals (confection) — les plus concurrencés — et ont renforcé leur position dans les produits de base (chimiques surtout). Les autres ont en quelque sorte été à contre-courant de la tendance générale. C'est notamment le cas de la France, qui, restant stable en ce qui concerne les produits de base, s'est notablement engagée dans la production de confection, jusqu'à devenir en 1974 le premier exportateur de l'O.C.D.E. de ces produits. De même, l'Italie, la Grande-Bretagne, la Belgique et les pays d'Europe méridionale (Espagne, Grèce, Portugal) ont renforcé leurs positions sur les produits finals (aux dépens des produits de base).

Coïncidence ? Les trois pays qui se sont engagés dans les produits amont de la filière (fibres chimiques) sont aussi en 1974 les trois pays les plus excédentaires dans les échanges de machines textiles. L'Allemagne, le Japon et les pays alpins (essentiellement la Suisse) sont en effet les seuls à s'être nettement engagés dans ce domaine. L'Allemagne compense largement son déficit extérieur sur les produits textiles (896 millions de dollars en 1974) par l'excédent considérable de ses échanges de machines textiles (1 465 millions de dollars en 1974).

Un schéma trop simple

Arrivés à ce point de l'étude, une question fondamentale se pose : l'évolution des échanges depuis dix ans correspond-elle à un partage des tâches définitif entre pays développés et pays du tiers-monde ou n'est-elle qu'une étape d'un processus plus complexe ? Pour répondre à cette question, il faut rechercher les causes des évolutions constatées jusqu'à présent. Une idée très répandue conduit à la première hypothèse. Elle explique la délocalisation de certaines industries vers les pays en voie de développement par l'« *intensité capitalistique* » (capital investi par salarié) des activités concernées.

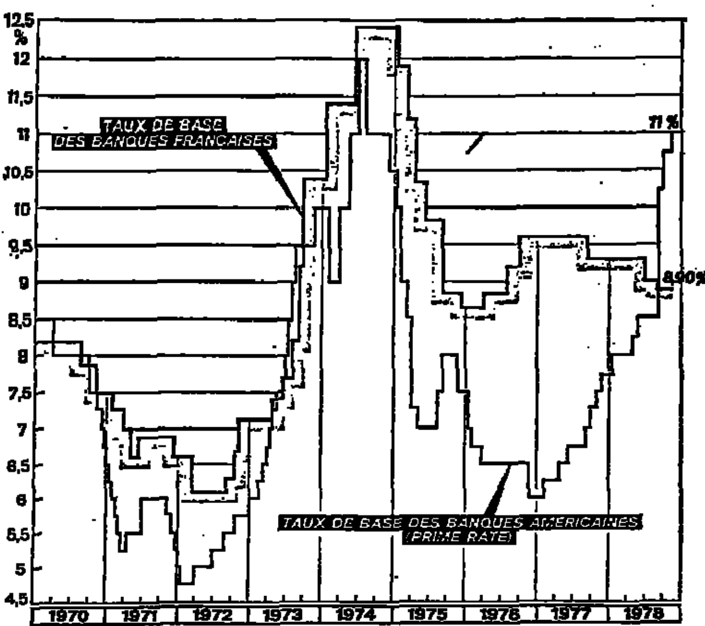
VÉRONIQUE MAURUS.

(Lire la suite page 22.)

(1) *Les économies industrialisées face à la concurrence du tiers-monde : le cas de la filière textile*, disponible à la librairie du Centre français du commerce extérieur, 10, avenue d'Iéna, 75016 Paris. Tél. : 723-61-23.

(2) Les lacunes des statistiques internationales dans le domaine du textile ne permettent pas de travailler sur des chiffres plus récents cohérents entre eux. Cela dit, les évolutions constatées de 1964 à 1974 ne se sont pas fortement modifiées depuis. Elles ont eu, au contraire, tendance à s'accentuer.

• Escalade du coût du crédit bancaire aux États-Unis
• Tendance à la baisse en France



De chaque côté de l'Atlantique, l'évaluation du « taux de base » (appelé « *prime rate* » aux Etats-Unis) qui sert à l'établissement du taux des crédits bancaires à court terme est étroitement lié à l'évolution du coût auquel les banques se procurent les ressources nécessaires sur le marché monétaire. Le graphique ci-dessus montre que depuis près de trois ans le coût du crédit en France a presque constamment évolué en sens contraire de celui des Etats-Unis. Le contraste s'est encore accentué depuis l'accélération, à partir de décembre dernier, de l'escalade du loyer de l'argent aux Etats-Unis, dû aux progrès de l'inflation (et à la chute du dollar qui en a été la conséquence). En France, le loyer de l'argent a eu tendance depuis quelques mois à diminuer (après avoir délibérément été maintenu à un niveau élevé depuis l'arrivée au pouvoir de M. Barre en septembre 1976 pour soutenir le franc). A telle enseigne qu'il est aujourd'hui question d'abaisser à nouveau le taux de base des banques.

Grâce à la politique très expansionniste des autorités américaines après la récession, le *prime rate* a pu, dès 1976, être ramené à 6 %, soit à la moitié du niveau qu'il avait atteint au plus fort du boom inflationniste (pendant l'été 1974). Depuis le début de l'année 1977, le *prime rate* a commencé sa remontée, mais en dépit des apparences, le FED a continué de pratiquer une politique expansionniste, au moins jusqu'au 1er novembre dernier (relèvement à 9,5 %, niveau sans précédent du taux de l'escompte dans le cadre du plan Carter de soutien au dollar).

La comparaison internationale du coût du crédit bancaire est très difficile à faire étant données les différences d'usage d'une place financière à l'autre. Aux Etats-Unis, il faut majorer de 25 % le *prime rate* pour obtenir le taux auquel les banques consentent des crédits de caisse (découverts) aux clients ayant la meilleure signature (l'habitude veut en effet que l'emprunteur n'utilise que les quatre cinquièmes du crédit octroyé, le cinquième restant étant conservé à titre de « balance compensatoire »). Le taux minimum est donc aujourd'hui de l'ordre de 13,75 %. En France, le taux de l'escompte des effets commerciaux est au minimum égal au « taux de base » (8,90 %) plus 1 % ; celui du découvert, au même taux de base plus 1,50 %. A quoi s'ajoutent éventuellement diverses commissions (commission d'encaissement pour l'escompte, commission du plus fort découvert, etc.). Le coût effectif dépend à la fois de la nature du crédit, de la banque qui le consent et bien sûr de la solvabilité de l'emprunteur ainsi que de la qualité des signatures figurant sur les effets remis à l'escompte.

Le redéploiement dans l'industrie textile

(Suite de la page 21.)

Selon cette théorie, les pays du tiers-monde développeraient des productions ne nécessitant qu'un capital matériel et un « savoir-faire » peu importants, utilisant des techniques primaires. Ce schéma explique sans doute pour partie le phénomène. Il est évident que l'intensité capitaliste très basse de la confection (à peine plus du quart de la moyenne des industries manufacturières) et sa faible progression depuis dix ans ont facilité son développement dans le tiers-monde.

Ce schéma n'explique pas tout. D'une part, les intensités en capital sont très délicates à chiffrer : leur mesure dépend largement des conditions d'utilisation des équipements et des techniques nouvelles. Ainsi, aux Etats-Unis, l'investissement dans l'industrie textile n'a pas progressé en dollars courants depuis la fin des années soixante du fait de la mauvaise rentabilité des firmes du secteur. D'autre part, l'apparition — et l'utilisation — de techniques nouvelles (exigeant plus d'investissement en capital) ne déclasse pas *ipso facto* les techniques antérieures, les productions obtenues ayant souvent une qualité comparable. « *Un pays en voie de développement,* note le CEPII, *pourra donc fort bien envisager un engagement sur toute la filière textile, même si l'intensité en capital des stades situés plus en amont est plus forte que celle du stade aval.* »

En fait, pour le CEPII, on n'assiste pas à un « partage des tâches » définitif entre, d'une part, des pays du tiers-monde spécialisés dans les productions techniquement peu évoluées et très peu « capitalistiques », et, d'autre part, des pays développés se réservant la fabrication des produits exigeant des investissements en capital importants. La mutation des échanges traduit plutôt la constitution dans les deux régions de filières de production complètes et concurrentes. Le C.E.P.I.I., s'appuyant sur l'expérience « exemplaire » de la Corée du Sud, explique en effet que la spécialisation des pays en développement dans les produits avals de la filière (confection) ne peut être que temporaire. Elle ne correspond aux besoins de ces pays que dans une première phase de développement : celle où leur seul avantage réside dans le bas niveau de leurs salaires. A ce stade, cependant, l'avantage global pour le pays est faible : il doit, en effet, pour produire des produits finals, importer des produits intermédiaires et des produits de base, ainsi que des machines à coudre.

Plutôt que de concentrer ses efforts sur le seul secteur de la confection, le pays en question cherche, dans la plupart des cas, à remonter la filière jusqu'au stade des fils et fibres chimiques. Il exportera ainsi un maximum de valeur ajoutée nationale, et parviendra finalement à mettre en difficulté les producteurs des économies développées sur des produits dont l'intensité en capital semblait *a priori* une protection valable contre la concurrence.

Ainsi, en moins de dix ans, la Corée du Sud est parvenue à « nationaliser » la quasi-totalité de la valeur ajoutée contenue dans les produits textiles qu'elle exporte. Partie de la confection, elle a peu à peu développé sa production de tissus, fils, puis de fibres synthétiques. Plus récemment, elle a commencé à produire des produits chimiques nécessaires pour fabriquer des fibres (monomères), et s'attaque désormais à l'industrie des machines textiles.

La Corée a été largement aidée par le Japon, « *associé aux entreprises locales, fournisseur de machines et de produits intermédiaires, importateur de produits textiles coréens, mais aussi contrôlant, par l'intermédiaire de ses maisons de commerce, la commercialisation des exportations coréennes* », note le CEPII, soulignant cependant l'effort que fait actuellement la Corée pour reconquérir la commercialisation de ses produits.

Le « cas coréen » est donc un exemplaire. Il n'est pas général. En Asie du Sud-Est, seul Taïwan peut réellement en être rapproché. La tendance à la constitution de filières complètes ainsi que le rôle joué par les firmes étrangères dans ce développement se retrouvent cependant dans de nombreux pays.

Ainsi, dans les pays cotonniers, un mouvement de même nature s'observe, en sens inverse. Possédant, eux, la matière première brute, des pays comme l'Inde, le Pakistan, le Brésil, le Mexique ont tendance à descendre la filière, pour produire des fils, des tissus, puis de l'habillement, selon la même logique. Ainsi l'Inde, premier producteur mondial de coton brut n'exporte plus que 4 % de ses produits textiles sous forme de matière première.

Les chances de survie

Compte tenu de ce phénomène, *tous* les produits de la filière textile — même les plus élaborés — sont à terme menacés, dans les pays industrialisés. Quelles sont, dans ses conditions, les chances de survie des industries textiles occidentales ?

Le CEPII est, à vrai dire, assez pessimiste. « *C'est essentiellement par un redéploiement hors textile que devra passer le rééquilibrage non seulement de la balance des paiements, mais surtout de la situation de l'emploi* », note-t-il. L'étude tente de chiffrer l'évolution possible des échanges de produits textiles à l'horizon 1985. Deux schémas sont envisagés. L'un décrit l'évolution des échanges dans la perspective d'une stricte application, par les pays industrialisés, des diverses mesures de protection qui ont été prises dans le cadre de l'accord multifibre (en décembre dernier). Dans ce schéma, l'industrie textile des pays de l'O.C.D.E. connaîtrait une croissance modérée (de 1.6 % à 2.3 % par an selon les types de produits) et le déficit de la balance commerciale textile des pays de l'O.C.D.E. atteindrait, en1985, 12 milliards de dollars (3) (contre 2,4 milliards en 1974), « *ce qui peut être considéré comme un minimum* », estime le CEPII. Dans le second schéma, qui se situe hors de toute application des dispositifs de protection, la production de la zone O.C.D.E. resterait figée à son niveau de 1974 pour tous les produits, et au total le déficit des échanges atteindrait 42,8 milliards de dollars en 1985.

La protection mise en place dans le cadre de l'accord multifibre permettra donc, si on en croit ces prévisions, de « limiter les dégâts » en prolongeant la période d'adaptation des industries textiles dans les pays les plus touchés par la concurrence. Mais cette protection ne pourra être que provisoire, estime le CEPII. Elle aura pour première conséquence d'inciter les exportateurs du tiers-monde à diversifier leurs productions en se portant sur de nouveaux créneaux et aussi en glissant vers le « haut de la gamme ». Elle devrait également aggraver les pressions de la part des pays aujourd'hui faiblement exportateurs pour avoir accès au marché des pays développés. Comme l'indique l'évolution des ventes de machines textiles dans des pays du tiers-monde (voire graphique ci-dessous), un certain nombre de pays s'équipent pour tenter d'imiter l'exemple des pays « gros textiliers » (Corée du Sud, Hongkong, Inde ou Brésil). Les pressions exercées par ces « *nouveaux producteurs* » (Thaïlande, Colombie, Guatemala, Egypte, Maroc, Tunisie, etc.) pourraient trouver un écho favorable aux Etats-Unis ou en Europe.

L'élargissement des quotas de certains de ces pays permettrait en effet de « recentrer » quelque peu la localisation du textile dans le tiers-monde. Jusqu'à présent, c'est surtout l'économie japonaise qui a tiré profit du développement d'une industrie textile en Asie du Sud-Est. L'Europe pourrait à l'évidence tirer le même parti d'un « recentrage » des productions vers l'Afrique noire ou le monde arabe (en fournissant biens d'équipements ou marchandises, ou en prenant en charge l'assistance technique ou la commercialisation). Il en va de même pour les Etats-Unis et l'Amérique latine.

La phase de protection des marchés occidentaux serait donc marquée par un « remodelage » de l'industrie textile dans le tiers monde. A moyen terme, on aboutirait — après la phase de protection — à un accroissement du taux de pénétration des produits en provenance du tiers-monde, les pays « gros textiliers » ayant en quelque sorte ouvert la voie aux nouveaux producteurs.

L'industrie textile est-elle donc condamnée dans les pays développés ? Pas tout à fait, estime le CEPII, si ces pays savent tirer parti des particularités de la filière textile. Compte tenu de l'imbrication étroite des différents niveaux de production et du fait qu'elle est en prise directe sur la consommation des ménages le fonctionnement de la filière pose un ensemble de problèmes d'organisation et d'informations complexes. Les performances d'une filière dépendent de la maîtrise de la conception des produits et du phénomène « mode », ainsi que de l'organisation de la production et de la commercialisation. Pour une efficacité maximum, l'information doit circuler parfaitement entre les différents niveaux de production — ce qui est loin d'être le cas en France actuellement, — la coordination doit être parfaite entre les commerçants — « clignotants » du marché — et les divers producteurs de la chaîne. En outre, ceux-ci doivent avoir des outils de production suffisamment souples pour réagir très vite aux moindres infléchissements de tendance.

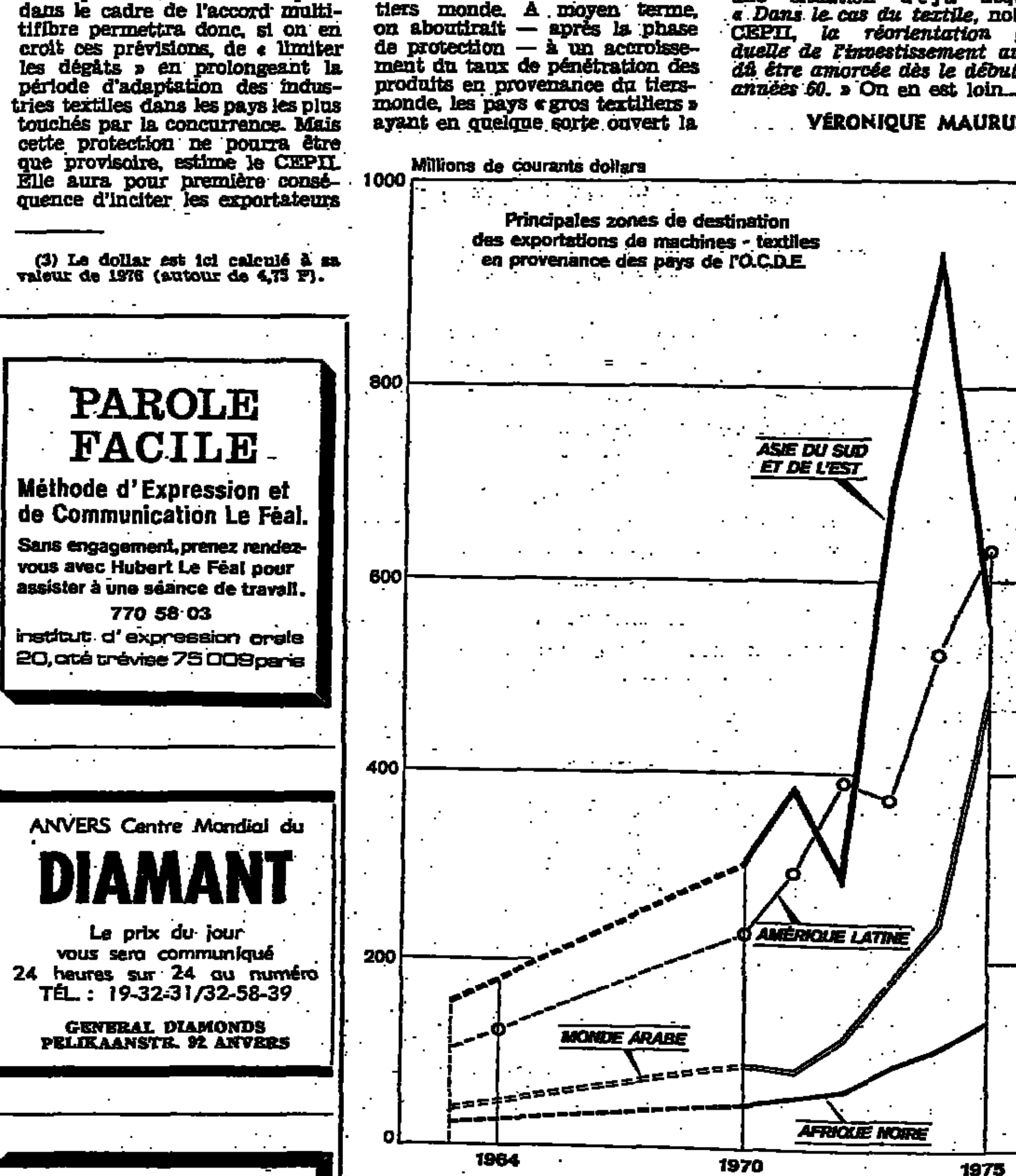
Pour les pays développés, il n'existe donc, selon le CAPII, que deux voies de salut. L'une consiste, pour les pays désirant conserver une industrie nationale, à se spécialiser sur des créneaux (haut de gamme, produits industriels) ou des activités (ingénierie, mode, commercialisaton) où ils disposent encore pour un moment d'un avantage important. L'autre voie consiste à « prendre en charge » le développement des industries textiles dans les pays du tiers-monde, en fournissant notamment à ceux-ci le matériel, le savoir-faire et en assurant la conception des produits et leur commercialisation — source de profits importants.

Quelle sera alors la situation des producteurs occidentaux qui auront choisi de se maintenir dans la production textile ? Leur succès ne pourra reposer, estime le CEPII, que sur une très grande souplesse de production ainsi que sur la mise en place de réseaux de distribution particulièrement efficaces. « *Seule une performance remarquable à ces deux niveaux pourra permettre à ces producteurs de conserver ou de conquérir des marchés nouveaux, face à la concurrence.* »

Cette étude qui pourrait, avec quelques précautions, être étendue à d'autres industries que le textile — pourquoi pas l'automobile ? — remet en cause un certain nombre d'idées reçues en matière de redéploiement. Elle montre, une fois encore, que les choix de spécialisations doivent prendre en compte l'ensemble des phénomènes de délocalisation, et leur évolution à terme. Actuellement, la plupart des pays, dont la France, réagissent trop tard à une situation déjà acquise. « *Dans le cas du textile,* note le CEPII, *la réorientation graduelle de l'investissement aurait dû être amorcée dès le début des années 60.* » On en est loin...

VÉRONIQUE MAURUS.

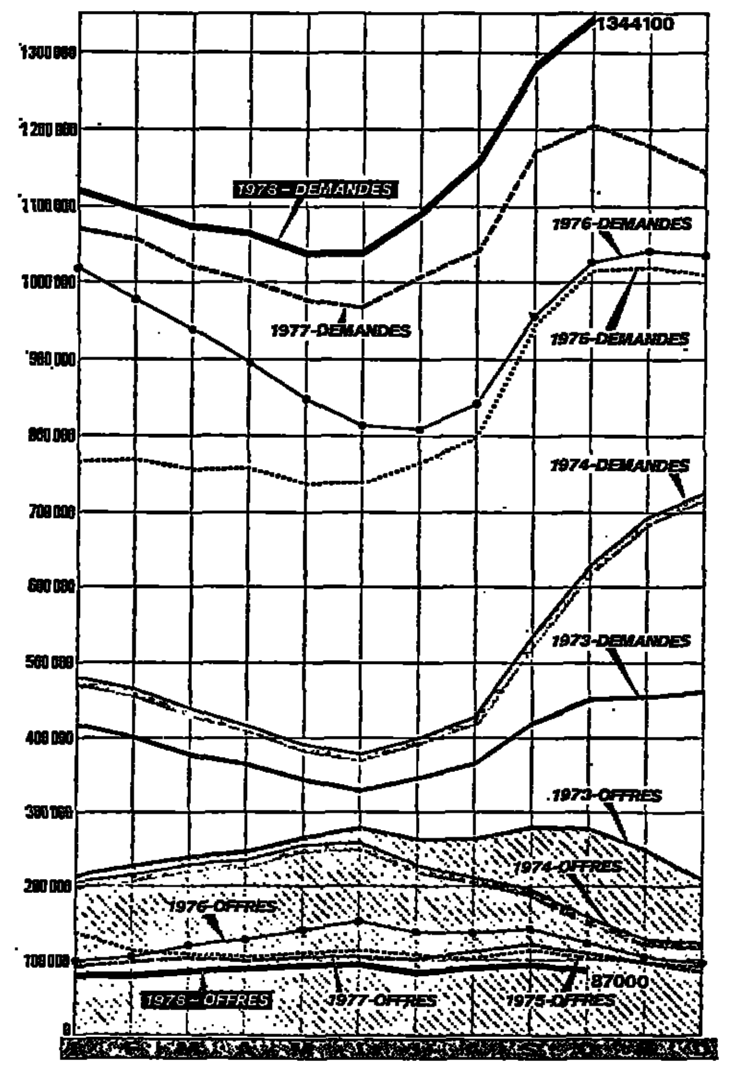
(3) Le dollar est ici calculé à sa valeur de 1976 (autour de 4,75 F).



Source : O.C.D.E.

Un certain nombre de pays du tiers-monde sont devenus, depuis dix ans, d'importants producteurs de textile ; ils ont, pour le faire, investi énormément depuis le début des années 70 : C'est le cas de la Corée du Sud, de Hongkong, de Taïwan, de l'Inde, du Pakistan, du Brésil et du Mexique. Depuis quelques années, plusieurs nations s'équipent en vue de se placer à leur tour dans ce secteur. Il s'agit, en Amérique latine, de pays comme la Colombie, le Guatemala, El Salvador, Porto-Rico, etc. ; en Asie, de la Thaïlande et de l'Indonésie ; dans le monde arabe, de l'Egypte, du Maroc et de la Tunisie ainsi que de quelques pays d'Afrique noire (Côte-d'Ivoire). Jusqu'à présent, les principaux bénéficiaires de ces mouvements ont été l'Allemagne fédérale, le Japon et la Suisse qui, à eux seuls, couvrent plus de 60 % des exportations de machines textiles de la zone O.C.D.E.

Un jeune sur sept est au chômage



En pourcentage, le nombre de jeunes de moins de vingt-cinq ans figurant dans l'ensemble des demandeurs d'emploi n'a pratiquement pas varié d'une année à l'autre : 46.1 % en octobre 1978 contre 46,3 % en octobre 1977.

Mais comme on a enregistré le mois dernier 1 344 100 demandes d'emploi non satisfaites, en données observées — chiffre record, — soit 132 600 de plus qu'il y a un an, ce sont aujourd'hui près de 620 000 jeunes qui sont à la recherche d'un travail : par rapport à la population active des moins de vingt-cinq ans (4 156 000), ils représentent 14.9 %. Un jeune sur sept est donc au chômage.

La situation est encore plus difficile si l'on distingue la part des jeunes femmes de moins de vingt-cinq ans qui sont sans emploi : 62,6 % des 620 000 jeunes, soit 388 120.

Les jeunes chômeuses représentent 19,4 % de la population active féminine des moins de vingt-cinq ans (1 995 000). Une jeune femme sur cinq est donc sans travail. C'est la preuve que le deuxième « pacte national » est bien long à démarrer.

Si le nombre des premières entrées sur le marché du travail, comme motif d'inscription à l'Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.), est resté relativement stable d'une année à l'autre (62 800 en octobre 1978 contre 63 500 en octobre 1977), en revanche, la rubrique « perte d'emploi salarié » a fortement augmenté : au cours du mois dernier, 166 300 personnes se sont présentées à l'A.N.P.E. pour cette raison, contre 134 100 en octobre 1977, soit + 24 %.

Enfin, la situation des demandeurs d'emploi âgés de cinquante ans et plus est toujours aussi préoccupante : 43.1 % d'entre eux sont au chômage depuis plus d'un an. Dans le même temps, on constate une nouvelle baisse des offres en données brutes : 87 000 en octobre 1978 contre 94 700 en septembre et 109 000 en octobre 1977. En données corrigées des variations saisonnières, on note en revanche un léger mieux, de septembre à octobre, tant en ce qui concerne les demandes (— 1,7 %) qu'en ce qui concerne les offres non satisfaites (+ 5,6 %), mais M. Robert Boulin, ministre du travail et de la participation, a réaffirmé, la semaine dernière devant la presse, qu'il ne tenait compte que des statistiques faisant état des données observées.

De nouveaux actionnaires pour les entreprises

(Suite de la page 21.)

Car toutes les sociétés, moyennes ou grandes, ont besoin de fonds propres. Non pour satisfaire à des obligations juridiques ou à des équilibres comptables mais parce que le risque industriel et financier de l'entreprise existe réellement, et qu'il doit être assumé. Par nature, les fonds propres financent le développement, qui ne peut être subordonné au crédit, les entreprises françaises se trouvant fort endettées. Les fournisseurs, les banques, supportent naturellement, chacun à leur manière, le risque de l'entreprise. Mais ce sont des tiers, et il faut bien que des actionnaires prennent en charge les aléas de la pérennité et du développement, comme les fondateurs ont pris ceux du premier feu. Mais quels actionnaires et pour quelles entreprises ?

Pour clarifier le problème, rappelons quelques ordres de grandeur : un tiers environ des salariés travaillent dans les petites entreprises (moins de cinquante salariés), un tiers dans les moyennes (cinquante à deux mille salariés) et un tiers dans les grandes (plus de deux mille salariés). Pour les petites entreprises, l'exigence de fonds propres est peu forte ; ceux-ci conditionnent rarement la vie de la société. Mais cette contrainte est très importante pour les firmes, moyennes ou grandes, cotées ou non, indépendantes ou intégrées à un groupe qui emploie les deux tiers des salariés du secteur privé. Elles sont au nombre de vingt-cinq mille. Il leur faut des actionnaires musclés. D'où les questions : qui sont leurs actionnaires actuels ? Vont-ils rester fidèles ? Leur force, leur nombre, vont-ils croître ?

Une catégorie d'actionnaires régresse irrémédiablement avec le temps, celle des fondateurs. Dans les vingt plus importantes sociétés françaises, dont la capitalisation boursière globale représente 65 milliards, soit un tiers de la valeur des actions françaises cotées, ils ont le plus souvent disparu. Mais, presque par définition, leur position reste forte dans les jeunes entreprises, dont certaines ont très rapidement atteint des dimensions respectables.

L'avenir de la vaste catégorie des investisseurs particuliers, naguère encore, se présentait mal. Près de la moitié de ce groupe était composé de « retraités ou autres inactifs ». Aussi paraissait-il irrémédiablement destiné à s'amenuiser avec les années. Aujourd'hui, le courant s'inverse. Les nouveaux avantages fiscaux accordés par la loi aux acheteurs d'actions favorisent plus spécialement les ménages à pouvoir de gain élevé, donc en activité. La moitié des souscripteurs des nouvelles SICAV Monory n'ont jamais détenu d'actions. La relève des inactifs est en route.

Les investisseurs étrangers ont rarement joué en France un rôle important. (Nous ne parlons pas des industriels, mais des financiers.) Ils sont souvent considérés avec circonspection. Certains ont la fâcheuse habitude de quitter le marché aussi rapidement qu'ils y viennent. On ne peut compter sur eux.

Autre catégorie d'actionnaires : celle des collectivités ou plus précisément des investisseurs institutionnels (compagnies d'assurances, mutuelles, caisses de retraites). Dans les Bourses de New-York et de Londres, ils occupent, et de loin, la première place. Mais en France, leur position est plus modeste. Notre système de retraite par répartition n'assure pas la création de cette abondante épargne longue dont les entreprises auraient un impérieux besoin pour élargir leurs capitaux. Les compagnies d'assurances, pour leur part, pourraient devenir des actionnaires plus actifs, si elles donnaient moins la priorité à l'immobilier ou aux obligations.

Une nouvelle vague : les salariés copropriétaires de leur entreprise

Ce tour d'horizon montre que l'apport des actionnaires habituels (particuliers, collectivités et investisseurs étrangers) risque d'être insuffisant pour doter nos vingt-cinq mille premières entreprises de la structure financière forte et permanente dont elles ont un impérieux besoin. Fort heureusement, dans un nombre croissant d'entreprises, la part du capital détenu par les membres du personnel n'est plus symbolique. Avant même qu'interviennent les mesures qui devraient permettre aux salariés en 1980 de détenir jusqu'à 3 % du capital de leur entreprise, leur place d'actionnaires a cessé d'être une fiction. Elle se développe régulièrement. Citons quelques noms connus : plus de la moitié du capital d'Essilor appartient collectivement aux cadres de la firme. Propriétaire de 8 % du capital, le Fonds commun de placement de la Télémécanique est le premier actionnaire de la société.

Situation comparable au Crédit foncier de France (4,5 %), Aux Laboratoires Delalande (2 %), aux Cristalleries de Baccarat (11,7 %), chez Viniprix (4 %), aux Assurances du groupe de Paris (2,5 %), aux Constructions métalliques de Provence (6 %), dans bien d'autres entreprises encore, les salariés, sans occuper la première place, tiennent dans l'actionnariat une position significative.

Actions acquises ou actions attribuées ? Actionnariat individuel ou actionnariat collectif ? Chaque formule a ses avantages et ses inconvénients. Dans un domaine où il est fondamental de tenir compte des particularismes, la variété des formules doit être admise à *tout* prix.

Le président de la République souhaite que les salariés deviennent *personnellement* actionnaires de leur entreprise. D'autres expériences montrent l'efficacité et les mérites des fonds communs de placement alimentés grâce à la participation obligatoire ou par les plans d'épargne volontaire. La gestion des fonds collectifs est simple, la solidarité entre les salariés trouve une dimension nouvelle, la pérennité de l'actionnariat, à due concurrence, est assurée. Les personnes morales ne meurent pas.

Une expérience rodée d'actionnariat collectif

Notre propre entreprise, la Banque N.S.M. (huit cents salariés) a mené dans le domaine de l'actionnariat collectif, depuis vingt-cinq ans, une expérience qui, nous semble-t-il, mérite d'être rapidement décrite :

Une première donation en 1953, suivie de plusieurs autres fut faite au comité d'entreprise en nue-propriété et à la Société d'épargne en usufruit, qui permit à ces deux entités de posséder 10 % du capital de la banque.

Le pivot central de la formule est cette Société d'épargne, créée à l'origine comme société de placement des salariés de la banque, qui l'alimentaient par des versements volontaires. Elle était gérée un peu à la manière des clubs d'investissement.

Aujourd'hui, les revenus de la participation de 10 % dans le capital de la banque, soit 10 % du dividende distribué, sont versés à la Société d'épargne qui les répartit immédiatement par parts égales entre les membres du personnel. Les membres en activité ont droit à une part les membres retraités à une part ou à une demie part suivant le temps passé chez N.S.M. La part individuelle à ce titre en 1978 (environ 1 000 F) a été, pour les salariés les moins favorisés, voisine du montant de la participation, bloqué pendant cinq ans.

Mais le pas essentiel vers l'association financière se situe sans doute au niveau du capital. La nue-propriété de la participation de 10 % appartient au comité d'entreprise, personne morale, que n'affectent ni les départs volontaires, ni les départs à la retraite, ni les problèmes patrimoniaux des membres du personnel pris individuellement. Son caractère de stabilité, de pérennité en font également un partenaire de choix pour la banque. Depuis septembre 1977, le caractère particulier de cet actionnaire bicéphale (comité d'entreprise pour la nue-propriété, Société d'épargne pour l'usufruit) a été marqué par l'entrée au conseil d'administration d'un collaborateur nommé par l'assemblée générale en accord avec les représentants des salariés. Celui-ci est un administrateur à part entière, avec tous les droits et tous les devoirs attachés à la fonction. Cette position est indépendante de la présence aux séances du conseil d'administration des quatre représentants du comité central d'entreprise lesquels n'ont pas voix délibérative.

Il serait naïf de penser que l'actionnariat des salariés est le remède à tous les maux : il faut renouveler la vie des entreprises dans plusieurs domaines à la fois. Au niveau des rémunérations et de l'emploi, les fatalités de l'environnement pèsent de tout leur poids. Mais seule une « lourde nonchalance charnelle », pour employer les mots de Calvin, nous empêche d'accomplir des progrès décisifs dans les autres domaines-clés, intensification des communications descendantes et montantes, décentralisation des décisions, formation et perfectionnement, développement de la participation sous toutes ses formes.

Dès l'année prochaine, avec l'établissement et la publication obligatoire des bilans sociaux, le choix des indicateurs les plus significatifs s'imposera rapidement. Une émulation de bon aloi s'instaurera entre les firmes. Nos entreprises, on le sait, sont, à bien des égards, en retard sur celles des autres nations occidentales. Mais voici que des modèles français d'entreprises « progressives » dans lesquelles sont intégrés les objectifs économiques et sociaux, se façonnent lentement. Occuperont-ils un jour prochain une place décisive dans notre pays ? Se compareront-ils favorablement aux modèles étrangers ? On peut aujourd'hui l'espérer.

REMY SCHLUMBERGER et JEAN-PIERRE GILBERT.

BIBLIOGRAPHIE

« La vie économique des Français de 1939 à 1945 »

par Alfred Sauvy

IL revenait logiquement à l'auteur de *l'Histoire économique de la France entre les deux guerres*, quatre volumes publiés de 1965 à 1975, de prolonger son étude pour éclairer la situation de notre pays durant les heures sombres de la guerre et de l'occupation. Alfred Sauvy, infatigable, a mené à bien ce travail.

Le résultat diffère toutefois de celui de l'enquête antérieure. Pour trois raisons. Toutes les archives ne sont pas encore disponibles ; si la paperasserie de l'armée d'occupation est abondante et méticuleuse, bien des données manquent encore sur l'enchaînement des faits comme sur leurs conséquences ; le « Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale » bouche peu à peu les trous, mais la pénurie d'informations reste réelle sur des sujets essentiels. A l'inverse, la mémoire sélectionne les faits et construit des légendes apologétiques qui risquent d'emprisonner le chroniqueur dans un chauvinisme inexact. Enfin, Alfred Sauvy, qui, à l'Institut de la conjoncture, nouvellement créé (1), a joué un rôle important dans la collecte et l'interprétation des statistiques françaises et étrangères pendant l'occupation — à la barbe des Allemands, — est ici à la fois narrateur et ancien acteur ; ce qui peut le conduire à exagérer l'intérêt de telle étude menée naguère sous son autorité — et publiée dans le fameux « Bulletin rouge brique » — ou, à l'inverse, à sous-estimer l'importance d'un travail d'orientation inverse.

Sous cette réserve — qu'admet bien volontiers l'auteur, — le cinquième enfant de cette série historique mérite autant l'attention que les précédents, par ce qu'on y apprend aussi bien que pour les préjugés qu'il invite à abandonner. L'appauvrissement des Français pendant l'occupation, explique Sauvy, *« a tenu beaucoup plus à la baisse de la production nationale qu'aux prélèvements opérés par l'occupant »*. La chute de la production a, en effet, été d'un tiers environ par rapport à 1938, alors que les prélèvements allemands ont varié, selon la façon de calculer, entre 26 et 29 % de cette production. Compte tenu de la ponction sur les stocks opérée pendant la guerre et de l'insuffisant entretien du capital, les ressources disponibles dépassaient à l'époque la production ; comparé à ces ressources, le prélèvement allemand n'a été en moyenne que de 20 % de 1940 à 1944, mais de 26 % en 1942 et de 35 % en 1943, années terribles.

Les pertes totales — revenu et capital — de la nation pendant la guerre ont largement dépassé ces chiffres. En revenus, elles ont égalé près d'un an et demi du revenu national de cette période ; en capital, elles ont représenté l'équivalent de 250 000 F d'aujourd'hui par personne active. C'est beaucoup plus — excepté les vies humaines — que le coût des guerres précédentes ; au total, cinquante mois de revenu national en 1940-1944 contre vingt et un mois pendant la guerre de 1914-1918 et neuf mois et demi pour le conflit de 1870-1871. « *L'exploitation systématique des richesses françaises a été* (pendant ces quatre ans) *pour l'Allemagne une réussite remarquable*, conclut Sauvy, *comme on n'en avait guère vu depuis l'exploitation de l'Angleterre par Guillaume le Conquérant.* »

Rien d'étonnant dès lors que, malgré un allongement de la durée du travail (plus de quarante-sept heures en moyenne en 1944), le pouvoir d'achat des salariés ait été réduit d'environ la moitié (les salaires, longtemps bloqués, ne doublent pas en cinq ans, alors que les prix taxés montaient de 175 % et l'ensemble des prix de quelque 500 %). Les moyennes sont au demeurant plus trompeuses que jamais. Car, dans cette France occupée, réglementée et rationnée, le « système D » joue à plein. Au profit du monde rural — qui vend bien ses produits, très demandés — comme à celui des petites entreprises, qui prennent des libertés avec le contrôle des prix et des salaires. Au profit surtout des intermédiaires (rois du « marché noir ») et de tous ceux qui confisquent à leur avantage les innombrables rentes de situation engendrées par la pénurie.

Emaillée de chiffres significatifs, la fresque brossée par Sauvy est très souvent colorée, pour autant que l'adjectif convienne à la grisaille de ce temps. On y voit les familles aisées se défendre assez bien contre les restrictions alimentaires, grâce aux « colis familiaux », au produit des propriétés à la campagne et à l'argent, fort abondant en cette époque d'inflation rapide, et cela malgré des prix « noirs » parfois fabuleux : le kilo de sucre est ainsi proposé à 330 F d'aujourd'hui ; le kilo de beurre à 400 F et celui de l'œuf à 12 F l'unité. Mais, à l'inverse, les milieux populaires, qui n'obtiennent, grâce aux tickets, que moins de la moitié du minimum des calories vitales, ont un mal croissant à acheter une partie de l'autre moitié... Ces rappels précis d'une réalité terrible compléteront, pour les jeunes générations, les albums de photographies sur l'occupation qui fleurissent aujourd'hui.

Chemin faisant, quelques chiffres accrochent plus particulièrement l'attention : la natalité a constamment progressé de 1941 à 1945 et la mortalité diminué jusqu'en 1943. La « relève » des soldats prisonniers par des travailleurs partant en Allemagne n'a été qu'une sinistre mascarade : il est parti sept fois plus de Français outre-Rhin (751 000) qu'il n'est revenu de prisonniers ; sur les 195 000 déportés (dont 95 000 pour motifs politiques), 148 000 — les trois quarts — sont morts en déportation...

En revanche, le lecteur reste sur sa faim quant à l'incidence économique exacte de certains phénomènes : la résistance (active ou passive), l'effet des bombardements, le poids du S.T.O. (travail obligatoire), le montant des « réparations »... Il faut souhaiter que, à l'occasion des rééditions que connaîtra l'ouvrage, Alfred Sauvy le complète, pour l'instruction des générations nouvelles et la réflexion des plus anciennes.

Une suggestion encore : le différend, capital pour l'avenir du pays, entre le rigoureux Pierre Mendès France et le laxiste René Pleven mérite mieux que la petite page qui lui est consacrée. Compréhensible pour les initiés, elle ne l'est guère pour les autres. Cette erreur historique commise par de Gaulle optant pour Pleven contre Mendès France, au début de 1945, demande à être expliquée et commentée. Tout aurait été changé pour le pays si le « bon choix » avait été fait dans l'autre sens...

GILBERT MATHIEU.

★ *La Vie économique des Français de 1939 à 1945*, 264 p., 50 F. Flammarion.

(1) Où il travaillera avec Jacques Dumontier, Jean Vergeot, Jacques Chaban-Delmas, Jean Romeuf...

« Tout savoir - ou presque - sur l'économie »

par John Kenneth Galbraith, interrogé par Nicole Salinger

JOHN KENNETH GALBRAITH n'est pas un homme de tout repos. En faisant mine d'enseigner, il pourfend les théoriciens qui ne sont pas de son bord, et le fait avec une verve qui ne peut laisser personne indifférent, surtout pas ceux qui en sont les victimes. Par voie de conséquence, les amis de ses ennemis ne sont pas prêts de dire du bien de son dernier livre, *Tout savoir — ou presque — sur l'économie.*

Mieux vaudrait dire, il est vrai, tout savoir sur ce que pense Galbraith sur l'économie, ce qui ne retire rien à la leçon inaugurale qu'il nous donne devant l'élève faussement naïve qu'est Nicole Salinger. On n'y apprend rien de neuf sur les théories du maître, mais le moins averti des amateurs a toutes chances de s'y retrouver, et de s'amuser de surcroît. Galbraith a, en effet, cet avantage sur bien des adversaires d'être clair et drôle. On le suivrait à moins.

Simple, mais pas simpliste, il annonce pour la énième fois la mort de la loi du marché en tant que théorie explicative. Cette loi n'a plus cours, dès lors que ceux qui devraient s'y soumettre y échappent par leur puissance. Voilà dénoncés les grandes entreprises, qui font en vérité la loi du marché, et les gouvernements, qui se soumettent aux grandes entreprises. La manipulation de la demande a fait place à la concurrence dont se réclame — toujours en théorie — l'économie libérale.

L'ouvrage s'adresse à tout le monde, sauf aux spécialistes : il ne risque donc guère de se heurter à une réfutation ! Mais, plutôt que de se pencher sur de plats manuels scolaires, autant commencer par ce Galbraith dernier cru, réjouissant et roboratif. Si l'on y prend goût, il sera toujours temps d'aller voir plus loin.

★ Editions du Seuil, 192 p., 39 F.

La C.E.E. et le Comecon

(Suite de la page 21.)

En outre, un calendrier de réunions avait été fixé. Celles qui se sont déroulées à l'échelon des experts, en juillet dernier, n'ont rien donné. Parviendra-t-on cette fois à avancer, à imaginer une voie vers un compromis possible ? Les entretiens s'achèveront-ils, vendredi 24, par la publication d'un communiqué commun ? Fixera-t-on la date d'une nouvelle rencontre ?

Certains, dans les milieux communautaires, sont tentés de donner des réponses positives à cette série de questions. Selon eux, les dirigeants du Comecon ont compris que leur projet d'accord transmis aux Neuf en 1976 était « invendable », et ils viennent avec l'intention de débloquer les discussions. Ce qui signifie que, sur le fond, la Communauté obtiendrait satisfaction. Certes, pour sauver la face, le mot commerce serait prononcé : rien ne coûte d'affirmer qu'il est important de le développer entre les deux parties. D'autres, en revanche, à Bruxelles, croient au contraire que M. Faddeev ne disposera que d'une marge de manœuvre limitée, que les Soviétiques qui mènent le jeu ne renonceront certainement pas à leur point de vue. Pour les pessimistes, l'affaire, par ses implications, dépasse largement la seule question de la normalisation des rapports entre la Communauté et les pays de l'Est. La démonstration qu'ils avancent est en résumé la suivante.

Sur le plan économique, l'opération — c'est-à-dire la conclusion d'un accord C.E.E. - Comecon avec toutes ses clauses commerciales — n'a qu'une importance minimum pour l'Union soviétique. L'enjeu est politique. Pour l'U.R.S.S., qui souhaite renforcer sa mainmise sur les économies d'Europe orientale et entend notamment mobiliser leurs capacités d'investissements au profit de la Sibérie, le Comecon revêt une importance grandissante. La tentative faite à l'égard de la Communauté est la première manifestation d'une politique visant à « lancer le Comecon dans le monde », à le faire apparaître comme un bloc structuré avec qui il faut traiter.

Par ses propres vertus, les négociations en cours avec la C.E.E. apparaissent d'ores et déjà comme une opération rentable pour l'Est : ne contribuent-elles pas ainsi à accroître la respectabilité du Comecon ? Son secrétariat, organisme jusqu'ici obscur, apparaît comme l'égal de la Commission européenne. M. Faddeev donne l'impression de jouer un rôle analogue à celui de M. Haferkamp, qui lui-même parle au nom des Neuf au GATT, ou avec M. Strauss...

La manœuvre serait tout à fait couronnée de succès si la Communauté, de guerre lasse, acceptait que soit instituée dans le futur accord une commission mixte chargée de traiter les affaires commerciales. Ce serait à la fois un succès à l'égard de la C.E.E. et un précédent redoutable. N'est-il pas évident, en effet, qu'il deviendrait alors difficile pour les autres partenaires non-communistes, Japon et Etats-Unis compris, d'approcher bilatéralement les pays d'Europe de l'Est et d'être en mesure ainsi d'y exercer une influence ? Le Comecon, instrument fidèle de la volonté soviétique, deviendrait l'interlocuteur obligatoire.

Les Soviétiques, si c'est bien ce qu'ils ont en tête, peuvent même trouver un intérêt à susciter une certaine tension dans les relations avec la Communauté : un échec à Bruxelles intervenant après que la Communauté a fait valoir que le Comecon n'est ni compétent ni pratique en matière commerciale, leur donnerait un argument supplémentaire pour inviter leurs partenaires d'Europe orientale à doter l'organisation économique commune de pouvoirs accrus pour forcer la main à ceux qui, tels les Roumains, refusent d'accentuer une intégration qu'ils considèrent comme dangereuse pour leur indépendance.

N'est-ce là que spéculation ? A Bruxelles, ceux dont c'est l'analyse font remarquer que le ton dur que l'on observe actuellement dans la presse de l'Est à propos de cette affaire n'invite pas à beaucoup d'illusions sur le désir de conclure de M. Faddeev et de son équipe.

PHILIPPE LEMAITRE.

Pretoria et ses voisins

(Suite de la page 21.)

Voilà vingt ans, les Sud-Africains avaient misé sur une « sphère de coprospérité » englobant les Etats déjà placés dans leur orbite économique : Botswana, Lesotho, Swaziland, Namibie, Rhodésie, Zambie, Malawi, Angola et les îles de l'océan Indien. Il s'agissait de créer des infrastructures communes et de coopérer pour leur utilisation : barrage de Cabora-Bassa, au Mozambique, dont les turbines alimentent la République Sud-Africaine en électricité ; port de Maputo, conçu comme le débouché naturel de la métropole de Johannesburg ; relations commerciales avec la Zambie, dont Pretoria était redevenu le premier partenaire avant la réouverture de la frontière rhodésienne.

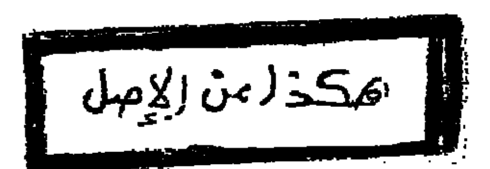
Avec la décolonisation portugaise en Angola et au Mozambique, Pretoria a dû procéder à certains réajustements et viser plus loin sur le continent, notamment en direction d'Etats francophones comme le Gabon, la Côte-d'Ivoire, l'Empire Centrafricain et, bien entendu, le Zaïre. Produits alimentaires, chimiques et manufacturés, essence, équipement minier, remontent sur le Zaïre par la voie ferrée qui traverse la Rhodésie et la Zambie. Le cuivre et le cobalt du Shaba prennent le chemin inverse, pour être exportés via le port sud-africain de Durban. Pretoria offre des crédits à Kinshasa pour subventionner les importations zaïroises de produits alimentaires, d'acier et de produits pharmaceutiques en provenance d'Afrique du Sud.

Tandis que plusieurs Etats d'Afrique australe et centrale tentent de se dégager, comme le Mozambique et même le Botswana, de l'emprise économique sud-africaine, d'autres s'en accommodent plus volontiers. C'est notamment le cas du Malawi, dont les importations en provenance d'Afrique du Sud sont passées de 3 % à 35 % du total entre 1964 et 1977. Le Malawi demeure le seul Etat membre de l'Organisation de l'unité africaine à entretenir des relations diplomatiques avec Pretoria. Interrompu en 1974, l'envoi de travailleurs malawites dans les mines sud-africaines a repris depuis lors.

Les échanges commerciaux entre Pretoria et l'Afrique noire atteindraient, en 1978, le montant record de 600 millions de dollars. Le plus souvent, ils s'opèrent de façon secrète, afin de ne pas gêner les Etats de l'O.U.A. qui s'y prêtent. Les pays limitrophes de la République Sud-Africaine — le Botswana, le Swaziland et le Lesotho, ce dernier entièrement enclavé, — sont les otages économiques de Pretoria. Le Mozambique, dont 80 % des recettes de devises étrangères viennent d'Afrique du Sud, demeure dans un état d'étroite dépendance économique. La mauvaise administration et la dégradation des communications en Afrique australe et centrale contribuent également à renforcer l'emprise sud-africaine sur cette région. Ainsi, seuls les Sud-Africains semblaient capables d'expédier sur Lusaka, via la Rhodésie, les 90 000 tonnes d'engrais nécessaires pour sauver la prochaine récolte. Le président Kaunda en a tiré les conséquences qui s'imposaient.

Dans un tel contexte, des sanctions économiques contre Pretoria — au cas où un accord sur la Namibie n'interviendrait pas — semblent difficilement praticables. Les Etats indépendants voisins seraient les premiers à en pâtir. Ce courant d'échanges se renforçant d'une année sur l'autre, on voit mal quelles pressions les Occidentaux pourront exercer sur Pretoria pour l'amener à renoncer au « développement séparé », comme à relâcher son emprise économique et militaire sur la Namibie.

JEAN-CLAUDE POMONTI.



SPORTS

AUTOMOBILISME

UNE EXPÉRIENCE DE RENAULT POUR SON PERSONNEL

« On recherche trois pilotes »

De notre envoyé spécial

Le Castelet. — Un jour, une affiche dans tous les ateliers de la Régie. Trois visages casqués, au masque aussi noir que Fantomas, et une légende peu explicative : *« On recherche trois pilotes. »* Sans autre explication. Dans les usines, on est resté perplexe. La direction recruterait-elle de manière originale les *« jockeys »*, ceux qui font rouler les voitures neuves au sortir de la chaîne ? Une deuxième affiche a levé tous les doutes : initiative sans précédent dans l'industrie, la régie Renault allait sélectionner parmi le personnel de fabrication trois pilotes à qui seront confiées en 1979 trois Renault 5 Alpine pour prendre part, tous frais couverts, à une année de compétition !

L'idée, à dire vrai, collait à la politique de Renault qui a choisi la course automobile pour dynamiser son image de marque. Bon an mal an, la Régie dépense plusieurs milliards d'anciens francs pour la compétition. Au moins trois bonnes raisons ont été à l'origine de ce challenge inédit, réservé au personnel des usines : mieux familiariser le monde ouvrier aux réalités de la course, peut-être la justifier ; resserrer les liens dans l'entreprise tout en effectuant une opération de relations publiques de caractère interne ; aller de l'avant sur le plan social, même si la solution retenue présente quelques côtés tape-à-l'œil et paternaliste, et inviter éventuellement d'autres industriels à suivre cet exemple. En somme, promouvoir la course et promouvoir dans le même temps la politique sportive de la firme.

Une chance réelle

Pour l'heure, le challenge ne s'adresse qu'au personnel de fabrication, ouvriers et petite maîtrise. Les autres catégories en auraient, paraît-il, manifesté quelque dépit. Le mode de sélection retenu par Renault a été le suivant. Le challenge a été ouvert à tous ceux qui avaient leur permis de conduire depuis un an, mais qui n'avaient pas plus de vingt-quatre ans et dont l'ancienneté dans l'entreprise était d'au moins trois mois. L'ordinateur a décidé que quatre mille cent trente-deux personnes dans les unités de fabrication répondaient à ces critères. Il y a eu quatre cent trente candidats, 11 % seulement de ceux qui pouvaient tenter l'aventure. Par tirage au sort devant huissier, sélection forcément arbitraire, cent ont été retenus. Du 13 au 17 novembre, par groupes de vingt-cinq, ils se sont rendus sur le circuit du Castelet, dans le Var, pour essayer de compter parmi les trois heureux élus. Au départ, trente-huit agents productifs (ex-O.S.), cinquante-huit agents professionnels, quatre agents ETAM (petite maîtrise) venant des usines d eChoisy-le-Roi, de Cléon, de Douai, de Dreux, de Flins, du Mans, d'Orléans, de Sandouville, de Grand-Couronne et de Billancourt. Et dans cette « centurie sportive », une seule femme.

Connaissant leur habileté au volant, la plupart sont arrivés au Castelet sans grande illusion, mais tous avec la curiosité de découvrir ce monde un peu fermé, secret, qu'est la compétition. Leur premier étonnement a été de constater le sérieux avec lequel la confrontation avait été organisée. Réunions d'information, essayage des combinaisons de course, consignes précises. Quatre moniteurs devaient leur prodiguer des conseils. D'abord dans des voitures de tourisme, dont ils seraient les passagers, afin d'apprendre le circuit du Castelet et de découvrir les bonnes trajectoires. Puis, avec une R-5 Alpine affectée également par tirage au sort, ils ont eu quarante minutes d'essais libres, seul à bord, et enfin quarante minutes d'essais chronométrés.

La sélection des trois pilotes a été faite par addition des cinq meilleurs tours entre les essais libres et ceux chronométrés. Pour les deux séances, voitures identiques pour chacun, plaquettes de freins neuves, train de pneus neufs ; plein d'essence fait, poids égal. Deux avertissements : ne pas dépasser un certain régime moteur (7 000 tours) et surtout bien avoir à l'esprit que tout accident ou incident grave pendant les essais libres provoquerait une mise hors course sans appel.

La première surprise est venue de la qualité des concurrents. Avec des voitures en état superbe, mais non fignolées pour la compétition, les meilleurs ont démontré qu'ils ont déjà leur place dans la Coupe R5 et qu'ils seront loin d'être ridicules l'année prochaine. Une fois entraînés, et pour peu qu'ils apprennent à tirer parti du matériel que la Régie mettra à leur disposition, ils peuvent même avoir leur mot à dire dans la compétition. Car jusqu'à preuve du contraire et sans faire de jeu de mots, ils seront, en 1979, les seuls pilotes d'usine de la Coupe R5 avec tous les avantages (financiers, mécaniques, etc.) résultant d'une telle situation. Pourvu qu'il soit réellement doué, le sélectionné des ateliers de fabrication de la Régie aura la chance réelle de faire éventuellement carrière dans le sport automobile. Comment imaginer que pour mener le plus loin possible cette expérience Renault ne fasse pas tout son possible pour créer un authentique champion ?

De toutes les façons, les trois élus ont l'assurance de voir leur vie professionnelle presque complètement bouleversée. Car la Régie s'est naturellement engagée à subvenir à tous les frais d'une saison de courses, et, bien sûr, à ce que les trois gagnants aient toute liberté dans les ateliers pour disputer les compétitions, tout en conservant salaire et avantages. Pendant un an, les semaines course, ils partiront le jeudi et reviendront le mardi, ils travailleront à peu de chose près à mi-temps. Bref, ils n'auront plus la même vie familiale et peut-être penseront-ils à *« autre chose »* une fois l'année écoulée. Il y a d'ailleurs tout à parier qu'aucun des trois sélectionnés ne retournera à ses habitudes à la fin de 1979. On en est conscient à la direction de la Régie et l'on dit volontiers que, quels que soient les résultats obtenus au volant des Renault 5, la future vie professionnelle des pilotes sera examinée avec soin et que tout sera fait pour que la réinsertion dans le monde permanent du travail se fasse dans les meilleures conditions possibles. Il n'en reste pas moins que les quatre-vingt-dix-sept autres concurrents, ont passé au Castelet quarante-huit heures dont ils se souviendront. Même le soleil de l'automne provençal était de la fête. Ils se sont bien distraits aussi durant l'heure et demie passée au volant des R 5 Alpine. La plupart ont trouvé que Renault avait eu une bonne idée de mettre sur pied un tel challenge. Et il ne s'en est trouvé que quelques-uns pour regretter qu'on ne leur ait pas donné le choix entre quarante-huit heures d'initiation au sport automobile et quelques jours de vacances passés par exemple aux Baléares. L'un des sélectionnés possibles, au vu des temps réalisés, a même souhaité, tout en sachant que c'était bien sûr impossible, revendre *« sa place »* de pilote, mais pour au moins 16 millions d'anciens francs. *« Si je pars plusieurs jours par semaine pour les courses, ma femme va me faire la vie impossible »*, le tout accompagné d'un sourire.

Au fait, est-ce que, dans les ateliers de fabrication de la Régie, on s'intéresse au sport automobile au plus haut niveau ? Contents d'avoir gagné les Vingt-Quatre Heures du Mans ? Les réponses les plus nombreuses sont oui, les autres voi : du haussement d'épaules à bof ! Et en formule 1, se rend-on compte que la Renault ne marche pas très bien ? Ah ça oui ! — F. J.

FOOTBALL

Le Tournoi de Monaco, banc d'essai des nouvelles règles

De notre envoyé spécial

Monte-Carlo. — *C'est la Yougoslavie qui a remporté, dimanche 19 novembre, à Monte-Carlo, le Tournoi européen juniors en battant, en finale, la France par 3 buts à 2. Les Yougoslaves ont su garder leur calme et remonter un handicap de 2 buts que les juniors français avaient marqués dans les vingt premières minutes. Pour l'essentiel, toute la deuxième mi-temps a été à l'avantage des vainqueurs et c'est fort justement, une fois encore, qu'ils ont gagné l'une des plus convoitées parmi les compétitions réservées aux juniors (1).*

Le Tournoi européen juniors de Monaco est devenu, par tradition, une sorte de laboratoire du football. C'est en principauté, année après année — le tournoi en était à sa huitième édition, — que sont expérimentées des règles nouvelles en collaboration avec la Fédération internationale du football (FIFA) et avec l'Union européenne (U.E.F.A.), C'est-à-dire les deux organismes internationaux qui couvrent de leur autorité l'ensemble du football. L'année dernière, par exemple, un petit corner, tiré près des buts, destiné à privilégier l'équipe qui attaque, avait été mis à l'essai, et, s'il a été abandonné en 1978, c'est que la décision a été prise de concentrer la démonstration sur trois autres points de règlement qui se sont sans doute, pour le moment, révélés plus opportuns. Il s'agit de la remise en jeu, de la touche, au pied, qui permet de relancer l'action plus loin, la suppression du coup franc indirect, qui pénalise encore plus l'auteur d'une faute, et une exclusion temporaire de cinq minutes — au lieu de dix minutes l'année dernière — accompagnant un carton jaune.

Sur ce qu'on a vu tout le long du tournoi, il ne semble pas que la remise en jeu, de la touche, au pied, ait été bien exploitée à Monaco. On est loin des grands coups de pied capables de déplacer le jeu et de vite créer le danger devant les buts adverses. De toute évidence, la remise au pied reste prisonnière des habitudes acquises par plusieurs générations de footballeurs, qui veulent que le ballon soit servi presque toujours au plus près. Il est vrai aussi, à la décharge des joueurs, que leur champ d'élan, le long de la touche, est extrêmement restreint et qu'ils ne disposent pas du recul nécessaire pour bien armer leur tir.

La suppression du coup franc indirect paraît être la moins intéressante des expériences tentées, à Monaco, du moins, si l'on en juge par ses effets durant le tournoi. Sans doute, sur ce point aussi, les joueurs sont-ils prisonniers de leurs habitudes et éprouvent-ils des difficultés à bien saisir les possibilités qu'offre réellement une telle innovation. C'est pourtant cette suppression du coup franc indirect qui faillit être adoptée par l'International Board, au mois de juin dernier, à Buenos-Aires. On a reporté à plus tard, après un vote égal — quatre voix pour, quatre voix contre, — l'adoption éventuelle de ce point de règlement, qui, assez curieusement, avait fait la conquête de quelques Britanniques, membres influents de l'International Board, dont on connaît cependant toute la méfiance dès qu'il s'agit de modifier quoi que ce soit aux sacro-saintes lois du football.

Gardiens de la loi

Dans le football moderne, fait de plus en plus souvent de violence, l'exclusion temporaire en tant qu'arme de dissuasion est à coup sûr la bienvenue. La preuve en est qu'à Monte-Carlo, bon nombre d'exclusions ont été prononcées par les arbitres dans les premières rencontres du tournoi et qu'elles ont été rendues presque inutiles par la suite. Au cours de la finale France-Yougoslavie, une seule sanction de ce genre a été signifiée, à un joueur yougoslave, pour une faute, assez bénigne au demeurant. On a remarqué, à cet égard, ce qui ne manque pas d'intérêt, que l'expulsion du coupable pour cinq minutes est fort mal prise par ses coéquipiers, contraints par la force des choses de jouer à dix. C'est toute la différence avec le carton jaune traditionnel, qui n'a aucun effet immédiat sur le cours du jeu et dont la plupart se moquent dans le feu de l'action.

L'International Board avait délégué en principauté deux représentants, MM. Trevor Morris et William Harkness, respectivement secrétaire général de la fédération du Pays de Galles et président de la fédération écossaise. Comme le Board est l'organisme qui légifère et par qui passent toutes les lois du football, leur présence au tournoi et l'attention qu'ils y ont portée étaient à suivre au plus près. C'est que l'International Board est avant tout conservateur et que chaque membre veille avec vigilance sur des règlements aussi stables que bien conçus, il y a longtemps, par ses inventeurs, les Britanniques.

Autant dire que pour convaincre ces « gardiens de la loi », qu'ils soient aujourd'hui britanniques ou non, il faut les persuader, preuves à l'appui, que la tradition a intérêt à être bousculée. Prudents dans leurs déclarations, comme à l'accoutumée, MM. Morris et Harkness n'ont pas voulu préjuger de l'avenir, mais ils ont quand même indiqué leurs préférences. M. Morris pencherait plutôt pour la suppression du coup franc indirect — ce sont d'ailleurs les Gallois qui ont essayé de faire adopter à Buenos-Aires ce nouveau règlement, — alors que, pour sa part, M. Harkness est partisan de la remise en jeu, de la touche, au pied. *« Le Board se réunira en Ecosse l'année prochaine*, a dit M. Harkness, *je serai le président de la réunion, et vous savez ce que sont mes idées. »* *« De toute façon*, affirment-ils en chœur, *il faut laisser faire le temps, avant de se décider. C'est seulement à la longue qu'apparaîtront les défauts et surtout les vraies qualités de ce qui nous est proposé. »*

Pour l'heure, en tout cas, ils restent circonspects à propos de l'exclusion temporaire, qui renforce pourtant la puissance et l'autorité des arbitres et contribue à l'élimination de la violence. *« C'est intéressant*, admet M. Morris, *on y viendra peut-être un jour, mais il faut d'abord bien examiner le pour et le contre. Par exemple, comment expulser pour cinq minutes, en Irlande ou au Groenland, un joueur sans trop l'exposer, du fait de son inaction subite, à tous les risques que l'on peut courir sous de tels climats et par des températures extrêmement basses. »* Derrière la boutade se profilent toute la méfiance du Board et son souci de tout passer en revue, dans le moindre détail, avant de reconnaître le bien-fondé de ce qui est interprété, pour beaucoup, comme un progrès.

La lutte contre la violence

L'exclusion temporaire est très liée avec l'offensive qu'entend mener l'Association internationale contre la violence dans le sport (A.I.C.V.S.), dont la présidence d'honneur a été acceptée par le prince de Monaco. Tout ce qui se produit de violent dans les stades, venant des joueurs ou des spectateurs, pousse du reste à reconnaître l'urgence qu'il y a de tout faire pour assainir le sport de compétition et, au premier chef, le football.

L'ironie a voulu que l'équipe professionnelle de football de Monaco, dans le même temps que le souverain de la Principauté accordait son patronage à la lutte contre la violence, se livre à Nantes, en championnat de France, à quelques actes d'anti-jeu qui ne sont pas passés inaperçus. Ces bavures, survenues fort mal à propos, montrent bien que les racines du mal sont profondes et combien il sera difficile de mener le combat. C'est tout le procès du sport moderne qui est ouvert par l'A.I.C.V.S., où l'on trouve confondus, pêle-mêle, en accusation, la politique, l'argent, le chauvinisme, la bêtise et l'absurde. Aujourd'hui, ceux qui mènent la croisade pour libérer le sport de ses démons ne se font aucune illusion sur sa portée immédiate et ils savent que le message sera long et difficile à délivrer. Ils n'en sont que plus résolus à faire entendre la voix de la raison et de la dignité chaque fois qu'ils en auront l'occasion.

FRANÇOIS JANIN.

(1) La Yougoslavie avait déjà gagné le tournoi junior de Monaco en 1971 et en 1972 en battant la France. Elle avait été battue en finale par la France (1974) et par l'Union soviétique en 1977. Cette année, le tournoi réunissait, outre les deux finalistes, l'Union soviétique, l'Angleterre, la Pologne, l'Italie, le Portugal et l'Espagne.

LES RÉSULTATS

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION (neuvième journée)

Le Mans b. *Caen	75-72
*Antibes b. Tours	81-77
*Villeurbanne b. Nice	117-76
*Monaco b. Challans	101-96
*Berck b. Clermont	93-85
Avignon b. *Limoges	94-86
Orthez b. *Mulhouse	93-85

Classement : 1. Le Mans, 27 pts ; 2. Villeurbanne et Antibes, 25 ; 4. Caen, 23 ; 5. Tours, 21 ; 6. Monaco, 19 ; 7. Orthez et Berck, 17 ; 9. Mulhouse et Nice, 15.

Judo

Les jeunes Français se sont distingués aux championnats d'Europe espoirs (moins de dix-huit ans) et juniors (moins de vingt ans), disputés à Miskolc (Hongrie), en obtenant huit médailles sur quatorze possibles au total. Chez les espoirs, le Nordiste Pascal Ogé s'est imposé dans la catégorie des — 57 kilos, tandis que Jean-Jacques Passas (— 53 kilos) et Marc Bouget (— 68 kilos) atteignaient la finale, pour échouer respectivement face à un Soviétique, Sokolov, et un Hongrois, Ferjesz. En — 75 kilos, Michel Nowak se classait troisième.

La réussite des juniors fut moins brillante, aucun ne remportant la victoire finale. Toutefois, Yves Delvingt (— 85 kilos) et Laurent del Colombo (— 95 kilos) n'échouèrent qu'en finale contre respectivement un Soviétique, Kovoulovian, et un Suisse, Jehle. Thierry Pena (— 86 kilos) et Christian Vachon (— 95 kilos) obten. t une médaille de bronze.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION (sixième journée)

POULE A

Toulon b. *Auch	17-15
*Bagnères b. Gaillac	30-10
*Aurillac b. Thuir	34-9
*La Rochelle b. Béziers	17-15
Oloron b. Graulhet	6-3

POULE B

*Perpignan b. Brive	28-9
*Romans b. Bourg	17-12
Avignon b. *Mauléon	20-9
Carcassonne b. *R.C.F.	12-9
*Montferrand b. Montauban	32-6

POULE C

*Tulle b. Tarbes	22-3
*Nice b. Pau	10-4
*Castres b. Mont-de-Marsan	10-6
*Agen b. Toulouse	18-12
*Lourdes b. Mazamet	28-6

POULE D

St-Jean-de-Luz b. *Dax	13-8
*Narbonne b. Bayonne	44-4
*Bègles b. Tyrosse	32-13
*Boucau b. Valence	10-7
*Biarritz b. Bourgoin	16-10

POULE E

*Bédarrides b. Marmande	11-9
*Salles b. Beaumont	28-9
Millau b. *Condom	17-12
Grenoble b. Vic	15-6
*Cahors b. Le Creusot	13-9

POULE F

PUC b. *Castelsarrasin	18-6
*La Voulte b. Chambéry	13-9
Lannemezan b. *Mimizan	16-10
Périgueux b. La Seyne	19-6
*Rodez b. Orthez	24-7

POULE G

*St-Claude b. P.T.T. Arras	23-6
*Castelnaudary b. Carmaux	17-14
*Bergerac b. Nîmes	12-6
Limoges b. *Saint-Médard	9-3
*Albi b. Mérignac	40-18

POULE H

*Voiron b. Peyrehorade	12-6
*Angoulême b. Vichy	28-7
*Montchanin b. Lombez	6-4
*St-Girons b. Fumel	30-3
*Dijon b. La Teste	11-3

Tennis

A Rancho-Mirage, près de Palm-Springs (Californie), où se disputera le mois prochain la finale de la coupe Davis Etat-Unis - Grande-Bretagne, Chris Evert, quadruple championne des Etats-Unis, a pris sa revanche sur Martina Navratilova, championne de Wimbledon, qu'elle a battue (6-3, 6-3), en enlevant le « masters » féminin. Le match s'est joué à la lumière artificielle.

John McEnroe, récent vainqueur de Borg à Stockholm, s'est adjugé dimanche 19 novembre le tournoi de Wembley, battant coup sur coup Barazzutti, Stockton et Tim Gullikson.

Prologue à Saint-Ouen de la semaine nationale du dialogue

Des immigrés très spéciaux

Brocanteurs, revendeurs, collectionneurs, amateurs d'insolite, bateleurs, flâneurs, dragueurs, acheteurs, pickpockets, tous les habitués du marché aux puces ont été dérangés dans leurs habitudes, dimanche 19 novembre. Pour près de dix mille Yougoslaves accourus avec leur drapeau national par rames de métro entières, ou en voitures surchargées, c'était jour de fête à Saint-Ouen. Au stade municipal, les footballeurs professionnels de leur pays qui opèrent dans les clubs français rencontraient ceux du Paris-Saint-Germain, en prologue à la Semaine nationale du dialogue avec les immigrés.

En fait, malgré le rappel de Josip Skoblar un peu alourdi, de Dragon Djazic, qui devra bénéficier d'un penalty pour « sauver l'honneur » de son équipe, les Yougoslaves de France, à l'image d'Ivan Curkovic battu en six occasions, ne sont plus ce qu'ils étaient voici quelques années, quand ils faisaient les beaux jours des clubs français.

Avec trente-cinq étrangers parmi les quelque trois cents footballeurs professionnels de première division, on trouve dans ce milieu sportif sensiblement le même pourcentage d'immigrés que dans l'ensemble de la population (8 %). Toutefois, dans la plupart des cas, la comparaison s'arrête là, car ces travailleurs très spécialisés sont loin de connaître les mêmes problèmes. Déjà joueurs vedettes dans leur pays, ils ne viennent en France que pour y trouver des conditions financières encore plus avantageuses.

Ces footballeurs se différencient aussi des autres travailleurs immigrés par leurs origines géographiques. On distingue parmi eux quatre grands ensembles :

● *Les Européens de l'Est*, venus presque exclusivement de Yougoslavie et de Pologne. Comme dans tous les pays socialistes européens, le professionnalisme n'existe pas dans le football yougoslave ou polonais. Pour éviter un exode massif de leurs meilleurs éléments en Europe occidentale, les fédérations sportives de ces pays ont dû fixer des limites d'âge pour les bénéficiaires de lettres de sortie : vingt-huit ans en Yougoslavie et trente ans en Pologne.

Depuis longtemps, la Yougoslavie est un pays d'émigration. Plus d'un million de Yougoslaves vivent à l'étranger, dont près de la moitié en Allemagne fédérale. Le renom du football yougoslave dans les années 60 a provoqué un exode comparable dans les rangs de ses joueurs et de ses entraîneurs. C'est dans le football français, alors au creux de la vague, qu'ils se sont le mieux exprimés. En 1970-1971 on en comptait encore dix-sept en première division, c'est-à-dire que près de la moitié des footballeurs étrangers opérant en France étaient des Yougoslaves.

Aujourd'hui, ce chiffre est tombé à neuf, car il semble bien que le football yougoslave lui-même n'ait pas pu supporter une telle hémorragie de ses éléments les plus expérimentés. Quatre d'entre eux sont les meilleurs buteurs de leur équipe : Ivezic à Sochaux, Olarevic à Lille, Vukovic à Bordeaux et Bjekovic à Nice. Le plus connu et sans doute le plus apprécié reste pourtant le gardien de but Ivan Curkovic, capitaine de l'Association sportive de Saint-Etienne.

Le cas des Polonais est différent, puisqu'on les trouve exclusivement dans le nord et l'est de la France, où sont encore implantés les descendants des dizaines de milliers de mineurs polonais accourus après la première guerre mondiale. Si ces footballeurs connaissent ainsi moins de difficultés d'intégration, c'est surtout pour les clubs de Valenciennes (Wrozy), de Metz (Kasperczak) et de Lens (Marx), un moyen d'attirer au stade une clientèle potentiellement importante.

● *Les Sud-Américains*, essentiellement Argentins. Longtemps prospère dans toute l'Amérique du Sud, le football professionnel y est aujourd'hui victime de la crise économique. La baisse du pouvoir d'achat des ouvriers, qui se répercute sur les assistances aux matches, et l'inflation galopante qui rognait chaque mois un peu plus les revenus des footballeurs professionnels ont entraîné un exode massif de ces derniers vers l'Europe. L'Italie, l'Espagne et l'Angleterre ayant alors fermé leurs frontières aux footballeurs étrangers et l'Allemagne n'appréciant pas beaucoup leur style de jeu, les meilleurs d'entre eux se sont retrouvés au début des années 70 en France, où on en compta jusqu'à trente, dont dix-sept en première division. Aujourd'hui encore, on retrouve douze Sud-Américains, dont dix Argentins, en première division, mais les derniers arrivés n'ont sans doute pas le talent de Carlos Bianchi, d'Oswaldo Piazza ou d'Ugo Bargas.

Depuis 1972, la réouverture des frontières espagnoles a amené dans les clubs ibériques plus de cent trente footballeurs sud-américains, dont plus de soixante-dix Argentins, qui bénéficient, dans la plupart des cas, d'un statut d'assimilité de par leurs origines La victoire de l'Argentine en Coupe du Monde a accéléré cet exode. Mario Kempès joue à Valence, Ricardo Bertoni à Séville, Alberto Tarantini à Birmingham, Oswaldo Ardilles et Ricardo Villa à Londres, avec les Tottenham Hotspurs. Cinq mois après la finale de Buenos-Aires, les stades argentins sont vides de vedettes et de spectateurs, persuadés que leur football ne se remettra pas d'une telle ponction.

● *Les Européens occidentaux.* — Trois des vice-champions du monde néerlandais ont choisi la France pour fuir le fisc de leur pays (70 % d'impôts sur les gros salaires). C'est le cas de Jonnhy Rep et de Wim Rijsbergen, à Bastia, et de Wim Suurbier à Metz. On trouve aussi trois « seconds plans » allemands, à Nancy (Stickel), à Reims (Michelberger) et à Bordeaux (Rohr), et un seul Scandinave, le Suédois Anders Linderoth, à Marseille, les meilleurs amateurs des pays nordiques étant recrutés par les clubs allemands.

● *Les Africains.* — Victimes de l'absence de professionnalisme sur leur continent, du manque de structures du sport africain, de la vénalité de certains hauts fonctionnaires locaux ou de l'influence trop grande de coopérants, ils sont souvent exploités à la signature de leur premier contrat. Combien de vedettes du football africain se sont contentées de promesses verbales avant leur arrivée en France, où des dirigeants leur proposent de signer temporairement une licence d'amateur !

Le Camerounais Jean-Pierre Tokoto avait connu une telle mésaventure voici quelques années. Cela n'a pas empêché son compatriote Roger Milla, désigné meilleur joueur africain en 1977, de suivre la même voie et de se retrouver à Valenciennes avec moins de la moitié de la prime promise, un studio pour sa famille en guise d'appartement et une place en troisième division jusqu'à ce que le deuxième étranger de l'équipe ait été transféré.

Pour continuer d'exercer leur profession en France, où les clubs n'ont droit qu'à deux joueurs étrangers par match, certains Africains ont dû demander leur naturalisation. C'est notamment le cas du Congolais François M'Pelé (Paris S.G.), du Malien Fantamady Diallo (Metz), du Camerounais Toko (Strasbourg), etc.

Objets des railleries du public quand tout va bien, ils découvrent la xénophobie quand le club n'obtient plus de bons résultats. L'action conjuguée de l'Union nationale des footballeurs professionnels, qui lutte pour obtenir le plein emploi des joueurs français, et des clubs, tenus par les règlements fédéraux de posséder un centre de formation, devrait aboutir dans les prochaines années à une limitation du contingent des étrangers, à moins que la bataille entreprise par quelques juristes pour obtenir la stricte application du traité de Rome n'aboutisse à la libre circulation des footballeurs professionnels à l'intérieur des frontières des pays du Marché commun.

GÉRARD ALBOUY.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02



emplois internationaux



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

recherche immédiatement pour

ÉTABLISSEMENT PLAN FONDAMENTAL DE DÉVELOPPEMENT DE TÉLÉCOMMUNICATIONS AU ZAIRE

1 **INGÉNIEUR** de télécommunications coordonnateur du projet. Formation universitaire. Grande expérience pratique planification. Contrat : 18 mois.

4 **EXPERTS** en télécommunications ayant formation école spécialisée et bonne expérience pratique, spécialistes chacun dans un des domaines suivants :
— transmission faisceaux hertziens et multiplex. Contrat : 12 à 17 mois.
— commutation téléphonique et télex. Contrat : 12 à 17 mois.
— réseaux locaux. Contrat : 14 mois.
— trafic. Contrat : 6 mois.

1 **EXPERT** en analyse financière, et

1 **EXPERT** en organisation et méthodes. Formation universitaire. Bonne expérience pratique. Contrats : 4 mois chacun.

Adresser C.V. détaillé : formation et expérience :
UIT, Place des Nations, CH-1211 Genève 20

TECHNICO COMMERCIAUX

BIENS D'EQUIPEMENT
EUROPE ET MOYEN-ORIENT

Implantée à 120 km de Paris, la Société, en expansion continue, conçoit et fabrique des machines complexes pour l'imprimerie et le conditionnement. Son développement repose sur la capacité d'innovation de son bureau d'études et l'application de techniques de pointe. Son réseau commercial couvre le monde entier. Elle réalise 70% de ses ventes à l'étranger.
Elle recherche deux chefs de secteur qui, basés en France, mais se déplaçant fréquemment, auront la responsabilité technico-commerciale de deux aires géographiques :
— FRANCE et pays limitrophes - réf. 8303 M.
— MOYEN-ORIENT - réf. 8304 M.
Formation commerciale ou technique supérieure (HEC, ESSEC, ESC, MBA, Ecoles d'Ingénieurs), anglais courant impératif - seconde langue souhaitée.
Expérience de la vente de biens d'équipement.

France Cadres — Adresser C.V. en précisant la référence à :
26 rue Marbeuf 75008 Paris.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES

recherche pour ABIDJAN

INGÉNIEURS EN ORGANISATION
ÉCONOMISTES
STATISTICIENS
INFORMATICIENS

I.B.M. 360/70 sous C.I.C.S.
Avantages expatriés. Rémunération motivante.
Ecrire N° T 09556 M - REGIE PRESSE,
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Le département informatique de ROYAL AIR MAROC

recherche

INFORMATICIENS

— Analyse, programmation, système et exploitation
— Expérience 370 DOS/VS.

NATIONALITE MAROCAINE EXIGEE

Adresser curriculum vitae à : ROYAL AIR FORCE, Département Informatique
Aéroport de CASA/ANFA - Casablanca - MAROC.
Tél. : 36-41-84 à 88.

Institut Panafricain pour le développement recherche
Formateurs
— EXPERT GESTION PROJETS ruraux (Anglais) TCHAD
— AGRO ÉCONOMISTE (management) Hte-VOLTA
— PSYCHO-PEDAGOGUE (Entreprise) Hte-Volta
8 ans expérience
Nationalité afrcane.

Offre avec C.V. + photo, à I.P.D. 3 VAREMBE - GENEVE.

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer, étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer Mutations, 47, rue Richier, Paris-9e.

INGÉNIEUR SIDÉRURGIE
possédant parfaite maîtrise de la langue anglaise (écrit, parlé)
POUR MISSION DE COORDINATION CHANTIERS
MOYEN-ORIENT
Départ immédiat.
790-40-28 - 790-38-35.

En Australie, Canada, Afrique, Moyen-Orient, Amérique, Asie, Europe : DES EMPLOIS vous attendent. Demandez le mensuel spécial MONDEMPLOIS (Serv. M 78), 14, r. Clauzel, Paris-9e.

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

ENTREPRISE DE BATIMENT GROS OEUVRE DE PREMIER PLAN
recherche

plusieurs RESPONSABLES TRAVAUX

90.000 F +

Ce sont des hommes de chantier bâtiment qui ont acquis une bonne expérience (4 à 5 ans) G.O. et S.O.

Ils ont envie d'être leur propre patron et d'assumer la pleine responsabilité de leur chantier sur le plan humain, technique, de la gestion, et des relations avec les clients.

Ils souhaitent évoluer rapidement vers des responsabilités plus larges au niveau d'un secteur de travaux.

Les affectations sont prévues en province région OUEST et SUD OUEST.

Les C.V. détaillant l'expérience sont à adresser à No 6.407
COFAP 40, rue de Chabrol 75010 PARIS qui transmettra

BASES DE DONNEES
Important Organisme socio-professionnel composé d'Associations d'Intérêt Public (20.000 personnes) recherche pour l'un de ses centres de TRAITEMENT DE L'INFORMATION, situé à
MARSEILLE

responsable/bases de données

chargé de la conception, de la mise en place et de la maintenance des systèmes de gestion de bases de données et de télétraitement en étroite relation avec les services Projets, Exploitation et Systèmes.
Ce poste ne peut convenir qu'à un informaticien de haut niveau, âgé au minimum de 30 ans, ayant déjà pratiqué le SYSTEME I.M.S. et possédant de réelles qualités d'animateur et de coordinateur au sein d'une équipe informatique.
Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous la référence 515 M au :



Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

Nous sommes la filiale française d'un très important groupe international et recherchons le

controller administrative manager

qui s'intégrera à notre direction générale et saura rendre notre gestion dynamique et efficace.
Nous lui confierons la responsabilité de la préparation et du contrôle des budgets. Il supervisera et organisera les fonctions suivantes : comptabilité, contrôle des coûts, calcul des prix de revient, trésorerie, inventaires, liaisons avec l'informatique.
Agé environ de 35 ans, de formation supérieure, il aura une solide expérience de la comptabilité française et américaine et du contrôle budgétaire, acquise en secteur industriel. Il parlera couramment l'anglais. Il acceptera d'effectuer des déplacements relativement fréquents à l'étranger.
Le poste est basé dans une ville moyenne du centre de la France.
Nous vous remercions d'adresser vos dossiers de candidature sous référence B 4520 à Nicole RIBAULT, 1, rue de Berri, 75008 Paris.

bernard julhiet psycom

cipa

FABRICANT ACCESSOIRES AUTOMOBILES (600 PERSONNES)
pour son usine des Vosges
recherche

Programmeur Analyste

pour mise en route gestion de production automatisée. Expérience Cobol temps réel dans application similaire appréciée.
Adresser CV et prétentions sous référence 9291 à
L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02
qui transmettra

Important bureaux d'études Ingénierie recrute pour son agence de BORDEAUX.

1) INGENIEURS

Avec forte expérience en
GENIE CIVIL
(école travaux publics, contrôle ou arts et métiers).

Jeunes BTS ou DUT pouvant convenir.

2) A.E.T.
— Formation BTE souhaitée.
— Place stable.
— Horaire 40 heures 50.

Envoyez C.V. + photo à :
RETEC, 5, rue Geoffroy-Marie - 9e.
824-43-51 - 824-54-20.

— Vous êtes jeune DIPLOME DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR.
— Vous êtes attiré par une profession non sédentaire impliquant de nombreux contacts humains.
— Vous souhaitez une grande autonomie dans l'organisation de votre travail.
— La vie de province vous plaît.

Nous vous proposons de devenir :

INSPECTEUR D'ASSURANCES IARD

Après un stage de formation de 15 mois au siege de notre compagnie.

Adresser C.V., photo et prétentions sous référ. 8133 à ORGANISATION et PUBLICITE 2, rue Marengo, 75001 PARIS qui transmettra

L'OFFICE MUNICIPAL SOCIAL ET CULTUREL DE MAYENNE
recrute
pour animation de son FOYER

UN ANIMATEUR EXPÉRIMENTÉ

Ecrire avec photo et C.V. à O.M.S.C. - B.P. 92 - 53100.

SOCIETE DISTRIBUTION PHARMACEUTIQUE
recherche

DÉLÉGUÉS MÉDICAUX

bien introduits milieu : maternité, pédiatrie, P.M.I.

Postes à pouvoir :
83-06-04-05
34-30-12-81
69 (partie) 38
69 (partie) 01-74-73

Adres. C.V. complet + photo à MEDI PHARMA
BP 79-13273 Marseille Cedex2.

Impt cabinet JURID. et FISCAL recherche
pr HTE-NORMANDIE
COLLABORATEURS
expérim. en droit fiscal ou droit des sociétés,
STAGIAIRES
pour ce même poste
Formation universitaire indisp.
Ecr. n° T 09572 M Régie-Presse
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Rubrique des évidences parfois perdues de vue.

Les offres d'emploi du Monde n'ont pas seulement des lecteurs français.

Tout grand pays a un grand journal dont l'audience est internationale. Pour la France, c'est évidemment Le Monde.

La place qu'il consacre à la politique étrangère, la présence de correspondants particuliers (ou d'envoyés spéciaux) dans presque tous les pays, telles sont les raisons de cette position dominante.

Les lecteurs du Monde sont intéressés par les événements internationaux. Ils ont souvent une bonne connaissance des pays étrangers. Ce sont des "internationaux".

A un moment où la recherche de cadres qualifiés pour des fonctions internationales préoccupe les entreprises exportatrices ou désirant le devenir, les offres d'emploi de la rubrique "Emplois internationaux" du Monde s'imposent.

(à suivre)



Le niveau Monde est bon à prendre à tous les niveaux.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Nous sommes un très important groupe alimentaire avec une usine proche de Strasbourg.
Dans le cadre de notre service Maintenance

nous recherchons

un ingénieur automaticien

MISSION : assurer
- l'entretien, le fonctionnement et la mise au point de procédés modernes de régulations industrielles
- l'animation et la coordination du service régulation automatique.

PROFIL :
ingénieur diplômé ayant une bonne expérience industrielle qui va de la régulation analogique P.I.D aux ordinateurs industriels en passant par les automates programmables.

Ce poste demande une grande compétence au travail en équipe aussi bien avec la production que les travaux neufs et certaines qualités pédagogiques pour la formation du personnel exécutant.

Envoyer votre C.V. + photo sous réf. R2M à



Mars ALIMENTAIRE
Service du Personnel
B.P. 36 - 67501 HAGUENAU CEDEX.

---

mutuelles unies

Sociétés d'assurances à forme mutuelle
Siège Social ROUEN (550 personnes)

recherche pour son Service Informatique

Jeunes diplômés

**FORMATION INGÉNIEUR
OU
ÉTUDES SUPÉRIEURES SCIENTIFIQUES**

Chargés

— d'étudier et d'analyser les problèmes liés à l'essor de la gestion informatique du Groupe,

— de définir des solutions et leur coût de réalisation,

— de participer à leur mise en place.

Évolution possible au sein du Groupe

Adresser C.V. manuscrit + photo à
MUTUELLES UNIES
3037 X — 76041 ROUEN CEDEX

HOTCHKISS-BRANDT
SOGEME (C.A. 30 millions),
groupe THOMSON
dans la vallée du RHONE à
Valence

crée dans le cadre de son expansion vers le nucléaire, le poste de

INGENIEUR-ELECTRONICIEN

ou électromécanicien, possédant la pratique des contrôles non destructifs, des connaissances en microprocesseurs et en courants de Foucault.

Fonction pouvant nécessiter des contacts technico-commerciaux et d'importantes responsabilités.

Ecrire CABINET GATIER, Service E 58, 32, rue Barrême, 69006 LYON. Réponse assurée et motivée.

Cabinet Gatier

IMPORTANTE SOCIETE
PORCELAINIERE
TRES BONNE IMAGE DE MARQUE
offre carrière intéressante à

» chef des ventes export

Basé au siège (centre de la France) il a pour missions : l'animation et la gestion des ventes à l'export, ce qui représente 30% du C.A. et une clientèle dans 50 pays. Il est donc disponible pour de fréquents déplacements et parle anglais et allemand.

Nous souhaitons des candidats de formation ESC ou similaire ayant 8 à 10 ans d'expérience commerciale et connaissant bien les problèmes d'exportation.

Adresser C.V. et prét.
sous réf. 28 M 286
69, rue de Monceau
75008 PARIS.
Discrétion assurée.





Partenaire pour la France de Consult-Eur

RESPONSABLE ASSURANCE QUALITE PRODUITS

SAFT — **BORDEAUX**

DEPARTEMENT ACCUMULATEURS fabrique à son Usine de Bordeaux (1300 personnes) des accumulateurs alcalins, qui grâce à leur robustesse, leur simplicité d'entretien, leur fiabilité, sont utilisés dans des domaines très exigeants et des conditions sévères.

Cette Société a une politique produits affirmée, l'ingénieur qu'elle recherche a la responsabilité de l'assurance qualité d'une ligne de produits. Il participe à l'établissement de la définition de la politique qualité produits, définit un plan qualité, mesure l'efficacité des contrôles de fabrication.

Il est pour ces produits l'interlocuteur qualité de l'ensemble des services de la Société et filiales. Il doit avoir une formation ingénieur, une expérience industrielle de 5 ans dont 2 au moins dans un service Qualité. Il parle anglais couramment.

Adresser votre candidature en mentionnant la rémunération souhaitée sous référence A 28-72

SAFT — DIRECTION DES RELATIONS HUMAINES
119, rue du Prdt-Wilson 92300 Levallois-Perret.

LE SILICIUM SEMICONDUCTEUR
SCC
FILIALE DE



THOMSON-CSF

INGÉNIEUR DÉBUTANT

ou quelques années d'expérience

ESE-ESME ou équivalent pour études et développement nouveaux produits.

Lieu de travail usine de TOURS

Ecrire avec C.V. détaillé manuscrit et photo au Service du Personnel de THOMSON-C.S.F., Division Semiconducteurs - 50, rue Jean-Pierre Timbaud. - B.P. 5. - 92403 COURBEVOIE.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
FILIALE D'UN GROUPE NATIONAL
recrute

JEUNE ATTACHÉ DIRECTION DES VENTES

L'Homme :
— E.S.C. ou équivalent ;
— 2 à 3 ans expérience appréciés.

Le poste :
- Responsable de la formation et de l'intégration des attachés commerciaux ;
- Responsable de l'application de la politique commerciale ;
- Responsable de la méthode et de l'organisation commerciale ;
- Responsable du service Administratif des ventes.

Adresser C.V. et photo à Agence HAVAS, N° 1.012, B.P. 2702 - 51061 REIMS Cedex, qui transmettra.

DIRECTEUR GENERAL ADJOINT

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT REGIONAL DE PICARDIE

La Société a pour vocation de financer le développement des entreprises implantées dans les 3 départements de l'Aisne, l'Oise et la Somme.
Son Directeur Général recherche un cadre de haut niveau pour le seconder en prenant en charge plus particulièrement les domaines administratifs, juridiques et comptables.
Formation Grande Ecole ou équivalent - connaissance parfaite du droit des affaires, et si possible des mécanismes bancaires.
Age minimum 35 ans - Résidence Amiens.

France Cadres — Adresser C.V. sous référence 8302M à :
26 rue Marbeuf
75008 PARIS.

Chef du Personnel

Votre première expérience dans la Fonction Personnel en milieu industriel vous a permis d'en aborder tous les aspects.
Vous souhaitez maintenant évoluer vers une conception du Personnel où les connaissances en Gestion et en Législation Sociale ne sont qu'un moyen indispensable au service des Relations Humaines.

Notre groupe, leader européen dans son domaine recherche

UN CHEF DE PERSONNEL

particulièrement soucieux des questions d'amélioration des conditions de travail, de restructuration des tâches, de formation permanente...

Pour une de ses unités de production de la

Côte-d'Or

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions, sous le numéro 87.171, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS, qui transm

---

NEYRPIC - GRENOBLE
recherche
pour son GROUPE NUCLÉAIRE

UN INGÉNIEUR

FONCTION :
Expérience de quelques années de calculs par éléments finis, pour une spécialisation dans la connaissance et l'interprétation des codes ASME.

FORMATION - CARACTERISTIQUES
- Diplômé de Grande Ecole ou équivalent ;
- Acceptation de déplacement ou de détachements de longue durée à l'étranger ;
- Aptitude au travail en équipe.

Adresser C.V. et photo n° 87.498, CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

BANQUE RÉGIONALE
recherche

CONTROLEUR

chargé du suivi des dépenses du personnel et de la maîtrise des coûts sociaux

— Formation : maîtrise sciences éco ou niveau équivalent.
— Bonnes connaissances informatiques et statistiques.
— Première expérience appréciée.
— Dégagé des obligations militaires.
— Lieu de travail : ARRAS.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions, sous le n° 8.498 à : « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS.

GRANDE BANQUE PRIVÉE
recrute
pour sa succursale **d'Orléans**, un

CADRE CONFIRMÉ

Responsable de la clientèle privée

Sa mission :
- gérer la clientèle existante ;
- développer le fonds de commerce actuel par des actions de prospection appropriées.

Ce poste conviendrait à un candidat de formation supérieure ou bancaire (I.T.B.), ayant une expérience professionnelle de 3 ans minimum ainsi qu'une connaissance approfondie des marchés boursiers et de la gestion de portefeuilles titres.

Adresser c.v., lettre manuscrite, photo et prétentions sous réf. 3596 à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 Paris.

Plain Champs

ACOME

Fabricant de câbles électriques
800 personnes - 350 millions de C.A. -
recherche pour son Centre Informatique situé à **MORTAIN (Manche)** un

ANALYSTE ORGANIQUE

de niveau maîtrise d'informatique, ayant une bonne connaissance des mini et moyens systèmes, et une expérience de quelques années des techniques évoluées d'analyse et de programmation.

Dépendant directement du Responsable Informatique, il participera à la mise en place du système de gestion automatisé.
Possibilité d'évolution vers l'analyse fonctionnelle.

La Société est de forme coopérative et pratique une participation globale à la marche de l'entreprise.

Ecrire avec c.v. détaillé, en précisant la rémunération actuelle à Brigitte PRISSARD, sous réf. 75553 M

plein emploi
10, rue du Mail, 75002 Paris

LES HOSPICES CIVILS DE LYON
recherchent pour leur
DÉPARTEMENT INFORMATIQUE

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

(REF. A)
pour applications de gestion.

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

(REF. B)
pour applications de process control (mini-informatique).

SYSTEMES INFORMATIQUES
2 Iris 80 1 034 avec 350 terminaux
18 mini-ordinateurs.

Adresser lettre manuscrite (en précisant rémunération), C.V. et photo à :
HOSPICES CIVILS DE LYON
Département Informatique - 61, boulevard Pinel, B.P. 40 - 69671 BRON CEDEX.

DIRECTEUR GENERAL

Une Société Allemande (C.A. 10M de DM) spécialisée dans les lecteurs de microfiches et microfilms crée en France une filiale qui comptera 50 à 60 personnes en 1980 (montage et commercialisation).
Le poste convient à un cadre de plus de 35 ans possédant, soit un diplôme d'ingénieur et une expérience commerciale, soit un diplôme d'école supérieure de commerce et l'expérience de directeur d'une petite unité comportant des ateliers.
Anglais ou allemand indispensable.
Lieu de travail : Saint Dié. 135.000 F +.
Ne pas envoyer de C.V.

France Cadres — 26 rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Référence 817 M.

Importante Entreprise Electricité
recherche
pour son AGENCE DE L'OUEST
(ville universitaire)

INGÉNIEUR CONFIRMÉ

connaissant étude et devis
pouvant devenir responsable de service.

AGENT TECHNIQUE QUALIFIÉ

pour études, réalisation.
Poste E.D.F. relayage.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et référence à : N° 932.790 H.A.P. Hall Petites Annonces 7 X. 44040 NANTES CEDEX.

ETABLISSEMENT TECHNIQUE
recherche pour ses
ENSEIGNEMENTS PARAMÉDICAUX
— Secrétaire médicale expérimentée ;
— Comptable - fiscalité pour applications à la gestion d'un cabinet médical.
Travail à domicile : rédaction de polycopiés et correction de copies.
Tél. : (35) 70-44-21 — Demander M. VERDEZ.

Rech. **DIRECTEUR** Grandes Surfaces
POUR BASTIA
alimentat. détail. Réf. exigées.
EU-SELEC 63, av. Franklin-Roosevelt-8e.
225-61-10 - 256-37-20.

S.C.P. -P.SANS- Ph AMIGUES
CONSEILS JURIDIQUES
7 bis, rue du Général-Cérez, 87000 LIMOGES, recherche
spécialiste dr. des stés
au minimum 2 à 3 ans expér. profession. intéres., perspect. d'avenir.
Indiq. prét. et joindre C.V. détaillé et 1 photo.
Discrétion garantie.

Sté industrielle recrute
pour laboratoire de recherches
INGÉNIEUR
E.S.P.C.I.
Préfér. physicien débutant
Lieu travail : 40 km Nord Orléans.
Adresser C.V. et photo à :
N° 4356 Publicités Réunies
112, bd Voltaire - 75011 Paris.

Entreprise second œuvre
recherche
DIRECTEUR FINANCIER et ADMINISTRATIF
Bilingue (Anglais)
ayant connaissance export.
Ecrire s/réf. 1415 à
P. LICHAU S.A., B.P. 220
75063 Paris Cedex qui transm.

Le CONSEIL d'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DES ALPES-MARITIMES
(Décret 78-172 du 9-2-1978)
recherche
un DIRECTEUR ANIMATEUR
ayant la formation, l'expérience et les qualités humaines correspondant à cette fonction.
Envoyer avant le 31 décembre 1978 curriculum vitae, références et exposé des motivations : 8, avenue Maréchal-Foch, 06000 NICE

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

Important Organisme Financier - Paris

recherche :

LE RESPONSABLE DE SON ÉQUIPE SYSTÈME

140.000 F

— ingénieur ou universitaire ;
— expérimenté, connaissant notamment IBM, système OS, CICS, temps réel et base de données ;
— personnalité affirmée.

IL SERA :
— responsable d'une équipe de 9 personnes ;
— chargé à ce titre de coordonner le développement de la base de données et du réseau de télétraitement.

POSSIBILITES D'ÉVOLUTION

Envoyer curriculum vitae, photo sous le n° 87.466, Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er. DISCRETION ASSUREE.

SPERRY UNIVAC

MINI-INFORMATIQUE DE GESTION

recrute

INGENIEURS COMMERCIAUX

PARIS - LILLE

- Expérience professionnelle 3 ans minimum dans la vente de petits systèmes de gestion à disques
- niveau universitaire ou école de commerce souhaité.

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

PARIS - LILLE - NANTES

- chargés des relations commerciales avant vente et du suivi technique des installations clients
- connaissance de la langue anglaise
- expérience indispensable de 3 ans minimum
- niveau ingénieur
- connaissance souhaitable du RPG.

Rémunération élevée selon valeur. Evolution de carrière liée à la création de la division.
Les candidatures seront examinées avec la plus grande discrétion.
Ecrire à Monsieur BERARD
SPERRY UNIVAC — Division Mini-Informatique de Gestion — 3, rue Bellini — 92806 PUTEAUX.

HACHETTE

recherche pour son département des classiques

Délégué Pédagogique

IL SERA CHARGE :
— De présenter et de promouvoir auprès des enseignants les productions scolaires et parascolaires du département ;
— De commercialiser auprès des libraires les productions parascolaires.

Il devra connaître si possible le milieu enseignant et avoir une formation niveau 2 ans d'Etudes Supérieures.

Un stage de formation de quelques mois est à prévoir à Paris avant une affectation sur un secteur de province où il devra résider.

Envoyer C.V. et prétentions au Service Emploi, HACHETTE - 79, bd Saint-Germain, PARIS (6e) sous référence 14-11-78.

responsable technique d'un centre de production informatique

140 000 F +

Il a pour mission d'animer l'équipe système installant des bases de données volumineuses et développant un réseau TP comportant déjà plus de 150 terminaux sur les deux gros 370 d'un organisme du tertiaire (Paris) et de faire basculer l'installation sous OS.
Ce poste s'adresse à un responsable système, de formation supérieure, ayant l'expérience de la conduite d'une équipe et de la mise en œuvre de matériels haut de gamme tels que CDC, UNIVAC, CII-HB et, bien sûr, IBM.
Ecrire à J. THILY, Carrières de l'Informatique, réf. 3397 LM.

adjoint du directeur financier

Affaire de second œuvre largement implantée en France (2400 p. - siège Paris nord), notre CA direct à l'exportation représente 25 MF et nos prévisions à trois ans 60 MF.
Pour faire face à ce développement et renforcer son équipe, le directeur financier cherche un adjoint connaissant l'anglais ; il lui confie la gestion financière des opérations à l'exportation et l'associe à d'autres activités (budget, trésorerie, contrôle de gestion, etc.).
C'est une excellente opportunité pour un cadre de 32 ans minimum, connaissant bien les mécanismes financiers de l'exportation et alliant simplicité et ouverture dans ses contacts.
Ecrire à Mme M.C. TESSIER, réf. 3484 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

LE CARBONE LORRAINE

groupe industriel français à caractère international

recherche pour son Département GENIE CHIMIQUE à PARIS

INGENIEUR DE VENTE GENIE CHIMIQUE

FRANCE-EXPORT
expérimenté

Aura à vendre et à promouvoir du matériel d'équipement Génie Chimique essentiellement dans les pays de L'EUROPE DE L'EST et en France.

DEPLACEMENTS TRES FREQUENTS ET DE MOYENNE DUREE.

Poste à créer, appelé à prendre de l'extension et pouvant évoluer vers des responsabilités plus importantes.

Poste pouvant convenir à candidat connaissant bien le marché du matériel Génie Chimique, ayant l'expérience de la vente et de la négociation.

CONNAISSANCE ALLEMAND EXIGEE, ANGLAIS ET RUSSE SOUHAITABLES.

Réf. 437

Adresser CV, photo et prétentions sous référence à Direction du Personnel et des Relations Sociales 45 rue des Acacias 75017 PARIS - Entière discrétion assurée.

spéra

Pharmacologie clinique Un médecin

Nous sommes un groupe médical chargé des expérimentations cliniques relatives aux nouveaux produits que prépare le laboratoire pharmaceutique auquel nous appartenons. Nous cherchons un collaborateur.

Peu importe qu'il exerce actuellement la médecine hospitalière, libérale ou qu'il soit déjà dans l'industrie pharmaceutique du moment qu'il possède une solide connaissance de la méthodologie des essais thérapeutiques. Il sait que leur approche scientifique exige, de façon absolue, rigueur et honnêteté intellectuelle.

Mais c'est aussi un homme concret : il conçoit aisément que les produits ne peuvent être étudiés sans tenir compte des réalités du marché.

Il appréciera chez nous le haut niveau intellectuel des problèmes qu'il traitera en liaison, souvent étroite, avec les grands patrons de la médecine hospitalière.

La bonne pratique de l'anglais qu'il a déjà lui sera fort utile. Tant pour l'étude de documents que lors de rencontres internationales.

Les consultants du cabinet de recrutement SIRCA nous connaissent bien et sauront nous présenter votre candidature. Ecrivez leur sous référence 781 172 M.





Sirca
64, rue La Boëtie 75008 Paris.

Ingénieurs commerciaux

120.000 F

Grandes Ecoles Commerciales ou Scientifiques

Le Département APL de SLIGOS, leader dans son domaine - 50 % expansion par an - recherche des ingénieurs pour commercialiser le réseau de temps partagé auprès des banques et assurances
Une expérience professionnelle de 3 années dans l'un de ces secteurs et/ou une expérience commerciale, sont indispensables.
Rémunération motivante pour candidat de valeur.
Formation complémentaire assurée. Lieu de travail : Ouest Paris.

sélé CEGOS

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée sous référence 73471/M à Mme CLERE - Sélé CEGOS - 33 quai Gallieni, 92152 SURESNES.



Chef de Groupe Produits

Une Organisation ayant un chiffre d'affaires supérieur à 10 Milliards et un effectif de 10 000 personnes développe sa structure marketing et crée un nouveau poste de chef de groupe.
Ce collaborateur aura pour mission d'assurer la gestion d'une gamme existante, le lancement des nouveaux produits, le choix des axes publicitaires et promotionnels. Il animera une équipe de deux chefs de produits.
Pour réussir, le candidat doit être diplômé HEC, ESSEC ou équivalent et avoir exercé une fonction de chef de produits pendant environ 3 ans dans le domaine de la grande consommation.

Envoyez C.V., photo récente et rémunération actuelle sous réf. 1074 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

consultants

SOCIETE INTERNATIONALE DE CONSEIL DE DIRECTION recherche pour son bureau de PARIS -

CONSULTANTS AYANT PREMIERE EXPERIENCE PROFESSIONNELLE de 2 à 5 ANS

dans l'un des domaines suivants :
— Comptabilité, Finances, Systèmes de Gestion,
— Informatique,
— Stratégie d'Entreprise, Marketing.

Les candidats devront
- être âgés de 27 ans minimum,
- parler couramment le Français et l'Anglais,
- être diplômés d'une université ou d'une grande école (un MBA serait apprécié),
- pouvoir se déplacer pour des missions en France et à l'étranger (principalement Afrique Francophone)

Prière d'adresser le C.V. accompagné d'une lettre manuscrite et d'une photo sous la référence 4949-M à I.C.A. qui transmettra

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

INGENIEUR COMMERCIAL

FUTUR CHEF DES VENTES

Cette société appartient à un groupe multinational. Elle occupe une part importante du marché des vannes industrielles destinées principalement aux industries du pétrole, de la pétrochimie, de la chimie, de la papeterie...

Pour faire face à son développement, elle crée un poste de chef de ventes, rattaché au directeur commercial et du marketing.

Dans une première phase, il partagera son temps entre les clients importants de la Région Parisienne, auprès desquels il effectuera un travail en profondeur et le suivi commercial du département du Rhône.

Après cette période de formation, il deviendra responsable de l'équipe de vente : 7 exclusifs, 2 multi-cartes, sur le territoire national.

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur mécanicien ayant acquis une première expérience de vente aux industries et désireux de faire évoluer sa carrière.
La lecture de l'anglais technique est le minimum requis.
La connaissance du marché des vannes n'est pas indispensable.

Merci d'adresser sous référence M 5119 G, un CV complet, photo et salaire actuel à notre conseil,

egor 5 rue Meyerbeer, 75009 Paris

la Filiale Française d'un grand groupe international

recherche

dans le cadre du développement produits (mini ordinateurs et périphériques) et de l'extension du marché Région Parisienne de son département Informatique

INGENIEURS COMMERCIAUX

de préférence diplômés grandes écoles ou université et possédant une première expérience de commercialisation en informatique.
Salaire en rapport avec expérience et opportunité de développement de carrière

Les candidatures d'ingenieurs débutants seront aussi étudiées

Adresser votre candidature sous réf. 52069 B à BLEU Publicité 17, rue Lebel - 94300 VINCENNES

Les SERVICES TRAVAUX d'un important groupe industriel à vocation nationale et internationale, recherchent un

cadre/fonction personnel

30 ans environ (niveau d'études supérieures : (Universités, Grandes Ecoles...).
En collaboration avec le Chef du Personnel, il aura à mettre en œuvre tous les aspects d'une fonction évolutive : recrutements, affectation et suivi de carrière, gestion administrative, politique des salaires, relations avec les partenaires sociaux, etc...
Pour réussir dans ce poste, une expérience de deux ans minimum en entreprise est indispensable et le candidat devra faire preuve de réelles qualités de contact et d'écoute, appuyées par un esprit de décision adapté.
Lieu de travail : PARIS.
Merci d'adresser C.V. détaillé, photo et prétentions sous la référence 517 M au :

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter rue de Vaugirard - 75015 Paris

Pour faire face au développement de l'Informatique de sa branche Vie, un des premiers groupes d'assurances français recherche un

TECHNICIEN D'EXPLOITATION DEBUTANT

(DUT D'Informatique ou équivalent)

Il travaillera, dans un premier temps au sein du bureau technique, à la conversion d'un système DOS en OS. Par la suite, il pourra évoluer soit vers les études soit vers le système.

Le poste est à pourvoir en Banlieue Sud.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et photo sous la référence M 1219 P à

egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris
PROMOTION

EUREST Une des premières Sociétés Européennes de restauration, gérant en France 350 établissements, recherche pour sa Direction financière France à Paris

contrôleur de gestion

Au sein d'une équipe de trois personnes, votre mission : la conception et l'élaboration du budget, l'analyse de la gestion courante des établissements, les études économiques et financières de projets, la mise au point de systèmes de gestion...
Votre profil : une formation supérieure (Essec, Sup de Co ou équivalent) trois ans minimum d'expérience du contrôle de gestion, si possible dans la restauration.
Réf. SCG

auditeurs internes

Vos missions : le contrôle et le conseil auprès des établissements (fréquents déplacements de courte durée).
Votre profil : une formation supérieure, débutant ou 1 an d'expérience.
Ces postes vous permettront de découvrir l'entreprise et de vous préparer à d'autres fonctions dans les domaines administratifs et comptables.
Réf. AI

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo, rémun. actuelle en précisant la référence à EUREST - Direction du Personnel, 14, rue de l'Arcade 75008 Paris.

هكذا من الأصل

offres d'emploi

TRAVAUX PUBLICS

COLLABORATEUR DE HAUT NIVEAU

Cette entreprise, leader dans son domaine spécifique emploie 6.000 personnes et son C.A: dépasse le milliard.

Elle cherche à intégrer un ingénieur de grande valeur, 40 ans minimum, ayant acquis dans une ou plusieurs entreprises, à des niveaux de responsabilité, l'expérience la plus diversifiée possible : chantiers, technique, gestion, relations sociales...

Après une période de prise de contact avec la société au niveau technique, il s'intégrera à l'équipe de direction. Sa réussite le conduira à prendre rapidement des fonctions hiérarchiques importantes, propres à satisfaire ses ambitions.

Les *dossiers de candidature* (CV, *photo*, motivations, salaire actuel) adressés *sous* réf. *M 5236 A*, seront traités confidentiellement par notre conseil Henri PHILIPPE.

egor *5 rue Meyerbeer, 75009 Paris*

LEADER DU CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE INDUSTRIEL

VULCANIC

recherche son futur

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

MISSION :
- *rattaché au président,*
- il sera chargé du suivi et de l'amélioration de tous les services,
- *il se verra confier des missions ponctuelles* variées dans le cadre de ses compétences.

EXPÉRIENCE SOUHAITÉE :
- après avoir exercé des responsabilités croissantes dans les différents services d'entreprises industrielles modernes s'est vu confier un poste équivalent qu'il a assuré plusieurs années,
- il possède une culture technique en électromécanique.

PROFIL :
- homme pragmatique, organisateur, ayant le souci permanent des coûts, de leur contrôle et de l'efficacité.

LIEU DE TRAVAIL : Neuilly-s/Marne.

Adresser C.V. manuscrit détaillé avec photo et prétentions à :
VULCANIC
Direction du Personnel
48, rue Louis-Ampère - Z.I. des Chanoux
93330 NEUILLY-SUR-MARNE

VULCANIC

SOCIETE INTERNATIONALE DE TELECOMMUNICATIONS AERONAUTIQUES

Société internationale exploitant et développant le plus grand réseau civil mondial de transmission de données et de commutation de messages à l'usage exclusif des compagnies aériennes,

RECHERCHE
dans le cadre de l'expansion de ses activités et services :

plusieurs ingénieurs logiciel analystes systèmes

devant s'intégrer dans les différents équipes «logiciel» qui assurent le développement et la maintenance des logiciels du réseau.

Ces postes s'adressent à des candidats possédant une maîtrise d'Informatique (option «système» ou «téléinformatique») ou un diplôme d'Ingénieur option «informatique».

Une expérience temps réel, système, bases de données, est un atout supplémentaire.

Aptitude aux déplacements et connaissance de l'anglais lu et écrit indispensables.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions à :
SITA
Direction du Personnel
112, avenue Charles de Gaulle
92522 Neuilly-sur-Seine

P.LICHAU

SERTI

Société de Conseil et de Réalisation en Informatique de Gestion.
Nous appartenons à l'un des premiers groupes de Sociétés de Services en Informatique.
Nous recherchons pour Paris et la Région Parisienne :

ANALYSTES-PROGRAMMEURS
PROGRAMMEURS CONFIRMES

ayant une excellente pratique d'au moins un des langages suivants :
- COBOL IBM 370
- COBOL CII-HB 64 ou 66 (TDS apprécié)
- PL1 IBM 370/OS (IMS DL1 apprécié)
- Assembleur IBM 370

- Envoyer CV manuscrit, photo et prétentions
- ou téléphoner au 742-20-24 (poste 248) de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h 30 à 17 h en précisant la référence M4220.

SERTI
49, av. de l'Opéra - 75002 Paris

POUR YVELINES (78)

A.T. Electroniciens

AT 4 OU AT 5
NIVEAU DUT

2 ans expér. circuits logiques. *Mise au point de bancs*, de tests automatiques.

AT 5

Pour suivi de la mise au point et de la fabrication, suivi de l'évolution du matériel (expér. sur périphériques et sous-ensembles).

AT 5 Logiciens Analogiciens

Pour étude en labo et mise au point de matériel.

CODIFICATEURS

Postes à pourvoir rapidement. Envoyer candidature à A.T., 29, avenue de Friedland (8e).

FERODO

N° 3 européen de l'équipement automobile, C.A. 4,2 milliards, effectif 29.000 personnes, rech., afin de renforcer son potentiel et dans le cadre de sa politique d'évolution de carrière,

pour sa DIRECTION DE LA RECHERCHE (Saint-Ouen 93)

INGÉNIEUR PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE DÉBUTANT

diplômé Grande Ecole d'ingénieurs (option mécanique souhaitée). En liaison permanente avec nos centres de recherches, il assurera progressivement, et après formation, la protection des innovations techniques de la société. Allemand ou anglais lu et écrit couramment exigé.
Réf. 25.797/1.

INGENIEUR D'ETUDES DEBUTANT

diplômé Grande Ecole d'ingénieurs option informatique scientifique. Il sera chargé de l'élaboration de programmes de calculs scientifiques et définira des méthodes de saisie et de traitement de données afin d'aider à la résolution d'études et de recherches concernant tous les domaines de la physique.
Réf. 25.797/2.

Adresser C.V., prétentions et photo (avec la référ. du poste)
FERODO
Service Recrutement,
43, rue Bayen, 75017 PARIS.

Société internationale recherche

INGÉNIEUR OU AGENT DE VENTE

ayant expérience moteurs et équipements électriques pour suivi clientèle de l'EST DE LA FRANCE.
Domicile Paris ou Mulhouse. *Ecrire Pub.* BANCE n° 117, 13, rue *Marivaux*, 75002 Paris.

IMPORTANTE ASSOCIATION
recherche pour ses services de Paris

UN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

ayant l'expérience de la Gestion administrative, comptable et financière des entreprises.

Ecr. avec C.V., réf. et prét. à n° 87.323 CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Société
NORBERT BEYRARD FRANCE
études économiques, financières, Génie industriel, spécialisée dans Assistance technique aux pays en voie de développement,
68, rue Pierre-Charron, Paris-8e,
recherche

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

ayant sérieuse formation économique et informatique, connaissances COBOL, FORTRAN, GESTION BASE DE DONNEES, appréciées, pouvant envisager voyages, éventuellement séjours à l'étranger. Ecr. lettre manuscrite avec C.V. et photo.

GROUPE RIVE
recherche

JURISTE EXPÉRIMENTÉ

Expérience d'au moins 5 ans.

Ecrire avec C.V. manuscrit détaillé, photo et prétentions, n° 52 089 B, Réf. JEM, BLEU, 17 rue Lebel, 94300 VINCENNES.

STE INTERNATIONALE
Quart. St-Lazare - Pl. Clichy
recherche

INGÉNIEURS TECHN. COMMERC.

Nomb. déplacem. à l'étranger, anglais indisp., libre de suite.

Ecrire sous n° 460 à ZENITH PUBLICITE, 36, aven. Hoche, 75008 PARIS qui transmettra.

Mairie d'Orly recrute sous-bibliothécaire avec C.A.F. B., option jeunesse. Expér. apprec. Adresser candidature et C.V. à M. le MAIRE, 94310 ORLY.

Très important Shipchandler de Paris, recherche

JEUNE DIRECTEUR

dynamique, possédant expérience de la vente et de la gestion. Sérieuses références exigées. Ecr. avec C.V. et photo à HAVAS LORIENT 56104, n° 870.

Ville de Saint-Denis (93), rech.

PUERICULTRICE D.E.

pour seconder directrice de crèche. Renseignements : 820-63-83, poste 370, 313. Candidature à adresser au bureau du Personnel

---

IMPORTANTE SOCIETE (17e)
recherche

AUDITEUR

titulaire du DECS/BP OU EQUIVALENT, ayant quelques années d'expérience dans ce poste. Adr. C.V., prét. sous réf. 2.456 à SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

Charles of the Ritz
Parfums
YVES SAINT LAURENT

Dans le cadre de son expansion crée la fonction de

chef de gestion produits

Rattaché au
DIRECTEUR MARKETING FRANCE
pour la marque *Y.S.L.*

Il sera chargé de suivre et contrôler l'application de la politique produits.

Le candidat de formation supérieure en marketing, aura une expérience de 2 ans minimum des *TECHNIQUES MARKETING DE GESTION* acquises de préférence au sein d'un Groupe de renommée internationale.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous No 86692 au Service Recrutement - 100, rue Chaptal 92302 LEVALLOIS.

Important groupe financier
Quartier Etoile
recherche

analystes-programmeurs

intéressés par l'informatique de gestion.

De formation IUT, MIAGE, débutants ou 1 à 2 ans d'expérience, ils s'intégreront à des équipes d'analystes-programmeurs, chargés de la maintenance des programmes.

Ils participeront ensuite au développement de nouvelles applications.

Nombreux avantages sociaux.
Restaurant d'entreprise.

Adresser votre C.V. sous réf. 401 au service orientation recrutement

Compagnie Bancaire
25, avenue Kléber
75016 PARIS

compagnie bancaire

---

ingénieurs commerciaux

La Division *Systèmes* d'une SSCI du Groupe THOMSON vous recherche pour ses besoins immédiats,

Dans le domaine de ses activités en mini-informatique:
- Assistance Technique
- Forfaits, logiciels
- Systèmes clés en main (mini-gestion et industriels).

Adresser C.V. détaillé, prétentions et photo sous référence 4948-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

Etablissement Public
Banlieue OUEST
recherche

conseiller en formation

Homme ou Femme

Nous recherchons des personnes dynamiques, ayant le goût du contact, pour prendre en charge et réaliser la diffusion de nos stages. Le candidat retenu aura une bonne connaissance de l'entreprise et une expérience de la formation. Il participera à la définition de notre politique à partir des besoins recueillis auprès des entreprises. Il devra développer leurs intérêts pour la formation. Nous *bénéficions d'une bonne image de marque* qu'il faudra concrétiser.

Si ce poste vous intéresse, envoyer lettre manuscrite + C.V. détaillé et prétentions s/réf. 2163 à INTER PA - BP 508, 75066 Paris cédex 02 qui transmettra.

PHARMACIES D'OFFICINE

RESPONSABLE DEVELOPPEMENT

REGION PARISIENNE

Une des premières sociétés françaises spécialisée dans le conseil auprès des pharmacies d'officines et des laboratoires (cession de fonds de commerce, conseil financier et juridique), propose le poste de Responsable du Développement Région Parisienne.

Nous souhaitons rencontrer un professionnel de la vente (de services de préférence), qui soit également un homme de développement. En effet, dans le cadre d'objectifs et de budgets, il sera personnellement responsable *des opérations réalisées sur sa région* et de leur suivi. Il pourra progressivement créer sa propre structure, véritable centre de profit autonome.

Il a au minimum 30 ans et une formation supérieure.

François Humblot vous adressera sur simple demande des informations complémentaires sur ce poste en écrivant sous référence M 1282 A, à

egor *5 rue Meyerbeer 75009 Paris*

NOUS SOMMES LA FILIALE FRANÇAISE D'UN GROUPE PHARMACEUTIQUE AMÉRICAIN.

Nous cherchons, pour PARIS, pour mieux prendre en charge notre développement clinique un

médecin
directeur de la recherche clinique

Il intervient en amont et en aval du développement des produits aussi bien dans l'orientation thérapeutique des molécules nouvelles que dans l'expérimentation clinique qui conduit le médicament au visa (A.M.M.) et à l'expérimentation promotionnelle ou d'évaluation des produits sous licence.

L'équipe actuelle de recherche clinique est composée de plusieurs médecins dont il faut coordonner les travaux sur toute la France.

Les médecins intéressés sont priés de bien vouloir adresser leur curriculum vitae avec une lettre manuscrite à notre conseil, Jacques TIXIER, sous la réf. 106 LM, qui leur garantit une entière discrétion.

jacques tixier s.a.
7 rue de logelbach 75017 paris

Emplois et Carrières



Vous avez un diplôme d'Etudes Supérieures de Commerce complété par une bonne formation informatique et comptable (niveau DECS) ; vos stages vous ont amené à vous familiariser déjà avec la comptabilité analytique ; vous êtes prêt à vous déplacer (durant la première année) dans certaines de nos usines en France en vue de compléter votre formation ; par la suite vous pourrez assurer le contrôle budgétaire d'un Département à Paris. Une bonne connaissance de l'Anglais est indispensable.

Nous somme une société française (CA 900 Millions) rattachée à un groupe international très important.

Envoyez C.V., photo récente, lettre manuscrite à Madame LIPSZYC sous la référence 81140 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

---

ingénieur système DOS-VS

Le centre informatique (Paris-Centre) d'une très importante SSCI fait évoluer son parc de 370 et vous propose une double mission : mettre en place VSAM, les bases de données et étendre le TP géré sous CICS-VS ; adapter la méthodologie utilisée par les études et l'exploitation pour tirer le meilleur parti des nouveaux matériels. Ce poste, pour un ingénieur, est un tremplin vers une responsabilité importante dans l'Etat-Major technique de la société.

Ecrire à J. THILY, Carrières de l'Informatique, réf. 3444 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENÈVE - LONDRES

CISI COMPAGNIE INTERNATIONALE DE SERVICES EN INFORMATIQUE

recherche

un ingénieur

Chargé de réaliser sous la direction du responsable de l'opération paye et gestion de personnel, les études de marché.

Il participera à la définition de spécifications des produits et services ainsi que leurs tarifs.

Il sera responsable de leur lancement commercial et de la création des supports de promotion.

Il possèdera une expérience commerciale en informatique de gestion et si possible dans le domaine concerné.

Lieu de travail : **région parisienne.**

Adresser C.V. et prétentions à :
CISI, Direction du Personnel, 35, boulevard Brune, 75014 Paris.

Emplois et Carrières

SOPAD NESTLÉ

RECHERCHE UN JEUNE DIPLOME DECS, DUT, BTS

Attiré par la comptabilité, pour lui confier, après un stage de formation, des missions de contrôle et de conseil auprès de ses nombreux établissements de Paris et de province en tant qu'

INSPECTEUR DE GESTION

Ce poste, basé à Paris, implique de fréquents déplacements, tout en permettant de découvrir les problèmes de l'entreprise et de se préparer à d'autres fonctions dans les domaines administratifs et comptables.

Ecrire avec C.V. détaillé à SOPAD, Direction du Personnel, 17-19, quai Paul-Doumer - 92401 COURBEVOIE.

offres d'emploi



offre une opportunité de carrière à un

analyste programmeur

(Cobol ANS-RPG-DOS-OS)

Sous la responsabilité du Chef de Division Informatique, sa mission sera de :
- maintenir et adapter les systèmes locaux existants,
- concevoir et mettre en place de nouveaux systèmes,
- assurer les changements relatifs au futur environnement informatique (changement DOS-VS / OS-VS1), installation d'un mini ordinateur connecté à un réseau européen.

Le candidat que nous souhaitons rencontrer aura une formation supérieure, environ 5 années d'expérience de l'informatique de gestion et des contacts avec les services utilisateurs ainsi qu'une très bonne connaissance de l'anglais.

L'expérience de la programmation interactive sera considérée comme un atout supplémentaire.

Les candidatures indiquant la rémunération actuelle sont à adresser, sous réf. 312 M, à
DU PONT DE NEMOURS (France) S.A., Service du Personnel - 9, rue de Vienne, 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

D | S

GROUPE NATIONAL SPÉCIALISÉ DANS LA CONFECTION DE CHEMISES

recherche

1) DIRECTEUR TECHNIQUE

Réf. 2.519.

- Minimum 30 ans ;
- Ingénieur ESIV ou expérience d'un poste similaire ;
- Connaissance de la gestion d'une Société filiale autonome souhaitée ;
- Lieu de résidence : VOSGES.

2) DIRECTEUR SOUS-TRAITANCE

Réf. 2.520.

FRANCE-ETRANGER

- EXPERIENCE DE LA FONCTION SOUHAITEE ;
- CONNAISSANCE DE LA LANGUE ANGLAISE INDISPENSABLE ;
- NOMBREUX DEPLACEMENTS A PREVOIR ;
- LIEU DE RESIDENCE : PARIS, OU OUEST DE PARIS PREFERABLE.

Merci d'envoyer C.V. + photo + prétentions à :
DAPHNE SAMSON, CONSEIL EN RECRUTEMENT
32, rue de Sablonville, 92200 Neuilly-sur-Seine.
Discrétion absolue assurée.

FILIALE D'UN TRES IMPORTANT GROUPE BANCAIRE PARIS

recherche

EXPERT IMMOBILIER

35 ANS MINIMUM

pour participer au développement du Service :

GESTION DE PATRIMOINE

Il devra :
- procéder dans toute la France et particulièrement dans la région Parisienne à des évaluations d'immeubles (neufs ou anciens, locaux d'habitation ou industriels, terrains à batir...),
- procéder à l'étude de toutes les opérations immobilières proposées,
- animer une équipe.

Il est souhaité :
- une formation supérieure (T.P., A.M., HEC, ESSEC),
- une expérience professionnelle (Expert dans un grand cabinet...),
- l'habitude des contacts avec la clientèle privée.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous références 51921 B à :
BLEU Publicité - 17, rue Lebel
94300 VINCENNES - Q.T.

Henkel France

Le développement important de la marque FA et les projets à l'étude incitent la Division «Cosmétiques» à chercher un jeune

CHEF DE PROMOTIONS ET MERCHANDISING

désireux d'affirmer des qualités de créateur et de gestionnaire.

Il dépend directement du Directeur de la Division et il travaille en relation avec les Chefs de Produits dont il est le conseiller :
- il étudie et contrôle le matériel de P.L.V. et merchandising et gère les budgets correspondants ;
- il participe à la conception et à l'élaboration des promotions consommateurs, en assure le lancement, le suivi et l'évaluation.

De préférence diplômé d'une Ecole de Commerce, il a la pratique de la vente «sur le terrain», complétée nécessairement par une expérience de la promotion de produits de grande consommation.

Ecrivez sous référence M 424 à Hélène REFREGIER qui étudiera confidentiellement votre candidature.

SERTI SELECTION — 49, av. de l'Opéra 75002 PARIS

FONCTION FINANCIÈRE CRÉDITS COMMERCIAUX

IMPORTANTE SOCIÉTÉ LEADER MONDIAL DANS SA BRANCHE

recherche

Jeunes Diplômés

ESSEC - IEP (ECOFI) - ISG - EDHEC
DAUPHINE - ESCAE - CPA - ICG - DECS - IAE

Pour postes à pourvoir à PARIS et en province exigeant :
- des qualités de contacts, de dynamisme et de bon sens ;
- le goût des responsabilités que comportent l'appréciation des risques de crédits commerciaux et l'étude de la solvabilité des entreprises.

Aresser lettre manuscrite, C.V. dét., prétentions et photo récente à N° 87.083, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

Société spécialisée dans un secteur des équipements et installations pétrolières de technologie avancée, en position dominante sur un marché mondial, recherche pour son siège à PARIS, un

INGENIEUR

ou

HEC-ESSEC

pour assister l'Ingénieur responsable des services administratifs et de gestion.

Il sera chargé des projets d'amélioration des systèmes et procédures internes de la société et de ses filiales étrangères. Il participera au développement du suivi et du contrôle des prix de revient.

Le candidat recherché a au moins 3 ans d'expérience dans ces domaines en industrie. Une préférence sera donnée à un ingénieur ayant une formation complémentaire en gestion (MBA, INSEAD, ISA par exemple), l'expérience acquise restant déterminante.

Il devra savoir convaincre en français comme en anglais.

Veuillez écrire sous référence 2047 M à

INTERCARRIÈRES
5, rue du Helder 75009 Paris

IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE FRANÇAIS

possédant, grâce à des molécules originales issues de ses propres services de recherche, une excellente implantation internationale recherche pour compléter les effectifs de son **Département médical étranger**, un

MÉDECIN

qui sera chargé d'un vaste secteur géographique dans lequel il devra coordonner et promouvoir toutes démarches nécessaires à l'enregistrement des produits nouveaux et assurer la correspondance d'ordre médical.

Le poste, basé à PARIS, impliquera des déplacements plus ou moins fréquents à l'étranger.

Connaissance de l'anglais lu, parlé et écrit indispensable.

Expérience dans l'industrie appréciée, mais non obligatoire.

Ecrire avec C.V. manuscrit et photo à n° 87.249, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

---

auditeur adjoint

PARIS

Une banque internationale recherche pour étoffer son service AUDIT un candidat ayant une expérience d'Audit d'environ 2 ans, en cabinet ou dans une banque. Anglais courant indispensable.

Possibilités d'évolution certaines.
Discrétion assurée.

Envoyer C.V. et prétentions sous référence 8105 à

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/OU TRANSMETTRA

---

biotrol

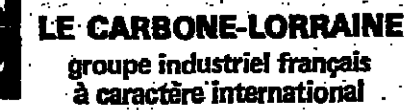
(Réactifs de laboratoire et produits diagnostiques) désire soutenir l'expansion de ses activités et recrute pour son Centre de Recherches de Chennevières-lès-Louvres (Val-d'Oise), à proximité de Roissy-en-France, un :

Jeune PHARMACIEN

(25 ans minimum)

Formation requise :
— soit IPI valorisé par Internat (même provisoire)
— soit AIH, mais attiré par les problèmes de fabrication des produits diagnostiques.

Adresser dossier de candidature avec CV au
Directeur du Département Biologie, Laboratoires Biotrol
1, rue du Foin, 75140 Paris Cédex 03



LE CARBONE-LORRAINE

groupe industriel français à caractère international

recherche pour Service

INFORMATIQUE à PORTE de CLICHY

ANALYSTE PROGRAMMEUR DE GESTION

Profil du poste :
maintenance de traitements existants, participation à la réalisation de nouveaux systèmes.

Profil du candidat :
niveau Mathématiques Spéciales ou équivalent,
expérience confirmée de PL/1 et de l'O.S,
connaissance du COBOL et IMS appréciée.

Adresser CV détaillé, photo et prétentions à Direction du Personnel et des Relations Sociales 45 rue des Acacias - 75017 PARIS

INGENIEUR D'ETUDE

La Société AERAZUR C.A. est la première Société Française d'Equipements Aéronautiques de Sécurité. Elle recherche pour son Siège d'ISSY-LES-MOULINEAUX

UN INGÉNIEUR

« Responsable de projet » débutant ou non. Formation Aéronautique (ENICA, ENSA...). Anglais apprécié.

Adresser C.V. et prétention à : Service Personnel, 58, bd Gallieni, 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX.

---

lotus

(C.A. total supérieur à 600 millions)
Département Robertsau-Collectivités

En très forte expansion, nous sommes spécialisés dans la fourniture de produits à usage unique en ouate de cellulose, adaptés aux Collectivités, Hôtellerie, Industrie.

Pour poursuivre notre développement, nous recherchons :

chef de produits confirmé

issu d'une grande école commerciale ou équivalent, avec environ 3 années d'expérience.

LES CANDIDATS AURONT DE NOMBREUSES OPPORTUNITES D'EVOLUTION DE CARRIERE, COMPTE TENU DE LA VITESSE DE NOTRE DEVELOPPEMENT.

Imaginatifs et rigoureux, ils sauront apporter de nouvelles idées de produits et assurer leur lancement en liaison avec la Force de Vente, tout en éprouvant leurs qualités de gestion sur les importants budgets des produits existants.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo (retournée) et prétentions sous référ. ROB 12 à : SODIBE Département Collectivités - 26, av. de Suffren 75740 PARIS Cédex 15

lotus ROBERTSAU

CADRE SUPÉRIEUR

recherché comme

DIRECTEUR TECHNIQUE

Ingénieur Chimiste
ou
Licencié ès Sciences

ayant longue expérience théorique et pratique de la

COSMÉTOLOGIE

pour animer équipes très compétentes en recherche, contrôle, analyse bactériologie, développement, fabrication, gestion pour

LABORATOIRE

spécialisé dans produits de Beauté soins

Candidats de moins de 40 ans s'abstenir.

Adresser C.V. manuscrit, prétentions et photo à :
LABO J.G., 27, rue Salvador-Allende, 95870 BEZONS.

Les Ingénieurs face à leur carrière

Les ingénieurs attendent promotion, responsabilités, salaire, mais évitent certaines entreprises capables de les satisfaire sur ces points.
Ils acceptent de changer d'entreprise ou de fonction, mais restent exigeants et critiques à l'égard des offres d'emploi.

La nouvelle enquête d'Havas Contact sur les ingénieurs, leur métier et leurs ambitions éclaire d'un nouveau jour leurs motivations, la manière dont ils conçoivent leur carrière, les entreprises et les fonctions qui les attirent, leurs attitudes à l'égard de la mobilité professionnelle et des annonces d'offres d'emploi.

Pour en avoir communication, ou pour une présentation complète de cette étude, appelez :

Danièle Bismuth.
Département Marketing.
Havas Contact
156. bd Haussmann,
75008 Paris
236.42.81
(poste 227).

---

transac

groupe CGE
leader de la péri-informatique française recherche dans le cadre du Plan d'Expansion qui prévoit le doublement de son chiffre d'affaires d'ici 1980

INGÉNIEURS COMMERCIAUX ayant une expérience réussie de la vente dans le domaine de l'informatique.

Aptes à négocier et à conclure des contrats importants dans le cadre d'une large délégation de responsabilités.
Dynamisme indispensable.
Formation supérieure souhaitée.
Rémunération stimulante liée aux résultats :
100.000 à 160.000 frs annuels.



Prière envoyer candidature manuscrite avec photo et prétentions à :
Mlle Fournier, TRANSAC SA
25, av. de la Grande-Armée
75116 PARIS.

Nous sommes une importante

société alimentaire PARIS

Nous cherchons à renforcer
— Notre Direction Commerciale.
— Notre Direction Marketing.

Nous proposons à des jeunes (débutants ou 3 ans d'expérience)

HEC, ESCP, ESSEC

Des postes de :
- CADRES COMMERCIAUX au sein de notre département des ventes.
- ASSISTANTS CHEF DE PRODUITS dans nos départements marketing.

Les candidats intéressés devront envoyer C.V., photo et prétentions à n° T. 09487 M à : REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. — PARIS-2e.

---

banque

BANQUE INTERNATIONALE recherche pour son **Département Gestion** un

JEUNE UNIVERSITAIRE

titulaire d'une maîtrise de gestion (Dauphine ou équivalent).

Il sera chargé de travaux concrets et réalisera des études appliquant un sens d'analyse et de synthèse.

Adresser C.V. sous réf. 1911-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

Important organisme professionnel d'assurance 1.800 personnes en France réparties dans plusieurs centres,

recrute son futur

CHEF DU PERSONNEL

Rattaché à la Direction Générale, il sera chargé, en premier lieu, des relations avec les représentants du Personnel, puis il supervisera les activités des Services Personnel : recrutement, insertion, formation, mobilité interne, avantages sociaux, administration.

Une formation juridique sera appréciée ; une solide expérience de la fonction Personnel - en particulier des relations avec les représentants du Personnel - sera exigée.

Veuillez écrire en indiquant votre salaire actuel, sous référence 31025 M à HAVAS CONTACT, 156 boulevard Haussmann, 75008 Paris.

Réponse rapide et discrétion assurées.

Assistant de gestion en comptabilité industrielle

75 000 F +

JOUVEINAL LABORATOIRES, fabricant de médicaments et produits paramédicaux, recherche un responsable pour sa COMPTABILITÉ INDUSTRIELLE dont la mission sera :
- de suivre et valoriser les stocks,
- d'analyser les frais de production dans le cadre du budget,
- d'assurer la liaison usine/comptabilité/informatique.

Ce poste est à pourvoir en proche Banlieue-Sud.

Le candidat devra justifier d'une expérience de 3 à 5 ans dans une fonction similaire, pouvoir être l'interlocuteur tant de la Direction Générale et Financière que de la Direction Technique.

Il est offert un travail vivant avec de véritables responsabilités.

Statut cadre.

DOCUMENTATION A TOUT CANDIDAT PRESELECTIONNE

RATIO conseils — Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, Salaire actuel et photo (retournée), sous réf. 2011 P 39, rue Étienne-Marcel, 75001 PARIS

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi

I.C.I. FRANCE

SIEGE A CLAMART
recherche

UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

chargé de la vente et du suivi technique des SOLVANTS CHLORES.

LE CANDIDAT :
— Formation technique (ingénieur de préférence).
— Expérience du marché des solvants chlorés.
— Connaissance des applications techniques.
— 2 à 5 ans de pratique d'une activité commerciale.
— Anglais courant.

Ecrire avec C.V. manuscrit, photo et prétentions au Service du Personnel, 8, avenue Réaumur, 92142 CLAMART.

I.I.E.

Société de services en informatique mettant à la disposition de sa clientèle 5 ordinateurs 360 et 370 recherche son

RESPONSABLE EXPLOITATION ET SYSTEME

Il sera chargé de l'équipe technique, de la maintenance des systèmes d'exploitation et de la mise en place des services de télétraitement.

Nous souhaitons rencontrer des candidats possédant une solide expérience en DOS VS, OS VS1 et en télétraitement.

La rémunération, les perspectives de la société et du groupe sont de nature à intéresser une personnalité de valeur.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV complet à M. Jacques Bertrand, I.I.E., 22 rue Violet, 75015 Paris.

REGION VERSAILLES - TRAPPES
GROUPE SOCIÉTÉS EN EXPANSION

RECHERCHE

JURISTE D'ENTREPRISE

— Jeune licencié en droit dégagé O.M.
— Ayant expérience pratique d'au moins 2 ans en droit des Sociétés chez Conseil juridique ou avocat d'affaires.
— Situation d'avenir pour élément dynamique et travailleur.
— Possibilité déplacements outre-mer : POLYNESIE - NOUVELLE-CALEDONIE - ANTILLES REUNION.
— Nombreux avantages et rémunération évolutive et stimulante.

ADR. CANDIDATURE MANUSCRITE, PHOTO et PRET., à N° 8493 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens 75427 Paris-9e, qui tr. Discrétion assurée.



DIRECTEUR GENERAL

Marketing Produits Pharmaceutiques

La société est la filiale française de distribution d'un important groupe pharmaceutique étranger. Elle a connu depuis sa création une forte croissance et doit atteindre F 50 millions de chiffre d'affaires dès l'an prochain.

Elle possède une place d'avenir sur son marché grâce à des produits pharmaceutiques et de laboratoire très élaborés. Le nouveau Directeur Général devra posséder une sensibilité commerciale du marché des laboratoires médicaux et de la pharmacie pour orienter la stratégie de développement et définir les moyens les plus appropriés à assurer la croissance. Il sera l'interlocuteur du groupe pour la politique de sa filiale. Il gérera les forces de l'entreprise et jouera un rôle de moteur et d'unité dans une organisation marketing par divisions.

Le poste intéresse un homme jeune, de formation supérieure scientifique de préférence, ayant débuté sur le terrain, ayant atteint rapidement des fonctions importantes dans la distribution de produits médicaux, et capable de prendre la responsabilité globale d'une affaire. La pratique courante de l'Anglais est indispensable.

Adresser C.V. et prét. s/réf. 107 à J.N. CRETE - Tour Maine Montparnasse 33, av. du Maine 75755 Paris cédex 15. Discrétion absolue.

The Executive Group management consultants

INFORMATIQUE DE GESTION

IFG

organise une formation destinée à des

CADRES DE GESTION COMPTABLE OU COMMERCIALE

souhaitant s'adapter à l'évolution de leur fonction provoquée par l'utilisation de l'outil informatique

Stage rémunéré par l'Etat ou par les I.F. - ASSEDIC

Début : 12 décembre 1978.
Durée : 5 mois à temps plein.

Pour tous renseignements : Institut Français de Gestion 37, quai de Grenelle, 75738 PARIS CEDEX 15 Tél. : 578-61-52, Mlle DUTHOIT.



41, rue Cantagrel - 75013 PARIS
recherche

ingénieur débutant

ou ayant 2 à 3 ans d'expérience dans le domaine demandé pour :
• étude de laboratoire de faisceaux hertziens,
• ingénierie de réseaux hertziens.

Envoyer C.V. à l'adresse ci-dessus.

Société Industrielle

recherche pour son usine située en **Région Parisienne**

UN ANALYSTE CONFIRMÉ
(position cadre)

Connaissances théoriques et pratiques exigées : COBOL - ANS, CICS - VS.

Si possible expérience gestion Personnel et paye informatisée.

(Eventuellement connaissances logicielles PAPA et PADRE)

Adresser C.V. et prétentions à P.M. LABINAL Direction du Personnel, 45, rue de Courcelles, PARIS-8e.

LE RADIO CHEMICAL CENTRE AMERSHAM

recherche pour sa filiale française son / sa

pharmacien(ne) responsable

Le candidat retenu parlera couramment anglais et aura plusieurs années d'expérience en médecine nucléaire et en radioanalyse.

Envoyer CV manuscrit et prétentions à : ISOTEC - 1 Petite Place - B.P. 563 78005 Versailles cédex

P.M.E. DE LA BANLIEUE PARISIENNE LEADER SUR NOTRE MARCHÉ

nous recherchons
DANS LE CADRE DE NOTRE DIVERSIFICATION

RESPONSABLE DIVISION ROBINETTERIE INDUSTRIELLE

VOUS AVEZ :
— une mentalité d'entrepreneur ;
— une large expérience du secteur - types de robinetterie - fabricants français et européens - clientèles ;
— la capacité de définir les produits à distribuer et les créneaux à occuper ;
— comme objectifs de vendre personnellement à vos contacts établis et d'animer un réseau de représentants existant.

Ecrire sous le numéro 52.876 M à BLEU Publicité, 17, rue Lebel - 94300 VINCENNES, qui transmettra.

ETABLISSEMENT FINANCIER EN EXPANSION

recherche

JEUNE CADRE COMMERCIAL DIPLOMÉ D'ÉTUDES SUPÉRIEURES

1 A 2 ANS PRATIQUE BANCAIRE APPRECIEE.

Ecrire avec C.V. et photo ss réf. 2.165 à INTER PA, B.P. 308 - 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Leader Français dans l'industrie de la Mesure nous recherchons pour notre département

ACQUISITION de MESURES CAPTEURS
UN HOMME PRODUIT

Ingénieur ESE ou équivalent 3 ans d'expérience ou débutant.

Il sera chargé :
- de l'étude du marché et de la définition des nouveaux produits
- de l'assistance technique auprès des ingénieurs d'affaires.

Envoyer CV et prétentions au Service du Personnel 1, rue Nieuport 78140 VELIZY

ENERTEC
Schlumberger

COULTRONICS FRANCE

Entreprise leader sur le marché de l'instrumentation scientifique

recherche

UN ATTACHÉ TECHNICO-COMMERCIAL

Ce poste, à pourvoir rapidement, conviendrait à un vendeur confirmé ayant :
— une excellente connaissance du marché de l'instrumentation dans le domaine industriel ;
— une formation de base correspondant à un B.T.S. physique ou chimie.

Ecrire avec C.V., photo, prétentions à : COULTRONICS FRANCE S.A., 14, rue E.-Legendre, Margency, 95580 ANDILLY.

SOCIETE PRODUITS LAITIERS BESNIER

recherche

un PROGRAMMEUR
NIVEAU IUT

La connaissance du COBOL et une expérience de 3 ans seront appréciées.

Lieu de travail : RUNGIS-HALLES

Adresser C.V. et prétentions à : FRANCE VERTE 17, rue du Poitou 94150 RUNGIS

P.LICHAU

SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE

BANLIEUE SUD
recherche

Pour assurer la responsabilité complète, de la conception à la mise en service, d'ENSEMBLES IMMOBILIERS COLLECTIFS (bureaux, hôtels, hôpitaux, etc.).

UN INGÉNIEUR D'INSTALLATIONS GÉNÉRALES ET ÉLECTRICITÉ DU BATIMENT

— Fluides hydrauliques et thermiques ;
— Installations mécaniques ;
— Courants forts ;
— Courants faibles.
DIPLOME A. et M. - E.S.M.E. ou équivalent.
Ayant, de préférence, quelques années d'expérience
ANGLAIS SOUHAITABLE

Adresser C.V. et prétentions sous n° réf. 3121 à : PRO MULTIS, 47, rue des Tournelles, 75003 Paris, qui transmettra.

GROUPE PHARMACEUTIQUE IMPORTANT - 5.000 personnes

recherche pour son Siège Social à PARIS

CHEF DE SERVICE
(4 cadres - 10 employés)
E.S.C. ou équivalent - 30 ans mini

Activité du service :
Administration Commerciale
Etudes Economiques
et Statistiques

Env. lettre man., C.V. et prétent. à n° 87.459 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

Une importante société de distribution équipée d'un IBM 370-158 (applications de gestion et télétraitement sous CICS VS) recherche

ANALYSTES CONCEPTEURS CONFIRMÉS

ILS SERONT CHARGES :
• du suivi opérationnel d'importantes applications de gestion,
• de leur maintien au plus haut niveau de service,
• de l'étude et de la réalisation de développements nouveaux.

Ecrire avec lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous réf. 3.600, à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 PARIS, qui transmettra les candidatures.

Holding filiale de groupe étranger

recherche

ADJOINT AU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le poste conviendrait à :

personne bilingue anglais-français, D.E.C.S. H.E.C., E.S.C.P. ou équivalent.

Age indifférent, mais souhaité 27 ans minimum.

Déplacements en France occasionnels.

Expérience Audit, Transport, Acquisitions souhaitées.

Rémunération en fonction de l'expérience.

Envoyer C.V. au n° 8.490 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e), qui transm.

ROUX S.A.

EXPERTISE INDUSTRIELLE
recherche d'urgence, UN ou UNE

JEUNE DIPLOMÉ (E)

E.S.C. ou D.E.C.S. ou équivalent

pour activité nécessitant :
— déplacements ;
— contacts multiples ;
— travaux d'analyse ;
— rédaction de rapports.

• Rémunération liée à l'activité (fixe + primes + frais).
• Avantages sociaux.

Envoyer candidature à Direction du Personnel, 51, rue Ampère, 75017 PARIS.

GROUPE INDUSTRIEL

recherche pour CENTRE INFORMATIQUE COURBEVOIE

technicien téléprocessing

Possédant DUT, BTS électronique ou équivalent.

Libéré obligations militaires.

Ecrire avec C.V. et prétentions à M. CLEMENT - S.G.P. - B.P. 88 75840 PARIS CEDEX 17.
Il sera répondu à toutes les candidatures.

IMPORTANTE BANQUE PARIS 2e

recherche pour renforcer ses services financiers

JEUNE CADRE
(DROIT, SCIENCES PO, ESSEC ou équivalent)

25 ans minimum. Intéressé par les problèmes d'épargne (intéressement, Sicav, immobilier, etc.). Travail à PARIS, perspectives intéressantes.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions ss réf. 2205 à P. LICHAU S.A. - B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

GIS

Gestion - Informatique - Système

recherche

pour un important établissement bancaire

DUT Informatique
(réf. AP 82)

débutant ou quelques années d'expérience

Envoyer C.V. détaillé (en précisant la référence) G I S, 48, avenue Raymond-Poincaré, 75116 PARIS.

ETABLISSEMENT FINANCIER - PARIS-8e

Spécialisé dans l'affacturage (factoring) à l'exportation

recherche

Adjoint au Responsable Administratif et Financier

35 ans minimum : DECS et expérience banque ou établissement financier exigés (comptabilité, questions fiscales et sociales, trésorerie, relations avec les autorités de tutelle). Poste appelé à un certain développement dans les années à venir.

Adresser C.V. et prétentions annuelles, sous référence 1.564 à AXIAL PUBLICITE, 91, fg Saint-Honoré, 75008 PARIS, qui transmettra.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE

PARIS (16e)
recherche

ASSISTANT

• 2 ans de cabinet minimum.
• D.E.C.S. complet.
• Grande Ecole de Commerce souhaitée.

Téléphone : 524-08-50

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MÉTAUX PRÉCIEUX
quartier HOTEL DE VILLE
recherche pour son service stocks

GESTIONNAIRE COMPTES COURANTS MÉTAUX PRÉCIEUX

Bon niveau comptable

Ecrire C.V. + photo sous le n° 4.428 à PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75001 Paris, qui transm.

Import. Sté LUBRIFIANTS et PRODUITS CHIMIQUES recrute pour son laboratoire
CHIMISTE
CONFIRME (EE)
Ayant quelques années d'expérience de recherche dans les domaines lubrifiants, produits de traitements de surfaces bactéricides.
Env. C.V., photo et prétent. Ecr. n° 781728 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

---

URGENT
pour CLAMART
ANALYSTE-PROGRAMMEUR
IBM 370/115 COBOL SICS.
Tél. pour rendez-vous 735-96-50.

STÉ OMERA
RECH. POUR ARGENTEUIL
INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
DEBUTANT
Pour Etudes Circuits logiques et analogiques.
Expérience microprocesseurs appréciée.
Env. C.V., photo, prétent. à STE OMERA, 49, r. Ferdinand-Berthoud, 95100 ARGENTEUIL

F N M F
recherche
RÉDACTEUR RÉDACTRICE
Niveau d'études supérieures
Expérience souhaitée en matière de rédaction et de tarification de contrats de prévoyance.

3 DÉCOMPTEURS 3 DÉCOMPTEUSES
ayant si possible connaissance législation Sécurité sociale
Avantages sociaux
Adresser C.V. détaillé photo (retournée) et prét.
F.N.M.F. Division des Relations sociales 56 à 60, rue Nationale 75640 Paris Cedex 13

F.N.M.F.
recherche
2 AGENTS
niveau d'études supérieures, expérience souhaitée en matière de diffusion des produits de prévoyance.
— Permis V.L.
— Salaire fixe.
— Avantages sociaux.
Adresser C.V. détaillé, photo (retournée) et prét.
F.N.M.F., Division des Relat. sociales 56 à 60, rue Nationale, 75640 Paris Cedex 13.

MANPOWER
3 COMPTABLES 2
confirmés (ées)
Bilingues pour déplacements AFRIQUE 2 à 3 mois
88, rue La Fayette, PARIS-9e
Métro POISSONNIERE OU GARE DU NORD
Tél. 523-21-60 poste 238

Société rech. pour région Ouest de Paris
INGÉNIEURS
GRANDES ECOLES
ANALYSTES
Connaissant mini-ordinateur et applications temps réel.
Env. C.V. et prét. no 87.470 CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris-1er

---

SOCIETE IMMOBILIERE
recherche
NÉGOCIATRICE
Expérimentée PARIS
Commissions élevées.
PROMOTION MOZART
261-69-37

AMNESTY INTERNATIONAL
recherche
pour son secrétariat national, service Groupes-Coordination
UN OU UNE SECRÉTAIRE
de très bon niveau.
La connaissance de l'Anglais est indispensable.
Envoyer lettre et curric. vit. à Madeleine DARBEL
AMNESTY INTERNATIONAL
18, rue de Varenne, 75007 PARIS

Caisse Retraite rech. pour service contentieux
EMPLOYÉE DE BUREAU
DACTYLO CONFIRMEE
Adres. C.V. sous réf. 8207 à P. LICHAU S.A., B.P. 220 75063 Paris cédex 02 qui trans.

Messieurs les opportunistes qui avez :
— Une forte personnalité.
— La volonté de réussir.
— Qui aimez le contact de très haut niveau.
C'est vous que je recherche comme
DÉLÉGUÉ CONSEIL
Vous serez incorporé à une équipe jeune et dynamique :
LES RELATIONS EXTÉRIEURES
VOTRE MISSION : intéresser les dirigeants des P.M.E. à notre action qui est le conseil.
Nous vous offrons un statut de salarié, une formation rémunérée, un salaire motivant.
Si vous êtes libre de suite, possédez une voiture et un téléphone personnel, appelez-moi, M. HABENS au 886-11-24 ou envoyez C.V. à IDE, 177, bd de Créteil 94100 SAINT-MAUR

IMPTE STE PARIS-16e
recherche
Analystes-Programmeurs
COBOL - ANS - DL1 - CICS
gestion administrative et industrielle. Adresser C.V. prét. et photo sous réf. 2474 à SPERAR
12, r. J.-Jaurès, 92807 PUTEAUX

Société de Distribution, siège Paris, recherche
AGENT TECHN.
ou
ING. ÉLECTR.
pour S.A.V. matériel d'analyse physico-chimique.
Expér. souhaitée. Anglais indisp.
Célibataire de préférence.
Voyage deux semaines minimum par mois en Afrique.
Ecr. av. C.V., photo et prétent., no T 09431 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

---

FRANCO-ANGLAISE DE LEVAGE S.A. recherche pour nouvelle implantation Z.I. voie no 2, Louvres (95)
CHEF COMPTABLE
expérimenté
paye, déclarations fiscales, sociales, comptabilité générale, analytique, comptabilité anglo-saxonne et notions anglais appr.
Envoyez C.V. à l'attention Direction générale
45, boulevard Roger-Salengro, 93120 LA COURNEUVE

CENTRE DE FORMATION
recherche
DIRECTEUR pédagogique
possédant BTS-DUT ou licence ou diplome ingénieur.
Il faut en outre :
— soit 3 ans activité profes. dans Enseignement,
— soit 5 ans professeur dans Ecole techn. publique ou Ecole privée reconnue Etat.
Envoyer C.V. et photo à : BREMO, 31, rue Escudier 92100 Boulogne qui transmettra

---

UN EMPLOYÉ
PRINCIPAL
responsable de la section fichier stock, produits finis dégagé O.M. Ecr. av. C.V. et prétent. no 67034, PUBLICITE ROGER BLEY, 101, r. Réaumur PARIS-2e qui transmettra.

Souhaitons recruter
CADRE CCIAL
Pour négociations à niveau national et international de nos contrats de prestations de Sces et assistance technique.
Le candidat devra avoir une bonne expérience des contrats d'affaires.
— Etre dynamique.
— Motivé par son travail.
— Avoir le goût des responsabilités.
— Le sens du trav. en équipe.
— Une excellente présentation.
Niveau souhaité études supérieures commerciales.
Anglais correct indispensable.
Rémunération en rapport avec activités et résultats.
Adr. C.V., photo et prét. à A.M.P. sous réf. 5790/N 40, r. Olivier-de-Serres, PARIS-15e qui transmettra.

GROUPE DE SOCIÉTÉS
pour projets internationaux
INGÉNIEURS LOGICIELS
IRIS 50. MITRA 15/125. SOLAR
4 ans expér. temps réels.
Aptitude à la direction projets.
Salaire : 110.000 F/an.
CIS, 9, r. Hanovre-2e. 337-93-79

La Caisse Régionale de Crédit Agricole de la Brie à Meaux
recherche
UN ANALYSTE-PROGRAMMEUR
UN PROGRAMMEUR
Niveau DUT informatique ou équivalent. Expérience minim 2 ans sur matériel IBM.
Connaissances PL 1 souhaitées.
Les candidatures et prétentions sont à adresser à M. le Directeur du C.A. B.P. 205 - 77101 MEAUX

Sté de PRESSE rech. jeune
INSPECTEUR DES VENTES
AFRIQUE, basé à PARIS disponible pr voyages fréquents esprit dynamique, entreprenant, sens de la promotion, formation commerciale, libre de suite.
Env. C.V., lettre, photo à : P.E.P.A., 16, rue Guillaume-Tell, PARIS-17e

offres d'emploi

ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ
ÉDUCATEUR STAGIAIRE
I.R.M.P. CLAIRVAL
à BIÈVRES. - Tél. 941-10-40

IMPORTANTE SOCIETE TRAVAIL TEMPORAIRE
recherche
POUR PARIS-10e
minimum 28 ans
TECHNICIEN
ÉLECTRONIQUE
+ connaissance en électricité.
Expér. professionnelle minimum 5 ans.

LA FONCTION :
recrutement, sélection, définition et affectation au poste.
Env. C.V. détaillé manuscrit, photo et prétent. à A.M.P réf. No 5780/N, 40, rue Olivier-de-Serres, PARIS-15e

---

Nous sommes une société française de première importance.
Nous recherchons
Quelques
PERSONNES DE CARACTÈRE
capables après un STAGE d'atteindre en quelques mois UN SALAIRE de 4 000 à 6 000 F MENSUELS.
Nous leur offrons :
— une formation complète,
— une activité prenante,
— un plan de carrière précis.
Si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE ».
Envoyer C.V. et photo à no 4417 Publications Réunies 112, bd Voltaire, 75011 Paris.
La préférence sera donnée à candidat ayant fait :
— SOIT de bonnes études,
— SOIT la preuve de leur personnalité.

PERMANENCE EUROPEENNE
REGION PARISIENNE
A.T. 1 à A.T.P.
— LOGIQUE.
— ANALOGIQUE.
— MAINTENANCE.
Se présenter avec références 13, bd Magenta, PARIS (10e).

Fédération nationale des mutuelles de fonctionnaires, 17, avenue de Choisy, Paris-13e, recherche
COMPTABLE
Homme D.E.C.S., plusieurs années d'expérience, 73000 annuels.
Tél. : 584-12-55, poste 20-54.

ASSIP
DES SPECIALISTES EN PROGRAMMATION
COBOL ASSEMBLEUR
ayant travaillé sur
— IBM 3 - 15 - CCP.
— IBM 370 - DOS - VS.
— HB 6000 - GE 400.
Des références professionnelles d'un minimum de 2 ans ainsi qu'une disponibilité immédiate sont exigées.
Téléphoner pour rendez-vous
578-61-73
ou se présenter 22, rue François-Bonvin, 75015 PARIS.

GROUPE D'IMPORTANCE MONDIALE
recherche pour sa filiale
INGÉNIEUR DIPLOMÉ
ayant une forte expérience technique des applications des thyristors de puissance aux convertisseurs onduleurs.
Connaissance Anglais et/ou Allemand souhaitée.
Adr. C.V. et prét. à 48.176 B, BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transmettra.

RECHERCHONS
INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL EXPORT
Formation A.M. ou similaire, Anglais indispensable.
Expérience exigée : mécanique précision et régulation en fabrication puis commercial export. Age 35 ans.
Lieu banlieue Sud de PARIS.
Rémunération suivant expérience 120.000 à 140.000 F par an.
Ecr. C.V. et photo ss réf. 1.534 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09, qui transm.

PERMANENCE EUROPEENNE
E.2 à P.1
— OUTILLAGE.
— HB 6000 - GE 400.
Se présenter avec références, 13, bd Magenta, PARIS (10e).

secrétaires

DIRECTEUR EXPORTATION IMPORTANTE MAISON D'ÉDITION
recherche
pour assurer son secrétariat et pour le seconder
secrétaire de direction-assistante de gestion

Ce poste conviendrait à jeune femme (minimum 27 ans), dynamique, souhaitant assumer responsabilités et ayant le sens de l'organisation.

Sténo-dactylographie et bonne connaissance de l'anglais exigées. Une formation supérieure serait un atout certain.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions à no 87211 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01

A la recherche d'une SECRETAIRE BILINGUE
G.K. CONSEILS. - 225-63-64.

Recherchons
STÉNODACTYLO
(petit secrétariat)
ayant connaissances Anglais.
Ecrire sous référence 1.416, à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

Association Culturelle Musicale près Hôtel de Ville cherche
STÉNODACTYLO
même débutante ayant goûts artistiques. Ecrire avec C.V. + photo, à no 52.261 B, BLEU, 17, r. Lebel, 94300 VINCENNES.

représentation offres

TRILUX
Fabrique d'appareils d'éclairage fluorescent recherche pour un secteur parisien comprenant arrondissement 17 + département 78 un
V.R.P. MC
30 ans min., connaissant éclairage, introduit auprès grossistes, installateurs, administration industries.
Notre marque est déjà implantée.
Rapport immédiat.
Envoyer lettre + curr. vitae + cartes actuelles à
Luminaires TRILUX
B.P. 5 - DUTTLENHEIM - 67120 MOLSHEIM.

Editeur Revue professionnel OJD recherche
REPRESENTANT
ou COURTIER indépendant
jeune, dynamique, pour démarches publicit. — hme ou fme —
Téléphoner au 500-25-72, poste 10 pour rendez-vous.

REPRÉSENTANTS
Minimum 30 ans.
Introduit pour vente d'outillage pour garage.
Région Centre-Est.
Ecrire avec C.V. à WILMONDA 38, rue du Coq-Français, 93260 LES LILAS.

Conseils en Carrières

et si nous parlions de vous...

De votre carrière professionnelle. Nombreux sont en effet les cadres de haut niveau qui nous ont rencontrés. Nos CONSEILLERS INTERNATIONAUX ont déterminé leur potentiel professionnel, suscité d'autres motivations, déterminé d'autres objectifs ou même suggéré la recherche d'une nouvelle position afin qu'ils trouvent la possibilité de répondre pleinement à leurs aspirations.
Faites comme eux. Appelez-nous, ou écrivez-nous pour un entretien confidentiel. Sans engagement. Sans frais.

FREDERICK CHUSID
6, rue de Berri
75008 Paris - 225-31-80
London W.1 35 Fitzroy St.
Sociétés affiliées à l'étranger
Langue anglaise souhaitable
(Nous ne recrutons pas).

travaux à façon

PEINTRES
10 ans d'expér. à votre service.
Devis gratuit sous 48 heures.
TEL. 844-54-60

DACTYLO HOMME
INDEPENDANT spécialisé
TRANSCRIPTION BANDES MAGNETIQUES. Exécute tous trav. d'ap. cassettes ou bobines.
Expér. étud. motivation, enquêt. sociolog., trav. en milieu médic. judiciaire, technique et scientif.
Tél. 257-43-93.

capitaux ou proposit. com.

Rech. associé gérant, disp. 5 à 700.000 F pr sté serv. Paris. Bosfus, 335 East 51 New-York 10022.

P.M.E.-P.M.I., vous recherchez UN PARTENAIRE DES FINANCEMENTS
ENTEX - 724-00-77

cours et leçons

Professeur dipl., origine américaine, donne COUR D'ANGLAIS, prix intéressant. Tél. : 707-51-95.

traductions

Demande

Traductrice indépend. : franç., angl., ital., diplôme ESIT, ch. traductions techniques, accepte trav. salarié tps part. 535-30-47.

TRAD.-INTERP., par traducteur indépendant, angl., arabe, turc, italien, comm., techn. 880-54-21.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

offres premier emploi

étudiants de moins de 26 ans à la recherche d'un emploi

l'Institut de Gestion Sociale ouvre à la fin du mois de novembre 1978, un programme spécialisé de formation au :

MANAGEMENT AVANCE

Selon les formations et les motivations des candidats, ce stage débouchera sur les orientations professionnelles suivantes :

- **Contrôle de gestion.**
- **Gestion de la production.**
- **Organisation et amélioration des relations de travail.**
- ***Dirigeants des petites et moyennes industries.***

6 mois de préparation professionnelle, alternant travaux d'études, d'applications et séminaires d'approfondissement et d'entrainement, conçue en liaison avec les entreprises, en fonction de besoins nouveaux, cette formation est réservée aux étudiants de moins de 26 ans, diplômés de l'Enseignement Supérieur, Grandes Ecoles d'ingénieurs, de gestion, maitrise.
Les candidats sélectionnés recevront une indemnité mensuelle égale à 75 % du SMIC.
Les demandes de candidatures doivent être adressées dans les plus brefs délais à :

INSTITUT DE GESTION SOCIALE
11, rue Viète, 75017 PARIS.
Tél. 766.23.80

FORMATION GRATUITE ET RÉMUNÉRÉE
Stage de préparation à un premier emploi pour les jeunes de 18 à 26 ans ayant fait des études en SCIENCES HUMAINES (licence minimum en psychologie, sociologie ou sciences de l'éducation).
Préparation à des postes d'animateurs de format. permanente et de chargés d'études de motivations.
Rémunération 75 % du SMIC par le Ministère du travail.
Présence 30 heures par semaine du 30 NOVEMBRE au 13 AVRIL.
Envoyer candidature à L'INSTITUT POUR LE DEVELOPPEMENT ET LA FORMATION PERMANENTE, 76, r. d'Assas, 75006 PARIS.

information divers

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI
Le CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact. exemples, erreurs à éviter
- La graphologie et ses pièges
- 12 méthodes pour trouve l'emploi désiré : avec plan
- Réussir entretiens, interview
- Les bonnes-réponses aux test
- Emplois les plus demandé

Pour informations, écr. CIDEM 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay

demandes d'emploi demandes d'emploi

CADRE - 30 ans
INGÉNIEUR
- Cinq années d'expérience outre-mer dans une entreprise de 3.600 salariés.

Ayant occupé poste de :
- Chef de laboratoire ;
- Ingénieur Technico-commercial ;
- Actuellement Chef de produits et d'ordonnancement ;
- Salaire actuel : 170.000 FF/an.

RECHERCHE
- Poste à responsabilités métropole ou étranger, secteur secondaire ou tertiaire.
- Etudie toute proposition.

Ecrire N° 8.485 « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

CONSULTANT DE HAUT NIVEAU, 35 ANS
SPÉCIALISTE RELATIONS HUMAINES ET COMMUNICATIONS
— Etudes de fonction
— Analyses diagnostic
— Plans et actions de formation
Ecrire n° 85986 M. REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur — 75002 PARIS

CADRE DE DIRECTION
INGÉNIEUR E.T.P.
35 ans
Expérience des responsabilités acquise dans une grande entreprise
— Sur le TERRAIN : 6 années direct. chantiers.
— Au SIEGE : 6 années Direction service T.P.
propose
collaboration à Société Région Rhône-Alpes.
(Appointements : 180.000 F.)
Ecrire n° T. 85987 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

ALLEMAND, 35 ans
(Diplôme KAUFMANN), multilangue
Bonne culture générale.
7 ans d'expérience en R.F.A., U.S.A. et Canada dans sociétés multinationales (services financier, juridique, marketing, vente et general management).
CHERCHE POSTE A PARIS OU BANLIEUE
Libre de suite. Ecrire sous le n° 85.915 à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. — 75002 PARIS.

---

2 CADRES
RECRUTENT
ENTREPRISE POUR AMELIORER SA GESTION ET LE DEVELOPPEMENT DE SES MARCHES
— La différence de nos formations ;
— La diversité de nos expériences ;
— La complémentarité de nos aptitudes.
Notre habitude au travail d'équipe,
GARANTISSENT
le succès de notre emploi dans votre entreprise.
Nous étudierons vos propositions.
Adresser confidentiellement à HAVAS-CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS sous n° 64.773.

JOURNALISTE-DOCUMENTAL[illegible]
25 a., 3., expér. professionnel[illegible] ch. emploi. Tel. 885-02-65

J. F., 25 ans, maitrise dr[illegible] privé, 1er Unité de valeur [illegible] diplôme de notaire ayan[illegible] travaillé 18 mois, étudierait tou[illegible] tes propositions.
Ecr. no 8489 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9[illegible]

J. H., 26 ans, BTS comptabilit[illegible] et gestion, niv. DECS juridique[illegible] ch. emploi à temps partie[illegible] expérience 1 an. Tél. 566-75-[illegible]

J. Fme, 25 ans, D.U.T. gestio[illegible] des entrepr. et des administ[illegible] + maitrise de science social[illegible] du travail.
Recherche poste
ASSISTANTE DANS GESTIO[illegible] DU PERSONNEL OU SERVIC[illegible] ADMINISTRATIF
LOIRE - HAUTE-LOIRE
accepterait stage de formatio[illegible]
Ecr. Mme Evraud, 5, quai Seignecroze, 43200 YSSINGEAU[illegible]

Fme, 28 a., lic. Angl., Sock[illegible] Connais. Allem., dactylo + stag[illegible] psychologie soc., étudierait tte[illegible] propos. travail dynam., mi-tps[illegible]
Ecr. no 334 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9[illegible]

COMPTABLE AGREE
Hme, 58 ans, recherche Direction de Cabinet ou collaboration.
Etudie toute proposition.
Ecr. no 87144 Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

PARIS-BANLIEUE
J. H., 22 ANS, DEGAGE O.M. GRAPHISTE-ILLUSTRAT[illegible] SPECIALISE ILLUSTRATIONS
cherche emploi dans presse, éditions ou public[illegible]
Ecr. no 85.920 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Par[illegible]

RESIDANT EN
SUISSE
homme 42 ans, expér. directio[illegible] filiale commerciale société française matériel chauffage rech. situation équivalente ou représentation libre.
Branche bâtiment ou industrie de préférence.
Ecr. no 87 114 Contesse Publ. 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er

---

AUDITEUR INTERNE
J.H. 28 ans DUT gestion, 6 ans esp. groupe international Anglais, espagnol, portugais.
Cherche poste non sédentaire même fonction ou contrôle gestion.
Ecr. no 333, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGÉNIEUR A.M. - 30 a.
Stage aux U.S.A.
Résultat ds nombrx domaines : organisation, production, bureau d'études, recherche, études techn. achat, innovation, brevets, relat. techn. haut niveau.
Etudie toutes propositions.
Ecr. à T 09.592 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

JE VENDS
— VOUS PARLEZ CHINOIS ?
— NON.
— MOI NON PLUS.
Si on étudiait le marché ensemble ?
Ecr. à 341, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DIPLOMÉ ÉTUDES SUPÉRIEURES
— Maitrise de gestion
— DESS. économie bancaire
— DESS. gestion bancaire
— 26 ans, dégagé O.M.
Langues :
ANGLAIS - ITALIEN
Stages
Etudierait toutes propositions
Ec. no 85 884 M REGIE PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 Par[illegible]

propositions diverses

L'ETAT, les entreprises nationalisées offrent des emplois stables, bien rémunérés à tous, hommes et femmes de 16 à 45 ans avec ou sans diplômes.
Notre numéro spécial
LES CARRIÈRES DE LA FONCTION PUBLIQUE
donne en 112 pages toutes les adresses indispensables, les possibilités offertes, les avantages, etc.
Demandez une documentation sur la revue :
FRANCE - CARRIERES (M 1),
3, rue Montyon - 75429 PARIS.

automobiles

LE CONCESSIONNAIRE
EST CE QUI COMPTE LE PLUS APRÈS LA VOITURE
• NOTRE CONTRAT GRATUIT ROUTE ASSISTANCE
• NOS ALFA PERSONNALISÉES
SFAM FRANCE-ALFA ROMEO
Premier concessionnaire Alfa Romeo en France
23, bd de Courcelles - 75008 Paris - Tél. 292 02 50
40 ter, av. de Suffren - 75015 Paris - Tél. 734 09 35

vente

8 à 11 C.V.

A VENDRE
CX 2000 SUPER MARRON METALLISE - SIEGES EN TISSU - DIRECTION DIRAVI MARS 78 - 3.500 km - 36.000 F.
Tél : 822-00-28 en matinée ou le soir à partir de 19 h. 30.

Directeur de société vend
CHRYSLER 2 litres
AUTOMATIQUE 18.500 km excellent état. 26.000 F.
296-14-00, poste 244.

B.M.W. - 2002
1973. Parfait état.
moteur et carrosserie.
12.000 F. - Urgent.
Tél. 508-13-91, après 19 h.

BMW 316. An. 76. 1re main. 43.000 km. Prix : 26.000. Bleue. Tél. 343-30-57, de 9 h à 19 h.

Part. vd Peugeot 504 TI Autom. 76 rouge. Int. tissu beige. Toit ouvrant. 60.400 km. Parf. état. Autoradio. Px Argus à débatt.
Tél : le soir 417-35-17.

12 à 16 C.V.

A vendre Citroën 15 CV-6 cyl. 1950, mécan. restaur. 23.800 F.
Tél : 583-02-88, jusq. 22 h. 30.

Ford Granada 2300 GL 1976 Blanche, toit noir ouvrant. Boîte automatique. 35.000 km. 22.000 F.
M. MIRO : 208-45-72.

+ de 16 C.V.

FERRARI Etat neuf
POZZI
8, bd Gouvion-St-Cyr - Paris-17e.

demandes d'emploi

SPÉCIALISTE DE LA COMMUNICATION

35 ans, D.E.S., SC. ECO, SC. PO
10 ans d'expérience en conseil et réalisation de programmes de communication, gestionnaire de haut niveau.
Maîtrise approfondie stratégies de communication, opérations spéciales, presse, A.V., animation, graphisme, design, édition. REFERENCES INTERNATIONALES.

Ecrire N° T 85.923 - REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

ANCIEN CHEF DE STUDIO PUBLICITAIRE
Cycle TMCM, grande expérience commerciale en publicité marketing et média-planning confirmé, rigueur dans la gestion, habitude du contact à niveau élevé.

cherche poste

ADJOINT AU CHEF DE PUBLICITÉ OU AU DIRECTEUR DE MARKETING

Libre immédiatement

Ecrire à M. B. CLAISSE, 9, rue des Roses, 95570 BOUFFEMONT, ou tél. : 991-81-69 (ap. 18 h.)

GÉOGRAPHIE

25 ans, célibataire, disponible 1-1-79.
- Maîtrise aménagement régional ;
- Agrégatif, préparation 3e cycle géographie des transports aériens ;
- Expérience tourisme au sein milieux tour operator ;
- Anglais, italien courants ;
- Sens des contacts, possibilité de déplacements ;
- Recherche poste à caractère commercial domaine TOURISME/TRANSPORT.

Ecrire « le Monde » Publicité, n° 8.487, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

J. H. 22 ans B.T.S. AGRICOLE T.A.G. rech. empl. sect. agricole ou para agricole. Etudierait ttes propositions. François THOMAS 8, rue Courlancy, 51100 Reims.

J.F., 25 ans, maîtrise ethnologie, certificat anthropologie. Anglais (parlé, écrit) cherche situation RÉGION PARISIENNE. Ecr. n° T 09 576 M Rég.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

H. 30 ans, maîtrise de sc. nat. anglais, expérience enseignement secondaire et travaux techniques dans laboratoire de zoologie universitaire. Etudierait toutes propositions Paris-Province. Ecrire n° 342 « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ingénieur d'affaires (autod.), 34 a., 8 a. d'expér. en entrepr. et 5 a. en B.E.T., formation thermicien chauffage, climatisation, ventilation, sanitaire V.R.D. électricité, expérience T.C.E. recherche dans B.E.T. entrep. fluides, cabinet d'architecte ou B. de C. Poste à responsabilités tel que cond. de travaux coordinateur, contrôle ou mission de maître d'œuvre. Accepte déplacement FRANCE et ETRANGER. Libre rapidem. Salaire à débattre. Ecrire HAVAS 63000 CLERMONT-FERRAND N° 096 003.

J. F. 32 a., études second. + format. journalistiq., b. rédact., tr. b. connais. anglais (traduct.), b. notions espagnol, secrétaire d'un serv. de recherche ds gde entrep. autom., ch. sit. utilisant pleinement ses compétences, son dynamisme, ses qual. d'autorité et d'init., son goût des contacts humains; de préf. au sein d'une entrep. de presse, édition ou publicité : Paris ou Province. Rémunér. act. net 55 900 F/an. Ecr. n° T 09 544 M Rég.-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

H. 35 ans, DROIT, LETTRES, LANGUES, exp. professionnelle. INVENTIF ch. collaboration. Ecr. n° T 09 408 M Rég.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. H., 26 ans, ANIMATEUR DE VENTE. Connaissances distribution alimentaire, rech. empl. cadre, 407-28-08 ap. 18 h. Ecr. n° 85 981 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

CHEF DE VENTE 37 ans, spécialiste produits alimentaires et produits nouveaux cherche poste marketing. Ecr. n° T 09 563 M Rég.-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

DOCTEUR EN DROIT homme 38 ans, formation droit privé, économie bancaire. Expérience : CONTENTIEUX ET URBANISME allemand écrit, parlé recherche situation d'avenir. Ecr. n° 87 200 Contesse Publ., 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

JEUNE FEMME 35 ANS RESPONSABLE RELATIONS EXTERIEURES en particulier bureau de voyages, recherche équivalence ou poste de secrétariat, vivant et dynamique, avec initiatives et responsabilités. Anglais et espagnol. Ecrire Mlle F. de CASTELNAU, 13, rue du Parc, 92190 MEUDON. Téléphone : 626-82-39

Etudiante allemande, 20 ans, ch. emploi au pair dans fam. française du 15-2-79 au 15-4-79. Andréa Geiger, Kleine AU 2 Zim. 613, D. 6728 Germersheim.

DIRECTEUR SOCIETE 37 ans recherche poste direction Outre-Mer Expérience africaine. Gestion administrative et financière Ec. Havas MONTE-CARLO 2873.

J.H. 25 ans, maîtrise en droit D.E.S.S. juriste entreprise rech. PREMIER EMPLOI Etudie toutes propositions Ecr. HAVAS DIJON, N° 54.158.

CHEF D'UN SERVICE DE DOCUMENTATION Poste recherché à Paris Ecrire à Mlle PICARD M. 7, rue Berthe 75018 - PARIS

AGRO-ÉCONOMISTE
32 ans
Expérience pays en voie de développement. Anglais courant. Rech. poste longue durée dans domaine développement agricole, agro-aliment. et/ou pêche marit. Ecr. no 330 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CHEFS D'ENTREPRISE
SI VOUS RECHERCHEZ DU PERSONNEL STABLE ET COMPETENT !
1 CADRE EFFICACE et de HT NIVEAU
1 COMPTABLE SPECIALISE et QUALIFIE
1 SECRÉTAIRE discrète et EXPERIMENTEE
Tél. : IFRES 355-17-15
Vous aurez des garanties et SEREZ **SATISFAITS**

J.H. 26 a., dég. O.M., débutant maît. SC. ECO + DECS, ch. emploi ccial, admin, financier. Paris ou banlieue, PAUPART, 3, rue des Deux-Gares, 92500 Rueil-Malmaison. T. : 967-08-38.

JURISTE 35 a., titul. maîtrise droit privé, ayant pratiqué droit des stés et des contrats rech. sit. Lib. suite. Ecr. Cl. Lecourt, r. du Pont-de-Try 77450 Coupvray.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE COMMERCE INTERNATIONAL. — Spécialiste du bassin méditerranéen et du monde arabe — Connaissance des pays introduction au plus haut niveau - 28 ans d'activité - Parle : arabe, grec, italien, turc, anglais.
RECHERCHE : poste groupe national ou international, accepte voyages fréquents à l'étranger. (Section D.)

CADRE TECHNIQUE ET COMMERCIAL. — B.T.S. mécanique générale, ESAP, économie et gestion CNAM-CESI - 46 ans - Langue allemande, notions anglais - 15 ans dans étude, conception, réalisation outillages et mécanique de précision. 8 ans responsabilité achats approvisionnement.
RECHERCHE : poste adjoint à une direction P.M.E., service achats approvisionnement, production, technico-commercial, région parisienne. (Section JCB.)

INGENIEUR PRODUCTION AUTOMATISEE — 28 ans - Formation micromécanique et informatique industrielle - 3 ans expér. prof. production mécanique - Spécialisation microprocesseurs 8080, signétics 2650.
RECHERCHE : poste informatique industrielle, processus et production. (Section B.)

CADRE ADMINISTRATION COMMERCIALE. — Femme 49 ans - Ancien chef service facturation, chef gestion administrative des ventes (formation à la gestion du personnel, diplômée psychologie du travail), goûts contacts humains, initiatives, grande expérience clientèle.
RECHERCHE : situation Paris ou banlieue. (Section BCO/JCB.)

ANPE
s'adresser à:
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

L'immobilier

appartements vente

2e arrdt.

11e - 2 pièces, caractère, en duplex, cuisine équipée, bains, ch., tél., 280.000 F - 033-06-03.

4e arrdt.

ST-PAUL, magnifique 2 p., cuis., bains, 43 m², 7e étage, sans ascenseur. Vue - 567-22-88.

26, RUE DES TOURNELLES
Près PLACE DES VOSGES
LUXUEUSE RESTAURATION
FINITION AU CHOIX
DU STUDIO AU 4 PIECES
DUPLEX AVEC JARDIN. S/pl. ts les jours, 13-18 h. 274-57-97.

5e arrdt.

MOUFFETARD. S/toit, pptaire vd petit 2 p. rénové, cuisinette amén., s. bs, tél. 300.000 F. Tél. ce jr et mdi 9-13 h. : 535-12-61.

RUE DE LA HARPE Part. vend studio caract., rénové, 30 m2, w.-c., s. bns, cuis. sépar. équip., poutres, chauf. cent., tél., soleil 200.000 F. Tél apr. 18 h. et week-end : 325-83-73.

8, RUE MAISON-DIEU
Prox. av. du Maine, imm. neuf, studio 2 p. duplex, S/pl. mardi, mercr., jeudi, vend., sam., 14 à 19 heures : 359-63-63, 322-04-03.

14e ALESIA Rue très CALME
PLEIN SUD - TRES BEAU
2 P. 46 m2 Cuis. 3e ét. ASC. 250.000 F
ALIN, ORPI SUD - 539-75-50.

ALÉSIA - PLAISANCE
TR. BEL IMM. GD STANDG de 1974 **3 P.** Parking Cuisine 420.000 F
Frais notaire réduits ORPI SUD, 539-75-50 **ALIN**

14e STUDIOS tout confort Bon rapport. 95.000 F « FAC » 337-69-59

15e arrdt.

MONTPARNASSE
Séjour avec cheminée + chbre, gde cuis. équipée, bains, livré NEUF, immeuble rénové. Prix 250.000 F. - Tél. 293-62-16

TOUR EVASION 2000
150 m², magnifique réception, 3 chbres, luxe, installation - 633-29-17 – 577-38-38.

19e arrdt.

Buttes-Chaumont, imm. stdg 67, Part. à Part., appt 2 P., 60 m2 + balc., cave, park., dble expo. Me Bolivar. Prix : 370.000 F. Tél. : 205-89-46, après 17 h.

SIMON-BOLIVAR
beau 3 P. en 80 m2 + balc. plein soleil, 2 sanitaires, 6e ét., immeuble récent. - 532-43-52.

20e arrdt.

VENTE AUX ENCHERES
Rue de Pelleport : 3 PIECES, 36 m2. Crédit possible par CFF. Me J. PLOCQUE : 246-30-31.

VENTE AUX ENCHERES
Rue Saint-Fargeau, 3 PIECES, 55 m2. Crédit possible par CFF. Me G. NOEL : 742-34-13.

4 P., VUE, CALME, 9e ETAGE, prix intéressant. - Visite mardi, 11 h.-13 h., 14 h.-17 h., 29, rue de Fontarabie.

91 - Essonne

A vendre, Massy (91), appart. 3 P., tt cft, cuis. rustiq. amén., logg., park. sout., pisc. tennis, prox. RER, 25' Châtelet, écoles, lycée, commerc. T. : 939-18-37.

92 Hauts-de-Seine

SAINT-CLOUD
9, rue Marie-Bonaparte
magnifique studio
entrée marbre, salle à manger, séjour, véritable cuisine, salle de bains, placards, garage et cave. Magnifique jardin. SOFIAM. - 720-20-15

CLICHY
Imm. stand. 1972, 4 Pces tout confort, balc., 2e ét., box fermé. Quartier paisible. 420.000 F. - Sur place du 20 au 24, de 14 h. à 18 h., 3, rue Morillon, esc. A ou tél. 257-83-03.

SAINT-CLOUD Beau séjour, 3 chambres, 90 m2, terrasse. 525.000. 771-77-83

NEUILLY SAINT-JAMES.
250 M2, entièrement sur jard. MAGNIFIQUE RECEPTION + 3 chbres. Box, chbre serv. 633-29-17 - 577-38-38.

VENTE AUX ENCHERES
La Garenne-Colombes : 3 appartements de 2 Pièces. Crédit possible par CFF. Me JOUVION : 261-56-60.

VENTE AUX ENCHERES
BOULOGNE : 3 Pièces, 36 m2. Crédit possible par CFF. Me B. SCHOLER : 604-30-08.

LEVALLOIS, réelle affaire dans imm. entièr. ref. à neuf, 2 P., entrée, cuis., débarras, 30 m2. Occupé loi 1948, personne seule, 87 ans : 58.000 F. — 755-82-30.

BOULOGNE, 139, rue du Vieux-Pont-de-Sèvres, 80 m2, 5e étage, 420.000 F. Visites, mardi 21, de 14 à 18 heures.

94 Val-de-Marne

NOGENT-SUR-MARNE
Imm. pierre de t. Situation centrale résident. 68 m2, séj. dble 2 chbres, cuis., bains. 1er étage. 290.000 créd. 80 %. AG. REGNIER 254, avenue Pierre-Brossolette, 94 LE PERREUX. - 324-17-63

---

7 000 AFFAIRES A VENDRE A PARIS ET 120 KM AUTOUR
Maisons, Appartements, Propriétés, Terrains, Bureaux, Commerces, etc.
SELECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Venez, téléphonez ou écrivez
FNAIM
CIMI Tél. 227.43.58
Centre d'information de la Maison de l'Immobilier
27 bis, av. de Villiers, PARIS 17e

JARDIN DES PLANTES récent, standg, 3 P., 82 m², 545.000 F - 535-86-37.

128, RUE MOUFFETARD DU 2 PCES AU 5 PCES. Visites les mardis, de 14 h. à 18 h. 30, ou téléph. 755-48-57.

6e arrdt.

RUE DAUPHINE
Raviss. 2 P., LUXE, DECORE, vue, parfait état, 420.000 F. RESIDENCE - 742-62-65.

RUE JACOB
Immeuble XVIIIe, 2 P., 50 m², 350.000 F - 705-31-13

R. DU DRAGON. Part. à P. vd 2 P., 45 m², livg av. loggia+ch., tt cft, 320.000 F. Tél. 320-08-14.

PONT-NEUF (6e)
Elégant appt de caractère, gd séjour, chbre, bains, 70 m², calme, soleil, impeccable. MICHEL & REYL - 265-90-05.

MONTPARNASSE
SEJOUR + 2 chbres, verdure; tout confort, livré à neuf. Prix 395.000 F. Pptaire. T. 563-86-09.

Rue CASSETTE. Imm. ancien BON PLAN **6 P.**, BALC., ASCENS. CHARME ET JOLIE VUE 633-29-17 - 577-38-38.

MABILLON. Imm. caractère **3 P.**, cuis., bains, 65 m2 + mezzanine, 500.000 F. A DEBATTRE. Tél. 266-67-06.

7e arrdt.

CHAMP-DE-MARS
Imm. de classe, beau duplex, livg+3 chbres, 2 bains, 6e étg., 1.200.000 F. Elcifer, 359-99-69.

VARENNE - BAC
Dans bel hôtel XVIIIe rénové, superbe appart. de caractère, 180 m², gde terrasse, garage, SUR PARC CLASSE. MICHEL & REYL - 265-90-05.

VERNEUIL BAC - ODE. 95-10
S/JARDIN Charme Calme
57 m2 - Ascenseur - Luxe

135, RUE ST-DOMINIQUE
Charmant 2 p. - Gde cuisine
Lundi, mardi : 15-19 h.

ST-FRANÇOIS-XAVIER
Très bel imm. ancien
7 P. TERRASSES, JOLIE VUE
DUPLEX PARFAIT ETAT. BEAUCOUP DE CHARME. 633-29-17 - 577-38-38.

8e arrdt.

ÉTOILE
6 pièces, grand standing appartement professionnel
1.700.000 F
Cab. JEAN COURTOIS 261-80-02

EXCEPTIONNEL
par propriétaire, 165 m² en 6 pces à aménager, imm. bourgeois, tt cft, asc., balcon. - Prix 950.000 F - 288-15-27.

10e arrdt.

QUAI DE VALMY
Part. à Part., vend dans imm. ancien, 2 p. + petite chbre, 46 m², cuis., s. bs, tél., 2e étg., sur cour - Tél. : 208-37-11.

11e arrdt.

VOLTAIRE. Studio, ent., cuis., w.-c., dche, moq., soleil. Prix et placement exception. 878-41-65.

12e arrdt.

DAUMESNIL - PLEIN CIEL DUPLEX 110 m², jdin suspendu 50 m², 660.000 F - 742-67-56.

14e arrdt.

MONTPARNASSE - Original; appt 3 pièces sur 2 niveaux, 70 m², luxueusement rénové, 450.000 F à discuter. PROMOTIC - 229-42-48.

ALESIA, 2 pièces, entrée, cuis., w.-c., cabinet toil., 2e étg., rue calme, 158.000 F. 2e ét. 331-86-22.

TERRASSE 150 m2
+ APPT 90 m2 PLEIN CIEL RESIDENCE. TEL. : 742-62-65.

VOLONTAIRES
Idéal placement, 3 pièces tt cft 70 m2. Prix : 350 000 F. O.P.L.F. Tél. : 647-55-22.

81, RUE DESNOUETTES
PORTE DE VERSAILLES
Imm. nf, 5 p. S/pl. mardi, jeudi, sam., 14-19 h., 359-63-63/532-86-38.

DOCTEUR-FINLAY
3 P. 78 m2 - Soleil Chbre - S/verdure
PETITES TERRASSES
633-29-17 - 577-38-38

16e arrdt.

PORTE ST-CLOUD. SUPERBE 3 P., TT CONFORT, chauffage central, ascenseur, 6e étage, VUE DEGAGEE. - 202-92-84.

TROCADERO. Sur rue calme, appt de 300 m², récept. 160 m², 2 chbres, 2 bains, possibl. 4 ch., 3 bains, devis sur demande. BOURDAIS, 766-51-32 ORPI.

RUE DE LONGCHAMP
APPART. ANCIEN DE 350 M2 envir. (étage élevé), compren. : 2 salons, boud., S. à M., 5 chb., 4 S. de B., cuis., office, chbres de serv., garage. Travx à prév. Après 18 heures : 926-21-45.

15, rue de l'Amiral-d'Estaing. Propriétaire vend : 140 m2 en luxueux duplex, sur jardin, dans HOTEL PARTICULIER XIXe. Me voir ce jour 14 h. 30 à 17 h.

EXELMANS, 6e étage, STUDIO, tt cft, ds bel imm., asc., chff. centr. : 150.000 F. - 266-67-06.

LE PARC SAINT-MAUR
UNE MINUTE - R.E.R.
LIVRAISON NOVEMBRE 1978
STUDIO A 3 PIÈCES
DANS UN PETIT IMMEUBLE RÉSIDENTIEL
Renseignements visites : Me LEFEUVRE notaire 12, av. E.-Zola - 94100 ST-MAUR - T. : 885-77-46.

PARIS (16e)
3, RUE MARBEAU
DISPONIBLE
1 TRES BEAU 5 PIECES
Prix : 1 518 000 F dans un immeuble entièrement rénové.
CEVIM - 359-95-01

PLACE D'AUTEUIL
dans imm. rénové 4e et dernier ét. CHARMANT APPT CALME soleil, verdure. Occupé, loi 48, pers. de 72 ans. 3 p. c., bs, tél. Prix : 265 000 F. T. 723-49-93.

POMPE Pierre de taille Stand. Gd studio
Cuis., bains, 55 m2, tt confort. 320.000 F — 828-27-70

16e NORD Récept. + 3 chbr. 2 sanit. Impeccable Vue, soleil. - 567-47-47, matin.

Me PTE-DAUPHINE. Et. élevé. Très beau 6 pces 2 bains, 2 serv. Etat parfait. 1.350.000 F - 553-77-50, matin.

IENA Vue exception. 8 P. S/jardin Superbe duplex 300 m2 Sud — 525-66-66

TROCADERO Bel appartement 6 P. - 198 m2
6e étage - Très bonne situation Libre le 1-7-1982. Loyer principal 3.150 F par mois. Px 1.250.000 F. Cabinet FAJON Syndic 260-36-01.

17e arrdt.

COURCELLES - Pierre de taille
5 P. 120 m2. Tt conft. Ascens. Possib. profess. libérale. Parft état. 780.000 F. 828-27-70.

44, AV. GRANDE-ARMÉE
Très bel immeuble 1920
Restauration de qualité.
APPARTEMENTS
5 P. 160 m2 environ Entièrement équipés
IMPORTANTE RECEPTION
2 chambres - 2 bains - Soleil
Visite les mercredis de 14 h. à 18 h. 30 ou téléph. : 227-91-45.

MONCEAU VRAI 6 PCES 5e - Ascenseur
CALME - SOLEIL - Px 1.000.000 320-73-37

MONCEAU Gde classe Sur verdure
Triple réception + 3 chbres 266-27-55 ou sur place mardi : 17, R. MARGUERITTE, 14-17 h.

BATIGNOLLES ROME
LUX. RÉNOVATION
DUPLEX 110 m2, Asc. 883-95-10.

appartem. achat

Rech. appt 2 pces, cft, bon quartier et proche banlieue Ouest. Agence s'abstenir. Mme CHARPENTIER, 574-54-04.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet-15e - 566-00-75, rech., Paris-15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

Société recherche appts même à rénover, secteurs 11e, 12e, 19e, 20e. Pour R.-vs, Glert, 373-05-81.

Rech. appts 1 à 3 P. PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, avec ou sans travaux, paiement compt. chez notaire. T. 873-23-55.

Rech. jusqu'à 2 MILLIONS de **90 à 200 M2** 5e, 6e, 7e, 8e, 16e, 17e, Neuilly. M. DREVAL. 265-06-66.

appartements occupés

11e - RUE FG-DU-TEMPLE ds immeuble entièrem. restauré, façade élégante avec statues, studio 21 m², occupé 1 pers. VUE SUR JARDIN. Plein SUD. Excellent placement différé. 50.000 F - Tél. : 227-22-62.

constructions neuves

15e ARRDT
52, rue Mademoiselle
STUDIOS, 2 P. et 3 P.
Renseignements sur place tous les jours, 11 h. à 18 h. 30.
CIME - 538-52-52

DENFERT-ROCHEREAU
8, rue du Saint-Gothard
3 pièces avec terrasse. A partir de 417.000 F.
Renseignements sur place tous les jours de 11 h. à 18 h. 30, sauf mercredi et dimanche.
CIME. - 538-52-52

Immobilier (information)

Allo!
525.25.25
Information Logement
Je cherche un logement...

Oui, nous avons un choix de 40.000 appartements et pavillons neufs à l'achat. Nous vous conseillons gratuitement

Centre Etoile
49, avenue Kléber, 75116 Paris 525.25.25
Centre Nation
45, cours de Vincennes, 75020 Paris 371.11.74
Centre Maine
210, avenue du Maine, 75014 Paris 539.22.17

Information Logement, service gratuit créé par la Compagnie Bancaire et auquel la BNP, le Crédit Lyonnais, le Crédit du Nord, la Caisse Centrale des Banques Populaires, la FNPC, la Fédération Parisienne du Bâtiment, la Fédération Nationale des Mutuelles de Fonctionnaires et Agents de l'Etat, la MGEN, la Mutuelle Générale des PTT, l'Association pour la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction apportent leurs concours.

locations non meublées Offre

Paris

Loue, imm. neuf, studio, tt cft, 1.100 F par mois + les charges. Visite mardi, 13 h. 30 à 14 h. 30, Mme MARTIN, 9, rue Van-Loo, au 3e étage, porte F.

PASSY SUR JARDIN neufs, standing
6D 2 P., environ 60 m2 + Loggia. 2.000 F net.
3-4 P., dble liv. + 2 chbres. env. 95 m2 + terrasse (à partir de 3.300 F net). SIDAV. Tél. : 306-41-72.

Région parisienne

ASNIERES, résid., imm. standg, 7e étage, vue sur Seine : appt 3 P., tt cft + balc., tél., box, à louer ou à vendre. Tél. 522-13-09, ou le soir au : 793-85-61.

locations non meublées Demande

Paris

Jeune cadre africain cherche à louer appart, vide, 10e arrdt ou limitr., 1 ou 2 chbres, salon, cuis. (équip., de préf.), bns, tél. Agence s'abst. Tél. : 238-08-18 ou 189-61-84, heures de bureau.

Ch. 2 Pièces, conft, dans imm. neuf de préf., maxim. 1.200 F. Ecr. n° 6.953, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Région parisienne

Pr Stés européennes cherche : villas, pavillons, pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. — 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris

SERVICE ETRANGERS
Pour cadres mutés Paris, rech. DU STUDIO AU 5 PIECES LOYERS GARANTIS par Stés ou ambassades. Tél. : 285-11-08.

PR CADRES ANGLO-SAXONS cherche apparts, villas, RESIDENCE, SERVICE. T. 742-62-65.

EMBASSY SERVICE recherche direct studio ou appart, Paris, villa, banlieue Ouest. 265-67-77.

INTERNATIONAL HOUSE rech. du STUDIO au 6 PIECES pour cadres étrangers, garantis par BANQUE ou AMBASSADE. Téléphone : 556-17-49.

immeubles

RUE DE MEAUX, pour investisseur ou marchand de biens : 6 commerces, 16 appartements de 3 P., cuis., wc (dont 3 libr.), 1.250 m2 utiles. Revenu 200.000. Prix 2.500.000. Bonne rentabilité. SEGECO : 522-43-20.

VENTE AUX ENCHERES
15e, bd de Grenelle, sur 168 m2. Crédit possible par CFF. Me JOURDAIN : 271-14-34.

VENTE AUX ENCHERES
92 - BOULOGNE : 11 appartements. Loyer : 224.000 francs. Crédit possible par CFF. Me E. LEMOINE : 928-46-07.

2e, Gérant d'immeubles vd. rue du Sentier, 1 imm. en totalité. Bonne rentabilité. Tél. 271-63-13.

hôtels-partic.

Rech. bel HOTEL PARTICULIER 7e arrdt. 800 m2 à 1.000 m2 habitables + jard. 622-41-92.

RASPAIL, près
APPT 450 m2 div.
MAGNIFIQUE
JARDIN PRIVÉ 800 m2
FRANK ARTHUR - 766-01-69.

PTE DAUPHINE VOIE PRIVEE hôtel partic.
10 P., gd atelier d'art, maison de gardien, garage, beau jardin. Prix 2.500.000 F. - 540-98-64.

fonds de commerce

Cause décès, cède fabrique parapluies en S.A., gde ville Sud-Ouest. Dépôt Paris, Marque connue. Product. hte qualité. Conviendr. à cadre gestionnaire posséd. qques capitaux. Conditions exceptionnelles. Ecr. n° 6952 « Le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

locaux commerciaux

GOBELINS : 75 m2 en rez-de-chaussée + 75 m2 au 1er étage. Loyer annuel 32.000 F. Prix de cession à débattre. - 337-88-14.

NANTERRE Z. I., vente locaux libres, 900 m2 + 180 m2 bureaux. Impeccable. Téléphone. Télex. Park. cht. - Tél. : 563-83-33.

bureaux

Domicil. artist. et commerc. Siège S.A.R.L. — Rédaction d'actes statuts informations juridiques, secrétariat, tél., télex, bur. A partir de 100 F/mois. PARIS 10e, 11e, 15e, 17e. 355-70-80 - 229-18-84.

140, AV. V.-HUGO, 466 m2, professionnel : 9 bureaux + salle de conférence, sanitaire, 2e étg., 230.000 F/ans. Sur place, mardi, de 11 heures à 12 h. 30.

ROND-POINT CHAMPS-ELYSEES
130 m2 réception + 6 bureaux, grand standing. Cession de bail. Téléphone : 567-22-88.

1 à 20 BURX. TS QUARTIERS. LOCATIONS sans pas-de-porte. AGENCE MAILLOT. - 293-45-55.

Domiciliation Commerciale
artisans, commerçants, à partir de 85 M mensuel. Crédit ts serv. Tél., Telex. ADICA : 272-21-09.

Boutiques

VENTE AUX ENCHERES
92 La Garenne-Colombes
Boutique + appt 2 pces.
Crédit possible par C.F.F.
Me Jouvion : 261-56-60.

usines

Très import. Sté USA en vue attaquer le Marché européen recherc. aff. électro-mécanique min. 20 millions C.A. 563-96-50.

terrains

PLONEVEZ POAZAY, 8 km Douarnenez (Sud-Fin.), terrain à bât. clos, viab., pl. 2 000 m2, 800 m bd plage Kervel. 200.000 F Ecr. n° 8470 « Le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

HAUTE-SAVOIE THONE 1.000 m
Proche LA CLUSAZ. A vdre terrains 1.200 m2 av. permis construire CHALETS 4-5 P. dont plan et descriptif sur demande. Ecrire REALBOIS, 64, rue de Richelieu, 75002 Paris ou tél. 958-84-64.

viagers

LIBRE 15e BEAU 2 P. Bel immeuble 95.000 F + 1.500 F.
F. CRUZ, 8, rue La Boétie, 266-19-00

Société spécialiste Viagers
F. CRUZ, 8, rue La Boétie. 266-19-00
Prix, indexation et garantie. Etude gratuite discrète.

Vendez rapidement. Conseil expertise indexation, gratuit. Discrétion. - Etude LODEL, 35, bd Voltaire. - Tél. 355-61-58.

forêts

BRETAGNE (22) : Forêt 227 ha, en bloc ou par lots. Bon placement.
FORETS ET MANOIRS DE FRANCE
53.340 Chémeré-le-Roi
Tél. (43) 01-25-23.

villas

PARC DE SCEAUX
très résidentiel maison de maître de 8 pièces + dépendances, sur terrain bien proportionné. Excellent état prix : 1 700 000 F. EFIMO : 660-45-96.

manoirs

Rég. Lisieux, Part. vd manoir, 11 P., combles amén., dép. 1 ha. Prix 550.000 F à déb. Descamps, Le Mesnil-Guillaume, 14-Lisieux.

pavillons

BRY-SUR-MARNE
proche R.E.R. résidentiel, Pav. séj., 3 chbres, cuisine, s. bains. Constr. récente, parf. ét, jardin : 350 m2, px : 450 000 F. AGENCE REGNIER, 254, avenue Pierre-Brossolette, 94 LE PERREUX. T. 324-17-63.

CHOISY-LE-ROI
dans quartier pavillonnaire grand pavillon bon état séjour double + 5 chbres, tout cft, chauff. cent. neuf, garage 2 places, sous-sol aménagé, jardin. Téléphone : 257-03-03.

ANTONY, pavillon 4 Pièces, cuisine, tout confort, garage, jardin. 420.000 F. Peschard : 666-00-27.

MONTPELLIER, Part. vd pav. F 5, tt cft, séj., sal. 37 m2, cuis., wc, gar., jard., 3 chb., S. de B., w., centre, calme, lycée, fac, école, 490.000. M. Dion, s/préfect. Béziers 34321. Tél. (67) 28-53-80.

ISLE-ADAM
35 km Paris, gare, écoles, ts commerc. s/pl., bel. mais. pierr. att., entr., magnif. séj. dble, poutres, 3 bel. chbre, terrasse, cuis. équip., bains, w.-c., chauf., sup. jard. clos murs. 287.000 F
ACB, 25, r. Nationale, Beaumont-s-Oise. 470-28-94/29-18

Urgent à vend. part. à part à Morangis, pav. 5 pces, tt cft + terrasse chauffée + gar. 6 voit. + dépend. Prix à déb. Tél. 909-15-46 ou 934-01-45

maisons de campagne

RETROUVEZ VOTRE ENFANCE
départem. du CHER, pr. d'un joli village fleuri, ancienne école rurale de 200 m2 habit. av. sa cour et son préau, le tout clos de murs sur terrain de 880 m2. Gr. œuv. et toiture excellent état. Eau et électric.
PX 130.000 F
Possibilité crédit 80 %.
PROGECO 3, B.P. 159.
90, av. du Général-de-Gaulle, 03105 MONTLUÇON cedex
Tél. (16-70) 28-30-30
FERME LE LUNDI

Part. vd maison vosgienne gd jard. petit village, 800 m d'altitude, bon état, 200 m de la forêt départ. Haut-Rhin. 300.000 F. - 661-19-62 apr. 19 h.

PÉRIGORD
Maison ancienne
Proximité hameau, très beaux ombrages, terrain 50 ares, prairies, eau, électricité, 210.000 F
Doc. sur dem. PROPINTER S.A. B.P. 33. - 24103 BERGERAC Cedex - Tél. (53) 57-53-75

GERS
Maison de Maître Ancienne
2 ha, belle vue, 6/8 pièces, dépendances, 230.000 F.
Doc. s/dem. PROPINTER S.A. B.P. 33. - 24103 BERGERAC Cedex. - Tél. (53) 57-53-75

LA CHATRE (36)
PAYS DE GEORGE SAND
Solide maison, 1 étage
Rez-de-chaussée : 2 gdes pièces (40 m2), cheminée, cuis., hall avec placards, dallage.
1er étage : 3 pièces, cheminée + 1 pièce poss. salle de bains, grenier, cave voûtée, eau, élect.
Prix : 210.000 F
Tél. : (54) 48-13-78 le soir

propriétés

INDRE
Remarquable ensemble de bâtiments en bon état général, composé pour l'habitation de 4 pièces et grange de 50 m2 d'un splendide grenier de 27×6 à charpente cathédrale éclairé par des lucarnes à la Mansard. Très vastes dépendances aménageables dont une grange de 80 m2. Cette propriété dégage beaucoup de charme.
Terrain 1.380 m2.
En cour close.
Prix : 200.000 F. Crédit.

S.I.T.E.
38, rue Grande
36000 CHATEAUROUX
Tél. (16-54) 22-03-56
59, rue La Boétie, 75008 PARIS
Tél. 356-29-90 - 256-29-91

ROYAN - COTE DE BEAUTÉ
— ROYAN : 3 belles villas : villa en terrasse, vue sur mer, R + 2, séj. 80 m2, 6 chbres, gar., bel environ.
— ST-AUGUSTIN : près golf 18 tr., villas F 3, gar., pt parc 700 m2 clos, env. for. 220.000 F.
— ST-SIMON-DE-P. anc. ferme saintonge restaur. en partie : 3 chbres ; partie à restaurer ds bâtiment séparé 5.000 m2 terrain clos. 300.000 F.
— L'EGUILLE : pte mais. bourg av jard. clos : 3 ch. 160.000 F.
— ST-THOMAS-DE-CONAC : tr. bel fermette rest., 6 chbres, bns, gar., dépend., bel vue Gironde, 1 Ha parc. 550.000 F.
PROMOTEL « LE SEILLERY » LA CLISSE - 17600 SAUJON. Tél. : (46) 93-28-08 - 93-28-01.

VAL-ANDRE 50 m Plage, maison
6 P., bains, w.-c. + maison 3 P., bains, w.-c., cour, PRIX 430.000 F. AG. CERVERA, B.P. 121. 22370 PLENEUF, VAL-ANDRE. T. : (96) 72-97-29.

châteaux

VIENNE
CHATEAU
STYLE HENRI II
A 100 km de l'Océan, dominant une petite ville médiévale et la vallée du Thouet, il est remarquablement entretenu et se compose de 15 pièces dont 5 à restaurer. Belles boiseries. Chauffage, 2 salles de bains, w.-c., dépendances et caves en partie voûtées sur 7.300 m2 de jard. Vignes et arbres fruitiers. Prix : 650.000 F poss. crédit.

S.I.T.E.
55, pl. du Général-de-Gaulle
86000 POITIERS
Tél. (16-49) 88-86-38
59, r. La Boétie, 75008 PARIS
Tél. : 356-29-90 - 256-29-91

DEMEURE
exceptionnelle, parfait état 50 km. Paris, autoroute du Sud. Fin XIXe, 17 pces, tt cft, grand parc, arbres séculaires, verger + grand terrain, dépendances, tennis, manège, pièce d'eau, etc. 13 ha entièrement clos. Tél. 783-59-70.

Le Monde

équipement

ENVIRONNEMENT

LARZAC — Oui, l'extension du camp militaire se fera

déclare le préfet de l'Aveyron

Tandis que les « Larzac », parvenus à mi-chemin de la capitale, continuent à recevoir de nombreux témoignages de soutien, le pouvoir « met les cartes sur la table ». « Oui, l'extension du camp militaire se fera », a dit M. Paul Bernard, préfet de l'Aveyron, aux maires du département réunis en assemblée générale samedi 18 novembre. Le représentant de l'Etat a ajouté qu'il s'apprêtait à prendre les arrêtés de cessibilité sur le reste des surfaces à acquérir. « Plutôt que de jeter un défi au chef de l'Etat, a-t-il dit, relevons ensemble celui que la nation lance à l'Aveyron. »

Le préfet a indiqué qu'il chercherait à sauver toutes les exploitations qui pourront être maintenues et qu'il y aurait, pour les autres, « de justes indemnisations et de bonnes réinstallations ». Ces propos ont-ils convaincu les maires ? Ceux-ci se sont déclarés « solidaires des paysans du Larzac », se sont élevés « contre les procédés de l'Etat », et dans un communiqué demandent « une concertation sur les limites du périmètre du camp ».

LES MARCHEURS DANS LA TRAVERSÉE DE L'AUVERGNE

« On sème une sacrée graine ! »

De notre envoyé spécial

Gannat. — Mi-parcours : 362 kilomètres accomplis sur les 710 kilomètres de ce chemin qui les conduira à Paris au soir du 2 décembre, pour ce qu'ils espèrent bien être un combat gagné. Cela fait maintenant treize fois que, jour après jour, ils sont entrés dans une ville, à l'heure du crépuscule, qu'ils en sont repartis dans des matins de givre, mais avec la complicité d'un ciel tellement éclatant pour des aubes de novembre qu'on a pu leur lancer un jour : *« C'est à croire que vous avez dévoyé le bon Dieu. »* Quand on est en croisade, cela n'a rien d'exorbitant.

Elle est bien ressentie, vécue, à la façon d'une croisade cette longue marche des gens du Larzac avec tout ce qu'elle comporte d'espérance et d'inconnu, d'exaltation permanente et d'abattements passagers. Elle a maintenant traversé l'Auvergne. Dans cette France qui a tellement de manières de se couper en deux, elle se sent déjà au nord de la Loire, même si la traversée du fleuve ne s'effectuera qu'à Nevers, le 23 novembre. Depuis l'Aveyron, la terre des origines, amie et nourricière, elle vit sa vie en même temps qu'elle la dit aux autres. Le plus difficile, c'est de la traduire simplement. Du plus loin qu'on peut la voir — mais il faut en prendre la peine sur cette Nationale 9 qui est encore leur voie naturelle — elle apparaît dérisoire et émouvante dans la fuite des lignes droites qui vont de Massiac à Gannat, via Issoire et Clermont-Ferrand. La circulation ordinaire la passe et la dépasse à grands coups de clignotants et souvent aussi la salue d'un avertisseur de sympathie.

La voilà à pas d'homme, groupée ou étirée selon les heures ou les profils du terrain. Dans ces espaces, loin des villes, elle se montre telle qu'en elle-même, forte de cinquante à soixante « permanents » qui lui donnent son âme. C'est le moment de s'y glisser, parmi les anoraks, les houppelandes, les pardessus, les blousons, les bonnets ; d'entendre d'abord le bruit des bâtons des bergers sur l'asphalte, de découvrir les visages, les prunelles ardentes de cette tribu qui ne sait pas encore si elle sera prophétique. C'est le moment d'apprendre à reconnaître les vingt-quatre du plateau parmi les compagnons d'un jour ou de toujours ? Mais sans doute ne faut-il pas distinguer et seulement mesurer l'étendue d'une fraternité.

« Ça va ? » Ils l'ont déjà entendue cette interrogation banale. Bien sûr que ça va, même si Jean-Marie commence à tirer la patte avec sa tendinite, même si samedi soir, place de Jaude à Clermont-Ferrand, pendant que se tenait le meeting sous la statue de Desaix et face à celle de Vercingétorix, on a commencé par déchausser pour panser des pieds de misère dans des odeurs d'embrocation.

Passe encore de marcher. Ce qui compte tout autant ce sont les soirées à l'étape, les veillées passées à discuter avec les paysans du coin chez qui l'on est reçu, logé par les soins des organisations agricoles locales. C'est là que se gagnera ou se perdra le pari.

Clermont, première grande ville

Ils l'ont bien senti depuis le départ. A Issoire vendredi, sur la place du Foirail où ils étaient attendus. Le représentant local de la F.N.S.E.A. leur a certes souhaité *« une bonne solution »* de leur problème, mais en prenant malgré tout ses distances par une conclusion : *« D'abord réconfortez-vous, reposez-vous ; entre paysans, vous le savez, on a plus l'habitude de partager la peine que les idées. »*

Les « Larzac » connaissent l'antienne. Depuis le 8 novembre, ils ont beaucoup découvert, beaucoup écouté, beaucoup parlé aussi, que la ferme soit cossue ou contiguë à l'étable. Souvent ils ont eu le sentiment qu'on ne les comprenait pas, que l'information était inexistante.

« Pourquoi n'acceptez-vous pas le camp ? Nous ici, une affaire comme la vôtre, pas de problème. Alors, vous allez à Paris, pourquoi ? Pour toucher une plus grosse indemnité ?

— Non, c'est pas pour les sous.

— Alors, c'est pour la politique ?

— Non. Le Larzac me plaît, j'y suis installé, je veux y rester.

— Et vous y êtes depuis combien de temps ? »

Ah ! cette question, cette façon de chercher d'abord à savoir s'ils sont bien de vrais paysans.

La méfiante Auvergne s'inquiète aussi des autres, de ceux qui les accompagnent, les soutiennent. Des gauchistes ? Des hippies ? Des écologistes ? Un peu tout mis sous le même poil, ceux-là : *« Si tu veux voir leur figure, faudra d'abord que tu soulèves les cheveux. »*

Ecume des mots. Les « Larzac » laissent dire. *« Ce qui les époustoufle quand même, ceux que nous rencontrons, c'est comment on s'entend bien entre nous. »*

D'ailleurs, tout n'est pas négatif. *« On trouve aussi des gars qui le lendemain matin sont au départ avec nous et vont nous porter une banderole pendant 2 ou 3 kilomètres. Alors, croyez-nous, malgré tout, on sème une sacrée graine ».*

Clermont-Ferrand a fait un bel accueil. Classique sans doute. C'était la première grande ville rencontrée, la seule avant Paris. Dès l'entrée à Aubière, le cortège s'est grossi de toute une population citadine, des ouvriers, des enseignants, des jeunes, des vieux appelés par les syndicats, C.F.D.T. en tête, par les partis de gauche, etc. On est entré de la sorte en cortège, les paysans en tête, silencieux, laissant le soin aux autres, à l'arrière, de donner de la voix. Il y avait aussi Charles Piaget et ses « Lip ».

M. Roger Quillot, sénateur socialiste et maire de la ville, n'avait pas eu la possibilité de se trouver là à ce moment. Désireux malgré tout de voir les « Larzac », il leur avait fait signe dès le matin et deux d'entre eux avaient quitté la marche pour vite courir à l'entretien, qui a duré trois quart d'heure. On lui a appris des choses à M. Quillot, qui croyait que la gauche soutenait l'entreprise. On lui a dit que seule dans l'Aveyron, les municipalités comme les élus de la majorité, étaient bel et bien dans les mêmes sentiments que lui. Il en a paru étonné, peut-être même pessimiste puisqu'il a demandé ce qui pouvait bien se faire si des gens proches du pouvoir n'avaient pas encore réussi à obtenir gain de cause.

Ainsi va la marche avec ses chants et ses bardes, ses intendants et sa logistique, ses ruraux et ses intellectuels. Ainsi vont Jean-Marie, le natif, et « Ticlo », l'adopté sous son bonnet blanc, Roger Coly, le non-violent du Loiret et l'ouvrier de Decazeville qui milite « contre tout ce qui est pollution ». Ainsi marchent, reconnaissable à leur haute taille, Jean André et Guy Tarlier. De pauses en étapes parviennent les nouvelles, celles du plateau apportées en fin de semaine par les femmes et les enfants qui sont venus rejoindre ; celles de Paris ou d'ailleurs, bonnes ou non. Bonne cette annonce d'un jeûne de douze jours entrepris dans la capitale par un groupe de sympathisants. Fâcheuses celles de Montbrison, selon lesquelles, d'ordre préfectoral, la poste aurait bloqué trois cents cartes de soutien adressées au président de la République par les gens du Forez et de la Loire.

Espéré et redouté à la fois, Paris est encore loin. En parler c'est inévitablement poser la question : le président les recevra-t-il ? Ils se la sont posée eux-mêmes. Ils ne savent pas encore s'il faut y croire ou non. Mais les paysans rencontrés sont cependant unanimes : *« Non, il ne peut pas ne pas les recevoir. Rien qu'à cause de ces 700 kilomètres qu'ils ont faits. »* Ce langage n'est pas négligeable puisqu'il est tenu dans un département où, précisément, M. Valéry Giscard d'Estaing a sa propriété à Chanonat, que les marcheurs ont maintenant dépassé sans même s'en soucier.

Pour leur part, ils se contentent de dire : *« On est des marcheurs, pas des préparateurs de rencontre. On n'est pas au courant de tout. On peut arriver dans les grenades lacrymogène ou, au contraire, trouver M. Giscard d'Estaing nous disant : « Bravo les gars, vous avez bien mérité de la patrie. »*

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Les manifestations antinucléaires

Huit mille Bretons environ ont défilé, samedi 18 novembre, dans la ville de Quimper pour exprimer leur opposition à la construction d'une centrale atomique à Plogoff (Finistère). Le maire de la localité marchait en tête du cortège qui a parcouru le centre de la ville, où les commerçants avaient baissé leurs rideaux. Il n'y a pas eu d'incidents.

A Dieppe, c'est contre le projet de la centrale de Penly (en Seine-Maritime), que des agriculteurs, des écologistes et plusieurs élus de toutes tendances, ont manifesté.

Enfin, à Verfeil (Haute-Garonne), des manifestants ont tenté d'arracher les grillages entourant le chantier d'un poste d'interconnection E.D.F. Ce chantier n'avait pu être ouvert quelques jours auparavant que sous la protection des gendarmes mobiles. Il doit être le point d'aboutissement d'une ligne à haute tension qui traverse le Lauragais et qui est refusée par la quasi-totalité des maires des communes traversées.

Dieppe-sous-Paluel

De notre correspondant

Dieppe. — *« Dieppe, station balnéaire à deux heures de Paris »*, indiquent les panneaux publicitaires à l'entrée de la ville. *« Dieppe, station nucléaire à quinze minutes des centrales »*, parodient tracts et banderoles. Ils sont plus d'un millier qui défilent, ce samedi 18 novembre, dans les rues du port normand.

« Pas de gueulories et pas d'incidents », a demandé François Troude, soixante-dix ans, l'un des responsables du comité de défense du site de Penly. C'est lui qui a été l'un des premiers à réagir, voilà maintenant trois ans, contre le projet d'édification d'une centrale nucléaire à Penly (Seine-Maritime), à 14 kilomètres au nord de Dieppe. C'est lui qui a sensibilisé les paysans venus aujourd'hui avec une trentaine de tracteurs. *« A Paluel, dit-il, personne n'a bougé. Ici il faut montrer notre détermination. »*

Paluel, c'est à 35 kilomètres au sud. Là se construit, depuis trois ans, la plus importante centrale atomique française. Quatre réacteurs de 1 300 mégawatts y sont en chantier. Les projets d'E.D.F. prévoient pour 1980 la mise en chantier à Penly, dans un des sites les plus beaux du littoral, d'une centrale identique qui devrait être opérationnelle vers 1986.

L'enquête publique n'a pas encore eu lieu, mais des contacts ont été pris le 15 novembre dernier avec les cultivateurs concernés.

« Nos parents n'ont pas mis trente ans à posséder quelques hectares pour qu'on nous les reprenne maintenant », s'indigne un manifestant. Pour les paysans cauchois, c'est d'abord la terre qu'il faut défendre. Avant de combattre le nucléaire. *« Qu'on leur propose de mettre la centrale à 20 kilomètres d'ici et beaucoup ne se sentiront plus concernés »*, affirme, amer, un membre de l'Association écologique cauchoise (A.E.C.), qui s'attache à placer l'action sur le plan plus général d'un *« projet de société différent »*.

De son côté, E.D.F. s'attache aussi à vaincre les réserves. Plusieurs maires des communes environnantes ont été récemment invités au Japon. Parmi eux, M. Paré, membre du parti républicain et vice-président du comité de défense. Partisan d'une *« information complète et d'une consultation de la population »*, c'est lui qui a clôturé la manifestation.

D'autres élus étaient présents : ceux du parti socialiste en particulier, venus en nombre. En revanche, le parti communiste, qui a la responsabilité de la ville de Dieppe, était absent, mais faisait distribuer sur le passage du cortège un tract invitant à *« lutter pour l'indépendance énergétique de la France »*. Le député de la Seine-Maritime (P.C.) et maire de Dieppe, M. Irénée Bourgois, avait déjà développé ses arguments devant le conseil général de la Seine-Maritime au cours de la dernière session, durant laquelle la majorité des conseillers ont demandé une étude préalable d'impact avant l'enquête publique.

MARC LECARPENTIER.

URBANISME

MONTFAVET EST VICTIME DU DÉVELOPPEMENT D'AVIGNON

(De notre correspondant.)

Avignon. — Le tissu urbain devient de plus en plus dense autour d'Avignon. Naguère, l'absence de schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme permettait encore de régler les transactions foncières de gré à gré. L'appât du gain, ou la raison, réglaient les rapports entre possédants et acquéreurs éventuels. Depuis la réforme foncière et l'établissement des plans d'occupation du sol, le spectre de l'expropriation hante les propriétaires.

Ainsi, à Montfavet, la patrie du « Christ », charmant hameau situé à 5 kilomètres d'Avignon, la marée urbaine déferlante et officialisée par la volonté municipale irrite les habitants qui risquent d'en faire les frais.

Les habitations nouvelles sont un moindre mal. Mais les projets de desserte et de voirie font souffler sur la communauté montfavoise un vent de révolte. Des parcs enchâssant de vieilles demeures familiales vont être en partie déboisés au profit d'allées nouvelles, *« d'une largeur que ne justifient ni la circulation actuelle ni le trafic potentiel »*, protestent les propriétaires menacés d'expropriation. Les chemins campagnards, qui sillonnaient le bocage et les hameaux, vont disparaître, remplacés par de larges avenues. *« C'est tout le caractère du village et sa douceur de vivre qui vont ainsi être détruits si nous n'y prenons garde »*, proteste Mlle Callamand, qui, la première, a brandi l'étendard de la révolte.

Soixante-dix ans, une vitalité peu commune, elle mobilise toutes les énergies locales et canalise les inquiétudes sourdes ou ouvertement manifestées. Disponible et volontaire, elle saisit du problème les administrations, les cabinets préfectoraux et ministériels, parle du *« caractère aberrant d'une organisation urbaine délirante »*. Elle a rédigé une pétition qui a recueilli plus de deux cents signatures et elle est à l'origine de la création de l'association pour la maintenance et la sauvegarde de Montfavet.

« Les nécessités du progrès ne justifient pas de telles atteintes à l'environnement et à la propriété privée et collective », estime-t-elle, en soulignant son désintéressement.

JEAN FAURE.

EN ILE-DE-FRANCE

Villes nouvelles : dix ans pour oublier le gigantisme

I. — LES PIONNIERS S'ESSOUFFLENT

« Je suis venu habiter Evry parce que les villes nouvelles semblaient offrir de multiples possibilités à leurs habitants : agir sur l'environnement, participer aux projets qui concernent l'agglomération, ce qui est impossible dans une banlieue ancienne et figée... » Il a trente ans, il est socialiste et fait partie de cette avant-garde des habitants des villes nouvelles, les premiers à s'installer au Chantier-du-Coq en 1972 ou dans les pyramides colorées d'Evry-I en 1974. Les autres, les quelque vingt-cinq mille autres d'Evry, sont plus prosaïquement devenus pionniers par hasard : *« Parce que les logements des villes nouvelles sont moins chers, de meilleure qualité et les quartiers mieux équipés qu'ailleurs. »* Ils étaient trois cent mille au 1er janvier 1976, les nouveaux habitants des villes nouvelles, dans la région parisienne ou en province, à avoir quasiment tous le même pédigree. Age moyen : entre vingt-cinq et trente ans ; profession : employé ou cadre moyen ; préoccupation majeure : fuir la banlieue traditionnelle. Vivier de l'électorat socialiste, ils ont envoyé en majorité, et à l'occasion des dernières élections municipales, l'union de la gauche dans leurs instances municipales.

Aujourd'hui, les villes nouvelles ont une dizaine d'années, et dix ans c'est l'âge de raison pour une agglomération : les champs de blé et de betteraves dont elles ont pris la place n'existent plus que dans la mémoire des agriculteurs d'alors ; la boue des chantiers des premiers quartiers, pour les habitants arrivés en 1972, n'est plus qu'un (mauvais) souvenir. L'heure des bilans a sonné et les interrogations se multiplient : toutes les grandes opérations d'urbanisme (la Défense, les ZAC de banlieue) rencontrent des difficultés dues à la crise et à une commercialisation des logements moins rapide que prévu. Les villes nouvelles ont-elles échappé à la loi commune ? Ont-elles pu réaliser les ajustements nécessaires ? Ces agglomérations ont-elles rempli la fonction qui leur était impartie : accueillir la nouvelle population de l'Ile-de-France qui, sans elles, serait venue empâter la nébuleuse de la capitale ? Sont-elles des villes à part entière, avec des équipements, des emplois, des commerces et non de ces trop fameuses cités-dortoirs des années 60 ? Enfin, les habitants qui voulaient créer ici une banlieue différente ont-ils atteint leur objectif ?

En 1965, les experts de la région, talonnés par la démographie galopante de l'Ile-de-France et par l'enflure régulière de l'agglomération parisienne, décidaient de créer les villes nouvelles. Villes de banlieue puisque situées à proximité de la capitale (entre 15 et 30 kilomètres) et solidement amarrées à elle par un réseau routier et ferré, elles devaient être néanmoins des agglomérations autonomes puisque leurs habitants y trouveraient autant d'emplois que de logements, mais aussi des terrains de sports, des parcs, des centres commerciaux. Dans l'euphorie de l'époque, on prévoyait — est-il besoin de le rappeler ? — que la population de la région parisienne dépasserait 14 millions de personnes en l'an 2000, et les premières capacités d'accueil des villes nouvelles devaient avoisiner

par MARIE-CHRISTINE ROBERT

500 000 habitants à la fin du siècle. La province devait faire la même démarche. C'est ainsi qu'apparurent sur les cartes quatre projets d'agglomérations, moins ambitieux néanmoins que ceux de l'Ile-de-France : Le Vaudreuil (dans la banlieue de Rouen), Fos-sur-Mer (près de Marseille), L'Isle-d'Abeau (près de Lyon), Villeneuve-d'Ascq (dans la banlieue de Lille).

Modestie de rigueur

Aujourd'hui, la modestie est de rigueur en Ile-de-France. La population « promise » n'arrive pas, celle de la région se stabilise autour de 10 millions. Quelle est la conséquence de cette constatation pour les villes nouvelles ? Les établissements publics d'aménagement (1) de la région parisienne ont, en raison des investissements accomplis, près de 1 milliard de francs de dettes, les syndicats communautaires d'aménagement (2) 600 millions, « *mais*, souligne M. Bernard Hirsch, préfet, directeur régional de l'équipement, *les villes nouvelles sont saines financièrement. EPA et SCA remboursent les annuités d'emprunt rubis sur l'ongle, alors que certaines opérations d'urbanisme de la région parisienne réclament l'aide de l'Etat pour assumer leurs charges financières. D'autre part, ces villes présentent une grande souplesse d'adaptation aux nouvelles nécessités démographiques de l'Ile-de-France puisqu'elles sont construites progressivement, quartier par quartier* ».

Depuis 1974, les villes nouvelles disposent d'un instrument financier qui leur permet de s'adapter aux fluctuations démographiques : le plan financier, qui divise chaque ville nouvelle en secteurs opérationnels dont la réalisation s'étale sur six ans. Sont comptabilisées pour chacun des secteurs les dépenses (études, acquisitions foncières, travaux d'infrastructures), auxquelles viennent s'ajouter une participation aux équipements généraux de la ville nouvelle ainsi qu'une part de la charge de la dette et les recettes (vente de logements, de commerces, d'emplacements industriels). Des calendriers de croissance ont été établis pour les dix années à venir. Ainsi les EPA des cinq villes nouvelles de l'Ile-de-France n'auraient plus en 1987 qu'un déficit de 40 millions de francs chacune, et les établissements de province seraient, peu ou prou, équilibrés, mise à part L'Isle-d'Abeau, dont le déficit ne devrait pas dépasser 20 millions de francs.

Sans doute les villes nouvelles ont-elles adapté leurs ambitions aux besoins de la région ; sans doute, pour la première fois en 1979, la dette des EPA va-t-elle diminuer. Mais ces agglomérations ont encore besoin de l'aide financière des pouvoirs publics.

Installées sur le territoire de plusieurs communes rurales pour la plupart, les villes nouvelles ont vu leur population croître de façon spectaculaire et sont entrées sans transition dans la catégorie des communes urbaines où les équipements et les services se traduisent inévitablement en termes de feuilles d'impôts locaux. « *Dans une commune ancienne*, explique M. Alain Danet (P.S.), maire d'Elancourt (Saint-Quentin-en-Yvelines), *ce sont les anciens habitants qui payent les équipements des nouveaux arrivants. Dans les agglomérations nouvelles, où les équipements sont construits en même temps qu'arrivent les habitants et où la population ancienne ne suffit pas à les financer, la fiscalité croît rapidement : elle a doublé à Elancourt en cinq ans. D'autre par, les SCA, qui ont bénéficié jusqu'à présent d'un différé d'amortissement commencent à rembourser aujourd'hui les annuités des investissements. En 1976, l'annuité de la dette du SCA de Saint-Quentin-en-Yvelines s'élevait à 0,4 million ; en 1978, elle atteint 7,6 millions, et en 1981 elle dépassera 40 millions.*

« *Sans doute, est-il normal d'atteindre une fiscalité comparable à celle des autres communes urbaines de notre département*, continue M. Danet, *mais la nécessité du remboursement de la dette nous imposera une augmentation de la pression fiscale plus rapide que dans les autres communes. C'est pourquoi nous demandons un plafonnement de l'annuité de la dette et, au cas où ce plafond serait dépassé, une aide financière de l'Etat.* »

Les journaux de quartier

Au groupe central des villes nouvelles, organisme interministériel de tutelle, on fait remarquer que les villes doivent avoir une fiscalité comparable à celle des communes des départements où elles sont implantées. Les pouvoirs publics proposent d'ailleurs aux SCA un contrat décennal, qui fixe le programme de construction, la pression fiscale et les subventions d'équilibre versées par l'Etat. Seule, jusqu'à présent, Villeneuve-d'Ascq a signé un tel document. Pour les autres, le problème reste entier. En effet, certains équipements ont été réalisés aux dimensions d'une ville de plusieurs centaines de milliers d'habitants, qu'elles n'atteindront peut-être jamais : c'est le cas, par exemple, de l'Agora d'Evry, et du parc de stationnement de Marne-la-Vallée. D'autres, bien dimensionnés, sont encore sous-occupés, et le resteront quelques années encore. « *Les SCA ont des charges fixes importantes*, reconnaît-on au ministère de l'économie. *Durant quatre à cinq ans, ils auront un déficit, qui s'estompera par la suite, lorsque la population aura augmenté.* »

Il en va de même pour les EPA dont l'équilibre financier sera réalisé plus tardivement que prévu.

« *Les villes nouvelles auront encore besoin durant des années de l'aide financière de l'Etat* », reconnaît M. Lucien Lanier, préfet de la région d'Ile-de-France. Mais ont-elles jusqu'à présent justifié le soutien que leur apportent les pouvoirs publics ?

Entre 1968 et 1975, six cent mille habitants sont nés ou venus s'installer en Ile-de-France. Pour un tiers, ces nouveaux venus ont élu domicile dans des villes nouvelles. « *Celles-ci, qui sécrètent aujourd'hui leur dynamisme propre, vont désormais — et véritablement — jouer leur rôle en construisant, c'est leur nouvel objectif, la moitié des logements de la Grande Couronne* », affirme M. Hirsch.

Mais le pari des villes nouvelles ne sera gagné qu'à une condition : celle d'un véritable équilibre entre les logements et les emplois. C'est sur ce chapitre qu'elles seront jugées. La norme habituellement retenue (un logement pour un emploi) n'est encore atteinte, en Ile-de-France, qu'à Evry, talonné de près par Cergy-Pontoise ; mais les perspectives économiques risquent de rendre plus vulnérable encore ce fragile équilibre.

Depuis toujours les métropoles ont provoqué la construction de banlieues et c'est pour lutter contre deux « déviations » de ces débordements urbains que les villes nouvelles ont été créées : banlieue anarchique où les pavillons s'installent sur des parcelles découpées au hasard des besoins, banlieue maltraitée avec d'immenses cités, à plusieurs kilomètres de la première gare et sans équipements collectifs. Dans les villes nouvelles, en revanche, les écoles, les espaces verts, les patinoires, les piscines, les maisons de quartier, les lieux de culte, les trains, les autobus « arrivent » avec et parfois avant les habitants. Cette autre banlieue a-t-elle créé de nouveaux banlieusards ? L'expérience d'Evry, une des premières villes nouvelles, est à cet égard éclairante.

La maladie d'enfance des pionniers des grands projets d'urbanisme est sans conteste la multiplication des réunions de toute sorte ; comme aux premiers jours de Sarcelles, les associations ont envahi les villes nouvelles : des joueurs de pétanque ou de pelote aux « groupes de femmes » ; elles sont cent vingt à Evry, cent à Melun-Sénart, mais elles ont progressivement abandonné la contestation *et le désir de participer* à la définition de la ville, pour s'installer dans la gestion. C'est de cette constatation que sont nés les journaux de quartier. « *Il y a aujourd'hui un hyper-contrôle social des associations*, estime M. Jean-Claude Bremand, rédacteur au *Miroir* d'Evry. *Elles contrôlent en effet toutes les activités des habitants. C'est pourquoi nous avons créé des journaux où tous ceux qui le désirent peuvent s'exprimer.* »

A Saint-Quentin-en-Yvelines, c'est *la Bisque* qui véhicule la contestation dans la ville, et *A propos* à Cergy-Pontoise.

Autre constatation : un vent de découragement souffle aujourd'hui sur les plus dynamiques des pionniers : « *Nous avons créé une association et nous avons espéré une certaine relève des nouveaux habitants*, explique un groupe de femmes, *mais ce sont toujours les mêmes que l'on retrouve dans les activités. A l'inertie de la population, il faut ajouter celle de l'EPA et du SCA.* » « *Nous espérions participer à l'élaboration des projets de la ville nouvelle*, souligne François Bousquet, jeune socialiste, *mais la ville d'Evry continue à se faire sans les habitants, excepté quelques timides tentatives.* »

Reste pour les pionniers les plus fervents le « *grand projet* » de la ville. « *Nous ne sommes pas les simples habitants d'un quartier de banlieue*, explique M. Bremand, *tout ici est pensé globalement afin que naisse une véritable agglomération.* »

Le temps a tricoté des habitudes, et l'euphorie collective du début s'estompe : Si « Evry accueil » continue à faire du porte à porte pour offrir ses services aux nouveaux habitants, si les personnes âgées du béguinage gardent les enfants du quartier voisin, c'en est bien fini des « séances de nettoyage collectif » organisées par les femmes d'un quartier. Aujourd'hui, elles ont des femmes de ménage...

Prochain article :

VIE DE VILLAGE EN GRANDE BANLIEUE

(1) EPA : établissement public chargé par l'Etat de construire la ville nouvelle. Les EPA empruntent (leurs emprunts sont garantis par la région d'Ile-de-France) afin de financer les achats de terrains et les équipements d'infrastructures et revendent des terrains viabilisés aux promoteurs.

(2) SCA : superconseil municipal regroupant les élus représentant les communes sur lesquelles sont construites les villes nouvelles.

A EVRY

ENNUI DE FEMMES

Les villes nouvelles sont d'abord faites par les hommes et les enfants, c'est de cette première constatation bientôt suivie de beaucoup d'autres qu'est né le « groupe femmes » d'Evry.

Les femmes des villes nouvelles n'ont pas plus de difficultés qu'ailleurs, mais alors que dans les agglomérations plus anciennes, il existe un certain brassage de population féminine, la « génération à problèmes » se trouve ici seule représentée : femmes de vingt-cinq à trente ans qui songent sans oser le formuler à reprendre du service dans la vie active, femmes qui vivent la difficile adaptation à un nouveau cadre de vie, femmes enfin qui ont parfois du mal à boucler leur budget, car l'arrivée en ville nouvelle a souvent été synonyme d'achat d'un logement... et d'un mobilier.

Au hit-parade des difficultés, l'emploi vient en tête : « *60 % des femmes qui restent chez elles souhaitent trouver du travail*, affirme Jacqueline Rickard, déléguée pour la ville nouvelle du ministère de la condition féminine. *Or elles doivent vaincre de multiples obstacles : alors que les hommes peuvent aller travailler à Paris, elles veulent rentrer tôt pour être à la sortie de l'école. Mais ce type d'emplois n'existe pas encore beaucoup en ville nouvelle. Il ne leur reste actuellement qu'une solution : garder les enfants de celles qui ont trouvé un emploi...* »

Vient ensuite un ennui qui n'ose s'exprimer : « *Dans mon ancien quartier, quand quelque chose n'allait pas je pouvais en parler avec ma voisine plus âgée*, remarque une jeune habitante d'Evry. *Ici, lorsqu'on voit sa voisine partir, sa raquette sous le bras, on n'ose pas avouer qu'on a des difficultés.* » C'est aussi la constatation qu'avait faite un médecin psychiatre venu travailler dans la ville : les femmes interrogées n'osaient pas, ne voulaient pas lui avouer leurs problèmes d'adaptation « *parce que c'est contraire à l'image de marque des villes nouvelles : les habitants sont jeunes, en bonne santé et heureux* ».

« *Or, dans la ville nouvelle*, affirment des habitants, *rien ne se passe, qu'on aille faire ses courses, dans une association, à une exposition ou à un débat, ce sont toujours les mêmes que l'on rencontre. Ici, nous nous ressemblons toutes, nous vivons en cercle fermé.* »

Il existe dans les villes nouvelles des femmes seules, des femmes abandonnées par leur mari, des femmes qui veulent divorcer et même des femmes battues. C'est pourquoi vient de se constituer un groupe de femmes qui ont entrepris une longue formation juridique. « *Pas question d'être un service social*, déclare Catherine Bruié. *Mais nous accueillons les femmes qui ont des difficultés, nous les aidons à les formuler et nous les conseillons.* »

Il n'existe pas plus d'« Evryte » qu'il n'a existé de « Sarcellite » mais bien, l'expérience l'a prouvé, *une difficulté d'adaptation* à un cadre de vie entièrement nouveau des femmes « inactives » déracinées dans ces villes-chantiers. Avec cependant une différence : cette génération-là jugera la ville nouvelle sur la place qu'elle fait aux femmes et les emplois qu'elle leur offre.

M.-C. R.

La maladie infantile des associations selon M. Chirac

Lors du déjeuner organisé le lundi 13 novembre par une association de journalistes, l'Ajibat (*le Monde* du 15 novembre), le maire de Paris a répondu à une question concernant la voie express rive gauche, projet dont il avait, au Conseil de Paris, regretté l'abandon.

« *Je pense qu'on a commis une erreur*, a déclaré M. Chirac, *dans la mesure où le dernier projet, d'ailleurs fort coûteux, était très respectueux du site, et mettait en valeur des endroits qui ne le sont pas. Il n'avait pas pour vocation essentielle la circulation qu'il facilitait, sans plus. En renonçant à ce projet, on a cédé à la facilité, au snobisme et à la pression de certains intérêts. Il n'est pas question de le refaire, ce qui n'exclut pas les regrets.* »

Ayant réaffirmé son désir de confirmer à Paris sa vocation de « *ville où les gens vivent et travaillent ensemble* », le maire a déclaré que Paris ne pouvait pas être un « *musée pour quelques privilégiés qui veulent se promener tranquillement... C'est très confortable pour les ducs et les pairs de France, qui sont généralement les chevilles ouvrières de ces associations, mais c'est très dangereux pour l'équilibre de la capitale* ». M. Chirac a estimé que les associations sont, dans notre pays, à un stade « *infantile* » : « *Plus contestataires que concertataires, plus folkloriques que responsables, elles disent facilement une chose et son contraire, ce qui est dangereux. Je continuerai à les voir, car il est nécessaire de poursuivre cette concertation pédagogique. Et j'espère qu'en se frottant aux réalités elles deviendront plus responsables.* »

M. Ch.

Le Monde

économie

ÉTRANGER

LES PRÉVISIONS DE L'O.C.D.E. POUR 1979 :

- *Croissance économique médiocre*
- *Ralentissement de l'inflation*
- *Faible déficit extérieur*

Croissance économique ralentie aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, au Japon, mais plus forte en Allemagne de l'Ouest, en France, en Italie et au Canada : telles sont les principales prévisions faites pour 1979 par les experts de l'O.C.D.E., prévisions que les représentants des différents pays réunis à la fin de la semaine au sein du comité de politique économique viennent d'examiner.

Voici pour l'essentiel les pronostics des experts du château de la Muette retenus — après corrections — par les représentants de grands pays industrialisés :

1) CROISSANCE ECONOMIQUE EN 1979 avec, entre parenthèses, les résultats probables pour 1978 : + 3 % environ en moyenne (+ 3,6 % pour 1978). Etats-Unis : + 2 % (3,8) ; Japon : + 4,6 % (+ 5,8) ; Allemagne + 3,9 % (+ 2,9) ; France : + 3,5 % (+ 3) ; Grande-Bretagne + 2,5 % (+ 3) ; Canada : + 4,1 % (+ 3,5) ; Italie : + 3,5 % (+ 2).

2) LA HAUSSE DES PRIX continue de se ralentir, passant en moyenne de 6,8 % à 6,5 % L'augmentation serait de 7 % (6,9) aux Etats-Unis ; de 4,1 % (3,9) au Japon : de 2,8 % (2,7) en Allemagne ; de 9,3 % (9,5) en France ; de 8,5 % (8) en Grande-Bretagne ; de 7,2 % (8) au Canada ; de 10,7 % 12 % en Italie.

3) BALANCE DES PAIEMENTS COURANTS : le fait le plus marquant est la réduction importante de l'excédent des paiements courants du Japon (12 milliards de dollars contre 20 milliards de dollars cette année) et de l'Allemagne 2,2 milliards de dollars contre 6 milliards de dollars). Autre point important : le déficit américain passe de 18 milliards de dollars cette année à 8 milliards de dollars en 1979. D'autre part, l'excédent français reste stable (deux milliards de dollars). Pour l'ensemble des pays de l'O.C.D.E., le déficit resterait faible, malgré une légère augmentation (1,7 milliard de dollars contre 600 millions en 1978), cette prévision étant basée sur une légère augmentation des prix du pétrole (environ 6 à 7 %) et excluant d'importants changements des parités monétaires.

D'une façon générale la tendance serait nettement en 1979 à un rapprochement des situations entre les balances des paiements des différents pays.

Les experts britanniques prévoient un ralentissement de la croissance

De notre correspondant

Londres. — Les prévisions officielles, publiées deux fois par an par le ministère des finances (Treasury), annoncent pour le second semestre de 1979 un ralentissement de la croissance, une baisse des investisseemnts industriels et un déficit de la balance des paiements. Ces indications préoccupantes qu'elles reposent sur un certain nombre d'hypothèses optimistes, en tout cas discutables, comme le maintien de l'augmentation des salaires dans la limite de 7 %.

En supposant même que le gouvernement réussisse à contenir la hausse des salaires, à éviter la dépréciation de la livre et à maintenir le gonflement de la masse monétaire dans la proportion annoncée par M. Healey, chancelier de l'Echiquier, comprise entre 8 et 12 %, le taux de croissance du P.N.B. sera de 2 % pour l'année allant de juin 1978 à juin 1979. Pendant la même période de l'année précédente, ce taux avait été de 3,5 % et, selon les estimations officielles, devrait baisser à 3 % à la fin de 1978.

Les dépenses de consommation ne s'accroîtront que de 2,5 % entre juin 1978 et juin 1979, alors qu'elles avaient augmenté de 5,5 % pendant la même période de l'année précédente. Cet accroissement même réduit de la consommation ainsi que l'augmentation prévue de 2 % des dépenses publiques et la hausse des exportations (5,5 %) permettront à l'économie de progresser. Mais la baisse de 2,5 % des investissements industriels (ils avaient augmenté de 15 % l'an dernier) — avec, pour conséquence, une réduction de la croissance industrielle (de 2,5 % à 1 %) — ainsi que la forte demande des marchandises venant de l'étranger, notamment des produits manufacturés, se traduisant par une augmentation de 6,5 % des importations (11 % l'an dernier) indiquent que l'essor économique britannique arrivera à sa fin en juin 1979.

Malgré le ralentissement de la croissance, le taux d'inflation devrait atteindre 8,5 % à la fin de 1979, par comparaison aux 7,8 % enregistrés cette année. Et cela dans le meilleur des cas, c'est-à-dire si les augmentations de revenu ne dépassent pas les 7 %. Si, comme le prévoient la plupart des économistes privés, cette limite est franchie pour atteindre 10 ou 12 %, le taux d'inflation en sera affecté et dépassera très probablement 10 %, ce qui obligera sans doute le gouvernement à augmenter les impôts. Enfin, au lieu des 750 millions de livres d'excédent prévus par le chancelier de l'Echiquier dans la proposition de budget en avril dernier, la balance des paiements, selon les prévisions officielles, devrait tout juste rester en équilibre jusqu'au milieu de 1979, mais accusera un déficit de 250 millions de livres au cours du second semestre de cette même année. Seul l'accroissement des bénéfices « pétroliers » de la mer du Nord empêchera un déséquilibre encore plus grand de la balance des paiements.

M. Healey, tout en soulignant que la marge d'erreur de ses prévisions était *« énorme »*, a déclaré le 16 novembre que la raison principale du ralentissement de la croissance était que l'industrie britannique n'était pas capable actuellement de résister suffisamment à la concurrence aussi bien en Grande-Bretagne que sur les marchés étrangers. — H. P.

ÉTATS-UNIS

● *Le taux d'utilisation de la capacité de production de l'industrie américaine* a progressé de 0,2 % en octobre, pour atteindre 85,3 %. Cette augmentation est due principalement à la reprise de la production de charbon, affectée en septembre par une grève des chemins de fer. Le taux d'utilisation de la capacité de production est à son niveau le plus élevé depuis 1974. — *(A.F.P.)*

AGRICULTURE

L'association Nature et Progrès réclame une marque distinctive pour les produits agro-biologiques

Avec sept mille adhérents dont un millier d'agriculteurs, l'association Nature et Progrès, qui tenait son congrès samedi et dimanche dernier à Versailles, sur le thème « Vivre sainement aujourd'hui et demain », réalise la synthèse du mouvement de consommation « du producteur au consommateur ». Depuis 1964 elle a pour objectif de promouvoir l'agriculture biologique *« comprise non comme une fuite vers le passé, mais comme la réponse aux exigences de l'agriculture d'aujourd'hui, c'est-à-dire conciliant qualité et quantité, préservant l'environnement, la santé et les ressources naturelles »*.

Force est de constater que la persévérance commence à porter ses fruits. Ainsi l'association se félicite-t-elle du tournant pris par la recherche agronomique officielle française. Un rapport de M. Poly, aujourd'hui directeur général de l'INRA (Institut national de la recherche agronomique) ne définit-il pas l'agriculture de la fin du vingtième siècle comme « *une agriculture à valeur ajoutée biologique maximale ou optimale* ». D'autres signes témoignent du décollage de l'agrobiologie. Ce sont la création à la chambre d'agriculture de l'Yonne d'un poste de conseiller technique en agriculture biologique, ou, encore, la naissance du premier G.V.A. (Groupement de vulgarisation agricole) en agriculture biologique dans le Sud-Ouest.

Pour lever le doute

Sur le plan technique les congressistes, entre autres sujets, se sont intéressés au rôle de la matière organique dans le sol, aux méfaits des nitrites dont l'action synergique avec d'autres polluants amène chaque jour de nouveaux dangers, et aux maladies du bétail héritées des conditions de vie et de la nourriture des animaux.

Ce congrès a été l'occasion de faire le point sur l'état du mouvement agrobiologique dans le monde et notamment aux Etats-Unis, où chaque année 3 millions de dollars sont cansacrés à la recherche en agriculture biologique pour les petites exploitations.

Bien des doutes, toutefois, subsistent. L'engouement pour le naturel fait que les sept mille à dix mille agriculteurs (il n'y a pas de recensement sérieux) qui pratiquent les diverses méthodes d'agrobiologie trouvent aujourd'hui aisément des débouchés pour leurs produits, et, en l'absence d'une législation spécifique, les étiquettes fantaisistes font florès. Pour mettre un peu d'ordre dans ce maquis, les mouvements d'agriculture biologique souhaitent faire adopter une convention interprofessionnelle commune à l'ensemble des méthodes. Aux termes de cette convention, auraient droit à trois étoiles les produits non transformés cultivés sans engrais chimiques, sans pesticides organiques de synthèse et conservés sans traitement chimique, obtenus enfin sur une exploitation en biologie depuis au moins trois années.

Pour les produits transformés, les trois étoiles garantiraient les mêmes normes de culture et l'absence d'additifs chimiques dans le processus de transformation. Les agriculteurs en reconversion, c'est-à-dire ceux qui pratiquent une méthode biologique depuis moins de deux ans, auraient le droit d'apposer deux étoiles sur leurs produits. Enfin, comme la production biologique est, pour certaines denrées, déficitaire par rapport à la demande (ce qui est surtout vrai pour les farines) et que les exigences de gestions imposent à une entreprise de compléter ses achats hors l'agriculture biologique sans que pour autant la qualité de la transformation soit mise en cause, le produit de l'agriculture conventionnelle ou chimique, mais garanti sans conservant chimique, serait distingué par une étoile. Ce système a le mérite, aux yeux de ses promoteurs, de ne pas imposer une politique du tout ou rien, tout en renseignant honnêtement le consommateur.

En marge de ces préoccupations, l'association Nature et Progrès, qui a réuni à son congrès un millier de participants, engage dans une motion ses adhérents à se joindre à la manifestation des paysans du Larzac, le 2 décembre 1978, en parcourant avec eux la dernière étape de leur marche vers l'Elysée.

JACQUES GRALL.

Un bourgogne 1978 « flambant »

De notre envoyé spécial

Beaune. — Gloire au soleil de l'automne 1978, bienfaiteur de la Bourgogne viticole ! Ses rayons tardifs mais généreux ont fait couler l'or dans les grappes de ce vignoble qui égrène ses perles tout au long des côtes de Nuits et de Beaune, frileusement serré entre la route nationale et le plateau boisé.

L'admirable été indien de septembre et d'octobre a permis de vendanger très tardivement, ce qui a concentré et enrichi les moûts. Résultat : le cru 1978 s'inscrira parmi les grands millésimes, comme 1961, 1966, 1969 et peut-être 1971, année exceptionnelle s'il en fut. Comme l'a fait connaître le jury de la Côte-d'Or dimanche 19 novembre à Beaune, « les vins rouges ont une très belle robe, ils sont souples, charnus et bouquetés : les vins blancs riches en arôme sont fins, élégants et pleins de promesses ». A vrai dire, et bien qu'il soit difficile, pour un profane, de porter un diagnostic sur des vins âgés d'un mois, point n'est besoin d'être professionnel pour « goûter » le cru 1978. Après une descente dans trois ou quatre celliers, et des comparaisons consciencieuses avec 1977, « le Bourgogne qui revenait de loin » (le Monde du 22 novembre 1977), et surtout avec 1976, fruit vigoureux de la sécheresse, même un profane peut se rendre compte que le vin nouveau a beaucoup de corps, et qu'il est « rond » avec ce qu'il faut d'acide et suffisamment de degré alcoolique pour limiter ou supprimer l'addition légale de sucre (2 degrés à l'hectolitre).

Hélas, la médaille a son revers, car les prix « flambent ». Puissant à l'automne, le soleil fut absent en mai et juin, ce qui entraîna de la « coulure », c'est-à-dire une mauvaise fécondation de la fleur. La conséquence en est une récolte inférieure de 50 % à la normale pour les vins rouges et 40 % environ pour les vins blancs. C'est la troisième vendange consécutive de quantité réduite (1975 étant trop mauvais pour figurer au palmarès), de sorte que les stocks sont quasiment épuisés face à une demande très active, notamment à l'exportation (61,5 % des sorties de propriété en 1977). Depuis un mois, les vignerons sont dévalisés par les courtiers, et aussi par les particuliers et, du fait de la loi bien connue de l'offre et de la demande, les tarifs s'envolent : en huit jours, la pièce (228 litres) de Gevrey-Chambertin est passée de 4 000 à 8 000 F, ce qui met la bouteille à 27 F au départ et probablement le double à l'arrivée, dans trois ans. A ce prix là, le bourgogne devient, comme le franc suisse, un « objet d'art ».

La cent dix-huitième vente des Hospices de Beaune, sommet des « Trois Glorieuses », qui prennent place traditionnellement autour du troisième dimanche de novembre, a consacré cette envolée. Bien qu'en principe elle ne doive « en aucune façon servir de mercuriale » et que ses enchères soient trois fois supérieures aux tarifs du commerce, cette vente de charité, la plus grande du monde, dit-on, est très attendue par les professionnels, vignerons et négociants, qui, sans le dire, en déduiront la tendance.

Eh bien ! celle-ci est à la hausse, et même à la très forte hausse : + 51,27 % en moyenne, un nouveau record ayant été établi avec une cuvée Mazis-Chambertin léguée aux Hospices en 1976 par Madeleine Collignon, qui a « fait » 35 000 F la pièce de 228 litres, soit 116 F une bouteille qui se retrouvera dans quelques années à 500 F sur la table d'un restaurant. Comme de bien entendu, c'est la maison Patriarche, père et fils, de Beaune, et son chef, M. Boisseaux, qui, au terme de dix-sept minutes d'enchères, ont « soufflé » le premier lot à M. Henri Maire (d'Arbois et de Beaune réunis), lui laissant le deuxième lot, le tout à la grande joie de l'assistance. Le même M. Boisseaux devait allier une charité bien ordonnée à une publicité bien comprise en offrant respectivement 100 000 F et 150 000 F (500 F la bouteille) pour deux pièces adjugées au bénéfice des handicapés de l'œuvre des Perce-Neige, chère à M. Lino Ventura, qui, cette année, présidait la vente.

Le bourgogne 1978 est-il trop cher ? Deux écoles s'affrontent à ce sujet. L'une estime que pour les grands crus, dont la qualité et la quantité varient au rythme éternel des années et des saisons, la loi de l'offre et de la demande doit s'appliquer, surtout dans un vignoble relativement peu important et rigoureusement inextensible. Elle fait remarquer que le rendement a fortement diminué, ce qui justifierait un relèvement sensible des prix unitaires. En 1978, la vente a rapporté aux Hospices 7 % de moins que l'an dernier, soit 6,2 millions pour un volume réduit de 38 %. Au surplus, comme l'offre est inférieure à la demande, il faut réduire la consommation par les prix. La seconde école, au contraire, considère qu'il serait imprudent de casser cette consommation et que l'avenir doit être préservé. A l'entendre, les étrangers (ils étaient nombreux à la vente) sont de plus en plus réticents, notamment les Américains : cette année, il faut bien le dire, Allemands, Belges, Hollandais et Suisses ont continué à acheter en monnaie forte. Mais les deux écoles sont d'accord pour conseiller de se rabattre sur le beaujolais. La récolte y est très abondante, la qualité excellente et surtout les prix demeurent stables. De quoi « humer le piot », l'âme, le corps et le portefeuille en paix.

FRANÇOIS RENARD.

ÉNERGIE

L'ASSEMBLÉE NATIONALE A RÉTABLI LA TAXATION DES HUILES NEUVES

Au cours du vote du budget, l'Assemblée nationale a décidé, le 18 novembre, lors d'une seconde délibération et à l'initiative de M. Julien Schvartz (R.P.R., Moselle), contre l'avis du gouvernement et du rapporteur général, de rétablir la taxation (27 F par quintal) des lubrifiants, c'est-à-dire des huiles neuves.

Le gouvernement avait demandé à l'Assemblée de supprimer cette taxation à dater du 1er juillet 1979 M. Schvartz a tenu, de son côté, à favoriser la régénération des huiles usées (elles échappent à la taxation) en attendant la mise en place d'un système d'aide directe à la régénération. « *Si le gouvernement met rapidement en place un dispositif satisfaisant,* a précisé le député, *le Parlement pourra supprimer la taxation à l'occasion du vote du collectif budgétaire de printemps.* »

Le prix de l'essence

LES POMPISTES VONT NÉGOCIER AVEC LES COMPAGNIES PÉTROLIÈRES

Le délégué général de la F.N.C.A.A. (Fédération nationale du commerce et de l'artisanat automobile) a déclaré dimanche 19 novembre, au Mans (Sarthe), que « *les pompistes n'auraient plus recours au blocage des dépôts* ». « *L'heure est maintenant aux négociations* », a ajouté M. Leblanc, pour qui « *l'action menée au cours des derniers jours a été toutefois positive* ».

De son côté, la Chambre syndicale nationale du commerce et de la réparation automobile (C.S.N.C.R.A.), va engager dès le début de la semaine des pourparlers avec certaines compagnies pétrolières pour négocier à nouveau les contrats de livraison de carburant. Ces négociations, rendues possibles par la nouvelle politique pétrolière du gouvernement, qui prévoit « *des rapports tout à fait nouveaux entre les distributeurs de carburant et les sociétés pétrolières* », justifie pour la C.S.N.C.R.A. qu'elle « *ait toujours continué à assurer le ravitaillement des automobilistes* ».

Le prix du pétrole

M. BLUMENTHAL AURAIT OBTENU DE L'ARABIE SAOUDITE UNE PROMESSE DE MODÉRATION

La commission économique de de l'OPEP, qui siégeait depuis le 14 novembre à Vienne afin d'élaborer les recommandations qui seront soumises à la conférence ministérielle du 16 décembre prochain, s'est séparé le 18 novembre. Aucune information n'a filtré sur ses travaux.

« *La tendance générale au sein de l'OPEP penche vers une majoration des prix du « brut »* » a cependant déclaré le 19 novembre à Abou-Dhabi, M. Manel Al-Oteiba, ministre du pétrole des Emirats arabes unis, lors de l'arrivée de M. Blumenthal, secrétaire américain du Trésor, dans ce pays. M. Blumenthal venait d'Arabie Saoudite, où il avait effectué une visite de deux jours. A l'issue de cette visite, il a déclaré qu'il avait reçu des responsables saoudiens l'assurance que leur pays maintiendrait une attitude modératrice en matière de prix lors de la prochaine réunion ministérielle de l'OPEP.

CONJONCTURE

● *La consommation de produits manufacturés* a baissé en France de 3,3 % en octobre par rapport à septembre, indique l'INSEE. Par rapport à octobre 1977, la progression est de 3,5 %. En octobre, indique l'INSEE, « *les achats de voitures neuves se sont nettement dégradés, après la forte remontée d'août. Les ventes d'appareils électroménagers, en léger retrait, s'inscrivent toujours sur la pente descendante suivie depuis plusieurs mois. Le recul des achats de radio-TV en octobre est de la même ampleur que la forte accélération observée au deuxième trimestre.* »

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép −		Rep. + ou Dép −		Rep. + ou Dép −	
$ E.-U. ..	4,4390	4,4510	− 155	− 115	− 320	− 280	− 960	− 890
$ can. ...	3,7875	3,7965	− 124	− 74	− 247	− 197	− 646	− 560
Yen (100).	2,2482	2,2582	+ 38	+ 136	+ 206	+ 256	+ 474	+ 550
DM	2,2853	2,2948	+ 53	+ 90	+ 113	+ 150	+ 383	+ 446
Florin ...	2,1088	2,1190	− 35	− 4	− 69	− 34	− 185	− 49
F. B.(100)	14,4900	14,5387	− 388	− 232	− 645	− 464	−1519	−1092
F. S.	2,5004	2,5137	+ 123	+ 163	+ 255	+ 296	+ 762	+ 835
L. (1 000)..	5,0960	5,3008	− 369	− 296	− 805	− 704	−2210	−2052
£	8,5269	8,5512	− 495	− 416	− 989	− 909	−2855	−2713

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	1 3/4	2 1/8	2 7/16	2 13/16	3 3/16	3 9/16	3 1/2	3 7/8
$ E.-U. ..	19 5/16	19 11/16	10 11/16	11 1/16	10 15/16	11 5/16	11 1/2	11 7/8
Florin ...	9 7/8	10 1/8	8	8 1/2	8 1/4	8 3/4	7 7/8	8 1/8
F B. (100)	8 1/4	9 3/4	8 5/8	10 1/8	8 7/8	10	8 7/8	10 1/8
F S.	− 1/8	+ 1/8	− 1/8	+ 1/8	1/16	7/16	3/8	3/4
L. (1 000)..	10 3/4	17 1/4	13 3/4	15 1/4	15	16 1/2	15 1/2	17
£	11 3/4	12 1/4	13 1/4	14 1/8	13 3/4	14 1/4	14 1/16	14 13/16
Fr. franç..	6 7/8	7 1/8	7 3/8	7 7/8	8 5/8	9 1/8	9 3/8	9 7/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MONNAIES

La dévaluation du rupiah indonésien risque de relancer l'inflation

La monnaie indonésienne vient d'être dévaluée de 50 % à la suite de la décision du gouvernement de Djakarta de ne plus maintenir la parité entre le dollar et le rupiah (*le Monde* du 18 novembre). Entraîné par les brusques baisses de la monnaie américaine le rupiah ne pouvait plus suivre le dollar dans sa remontée, déclare-t-on à Djakarta dans les milieux officiels.

Cette mesure était réclamée depuis longtemps par un certain nombre d'économistes qui en espèrent des effets bénéfiques pour les producteurs de matières premières agricoles malgré les conséquences inflationnistes qui pourraient en résulter. Selon les milieux gouvernementaux elle pourrait aussi être un stimulant pour la production intérieure, très affectée par le marasme mondial. C'est sans doute dans cette même perspective que le gouvernement indonésin a maintenu la libre circulation des capitaux, baissé les droits de douane de 50 % pour les importations de produits semi-transformés, et exonéré l'importation des produits destinés à être transformés et réexportés.

On peut s'interroger sur le bien-fondé de cette opération, l'Indonésie n'ayant — contrairement aux pays industrialisés développés — guère de produits finis à exporter. En fait seules les ventes de produits bruts (pétrole et gaz ntaurel) pouraient — théoriquequement — en être stimulées : les exportations indonésiennes vers les Etats-Unis et le Japon fournissent 85 % des recettes d'exportation. Mais pour le moment ces marchés plafonnent. Quant aux exportations non pétrolières (bois et café) qui figurent aux deuxième et troisième rangs des ventes, les perspectives sont moins bonnes qu'en 1977.

Les ventes de caoutchouc, étain et huile de palme augmentent. De même, la baisse prévue des achats de riz à l'étranger (2 millions de tonnes — entre avril 1979 et mars 1980 au lieu de 2,6 millions — pour la période 1977-1978) pourrait-elle améliorer les chances de réussite des mesures gouvernementales en améliorant la balance commerciale. Pourtant le prix du riz qui a augmenté de 40 % sur le marché mondial peut annuler cet effet. On doit d'ailleurs s'interroger sur les conséquences économiques, mais aussi politiques d'une forte hausse des prix de détail (1) retombée normale de toute dévaluation.

E. R.

(1) Actuellement, les prix de détail augmentent au rythme de 10 % en Indonésie.



Le projet du C.N.P.F. sur l'aménagement annuel de la durée du travail

Cinq jours supplémentaires de repos quand un salarié travaille 232 jours par an

Les syndicats et le C.N.P.F. devaient se rencontrer, lundi après-midi 20 novembre, afin de poursuivre les négociations, commencées le 17 octobre, sur l'aménagement annuel de la durée du travail. Les syndicats ont reçu, la semaine dernière, un projet patronal d'accord que la C.F.D.T. — a déjà déclaré M. Edmond Maire — considère comme *« inacceptable »*. *« Derrière une présentation habile, c'est un projet de régression sociale,* a indiqué le leader cédétiste. *Le patronat entend conditionner quelques jours de congés supplémentaires à la diminution du nombre de jours d'absence des salariés. Contrairement à toutes les belles déclarations sur l'allègement du travail manuel, une telle disposition pousserait les ouvriers à rester au travail jusqu'à l'extrême limite de leurs forces, au mépris de leur sécurité et de leur santé. En même temps, ce serait un pas supplémentaire vers l'individualisation du statut des travailleurs, un moyen nouveau de division de la classe ouvrière. »*

Le projet du C.N.P.F. contient tout d'abord une série de propositions — qui seront soumises au législateur — dont l'objectif est de modifier la réglementation de la semaine de 40 heures. Le patronat suggère que la durée annuelle du travail — 1 920 heures, soit 48 semaines à 40 heures — puisse être modulée chaque semaine au gré de l'entreprise ou des salariés. Des garde-fous sont suggérés : durée maximale hebdomadaire fixée à 50 heures et maintien du paiement des heures supplémentaires, calculées mensuellement pour un maximum annuel de 280 heures. En compensation, le C.N.P.F. prévoit d'accorder 5 jours de repos payés (soit la cinquième semaine) à tout salarié qui aura travaillé 232 jours, soit un minimum de 1 886 heures par an. Le patronat prévoit dans un article 7 que ne seront pas pénalisées les absences pour les journées de formation légale et les heures de délégation.

En l'état actuel du projet, les absences dues à la maladie et même aux accidents du travail ainsi qu'à la formation syndicale pénaliseraient les salariés, ce qui explique les critiques des syndicats. Au C.N.P.F. on laisse entendre que ces problèmes doivent faire l'objet des discussions et on précise que l'accord proposé est un accord cadre : son application devrait être négocié au niveau des branches, ce qui n'exclut pas à ce stade de nouvelles améliorations.

DEUX MANIFESTANTS SONT CONDAMNÉS APRÈS LES INCIDENTS DE CAEN

(De notre correspondant.)

Caen. — Lors des incidents de vendredi soir 17 novembre, vingt-six personnes ont été interpellées par les services de police.

Deux d'entre elles ont été présentées au parquet et jugées samedi en fin d'après-midi lors d'une audience de flagrant délit. Elles ont été toutes deux condamnées en vertu de l'article 314 du code pénal (loi anti-casseur) : un jeune charcutier sans emploi qui, d'après le parquet, a reconnu avoir brisé des vitrines à quatre mois de prison, et un étudiant qui aurait avoué avoir été en possession de billes d'acier à deux mois de prison avec sursis.

● *Le recul de la C.G.T. (5 points)* enregistré au début de l'année, lors des élections des délégués du personnel à l'usine de Renault de Boulgone-Billancourt, vient d'être une nouvelle fois confirmé lors du renouvellement du comité d'entreprise. La C.G.T. perd cinq points au profit des autres syndicats : F.O., C.F.D.T. et C.S.L. (ex-C.F.T.). Collège des ouvriers : inscrits, 19 491 (21 393 en 1976) ; abstentions, 5 605 (5 587) ; exprimés, 13 195 (15 125). Ont obtenu en moyenne : C.G.T., 8 601 voix (10 617), soit 65,18 % au lieu de 70,20 % en 1976 ; C.F.D.T., 2 064 voix (2 141), soit 15,64 % au lieu de 14,15 % ; F.O., 1 692 voix (1 575), soit 12,82 % au lieu de 10,41 % ; C.S.L. (ex-C.F.T.), 480 voix (379), soit 3,64 % au lieu de 2,51 %.

La crise de la construction navale marseillaise

LES PATRONS MENACENT DE DÉNONCER LE STATUT PARTICULIER DE LA PROFESSION

Les responsables patronaux de la réparation navale marseillaise viennent de faire connaître à la C.G.T. leur intention de dénoncer le « statut » signé en 1969 avec les syndicats de ce secteur industriel. Ce statut confère un certain nombre d'avantages aux travailleurs de la réparation, traduisant, selon la C.G.T., *« la pénibilité des métiers qui y sont pratiqués »*. Le syndicat a toujours indiqué que toute atteinte ou remise en cause de ce statut se heurterait à son refus.

Les responsables patronaux, dirigeants de la Compagnie marseillaise de réparation (C.M.R.) et des ateliers Paoli, actuellement paralysés par la grève déclenchée il y a six semaines, ont indiqué, dans une lettre adressée au secrétaire C.G.T. de la réparation navale de Marseille, M. Jean-Marie Unali, que la dénonciation *« du procès-verbal d'accord du 12 mai 1969, ainsi que de trente-cinq avenants »*, était rendue inévitable par le refus de l'organisation syndicale de *« toute négociation au cours des deux réunions paritaires des 10 et 15 novembre derniers »*.

L'EMPLOI DES HANDICAPÉS

Une expérience pilote dans les services des P.T.T. du Nord

De notre correspondant

Lille. — M. Norbert Ségard, secrétaire d'État aux P.T.T., vient de lancer dans le Nord-Pas-de-Calais une expérience-pilote en faveur de l'emploi des handicapés dans son administration. Les directeurs départementaux ont reçu le 9 novembre des instructions à ce sujet. Les mesures envisagées tendent notamment à l'embauche de personnes atteintes d'un handicap léger et à une aide à l'adaptation professionnelle.

La fonction publique pas plus que les entreprises privées n'ont fait une place suffisante aux handicapés. Avant la loi d'orientation de juin 1975, obligation leur était faite d'occuper des handicapés à concurrence de 3 % de leurs effectifs. Ce taux maximum n'a jamais été atteint, sans doute en raison de l'indigence des textes qui ne créaient pas les conditions nécessaires à cette embauche particulière. Aux P.T.T., on compte à peine trois mille handicapés aujourd'hui, sur quelque cinq cent mille fonctionnaires.

La loi d'orientation a innové, notamment par la création des COTOREP (Commission technique d'orientation et de reclassement professionnel) et l'extension des aides financières prévues pour le secteur privé au secteur public. Mais il faut bien constater que les résultats obtenus ne sont pas à la hauteur des espérances.

La législation est encore insuffisante, affirme M. Ségard. La loi, notamment, ne règle pas le problème des personnes atteintes d'un handicap léger (vision déficiente, diabète, hémophilie par exemple). Les P.T.T. ont déjà dans certains cas assoupli les modalités d'appréciation de l'aptitude physique et des déficiences qui autrefois étaient éliminatoires. C'est ainsi qu'en 1976 quelque cinq cents candidats atteints de telles déficiences ont été admis au titre du recrutement normal. Désormais, ces mesures seront systématiquement appliquées dans le Nord-Pas-de-Calais.

De plus, M. Ségard a demandé aux directeurs généraux des postes et télécommunications de prévoir l'implantation dans la région du Nord d'un service qui serait adapté à l'emploi de handicapés. Actuellement, à Nuits-Saint-Georges, en Côte-d'Or, un atelier occupe soixante handicapés travaillant exclusivement pour l'administration des P.T.T. Il s'agirait cette fois d'un service intégré aux P.T.T. où les conditions matérielles seraient réunies pour permettre aux handicapés de tenir un emploi dans un milieu professionnel normal.

M. Ségard tirera dans six mois les conclusions de cette expérience pour laquelle il souhaite l'aide efficace de l'Association des familles d'enfants handicapés des P.T.T. — G. S.

20.21.22 NOV. TEST HOTEL IBIS

POUR LA 1ERE FOIS EN FRANCE UNE CHAINE HOTELIERE VOUS PROPOSE DE DECIDER VOUS MEME DU PRIX DE VOTRE CHAMBRE

Aujourd'hui, une chaîne d'hôtels est sûre d'elle. Sûre du confort et du calme de ses chambres et de ses salles de bains. C'est la chaîne des 24 hôtels Ibis. Pour la 1re fois dans l'histoire de l'hôtellerie française, tous les hôtels Ibis de France proposent un test-vérité à tous ceux qui voyagent.*

Les 20-21-22 Novembre faites ce test-vérité.
Venez dormir dans un hôtel Ibis. Jugez. Et le lendemain matin, c'est vous qui décidez du prix de votre chambre.

Pour réserver à l'hôtel Ibis de votre choix consultez la liste ci-après.

*à l'exclusion des groupes.

BORDEAUX Le Lac
Quartier du Lac 33300 Bordeaux
tél. 56/50.96.50

BOULOGNE-SUR-MER
Quartier Liane Danremont
62200 Boulogne-sur-Mer
tél. 21/30.12.40

BREST
Route de Quimper Quartier de Ty-Menez
29213 Plougastel Daoulas
tél. 98/40.50.28

CAEN Hérouville-St-Clair Avenue du Grand Parc
14200 Hérouville-Saint-Clair
tél. 31/93.54.46

CAP D'AGDE
Rue du Tambour 34300 Cap d'Agde
tél. 67/94.76.66

CHAMBÉRY
Chamnord 73000 Chambéry
tél. 79/69.28.36

CHÂTELLERAULT
Quartier de la Forêt
Avenue Camille Page B.P. N° 6
86101 Châtellerault Cedex
tél. 49/21.75.77

DIEPPE
Le Val Druel 76200 Dieppe
tél. 35/84.65.30

MELUN
Avenue de Meaux 77000 Melun
tél. 068.42.45

MONTPELLIER
Route de Palavas 34000 Montpellier tél. 67/58.82.30

MOUTIERS
Colline de Champoulet
73600 Moutiers tél. 79/24.27.11

NUITS-ST-GEORGES
Avenue de Chambolland
21700 Nuits-Saint-Georges
tél. 80/61.17.17

ORLÉANS Saran
La Chiperie Saran 45400 Fleury-les-Aubrais tél. 38/88.39.93

PARIS Porte de Bagnolet
Rue Jean-Jaurès 93170 Paris Bagnolet tél. (1) 360.02.76

PARIS Porte de Gentilly
Rue du Val de Marne
94250 Gentilly tél. (1) 581.11.25

PARIS Porte d'Orléans
33, rue Barbès
92120 Paris Montrouge
tél. (1) 656.52.55

PÉRIGUEUX Saint-Front
Boulevard Saumande
24000 Périgueux tél. 53/53.64.58

SALLANCHES Mont-Blanc
Avenue de Genève
74700 Sallanches tél. 50/58.14.42

STRASBOURG Centre Halles
Avenue Sébastopol
67000 Strasbourg tél. 88/22.14.99

TOULOUSE le Mirail
Quartier du Mirail
31300 Toulouse tél. 61/40.86.86

TOURCOING Centre
Centre du Général de Gaulle
59200 Tourcoing tél. 20/76.84.58

VALENCE
355, avenue de Provence
26000 Valence tél. 75/44.42.54

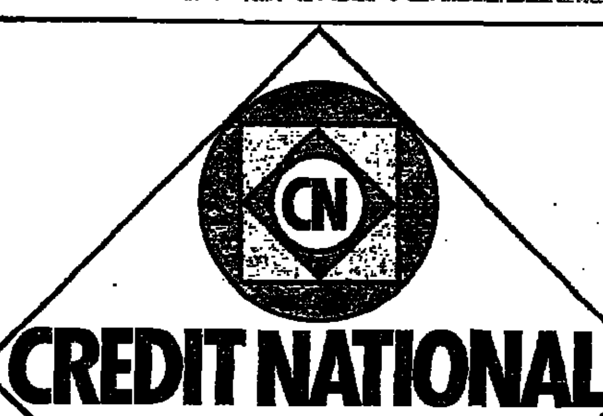
VALENCIENNES
Autoroute A2 Paris-Bruxelles
Sortie Valenciennes Ouest
59309 Valenciennes
tél. 20/44.29.86

VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE
Le péage - Commune de Limas
69400 Villefranche-sur-Saône
tél. 74/68.22.23



hotel ibis

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Investir pour préparer l'avenir.

EMPRUNT NOVEMBRE 1978

Taux nominal :
10,10%

Emission au pair de 300 000 obligations de F 2000 nominal remboursables en 15 ans.
Amortissement en 10 séries égales le 20 novembre de chacune des années 1982, 1985, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92 et 93.

Taux de rendement actuariel brut :
10,10%

Balo du 20 novembre 1978.

GROUPEMENT POUR LE FINANCEMENT DE LA CONSTRUCTION (G.F.C.)

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 OCTOBRE 1978

Les recettes de l'exercice 1978 s'élèveront à 68,7 millions de francs, en augmentation de 6,5 % par rapport à celles de l'exercice précédent.

Après une dotation de l'ordre de 10 millions de francs aux comptes d'amortissements et de provisions, le résultat prévisionnel s'établit à 46 millions de francs, le tout en conformité avec les indications données aux actionnaires à l'occasion de la dernière assemblée générale.

La situation locative demeure excellente avec une occupation quasi totale du patrimoine qui comporte actuellement 3 500 appartements et 32 000 m2 de bureaux et commerces. Ce patrimoine va se trouver accru de 168 logements au cours de l'année 1979 à l'achèvement des deux immeubles que la société réalise à Clichy et à la Défense par voie d'autofinancement et avec le concours de l'aide financière de l'Etat.

CREDITEL

Société de financement par Crédit-Bail pour les Télécommunications

Le conseil d'administration, réuni le 15 novembre 1978 sous la présidence de M. Pierre Chatenet, a pris acte de la signature par le secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications de la convention régissant pour la période 1978 à 1982 les rapports de la société et de l'administration des P.T.T., ainsi que du protocole 1978 portant sur 240 millions de francs de contrats à financer sur fonds d'emprunt.

La société a poursuivi la mise en place de ses moyens de financement à long terme avec la conclusion d'un emprunt bancaire de 280 millions de francs et envisage en outre d'intervenir sur le marché obligataire en 1979.

L'exercice 1978 se déroule de façon satisfaisante et laisse espérer une nouvelle augmentation du résultat net et, par conséquent, du dividende.

BANQUE NATIONALE DE PARIS

M. Jacques Calvet, directeur général de la Banque nationale de Paris, a présidé l'inauguration du nouvel immeuble de cet établissement à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe).

Profitant de son passage aux Antilles, M. Jacques Calvet a visité également les implantations de la Banque nationale de Paris en Martinique, manifestant ainsi l'intérêt que la Banque nationale de Paris attache à ces deux départements, où elle est installée depuis 1941.

Au cours de son séjour, M. Jacques Calvet s'est entretenu avec les principales autorités régionales et départementales ainsi qu'avec les représentants des différents secteurs économiques.

Publicité

APPEL D'OFFRES

La Communauté Electrique du Bénin (C.E.B.) lance, pour le compte de la République Populaire du Bénin et avec un financement partiel de la Banque Africaine de Développement, un appel à la concurrence internationale en vue de la fourniture, de l'installation et de la mise en service des équipements requis pour l'alimentation en énergie électrique de la cimenterie d'Onigbolo.

Les travaux comprennent :
— l'extension du poste 161 kV de Cotonou-Vedoko ;
— la construction d'une ligne de 161 kV à deux ternes de Cotonou à Sakété (75 km) et un terne de Sakété à Onigbolo (45 km) ;
— la construction à Onigbolo d'un poste de 155/20 kV 2 ou 1 × 21/28/35 MVA.

Le dossier d'appel d'offres est mis en vente à la direction générale de la C.E.B. — Boîte Postale N° 1368 à Lomé (Togo) — au prix de 25.000 F C.F.A. ou peut être obtenu par envoi postal au prix de 30.000 F C.F.A. réglable par avance et par chèque bancaire à l'ordre de la C.E.B.

Il peut être consulté au siège de la C.E.B. à Lomé (Togo) ou à la Division Régionale de Cotonou-Vedoko (Bénin).

Les offres établies en langue française et en cinq exemplaires original et quatre copies devront parvenir à la Direction Générale de la C.E.B. au plus tard le 15 janvier 1979 à 17 heures G.M.T.

COMPAGNIE FINANCIERE LESIEUR

Résultats bruts 1978 prévus en forte augmentation

L'Assemblée Générale des Actionnaires réunie le 9 novembre, a approuvé à l'unanimité les comptes de l'exercice clos le 30 juin dernier, la majoration de F 7,35 à F 14 du dividende (avoir fiscal non compris), ainsi que les autres résolutions qui lui étaient soumises.

Dans son allocution, et en réponse aux questions qui lui ont été posées, le Président Michel LESIEUR a fourni diverses précisions concernant les activités du Groupe et ses perspectives.

Il apparaît ainsi qu'à fin août 1978, soit après huit mois d'exercice, le résultat consolidé avant impôt et provision pour hausse des prix était estimé à 138,4 millions de F, soit en progression de 72 % sur le résultat correspondant de 1977. A la même date, le bénéfice consolidé après impôt mais avant incidence de la provision pour hausse des prix, qui ne peut être calculée qu'en fin d'exercice, s'élevait à environ 76,5 millions de francs. Ce résultat, du même ordre que celui de l'an dernier, a été qualifié de performance notable, et traduit la marche satisfaisante des principales exploitations du Groupe. Les derniers mois de l'exercice devraient s'inscrire dans le même contexte.

Commentant l'évolution favorable des résultats bruts consolidés qui seront pour la troisième année consécutive en forte augmentation, le Président a indiqué qu'une nouvelle majoration du dividende pouvait être envisagée pour l'an prochain. Celle-ci traduirait la volonté du Conseil de pratiquer une politique de dividende en harmonie avec la progression de la rentabilité du Groupe, et qui reflète mieux la valeur intrinsèque du titre.

Enfin, il fut précisé que dans le cadre de l'élargissement recherché du marché du titre, 10 % du capital de la Société avaient été récemment reclassés par l'intermédiaire de la Bourse, portant ainsi à environ 18 à 20 % la participation du Public.

---

jacques borel international augmente son capital

jacques borel international

le président

Cher Actionnaire,

Du 20 novembre au 19 décembre prochain, JACQUES BOREL INTERNATIONAL augmente son capital à raison de 2 actions nouvelles émises à F. 100 pour 3 anciennes.

Cette opération va apporter à votre Société environ 96 millions de francs d'argent frais. Au moment où se pose pour vous la question de savoir si vous allez y participer, permettez-moi de vous communiquer quelques éléments d'information et de réflexion.

Vous savez que depuis deux ans, le Groupe JACQUES BOREL INTERNATIONAL traverse une phase difficile. Cette période s'est traduite par de lourds déficits au cours des deux derniers exercices et 1978 enregistrera encore une perte d'exploitation importante, mais déjà inférieure de moitié à celle de l'an dernier. Au rythme actuel du redressement de votre Groupe, le retour à un cash flow positif peut être raisonnablement envisagé pour 1979.

Au cours de cette phase, le potentiel de votre Groupe n'a cependant pas été entamé. Son équipe dirigeante, en plein accord avec le Conseil d'Administration, a tenu à ce que ses activités fondamentales ne soient pas remises en cause. Elle a seulement procédé, chaque fois que cela s'est révélé nécessaire et possible, à des cessions d'unités non rentables et à l'abandon de projets ou d'investissements trop coûteux. Elle peut ainsi consacrer désormais l'essentiel de ses efforts au développement des activités traditionnelles sur des bases assainies.

En restauration, le Groupe opère dans 9 pays et ses parts de marché continuent à progresser.
La chaîne SOFITEL compte désormais 28 hôtels et 6 franchisés comprenant 4.587 chambres 4 étoiles et 4 étoiles luxe et constituant un ensemble homogène dont l'image est bonne. Le chiffre d'affaires a augmenté de 21,5 % au cours des neuf premiers mois de 1978 ; on peut penser que la période de démarrage s'achève et que la chaîne va entrer dès l'an prochain dans une période durable de cash flow positif.

La Bourse a d'ailleurs tenu compte, peut-être avec une certaine anticipation, de cette évolution favorable. Toutefois, le caractère encore récent de ce redressement nous a conduit à fixer le prix d'émission des actions au pair, soit un prix très inférieur aux cours de Bourse atteints depuis le printemps dernier.

J'estime que le Groupe JACQUES BOREL INTERNATIONAL a les capacités de retrouver bientôt son équilibre d'exploitation : ses marchés demeurent porteurs, son personnel est de grande qualité et son potentiel de créativité doit pouvoir s'exercer en particulier dans la restauration.
L'opération que nous vous proposons contribuera a améliorer cette situation.

Vous pouvez considérer que votre Société n'a pas encore résolu tous ses problèmes, mais vous pouvez aussi estimer qu'un investissement au prix qui vous est proposé peut être bénéfique si le redressement amorcé se poursuit favorablement, ce dont je suis convaincu.

Veuillez agréer, Cher Actionnaire, l'assurance de mes sentiments dévoués.

Bernard TREZENEM

La note d'information portant le visa de la Commission des Opérations de Bourse *N° 78-129 du 31 octobre 1978 peut être obtenue au Siège,* Tour Maine Montparnasse, 33, avenue du Maine - 75755 Paris Cedex 15 - Téléphone 320 13 26. Balo du 13 novembre 1978.




SOCIAL

Le malaise des foyers d'immigrés

I. — MAIS QU'EST-CE QU'ILS VEULENT ?

par DANIELLE ROUARD

Sous l'entrelacs bétonné des voies qui enserrent Nanterre, rue des Primevères, rien ne distingue le foyer Sonacotra des H.L.M. avoisinantes. Mais à l'intérieur, au-dessus des portes d'ascenseurs, pendent des banderoles : « *Grève des loyers* »... « *Tous au tribunal de...* »

Rires, conversations, allées et venues — une effervescence joyeuse règne en cette fin de journée dans le hall clair et confortable. Assis dans sa guérite de verre, le directeur — ou gérant — du foyer s'apprête, silencieux, à regagner ses appartements. Sur la vitre, un petit mot : « *Plus d'inscription.* » Ici, comme dans d'autres foyers en grève, à la suspension des paiements par les résidents a répondu celle des inscriptions par la Sonacotra.

Les résidents grévistes se sont donné la consigne de s'abstenir de converser avec le directeur ; des cris parfois hostiles ponctuent les jours de manifestation. Dans le bureau, devenu cage, les heures paraissent interminables. Il faut des nerfs solides pour accepter le bouleversement. « *On s'entendait si bien. Certains n'osent plus me parler, mais m'invitent à boire l'apéro lorsque je les rencontre en ville* », regrette le directeur.

Aux Primevères, la grève des loyers a commencé en juillet 1975. Peu après celle des sept cents résidents du foyer des Sorbiers, à l'autre bout de Nanterre. Le mouvement a démarré à Saint-Denis, six mois avant, au foyer Romain-Rolland, où, après l'annonce d'une augmentation des loyers, les résidents demandent à consulter les comptes. Depuis, la grève se répand, multiforme.

Ici, on ne paie plus le loyer ; là, on pratique l'« autoréduction » partielle. On fait grève à la quasi-unanimité. Ainsi, aux Primevères, sur les deux cent soixante habitants du foyer, dix seulement règlent leur redevance. Puis on reprend pour quelques mois les paiements. Pour les suspendre à nouveau plus tard. Entre-temps, d'autres foyers entrent eux aussi dans la danse.

Avril 1976 : c'est l'expulsion brutale hors de France des dix-huit délégués — ou supposés tels — par la direction de leur foyer. Alors la grève gagne rapidement l'ensemble de la région parisienne, puis l'est de la France. Quinze des dix-huit expulsés obtiennent, après jugement, le droit au retour en France. Une manifestation de vingt mille immigrés marque l'événement.

Novembre 1978 : quelque 30 000 résidents dans une centaine de foyers en grève, disent les organisateurs. Dans les immeubles de la seule Sonacotra, un habitant sur quatre, selon la direction, ne paye plus son loyer. Parfois depuis plus de trois ans. Dans d'autres foyers aussi, appartenant à d'autres associations, et à Paris plus encore qu'en province. Quant aux organismes gestionnaires, ils continuent d'assurer les prestations... et de payer les factures d'électricité.

Les revendications des résidents sont partout à peu près identiques : baisse de 100 francs sur le loyer mensuel (il est en moyenne de 270 francs pour des chambres de 4 à 12 mètres carrés) ; amélioration des conditions de logement et de sécurité ; changement du règlement intérieur ; liberté de réunion et de visite ; départ des gérants qualifiés de « *racistes et provocateurs* » ; reconnaissance des comités de résidents de chaque foyer et du comité de coordination « *seul représentant des résidents en grève* ».

Devant un tel déploiement, on s'interroge... Jusqu'où iront-ils ? Qui mène le jeu ? Direction, pouvoirs publics, organisations politiques et syndicales, chacun y va de son explication. Selon les uns, le mouvement est « *télécommandé par des agitateurs extérieurs* », « *mené sous la contrainte* ». Pour d'autres, c'est un « *conflit du logement social* », « *une lutte pour le droit des immigrés* ». On cite des précédents, la lutte contre les foyers-taudis de la rue Pinel, en 1969, et de la rue Bisson, en 1973... On invoque les associations autonomes d'étrangers...

Cela énerve parfois : « *Quoi ! ils ne paient plus de loyers depuis trois ans, alors que nous...* » Tout se passe comme si cette grève d'étrangers faisait partie d'un autre univers, indéfinissable et insolite. De fait...

Non loin de la gare, à Argenteuil, l'immeuble en vitre et béton du foyer Karl-Marx est paisible, accueillant. Parking plein, quelques arbres, une entrée aux couleurs chaudes, des affiches. Dans une chambre du troisième étage, ils sont quatre assis sur le lit. Pas question de circuler dans ces 4,5 m2, entre la table, la chaise et le lavabo. On discute, tout en buvant le thé, du procès des délégués qui a eu lieu l'après-midi. Le jugement a été reporté en attendant les résultats d'expertise demandée par la défense et accordée par le juge.

La conversation se poursuit au fond du couloir, dans la cuisine commune aux dix-huit résidents de l'étage, « *l'appartement* », comme on l'appelle ici. Réfrigérateur, évier à double bac. C'est propre, la visite hebdomadaire de la femme de ménage a eu lieu hier. Dans les odeurs mêlées du safran, de l'huile d'olive et du persil, on prépare joyeusement le repas que l'on prendra ensemble. « *Homme à l'usine, femme au foyer*, commente, malicieux, Omar, *puisqu'en foyer les femmes, hélas ! sont absentes.* »

Un soir parmi d'autres, ou comme chaque week-end... Longues palabres, parties de cartes passionnées, séances d'écriture ou de lecture de lettres venues du pays qu'on a quitté... On ne sort guère du foyer ciné-club : télévision, sport, visites d'autres grévistes ou de parents, on évite ainsi le risque des contrôles policiers de la rue.

Que ce soit à Montreuil, à Vénissieux ou à Marseille, les foyers se ressemblent. Souvent éloignés du centre, de construction plus ou moins récente mais correcte, d'une capacité de deux cent cinquante lits, avec quelques nuances parfois. Ici, les w.-c. ou les douches communes n'ont pas d'aération ; là, le ménage est mal fait, la télévision ne marche plus. On se plaint des cloisons trop fines, qui laissent passer le bruit du voisin qui rentre de l'usine la nuit. Souvent, les chambres initialement prévues pour une personne ont été coupées en deux afin de loger deux fois plus d'occupants.

« *Payer 260 F pour 4,5 m2, c'est trop cher...* » Saïd, O.S., père de quatre enfants, gagne 2 400 F par mois, mais en envoie 1 000 à sa famille restée en Algérie.

Les augmentations décidées par la Sonacotra — le loyer a doublé entre 1972 et 1976 — l'ont d'autant plus surpris qu'elles sont arrivées au moment où le prix des denrées chez l'épicier augmentait et où les cousins, venus de Tiaret, se retrouvaient au chômage.

Plus mal ressenti encore est le fameux règlement intérieur. Certes, dans certains foyers, depuis la grève, on l'applique avec fantaisie dans sa version 1976, plus souple que l'ancienne, puisque les visites sont désormais autorisées vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sous la responsabilité du résident. Les amis en panne de logement passent quelques nuits. Cela fait parfois beaucoup de monde. Le directeur ne se permettrait plus — comme par le passé — de pénétrer seul dans la chambre d'un résident absent.

Mais ailleurs... Essayez donc d'entrer dans certains foyers de Marseille, de Toulon ou de Rennes. Le directeur, méfiant, vous demandera : « *Qui vous êtes* », « *Chez qui vous allez...* » Après 22 heures, le barrage est total. « *Pourquoi donc contrôler les visites ? Cela ne se fait pas dans les H.L.M.* », constate Bechir.

Les gérants de foyer ont, de fait, des pouvoirs très supérieurs à ceux d'un gardien de H.L.M. « *Et ce sont d'anciens militaires de la coloniale... tous des racistes...* », affirme Béchir. Dans leur grande majorité, les directeurs sont en effet d'anciens sous-officiers à la retraite, âgés de quarante à soixante ans, une expérience ancienne du terrain et de la langue en Afrique... Est-ce parce que la construction des foyers remonte à l'époque de la guerre d'Algérie, des luttes pour l'indépendance dans un tiers-monde alors colonisé ?

Les gérants distribuent le courrier, veulent connaître les faits et gestes de tous... grâce à quelques résidents. « *Sans ça, ce serait le souk ; ils ne sont pas capables de se débrouiller tout seuls* », explique, catégorique, l'un de ces gérants, citant à l'appui de ses dires des cas de « bagarres, de proxénétisme ou de racket ».

« *Supprimez les directeurs et nous ferons régner l'ordre dans les foyers* », répond le comité de coordination, qui anime le mouvement sur le plan national. De ce côté là aussi, opterait-on pour la discipline ? « *Nécessité oblige...* » Contrainte de la grève ou « *grève par la contrainte* » ? comme le suggèrent certains. L'organisation du mouvement ne suffit pas à expliquer son ampleur.

La loi des comités

La coordination se réunit en assemblée plénière tous les quinze jours, en commission plus fréquemment, pour l'animation, la culture, la défense des droits, ou l'information. Les deux cents membres qui le composent actuellement sont des délégués — deux par foyers — désignés par leur comité, lui-même élu par l'assemblée du foyer. Si certains membres sont en chômage, aucun n'est à proprement parler permanent à temps plein. Le *turn-over* est important. « *La démocratie est ainsi assurée. Et puis ce n'est pas toujours facile de trouver des résidents qui acceptent d'être longtemps délégués. Ni d'ailleurs d'organiser une manifestation* », explique l'un des animateurs du mouvement.

5 juillet 1978. Deux mille personnes, en grande majorité immigrées, manifestent à l'appel du comité de coordination devant le tribunal de Sannois (Val-d'Oise) où sont jugés quelques délégués. Le même jour, un incident se produit au foyer Karl-Marx d'Argenteuil : un ouvrier algérien est blessé. Selon la direction de la Sonacotra, qui a porté plainte, il aurait été frappé par une dizaine de personnes pour avoir refusé de se rendre à cette manifestation. Selon le comité de coordination, « *le résident en question n'a été maltraité par personne ; il s'est volontairement jeté d'une fenêtre du premier étage, et même, précisément, de la chambre 92. Deux cent quatre-vingts résidents sont prêts à témoigner* ».

Incident, polémique, bagarre de communiqués et de contre-communiqués : c'est monnaie courante depuis des mois. « *On oblige les gens à manifester* », soutient la direction. L'assemblée générale du foyer a un grand pouvoir de décision. En l'occurrence, à Karl-Marx, l'assemblée s'est prononcée pour la participation à la manifestation. Cela s'est fait à main levée : celui qui vote s'engage devant ses camarades. « Ce *ne serait ni juste ni efficace de se dédire ensuite et de laisser isolés ceux qui passent en procès pour avoir défendu tout le monde* », explique un des membres de la coordination.

L'assemblée a aussi voté le versement d'une journée de travail à la caisse de solidarité par ceux qui ne peuvent se rendre à la manifestation pour des raisons professionnelles. Pour la Sonacotra, c'est tout simplement une « amende » que doit verser le fautif. Quant aux cotisations mensuelles de 10 francs versées par chaque gréviste à la coordination — « *un racket* » selon la direction, — elles sont censées couvrir les frais de déplacement des délégués, de matériel ou d'expertise.

Apparemment stricte, la structure des comités de grève ressemble plus profondément à l'organisation sociale du village d'origine, que les résidents venus du Sud marocain, du Mali ou d'un autre pays africain reconstituent à l'intérieur du foyer. Chefs, griots, tailleurs et cuisiniers... tous vivent sur un budget commun. Qu'un résident soit au chômage, il est immédiatement pris en charge par la communauté. Avant comme depuis la grève. En bonne coexistence avec ceux, Algériens ou Tunisiens, qui vivent à leur façon à l'étage en dessous.

Boro est tailleur dans son foyer. En consultation chez l'avocat — il passe avec six autres camarades en jugement, — il sort de sa poche, sans mot dire, de quoi payer l'ensemble des frais d'expertise. Le montant de ces frais ainsi que le mode de règlement ont été définis préalablement entre le « chef » et l'avocat. Comme tout un chacun, Boro verse chaque mois son salaire au « chef » qui, seul, redistribue les fonds-loyers, les frais de nourriture, les mandats envoyés au pays...

La lutte pour le droit à sa culture nationale est intimement liée dans les revendications des grévistes au combat pour la dignité. Cela peut parfois amener quelques incidents. Ainsi, à Colombes, un week-end de l'été dernier... Le directeur du foyer en grève est absent. Le comité des résidents décide d'installer la zaouhia, sa mosquée, dans un lieu plus grand que la salle de prière existante. La Sonacotra a obtenu gain de cause en justice : l'utilisation « sauvage » du local a été jugée abusive par le tribunal. Qui décide finalement ? La direction ? Ou également le comité, comme le prévoit le règlement de 1976 en ce qui concerne certains projets d'animation ?

Un jour de septembre dernier, à Sartrouville... Le foyer est séparé du parking d'un Euromarché que par un simple grillage. « *Faites une ouverture, que nous puissions accéder plus rapidement au magasin* », demande le comité. « *Et quoi encore ?* » répond le directeur. Refus d'ouverture par principe. Et conflit. La grève commence au foyer : baisse des loyers, etc. « *Ils veulent autre chose, de beaucoup plus profond, on ne sait pas quoi* », commenta un jeune Français habitué du foyer.

« *Depuis la grève, les assemblées, on a tellement confiance en nous qu'on va enlever les cadenas des placards...* » Ce résident rêve encore au pays. Mais il veut vivre en France, « comme tout le monde ». D'où la recherche d'une identité en exil. Groupes de musique, de théâtre, de sport, issus des foyers, se déplacent de fête en fête depuis l'été. A l'initiative des comités, les portes se sont ouvertes, au son des darboukas, dans l'odeur des brochettes et du couscous...

Prochain article :

SEUILS DE TOLÉRANCE



LES MARCHÉS FINANCIERS

B. A. L. O.

Crédit national. — Emission d'un emprunt de 800 millions de francs divisés en 300 000 obligations de 2 000 F, jouissance du 20 novembre 1978. Ces obligations seront émises au pair, rapporteront un intérêt annuel égal à 10,10 %.

Caisse centrale des banques populaires. — Emission d'un emprunt de 250 millions de francs représenté par 250 000 obligations de 1 000 F. Ces obligations seront émises au pair, porteront jouissance du 20 novembre 1978 et rapporteront un intérêt annuel de 10,10 %.

Dix sociétés de développement régional procèdent conjointement mais sans solidarité entre elles à l'émission d'un emprunt obligataire groupé de 170 millions de francs divisé en 170 000 obligations de 1 000 F. Ces obligations rapporteront un intérêt annuel de 10,10 %. Cet emprunt bénéficie de la garantie de l'Etat.

Natio - Equipement. — Emission d'un emprunt de 150 millions de francs divisé en 150 000 obligations de 1 000 F. Ces obligations seront émises au pair, jouissance du 20 novembre 1978 et rapporteront un intérêt annuel de 10,40 %.

Banque parisienne de crédit au commerce et à l'industrie. — Emission d'un emprunt de 100 millions de francs, divisé en 100 000 obligations de 1 000 F, émises au pair, et portant jouissance du 7 décembre 1978 et rapportant un intérêt de 10,50 %.

Société de développement régional Champagne-Ardennes « Champex ». — Emission au prix de 105 F des 52 000 actions nouvelles de 100 F (une action nouvelle pour trois anciennes), représentant l'augmentation de capital de 15,6 millions de francs à 20,8 millions de francs. Ces actions nouvelles seront créées jouissance du 1er janvier 1979 (Bourse de Nancy).

Crédit industriel de Normandie (C.I.N.). — 1) Emission à 75 F de 60 000 actions nouvelles de 50 F à souscrire en numéraire (trois actions nouvelles pour seize actions anciennes), jouissance du 1er juillet 1978 ; 2) Attribution gratuite et cotation éventuelle de 60 000 actions nouvelles de 50 F, jouissance du 1er juillet 1978.

Epargne - Industrie. — Insertion effectuée préalablement à l'offre au public des actions de la société.

Papeteries de Gascogne. — 1) Cotation des 63 443 actions de 60 F attribuées à la société Aquitaine-Total-Emballage en rémunération de son apport ; 2) Cotation sous leur nouvelle valeur nominale de 80 F des 704 930 actions représentant le nouveau capital ; 3) Cotation des 140 986 actions nouvelles de 80 F nominal, représentant l'augmentation de capital par incorporation d'une somme prélevée sur l'écart de réévaluation

LONDRES

L'effritement des cours reprend lentement lundi matin et, à l'issue des premières transactions, l'indice des industrielles cède 0,5 point, à 472,2. Aux pétroles, progrès de B P et Shell. Stabilité des fonds d'Etat. Irrégularité des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 195 15 contre 197 95

VALEURS	CLOTURE 17 11	COURS 20 11
Beecham	615	601
British Petroleum	906	912
Courtaulds	113	111
De Beers	346	343
Imperial Chemical	382	381
Rio Tinto Zinc Corp.	234	233
Shell	572	576
Vickers	192	192
War Loan 3 1/2 %	29	29 1/8
*West Driefontein	29	27 1/4
*Western Holding	17 3/16	18 1/12

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

DARBLAY S.A. — Bénéfice net de l'exercice clos le 30 juin 1978 : 2,04 millions de francs contre 1,44 million un an plus tôt. Dividende global : 3,30 francs contre 3 francs.

DART INDUSTRIES INC. — Pour les neufs premiers mois de 1978, le groupe a réalisé un bénéfice net de 94 millions de dollars contre 81,5 millions un an auparavant. Pour le troisième trimestre, le dividende a été fixé à 40 cents.

P.S.A. PEUGEOT-CITROEN. — Le capital va être augmenté de 1,8 million d'actions nouvelles de 70 francs à attribuer à la société Chrysler Corporation en rémunération de son apport en nature.

PAPETERIES DE LA CHAPELLE-DARBLAY. — La Chapelle-Darblay absorbe sa maison-mère, les Papeteries de la Chapelle. Cette dernière sera dissoute et ses apports seront rémunérés par l'attribution à ses actionnaires de 9 actions Chapelle-Darblay pour 1 010 actions anciennes de 70 francs Papeteries de la Chapelle. Les actions de la Chapelle-Darblay ne seront pas cotées en Bourse.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, Base 100 : 30 déc. 1977.)

	16 nov.	17 nov.
Valeurs françaises	155,6	155,8
Valeurs étrangères	99	99
Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)		
Indice général	88,3	88,6

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	10 nov.	17 nov.
Indice général	110,3	109,8
Assurances	174,9	175,6
Banq. et sociétés financ.	96,7	96
Sociétés foncières	96,4	96,6
Sociétés investiss. portef.	120,1	120,3
Agriculture	95,1	97,2
Aliment., brasseries, distill.	106,2	105,3
Autom., cycles et l. équip.	144,6	144,8
Bâtim., matér. constr., T.P.	119,7	120,8
Caoutchouc (ind. et comm.)	73,8	72,7
Carrières salines, charbon.	98,6	100,5
Constr. mécan. et navales	100,2	100
Hôtels, casinos, thermal.	139,8	137,5
Imprimeries, pap., cartons	72,6	74,5
Magas., compt. d'exportat.	89,3	98,9
Matériel électrique	138,1	137,4
Métall., com. des pr. métal	44,7	44,5
Mines métalliques	86,7	86,2
Pétroles et carburants	89	88,2
Prod. chimiq. et al.-mét.	138,6	138,3
Services publics et transp.	101,2	99,8
Textiles	131	130,2
Divers	128,4	128,7
Valeurs étrangères	101,8	101,5
Valeurs à rev. fixe ou ind.	138,4	137,3
Rentes perpétuelles	51,4	51,2
Rentes amortis., fonds gar.		
Secteur industriel publ. à rev. fixe	215,8	210
Secteur industriel publ. à rev. ind.	97,3	97,5
	320,6	322,9
Secteur libre	108,6	108,8

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

	10 nov.	17 nov.
Valeurs à rev. fixe ou ind.	242,5	240,5
Val. franç. à rev. variable	784,4	759,9
Valeurs étrangères	752,4	750,2

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

	10 nov.	17 nov.
Indice général	88,5	88,6
Produits de base	53,9	53,8
Construction	118,4	120,2
Biens d'équipement	91,2	92,1
Biens de consom. durables	133,3	132,7
Biens de cons. non durabl.	88,6	88,2
Biens de consom. aliment.	98,9	98,7
Services	136,9	137,9
Sociétés financières	191,4	191
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	193,1	198,6
Valeurs industrielles	78,4	78,5

BOURSES REGIONALES
Base 100 : 29 décembre 1972

	10 nov.	17 nov.
Indice général	104,3	104,2

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	17 11	20 11
1 dollars (en yens)	191 40	196 65

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 1/8 %

BOURSE DE PARIS - NOVEMBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	35 90	0 395	GAN (Sté) Centr.	636	637	Laffitte-Bail	158 50	159	Immoinvest	99 50	99 50
5 %	52 70	3 973	Protectrice A.I.R.	260	265	Locabail Immob.	294	294	Cie Lyon. Imm.	114 10	115
5 % 1920-1980	143 50	3 973	S.P.E.G.	189	190	Loca-Expansion	125	125	UFIMEG	96	98
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

HORS COTE

SICAV

* Cours précédent.

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
730	4,5 % 1973	728	727	725 80	726 50
2755	C.N.E. 3 %	2768	2788	2784 50	2791
415	Afrique Occ.	380	388	379	380
380	Air Liquide	385 10	384	383	385
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 17 11	COURS DES BILLETS échangés de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 358	4 393	4 256
Allemagne (100 DM)	229 260	229 410	228
Belgique (100 F)	14 590	14 550	14 30
Pays-Bas (100 fl.)	212 120	212 030	211 50
Danemark (100 krd)	83	82 930	82
Suède (100 krs)	99 800	100 300	98 25
Norvège (100 k)	86 330	86 440	85
Grande-Bretagne (£ 1)	8 548	8 565	8 50
Italie (1 000 lires)	5 160	5 188	5 20
Suisse (100 fr.)	262 250	257 900	260 50
Autriche (100 sch.)	31 326	31 475	31 35
Espagne (100 pes.)	6 120	6 155	5 95
Portugal (100 esc.)	9 375	9 410	9
Canada ($ can. 1)	3 695	3 728	3 695
Japon (100 yens)	2 267	2 261	2 22

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 17 11
Or fin (kilo en barre)	28019	28100
Or fin (en lingot)	27900	28480
Pièce française (20 fr.)	259 50	260 80
Pièce française (10 fr.)	228 50	224
Pièce suisse (20 fr.)	263	252 50
Union latine (20 fr.)	221	222 50
Souverain	255	258
Pièce de 20 dollars	1214 40	1280
Pièce de 10 dollars	678	678
Pièce de 5 dollars	419 90	
Pièce de 50 pesos	1120	1120
Pièce de 10 florins	235 90	235 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 19-20 novembre 1978 a été tiré à 520 010 exemplaires.

En Grande-Bretagne

Pour tenter de faire plier les syndicats

Le groupe Times envisage toujours de suspendre ses publications le 30 novembre

De notre correspondant

Londres. — Après le refus des deux principaux syndicats ouvriers imprimeurs de négocier « *sous la menace* », il est maintenant à peu près certain que le *Times* et ses trois suppléments, ainsi que le *Sunday Times*, qui emploient au total plus de quatre mille personnes, cesseront de paraître à partir du 30 novembre.

La direction du groupe Times-Newspapers (T.N.L.) n'envisage pas de retarder cette date limite, annoncée le 26 avril dernier par M. Hussey, le directeur administratif de T.N.L., dans une lettre adressée à tous les syndicats (ouvriers, employés, cadres et journalistes).

M. Hussey précisait alors que si la négociation engagée avec tous les syndicats sur la garantie d'une production ininterrompue, la création d'une nouvelle procédure de règlement des conflits, une restructuration des salaires et, surtout, une réduction du personnel en surnombre, n'aboutissait pas à la date indiquée, le groupe devrait suspendre la publication de ses journaux.

Cinquante-neuf accords à négocier

Les syndicats ouvriers affirment qu'il est impossible, dans ce délai, d'étudier et de signer les cinquante-neuf accords à négocier par plus d'une cinquantaine de groupes de négociateurs syndicaux (pour l'ensemble de l'industrie de la presse, on compte trois cent quatre-vingts « unités de négociation »). Cette négociation implique, disent-ils, un examen détaillé des conditions de travail (dans un cas extrême il s'agit de préciser comment et où les secrétaires pourront préparer le thé ou le café) et surtout d'apprécier, en vue de les amortir, les effets de l'adoption des nouvelles technologies, notamment la composition par ordinateurs.

Dans les milieux de la presse britannique, particulièrement chez les journalistes, on se demande si le groupe Times n'a pas pêché par excès d'ambition en voulant, à la fois, mettre fin aux grèves « sauvages » et amorcer une révolution technologique ayant des conséquences sérieuses pour les ouvriers. Le groupe Times a déjà installé pour 750 000 livres d'équipements nouveaux et prévoit des cours de formation pour le personnel (journalistes et secrétaires) appelé à l'utiliser. A l'atelier de composition, la direction pense que les ordinateurs permettront de réduire de trois cent vingt-six à cent vingt-six le nombre des ouvriers. Des indemnités subtantielles sont prévues pour le personnel appelé à quitter l'établissement.

M. Hussey, considère que la fixation d'une date limite aux négociations est essentiellement à sa stratégie. Il se déclare encouragé par l'accord déjà intervenu avec un syndicat d'employés et par les progrès accomplis dans la négociation avec les électriciens, les mécaniciens et les journalistes. En plus d'une hausse des salaires et des retraites, il est prévu que tout le personnel participera aux bénéfices tirés de la réduction des effectifs en surnombre.

Les dirigeants du groupe Times affirment qu'avec un minimum de bonne volonté l'accord est encore possible et que la suspension des publications pourra être évitée. Ils paraissent résignés et peut-être même déterminés à l'épreuve de force en pensant que la fermeture de l'entreprise, avec pour conséquence le licenciement progressif des diverses catégories de personnel, mettra les syndicats en face de leurs responsabilités et les fera réfléchir. La direction ne manque pas de rappeler que les grèves « sauvages » ont provoqué cette année la perte d'un total de 13 millions d'exemplaires, représentant 2 millions de livres. Les pertes accumulées par le groupe depuis son acquisition, en 1966, par lord Thomson atteignaient 20 millions de livres en 1977. Le groupe connaît ces difficultés sociales juste au moment où le *Times* recommence à faire des bénéfices. Les syndicats affirment que la faute en incombe à la direction, et notamment à M. Hessey, « patron de combat » dont l'attitude, disent-ils, ne favorise pas la négociation.

La suspension des publications coûtera entre 600 000 et 700 000 livres par semaine au groupe Times, mais celui-ci est en mesure, dit-on, de tenir plusieurs mois. M. Hussey n'a pas révélé ses intentions au cas où la grève se prolongerait au-delà d'un certain délai. Il s'est borné à préciser qu'à la différence de l'*Observer*, qui a été renfloué par la compagnie pétrolière américaine Atlantic Richfield, le groupe Times n'envisageait pas de vendre ses publications. Les syndicats pensent que la concurrence des autres médias (radio et télévision commerciales), qui accaparent une part déjà importante du marché de la publicité, contraindra le groupe Times à surseoir à une épreuve de force, engagée dans des conditions défavorables, juste avant la hausse traditionnelle du volume publicitaire qui précède Noël. Le poker d'enfer continue...

HENRI PIERRE.

LA HAUSSE DU DOLLAR SE POURSUIT A VIVE ALLURE

Amorcée la semaine dernière après une remontée spectaculaire qui faisait suite à une chute vertigineuse, la hausse du dollar s'est poursuivie lundi 20 novembre sur tous les marchés des changes. A Paris, le cours de la monnaie américaine est passé de 4,39 F à plus de 4,44 F, s'élevant, à Francfort, de 1,92 DM à 1,94 DM, à Tokyo, de 193 yens à 196,68 yens, et à Zurich, de 1,72 FS à 1,78 FS.

Cette hausse est attribuée à la fois à des facteurs techniques (rachats de vendeur à découvert, achats anticipés par les importateurs) et à des facteurs psychologiques : pour l'instant, le dollar est demandé, il ne faut donc pas contrarier la tendance. Il convient de relever le repli spectaculaire du franc suisse, éprouvé par des ventes bénéficiaires et des liquidations d'engagements à la hausse, qui comble de satisfaction les autorités helvétiques, soucieuses de préserver les industries exportatrices et de tourisme de leur pays. A Paris, le franc suisse est revenu de 2,59 F à 2,53 F, après avoir même touché 2,49 F.

L'ÉTHIOPIE ET L'U.R.S.S. ONT SIGNÉ UN TRAITÉ D'AMITIÉ

Moscou (*A.F.P.*). — Un traité d'amitié et de coopération entre l'U.R.S.S. et l'Ethiopie a été signé lundi 20 novembre au Kremlin par M. Leonid Brejnev et le colonel Mengistu Haile Mariam, président du Conseil militaire administratif provisoire (DERG), a annoncé l'agence Tass.

Ce traité, qui consacre l'appartenance de l'Ethiopie « révolutionnaire » au camp socialiste dirigé par l'U.R.S.S., est signé deux semaines après la conclusion d'un traité de même nature entre l'U.R.S.S. et le Vietnam. Le numéro un éthiopien se trouve en visite officielle en U.R.S.S. depuis le 16 novembre.

UNE SOLUTION AU PROBLÈME DES RÉFUGIÉS VIETNAMIENS DU « HAI-HONG » SERAIT EN VUE

Des progrès avaient été enregistré, lundi 20 novembre, dans la recherche d'une solution au problème des deux mille cinq cents réfugiés vietnamiens du caboteur « Hai-Hong ». Des représentants du Canada, des Etats-Unis, de la France et de la Belgique, pays qui ont offert le droit d'asile à un certain nombre de ces réfugiés, pourraient se rendre à bord du bateau en attente au large de Kuala-Lumpur, indique l'agence Reuter. La police malaisienne a, d'autre part, procédé à un recensement des passagers afin de déterminer combien d'entre eux remplissent les conditions fixées par les pays proposant d'en accueillir. Les autorités de Kuala-Lumpur ont, semble-t-il, renoncé à leur exigence que le navire quitte au plus vite les eaux territoriales malaisiennes. Elles ont autorisé dimanche, pour la première fois depuis dix jours, que des vivres et des médicaments soient transportés aux passagers du « Hai-Hong ».

Un porte-parole du ministère malaisien des affaires étrangères a déclaré, lundi, que les négociations entre son pays et les ambassadeurs américain, canadien et belge à Kuala Lumpur, ainsi que le haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés, étaient sur le point d'aboutir, indique l'agence U.P.I. Le Canada accepterait d'accueillir 600 des réfugiés, a Belgique 150, la France ceux répondant aux critères (connaissance du français, parents en France) qu'elle a fixés, les Etats-Unis 2 500 des réfugiés vietnamiens se trouvant déjà en Malaisie, si ce pays donne temporairement asile aux passagers du « Hai-Hong ».

UNE « SEMAINE DU DIALOGUE FRANÇAIS-IMMIGRÉS »

Dimanche 19 novembre, M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat aux travailleurs immigrés, a ouvert la Semaine du dialogue Français-immigrés. La veille, quelque quinze mille immigrés, venus de toute la France, ont défilé avec force et dignité dans les rues de Paris, de Barbès au métro Couronnes, à l'appel du Comité de coordination national des foyers en lutte pour l'abaissement des loyers dans les foyers et la reconnaissance des droits des immigrés.

Parti en 1975 d'une dizaine de foyers pour migrants, la grève des loyers touche aujourd'hui plus de cent cinquante de ces foyers : un sur cinq. Le plus long conflit sur les foyers qu'ait connu la France est loin d'être terminé, comme l'indique Danielle Rouard dans l'enquête que nous publions page 40.

● *Des inconnus ont pris d'assaut*, lundi 20 novembre, un train de marchandises en Ulster, dans le comté de South-Armagh, près de la frontière avec l'Eire. Ils l'ont chargé d'explosifs avant de l'abandonner sur la voie ferrée Belfast-Dublin.

LES PRIX LITTÉRAIRES

● RENAUDOT : Conrad Detrez

Le prix Renaudot a été décerné à Conrad Detrez, pour son roman « l'Herbe à brûler », édité chez Calmann-Lévy (« le Monde » du 20 octobre). Il a fallu quinze tours de scrutin. Conrad Detrez a obtenu cinq voix contre deux à Nicolas Bréhal, pour « les Etangs de Woodfield » (Mercure de France), et deux à Jacques Desbordes pour « le Polyglotte muet » (Laffont).

Une « autobiographie hallucinée »

Les trois romans de Detrez, Ludo, les Plumes du coq *et* l'Herbe à brûler, *s'enracinent largement dans la biographie de leur auteur ainsi que dans sa terre natale du pays de Liège. Conrad Detrez a éprouvé, adolescent, la passion mystique. Il a entendu l'appel de Dieu. Il a désiré se consacrer, tout entier, au service du Christ. En vue de ce projet, il a suivi des études de lettres et de théologie. Mais la foi religieuse a disparu, et, renonçant à sauver les âmes, Conrad Detrez a choisi alors de lutter avec ceux qui veulent sauver les corps affamés, exploités, torturés, brisés. C'est ainsi qu'à vingt-quatre ans, en 19761, il se retrouve au Brésil, où il va participer au mouvement castriste de guérilla, de lutte armée, animé par Carlos Marighela, avec lequel il rédigera un essai paru aux Editions du Seuil en 1970,* Pour la libération du Brésil.

Arrêté, jugé, condamné, puis expulsé, Conrad Detrez se retrouve en France. Les ardeurs révolutionnaires, elles aussi, sont éteintes. Demeure la fièvre. Demeurent encore une passion de vivre et un goût farouche de la liberté. Et vient la rage d'écrire.

Cette écriture, Conrad Detrez la déploie comme un rituel d'exorcisme afin de conjurer les fantômes et les blessures d'une enfance et d'une adolescence livrées au sombre décor de collèges religieux et de sévères séminaires. Ludo *et les* Plumes du coq *révèlent des angoisses, des cauchemars, des craintes de bûches, des tortures spirituelles innommables. La chair qui suffoque, qui gémit, s'oppose au désir d'absolu, à l'amour de Dieu. C'est le temps de la solitude du héros dans un paysage souvent lugubre, gris, écrasé par un ciel plombé.*

L'Herbe à brûler *ramène une fois encore l'enfance, la Belgique de la guerre des langues, des écoles, la Belgique des petits-bourgeois et de ces gens* « chez qui on ne rit pas, monsieur ». *Leur succèdent la « fête brésilienne », la samba des corps de femmes et d'hommes. Aux ultimes pages, le « héros fatigué » retrouve la maison d'enfance, le silence des origines.*

Conrad Detrez, qui a traduit plusieurs écrivains brésiliens, ainsi qu'un ouvrage de Dom Helder Camara, se veut un héritier de la tradition picaresque hispano-flamande. Il en a toutes les foucades, toutes les lueurs de carreaux d'auberge, de vitraux d'église. L'humour, la farce, le tragique, mêlent leurs masques de carnaval sous le soleil d'une écriture tour à tour furieuse comme un orage et douce comme un beguinage. Conrad Detrez, livre après livre, complète une « autobiographie hallucinée ».

ANDRÉ LAUDE.

Un appel du professeur Kastler en faveur de quatre Noirs américains jugés à Paris pour un détournement d'avion

Cent cinquante personnalités ont signé un appel de M. Alfred Kastler, prix Nobel de physique, en faveur de quatre Noirs américains, Jean et Melvin McNair, Joyce Tillerson et George Brown, qui doivent comparaître, à partir de ce lundi 20 novembre, devant la cour d'assises de Paris. Ils avaient détourné, en 1972, sur Alger, un avion de la ligne Detroit-Miami et s'étaient réfugiés en Algérie où ils espéraient rejoindre la section internationale des Panthères noires. Cachés en France ils ont été arrêtés en 1976 et écroués à la prison de Fleury-Mérogis. La cour d'appel de Paris a refusé en 1976 la demande d'extradition formulée par le gouvernement américain et a reconnu de ce fait le caractère politique de leur acte. Ces quatre Noirs américains seront jugés à Paris, conformément aux conventions internationales signées entre les Etats-Unis et la France pour des faits commis sur le territoire américain.

« *Il est clair*, écrit le professeur Kastler dans son appel, *qu'il n'est à aucun moment et d'aucune manière question pour nous de justifier l'acte du détournement d'avion. Mais dans le cas des quatre inculpés, l'acte commis en 1972 a été la seule issue imaginée à un moment précis de leur histoire. (...) La tradition qui est nôtre d'accorder l'asile à ceux qui sont victimes dans leur pays de menaces graves ayant pour origine leurs opinions et leurs actions politiques, prouve dans ce cas sa pleine justification. D'autant que ces quatre inculpés ne cherchent nullement à se soustraire à une justice sereine, celle qui pourra être rendue dans notre pays.* »

Parmi les personnalités qui se sont associées à l'appel de M. Kastler figurent les noms de MM. Roland Barthes, Guy Bedos, Claude Bourdet, Jean-Marie Domenach, Claude Mauriac, Robert Merle, Alexandre Minkowski, Henri Noguères et Pierre Vidal-Naquet.